

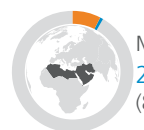
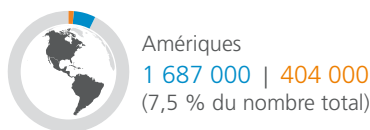
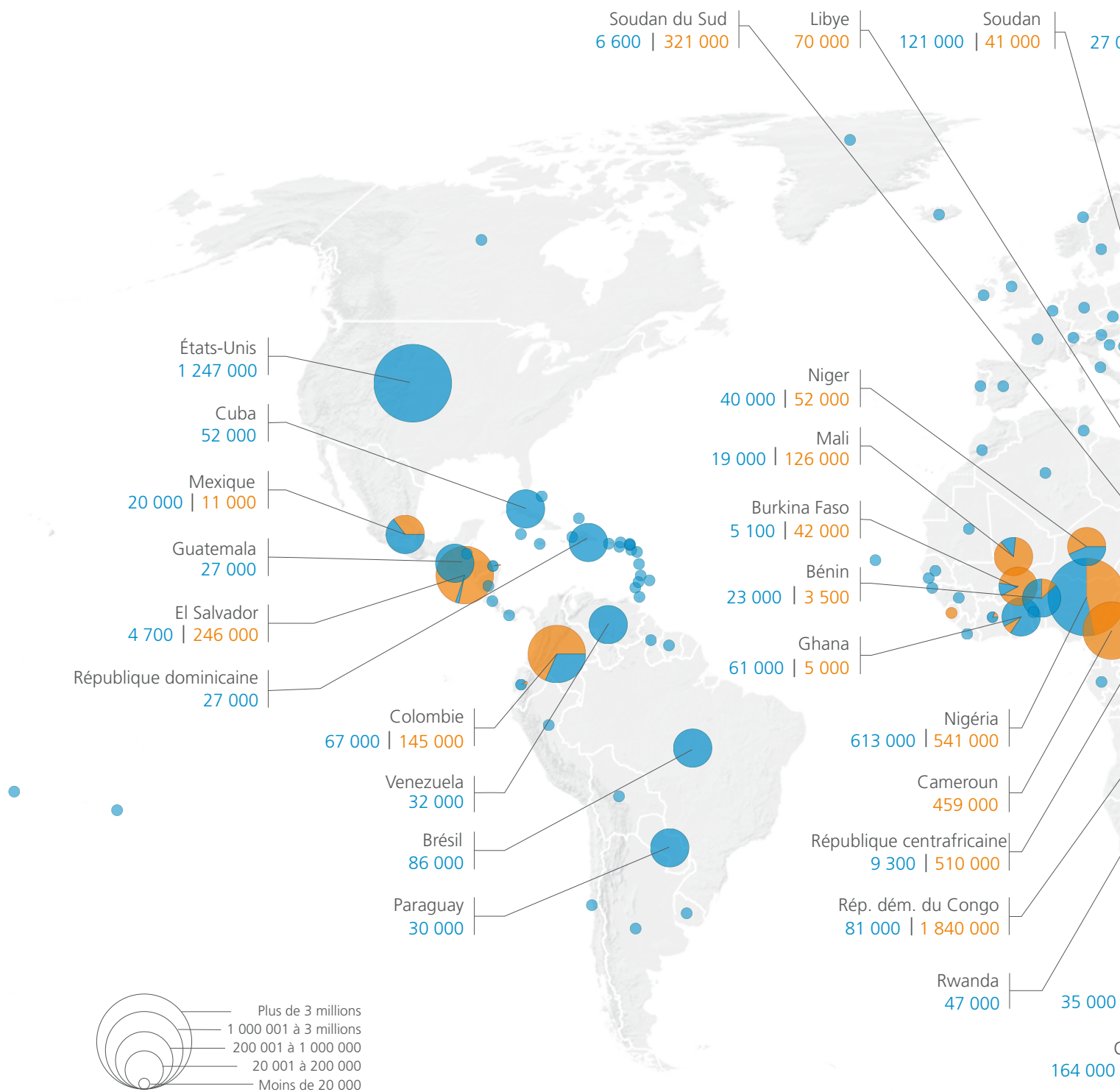
GRID

2019

RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE

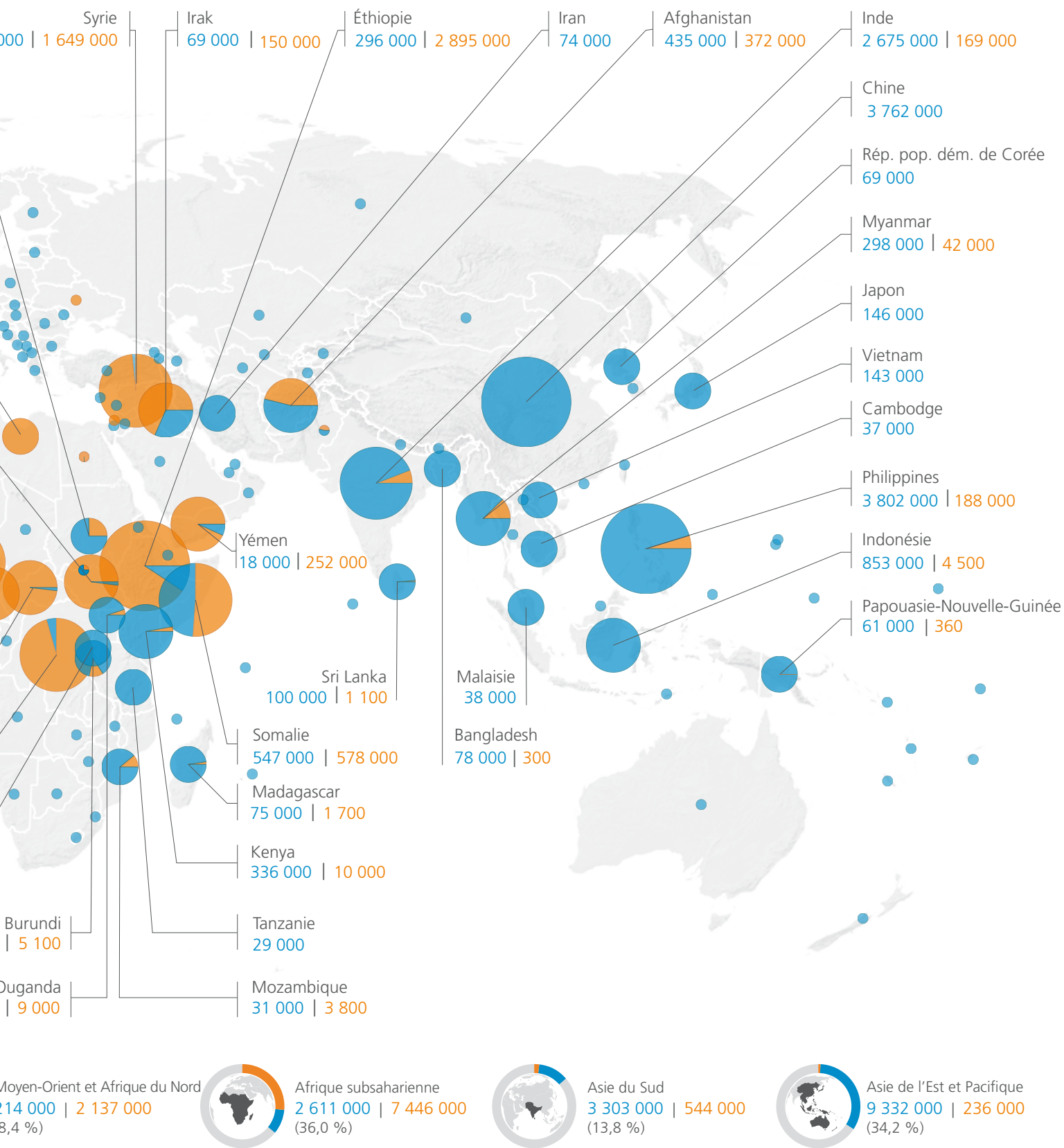


NOUVEAUX DÉPLACEMENTS LIÉS AUX C



Les noms de pays et les chiffres ne sont affichés que lorsque la valeur totale des nouveaux déplacements dépasse 20 000.
 Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte ne sauraient constituer une quelconque

CONFLITS ET AUX CATASTROPHES EN 2018



00. Les totaux ayant été arrondis, certains peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres individuels.
 nque approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC.

REMERCIEMENTS

Le Rapport mondial 2019 de l'IDMC sur le déplacement interne a été réalisé grâce au généreux soutien des partenaires suivants : l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence suédoise de développement et de coopération internationale, le Ministère fédéral des Affaires étrangères d'Allemagne, le Ministère des Affaires étrangères de Norvège, le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le Bureau américain de la population, des réfugiés et des migrations, la Commission Européenne, l'Organisation internationale pour les migrations, le Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse et le Ministère des Affaires étrangères du Liechtenstein.

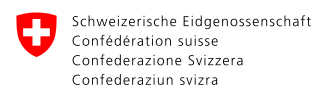


Photo de couverture : Femme déplacée de l'île de Bhola vivant à 'Bhola Slum', quartier défavorisé de la ville de Dhaka, au Bangladesh. De nombreuses personnes ont dû quitter leur domicile à cause de l'érosion du littoral et d'autres effets du changement climatique touchant le sud du pays. Les personnes déplacées vivent maintenant pour la plupart dans les quartiers défavorisés de Dhaka. Crédit : Mahmud Hossain Opu pour l'IDMC, février 2019.

RAPPORT MONDIAL SUR LE
DÉPLACEMENT
INTERNE

MAI 2019

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iv
Principaux résultats	v
Principaux messages	vi
Introduction	1
Partie 1 : Le panorama mondial du déplacement	4
Déplacements internes en 2018 : Nouveaux déplacements.	5
Nouveaux déplacements liés aux conflits, à la violence et aux catastrophes	6
Aperçus régionaux.	8
Afrique subsaharienne	9
En détail - Éthiopie	14
En détail - Cameroun	16
En détail - Nigéria	18
Moyen-Orient et Afrique du Nord.	20
En détail - Syrie	24
En détail - Libye	26
Asie de l'Est et Pacifique	28
En détail - Japon	30
En détail - Philippines	32
Asie du Sud	34
En détail - Afghanistan.	36
En détail - Inde.	38
Amériques	39
En détail - États-Unis.	42
En détail - Colombie	44
Europe et Asie centrale	46
Personnes déplacées à la suite de conflits et de violence.	48
Évaluation des progrès vers des solutions durables	50
Partie 2 : Données sur le déplacement interne : des défis aux opportunités	52
Pourquoi les données sur le déplacement interne sont-elles importantes ?	53
Coordination et collaboration : l'écosystème de données sur le déplacement interne.	54
Qui utilise les données sur le déplacement interne et à quelles fins ?	54
Obtenir des données de meilleure qualité	55
Lacunes critiques dans les données et moyens de les surmonter	58
Méthodes incohérentes.	58
En détail - Triangulation des données	60

Désagrégation des données : qui est déplacé, où et pourquoi ?	61
En détail - Le déplacement urbain : premières étapes vers un portrait global	63
Autres méthodes de suivi des flux de déplacements	65
Déterminer la durée des déplacements	68
Évaluation des impacts et de la sévérité des déplacements	70
Les déplacements difficiles à détecter	72
Prise en compte du risque futur	74
La voie à suivre	75
Partie 3 : Déplacements internes urbains : Risques, impacts et solutions	76
Définition des termes « déplacement » et « urbain »	78
Dans le cadre des conflits, catastrophes et projets de développement	79
L'importance des conditions rurales	79
Conflits urbains, violence et déplacements	79
En détail - Medellin et San Salvador : Déplacement urbain et violence criminelle	81
Catastrophes urbaines et déplacements	82
En détail - Risque de déplacement par inondations : une perspective urbaine	84
Projets de développement urbain et déplacement	86
En détail - Nairobi	88
Impacts et conditions du déplacement urbain	89
En détail - Déplacement et profilage en zones urbaines	90
Emploi, logement et services de première nécessité : gouvernance urbaine des déplacements	91
En détail - Syrie : Reconstruction et droit au logement, à la terre et à la propriété	96
Vers une approche du déplacement urbain axée sur le développement	101
Des solutions globales aux locales	103
Glossaire	105
Notes	107
Tableau 1	118
Tableau 2	121
Tableau 3	123
Documents de référence	144
Remerciements	147

AVANT-PROPOS

Le déplacement interne est un phénomène de plus en plus prolongé et urbain. L'urbanisation rapide actuelle peut s'accélérer avec l'arrivée de personnes fuyant les conflits et les catastrophes, ce qui a de lourdes conséquences pour les autorités municipales et les communautés urbaines confrontées à ces arrivées massives. Dans les contextes fragiles où les systèmes et les capacités de planification sont faibles, cela conduit à une urbanisation rapide et non planifiée, ce qui aggrave les inégalités et génère un risque supplémentaire de déplacement et d'instabilité.

Le Rapport mondial sur le déplacement interne (GRID pour ses initiales en anglais) de cette année met en évidence les nombreux défis, mais aussi les opportunités, auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées en matière de déplacement interne. Il témoigne également de l'évolution du paysage humanitaire où les déplacements internes présentent des risques pour les crises actuelles et futures. Dans les villes, compte tenu de la pression supplémentaire exercée sur les capacités et les ressources locales déjà limitées, les solutions durables exigent que les parties prenantes locales, nationales et internationales intègrent le déplacement interne dans les stratégies et le financement du développement urbain.

La demande croissante de logements adéquats, d'emplois dignes, de services de santé et d'éducation de qualité, de couverture sociale et de participation à la vie publique offre des opportunités pour nos villes et communautés d'accueil. Les investissements dans des infrastructures résilientes, notamment des réseaux routiers et des transports en commun accessibles, mais aussi des services tels que la gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets, dans le cadre de stratégies de croissance urbaine, peuvent contribuer non seulement au bien-être individuel, mais également à la croissance économique urbaine, et accélérer ainsi la réalisation des objectifs de développement durable. De même, le fait de garantir l'existence d'infrastructures et de services adéquats pour les réfugiés qui rentrent dans le pays et les personnes déplacées à l'intérieur du pays peut contribuer à la cohésion et à la stabilité sociales, ainsi qu'à la résilience globale des villes.

Les villes d'aujourd'hui sont confrontées à des risques sans cesse croissants liés aux catastrophes, à la violence et aux conflits. Elles peuvent cependant offrir un refuge à ceux qui ont perdu leur maison et leurs moyens de subsistance, et faciliter l'accès à des solutions durables.

L'analyse effectuée par l'Observatoire des situations de déplacement interne montre qu'il nous reste encore un long chemin à parcourir. En raison d'importantes lacunes dans les données, nous ne savons toujours pas combien de personnes sont déplacées dans les villes et quels sont les facteurs d'attraction et de répulsion. Par ailleurs, une compréhension limitée de la relation entre le changement urbain et le risque de déplacement pourrait aussi être à l'origine de millions d'expulsions forcées non comptabilisées chaque année. Malgré les cadres normatifs internationaux et nationaux visant la gestion et la réduction des déplacements urbains, les progrès restent lents.

Le Nouveau Programme pour les villes, l'Objectif de développement durable n° 11 sur les villes résilientes, le Cadre de Sendai et l'Accord de Paris sur le changement climatique constituent une feuille de route commune pour nos efforts collectifs. Nous devons nous efforcer de respecter collectivement nos engagements inscrits dans ces programmes mondiaux, afin de ne pas abandonner les millions de personnes déplacées dans le monde et pour œuvrer en faveur de villes capables de s'épanouir en offrant à tous un avenir urbain juste et équitable. Le présent Rapport mondial sur le déplacement interne représente une étape importante dans la réalisation de cette vision.

Maimunah Mohd Sharif

Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et
Directrice Exécutive, ONU-Habitat.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- | Le déplacement interne constitue un défi mondial, mais il est également fortement concentré dans quelques pays et déclenché par quelques événements. En 2018, 28 millions de nouveaux déplacements internes liés aux conflits et à des catastrophes ont été enregistrés dans 148 pays et territoires, avec neuf pays en comptant chacun plus d'un million.
- | À la fin de l'année, environ 41,3 millions de personnes ont été identifiées comme vivant en situation de déplacement interne découlant des conflits et de la violence dans 55 pays, un chiffre record. Les trois quarts, soit 30,9 millions de personnes, vivaient dans seulement dix pays.
- | Les crises prolongées, la violence communautaire et les problèmes de gouvernance non résolus sont les principaux facteurs à l'origine de 10,8 millions de nouveaux déplacements de population liés aux conflits et à la violence. Plus de la moitié de ces nouveaux déplacements ont eu lieu en Éthiopie, en République démocratique du Congo (RDC) et en Syrie.
- | De nouvelles crises ont contraint des millions de personnes à prendre la fuite, à l'image du conflit anglophone au Cameroun, du déferlement de vagues de violence dans les régions centrales du Nigéria ou encore du conflit sans précédent en Éthiopie. Malgré les accords de paix et de réconciliation signés en Colombie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, les déplacements ont perduré.
- | De nombreux déplacés internes ne sont pas pris en compte. Les estimations pour la RDC, le Myanmar, le Pakistan, le Soudan et le Yémen sont considérées comme des sous-évaluations, et peu de données existent pour le Guatemala, le Salvador, le Honduras, la Russie, la Turquie et le Venezuela. Ces lacunes ne permettent pas de mesurer de manière précise l'ampleur du déplacement interne dans ces pays.
- | L'estimation des retours demeure un défi majeur. De nombreuses personnes ont été déclarées comme étant retournées dans leur région d'origine en Éthiopie, en Irak et au Nigéria, mais les conditions n'étaient pas favorables à leur réintégration à long terme.
- | Les conflits urbains ont provoqué de grandes vagues de déplacements et ont créé des obstacles aux solutions durables. À Al-Hodeïdah au Yémen, à Tripoli en Libye et à Daraa en Syrie, les frappes aériennes et les bombardements ont contraint des milliers de personnes à fuir. À Mossoul en Irak et à Marawi aux Philippines, les habitants n'ont pas pu y retourner à cause des destructions massives et de la présence de munitions non explosées.
- | La vulnérabilité croissante et l'exposition aux aléas d'occurrence soudaine, notamment aux tempêtes, ont entraîné 17,2 millions de nouveaux déplacements dans 144 pays et territoires. À l'heure actuelle, le nombre de déplacements générés par les catastrophes à évolution lente dans le monde demeure inconnu, car seuls les déplacements liés à la sécheresse sont enregistrés dans certains pays, et ce de manière partielle.
- | Le pouvoir dévastateur des événements extrêmes a de nouveau mis en évidence les impacts du changement climatique dans le monde. En témoignent notamment les feux de forêt qui, en 2018, ont ravagé les États-Unis, l'Australie, la Grèce et d'autres pays d'Europe du Sud, déplaçant des centaines de milliers de personnes. Les importants dégâts matériels occasionnés ont empêché un retour rapide des habitants.
- | Le risque de déplacement provoqué par des inondations est extrêmement élevé et se concentre dans les villes et les villages : plus de 17 millions de personnes risquent chaque année d'être déplacées par des inondations, dont plus de 80 % en milieux urbains et périurbains.
- | Dans de nombreux pays, des personnes ont été déplacées à la fois par les conflits et les catastrophes, engendrant parfois des déplacements secondaires. En Afghanistan, la sécheresse et les conflits ont causé des déplacements dans des proportions semblables. De même, l'allongement de la saison des pluies a engendré le déplacement de millions de personnes dans plusieurs régions du Nigéria et de la Somalie déjà en proie au conflit. La plupart des déplacements liés aux catastrophes enregistrés en Irak et en Syrie concernaient des personnes qui vivaient dans des camps frappés par les inondations.
- | Plusieurs régions du monde ont laissé entrevoir des avancées politiques prometteuses indiquant une plus grande attention portée au risque de déplacement. En adoptant une loi sur le déplacement interne, le Niger a été le premier pays à incorporer les dispositions de la Convention de Kampala dans sa législation nationale. Le Kosovo a reconnu l'importance de soutenir les retours volontaires des réfugiés et des déplacés internes en actualisant sa politique existante dans ce sens. Le Vanuatu a élaboré une politique sur le déplacement lié au réchauffement climatique et aux catastrophes et les Fidji ont adopté de nouvelles directives sur la réinstallation des populations déplacées dans le cadre des effets du changement climatique.

PRINCIPAUX MESSAGES

- | Le nombre toujours élevé de nouveaux déplacements chaque année, associé à des crises de plus en plus longues dans le monde, a laissé 2018 avec le plus grand nombre de déplacés internes jamais enregistré. Malgré les progrès réalisés dans plusieurs pays, les causes profondes du déplacement interne ne sont toujours pas traitées de manière adéquate.
- | L'instabilité politique, la pauvreté endémique, les inégalités et les changements environnementaux et climatiques génèrent des déplacements prolongés et récurrents. De nombreux déplacés internes retournent dans des régions instables offrant des perspectives socio-économiques limitées. Loin d'être favorables à la mise en œuvre de solutions durables, de tels contextes accroissent les risques et renforcent la probabilité de nouvelles crises.
- | Mettre fin au déplacement demeure un objectif difficile à atteindre. Peu d'informations existent sur comment et quand les solutions durables sont atteintes, ni même sur les progrès accomplis dans ce sens par les citoyens et les États. Il est de plus en plus évident que les obstacles à l'intégration locale des déplacés internes sont essentiellement politiques. Ce constat s'illustre notamment par l'absence presque totale de publications sur des expériences d'intégration locale réussies.
- | La responsabilité première en matière de lutte contre le déplacement interne incombe aux gouvernements nationaux. Des mesures concrètes doivent être prises au niveau national et au niveau local pour protéger les déplacés internes et réduire le risque de déplacement. Étant donné le nombre sans cesse croissant de déplacés internes en milieu urbain dans le monde, l'action locale devra de plus en plus avoir lieu dans les villes.
- | Un tel changement requiert la participation active des personnes déplacées et de leurs communautés d'accueil. Des investissements plus importants à l'échelle des villes doivent venir renforcer les capacités des communautés et des autorités locales en matière d'analyse, de planification et d'action collectives. Dans l'optique de mettre fin aux déplacements prolongés et récurrents de ces personnes, une législation en faveur de leur inclusion, de même que la mise à disposition de logements et de services qui leur sont destinés doivent faire partie intégrante de la gouvernance des villes.
- | Le déplacement devenant de plus en plus un phénomène urbain, il est nécessaire d'adopter des approches intégrées dans tous les secteurs et d'investir davantage dans l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Pour soutenir efficacement l'action locale, la communauté internationale doit lever les obstacles institutionnels à un travail cohérent et assurer la coordination des efforts de financement et de planification avec un nouveau sentiment d'urgence et de détermination.
- | La voie à suivre est claire. Afin de progresser, il est impératif de combler les lacunes importantes en matière de données, d'analyse et de capacités. Seulement un quart environ des données mondiales sur le déplacement interne est géoréférencé, et il existe peu d'informations, voire aucune, sur la durée et la sévérité des déplacements selon les différents contextes et groupes démographiques. Ces lacunes empêchent l'élaboration de stratégies visant à mettre fin au déplacement ou à en réduire le risque. De fait, de nombreux déplacés internes se trouvent encore sans protection ni assistance.
- | Une approche inclusive visant à combler ce manque de données est possible. Définir des normes communes et une meilleure coopération et coordination constituent des objectifs accessibles qui contribueront grandement à fournir des éléments de preuve servant de base à l'élaboration de politiques, à la planification du développement et à l'organisation d'interventions humanitaires. Des outils permettant l'évaluation des besoins, l'analyse des risques, la planification des investissements et le suivi des progrès accomplis existent déjà et permettent aux États d'envisager des approches durables visant à mettre fin au déplacement. La priorité est maintenant d'apporter aux autorités locales et nationales le soutien financier et technique nécessaire à leur mise en œuvre.

INTRODUCTION

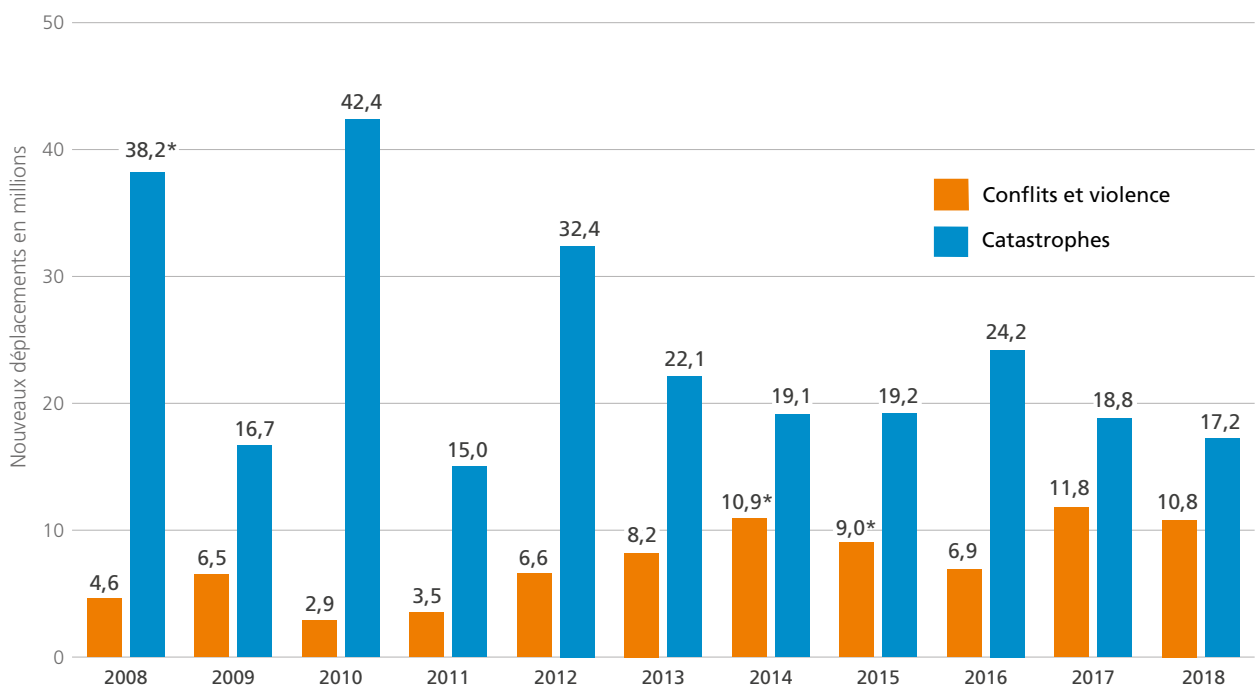
En 2018, Al-Hodeïda, port principal et quatrième plus grande ville du Yémen, a connu des conflits urbains intenses et des déplacements internes massifs. Les forces yéménites soutenues par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite ont lancé le 13 juin une offensive en vue de prendre le contrôle de la ville, point d'entrée d'environ 70 % des importations du pays, notamment des denrées alimentaires, des médicaments et du carburant, alors entre les mains du mouvement houthis. Sachant que la bataille était imminente, de nombreuses personnes étaient déjà parties et des milliers d'autres se sont enfuies quelques semaines après le début du conflit.¹

Les combats ont perturbé l'accès des personnes aux produits et services de première nécessité, et des tranchées creusées par des combattants houthis ont coupé des sources d'approvisionnement en eau et en électricité dans plusieurs quartiers de la ville.² Les frappes aériennes dirigées par l'Arabie saoudite entre octobre et novembre ont gravement endommagé ou détruit un certain nombre d'établissements de santé et d'autres infrastructures, notamment des routes, des ponts et des usines. Une frappe aérienne a frappé un marché très fréquenté.³

Bon nombre des personnes qui ont fui Al-Hodeïda et ses environs se sont rendues dans d'autres villes, notamment Sanaa, Aden et Taiz, en quête de sécurité, de services et d'aide humanitaire.⁴ Plus de 64 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés entre juin et novembre.⁵ De nombreuses personnes qui ont fui n'ont pas pu retourner chez elles, s'intégrer localement ou s'installer ailleurs dans le pays, et demeurent en situation de déplacement. À la fin de 2018, après des années de guerre civile, plus de 2,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement au Yémen. Le manque de données vérifiables sur les déplacements dans le pays rend ces estimations très prudentes, ce qui a de graves conséquences pour la réponse à ce qui est sans doute devenu la pire crise humanitaire au monde.⁶

En dépit de la situation désastreuse au Yémen, le pays n'a représenté qu'une fraction des 10,8 millions de nouveaux déplacements liés aux conflits dans le monde en 2018. À cela s'ajoutent 17,2 millions de déplacements liés aux catastrophes. Ces chiffres globaux reflètent les années précédentes en termes de pays et de régions les plus touchés. Le nombre de nouveaux déplacements enregistrés était légèrement inférieur à celui de 2017, mais cohérent avec la moyenne de la dernière décennie (cf. Figure 1).

FIGURE 1 : Nouveaux déplacements liés aux conflits, à la violence et aux catastrophes (2008-2018)



*Chiffres mis à jour. Pour plus de détails, voir l'annexe méthodologique, disponible en ligne.

L'année 2018 a également marqué le 20^e anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, rappelant qu'en dépit de deux décennies d'évolution des politiques nationales et des pratiques locales, les chiffres relatifs au déplacement interne demeurent obstinément élevés. La bonne nouvelle est que davantage de pays et de régions reconnaissent le défi et redoublent d'efforts pour lutter contre ce phénomène et le réduire.

La Convention de Kampala de l'Union africaine, l'unique instrument régional juridiquement contraignant au monde sur le déplacement interne célèbre cette année son 10^e anniversaire – un jalon qui, espérons-le, encouragera un plus grand nombre de pays à intégrer ses dispositions dans les lois et les politiques nationales. De nouvelles avancées politiques dans la région, notamment au Niger, laissent entrevoir une relance de l'action en vue de réduire les déplacements internes.

Les efforts globaux sont importants pour mobiliser la volonté politique et les fonds nécessaires à cette fin, mais Al-Hodeïda et de nombreux autres exemples de déplacements urbains dans le monde montrent que les risques et les impacts sont inégalement répartis. La concentration croissante du risque de déplacements liés aux conflits et aux catastrophes dans les villes ayant des implications à la fois sur les politiques et sur les pratiques, il est nécessaire d'accélérer les interventions tant au niveau local qu'au niveau national. Les gouvernements locaux ont un rôle essentiel à jouer, car ils sont les premiers intervenants en cas de crise, mais ils sont souvent négligés dans les processus de prise de décision et les discussions à un niveau supérieur sur le déplacement interne.

Pourquoi un rapport mondial sur le déplacement interne urbain ?

Compte tenu du rôle vital et sans cesse croissant des villes en ce siècle urbain, le Rapport mondial sur le déplacement interne (GRID pour ses initiales en anglais) de cette année est consacré à l'exploration des dimensions urbaines du phénomène. Il existe des lacunes importantes en matière de connaissances, de politiques et de capacités, mais aussi des possibilités d'empêcher les déplacements de continuer à devenir un défi humanitaire et de développement qui, comme dans le cas d'Al-Hodeïda, représente un revers majeur tant au niveau local qu'au niveau national.

Certains prétendent que 80 % des déplacés internes dans le monde vivent dans des zones urbaines, mais il n'y a pas assez de données disponibles pour évaluer la question de manière précise.⁷ La saisie d'informations a progressé, mais le manque de données désagrégées et de définitions claires fait partie des difficultés rencontrées pour évaluer un phénomène aussi complexe et dynamique.

La connaissance de son ampleur ne suffira pas non plus. Connaître le nombre de déplacés internes vivant en milieu urbain constitue un point de départ pour discuter de la manière dont les zones urbaines peuvent faciliter ou entraver la recherche de solutions durables, mais cela n'explique ni les facteurs de risque de déplacement ni les facteurs qui entraînent des déplacements nouveaux et secondaires. La situation et la vulnérabilité des personnes contraintes de fuir doivent également être prises en compte. Cela implique d'une part de comprendre comment les impacts varient en fonction du sexe, de l'âge, de la situation socioéconomique et de l'origine ethnique et culturelle de la population, et dans le temps. D'autre part, cela implique également de comprendre comment les zones et systèmes urbains aggravent ou atténuent ces problèmes, alors que peu de données sur ces questions sont actuellement disponibles.

Que leur déplacement soit provoqué par un conflit, la violence, des catastrophes ou des projets de développement, des centaines de milliers de personnes fuient depuis, vers, entre et au sein de zones urbaines. Cerner ce phénomène à la fois qualitativement et quantitativement, de manière à en comprendre la dynamique, les risques et les impacts, permettra aux gouvernements locaux et nationaux de planifier et d'investir pour réduire efficacement ses impacts humains et économiques au fil du temps. Cela constituera également un élément clé des efforts déployés pour atteindre les objectifs énoncés dans l'Agenda 2030 et notamment dans Nouveau Programme pour les villes et d'autres cadres visant à rendre le développement durable et à mettre les villes au service de tous.

À propos du GRID 2019

Le présent rapport est divisé en trois parties principales :

Partie 1 : cette première partie présente les données sur le déplacement interne que l'IDMC a collectées, validées et vérifiées en 2018. Elle inclut le nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits et aux catastrophes ainsi qu'une estimation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à la suite de conflits, à la fin de 2018. Les données, des analyses contextuelles et des perspectives urbaines sont présentées dans des aperçus régionaux. Les situations particulières sont mises en lumière sous la forme de dossiers spéciaux nationaux.

Partie 2 : cette partie explique pourquoi le suivi des déplacements internes de manière systématique et indépendante aux niveaux local, national et mondial est important. Elle identifie les principales lacunes des pratiques actuelles, propose des solutions pour l'avenir et plaide en faveur d'investissements supplémentaires dans l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données. Cette partie propose également une voie à suivre pour une plus grande collaboration dans l'élabora-

tion de normes et la collecte de données afin de garantir que les données soient interopérables et répondent aux besoins des différentes parties prenantes œuvrant pour comprendre et réduire les risques et les impacts du déplacement interne.

Partie 3 : cette troisième partie développe la thématique du rapport et décrypte les principales caractéristiques du déplacement interne urbain dans le monde, ainsi que les risques, impacts, défis et opportunités connexes. Elle réfléchit aux différents contextes dans lesquels les déplacements internes se développent dans les villes et villages, et met en évidence certains domaines d'importance critique pour le développement urbain et la gouvernance, ainsi que pour traiter et réduire le déplacement interne.

Plusieurs tableaux à la fin du rapport et une annexe méthodologique en ligne fournissent des explications détaillées sur la manière dont l'IDMC calcule ses chiffres et analyse les données. Le GRID 2019 bénéficie également des contributions de nombreux partenaires, instituts de recherche et experts indépendants. L'appel à contributions de l'IDMC sur les déplacements internes en milieu urbain à la mi-2018 a suscité des contributions et des analyses qui sont présentées en tant que documents de référence du rapport principal. Les résumés des contributions figurent à la fin du présent rapport et des versions complètes sont disponibles en ligne.⁸

Comment lire les chiffres du GRID

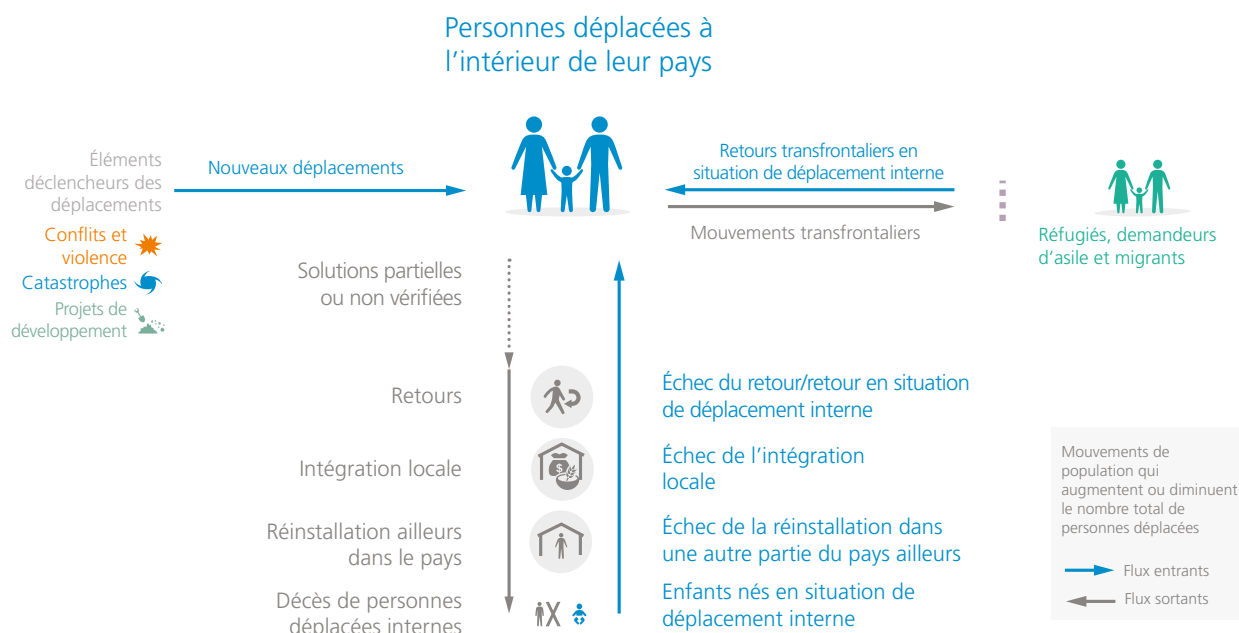
Le GRID présente les principaux chiffres suivants :

Nouveaux déplacements : correspond au nombre estimé de mouvements de déplacement interne ayant eu lieu au cours de l'année. Les chiffres peuvent inclure les personnes qui ont été déplacées plus d'une fois. En ce sens, le nombre de nouveaux déplacements n'est pas égal au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

Nombre total de personnes déplacées internes : correspond au nombre total de personnes vivant en situation de déplacement interne au 31 décembre 2018.

Solutions partielles ou non vérifiées : correspond aux cas de personnes déclarées comme étant retournées, réinstallées ailleurs dans le pays ou intégrées localement, mais pour lesquelles il n'existe pas de preuves suffisantes ou aucune preuve permettant de déterminer clairement si elles ont trouvé une solution durable. La figure 2 présente le modèle de données de l'IDMC.

FIGURE 2 : Modèle de données de l'IDMC



PARTIE 1

LE PANORAMA MONDIAL DU DÉPLACEMENT



Vue du camp de déplacés internes de Badghis en Afghanistan. Des milliers d'habitations de fortune s'étendent à flanc de colline dans la périphérie de Qala-I-Naw. Crédit photo : NRC/Enayatullah Azad, novembre 2018

DÉPLACEMENTS INTERNES EN 2018 : NOUVEAUX DÉPLACEMENTS

En 2018, 28 millions de nouveaux déplacements liés à des catastrophes et aux conflits ont été enregistrés dans 148 pays et territoires. Neuf des dix pays les plus touchés ont enregistré plus d'un million de nouveaux déplacements chacun. Plusieurs pays, dont l'**Éthiopie**, le **Nigéria** et l'**Afghanistan**, ont été touchés par des déplacements liés à la fois aux conflits et à des catastrophes. De nombreuses personnes qui ont fui des catastrophes dans des pays comme la **Syrie**, la **Somalie**, l'**Irak** et le **Yémen** avaient déjà été déplacées par un conflit.

Des informations solides sur toutes ces dimensions sont nécessaires pour constituer une base factuelle visant à informer les décisions et les actions des gouvernements, des planificateurs et des intervenants qui œuvrent pour proposer des solutions durables aux déplacés internes et réduire le risque de déplacement futur.

Ce sont les meilleures estimations d'un phénomène mondial complexe et dynamique qui se manifeste de manière très différente selon les pays et les situations. La sévérité et la durée des déplacements ne sont pas enregistrées, et le besoin d'une compréhension plus nuancée de leurs causes et de leurs effets est évoqué tout au long du rapport.

FIGURE 3 : Les 50 pays et territoires comptant le plus de nouveaux déplacements en 2018

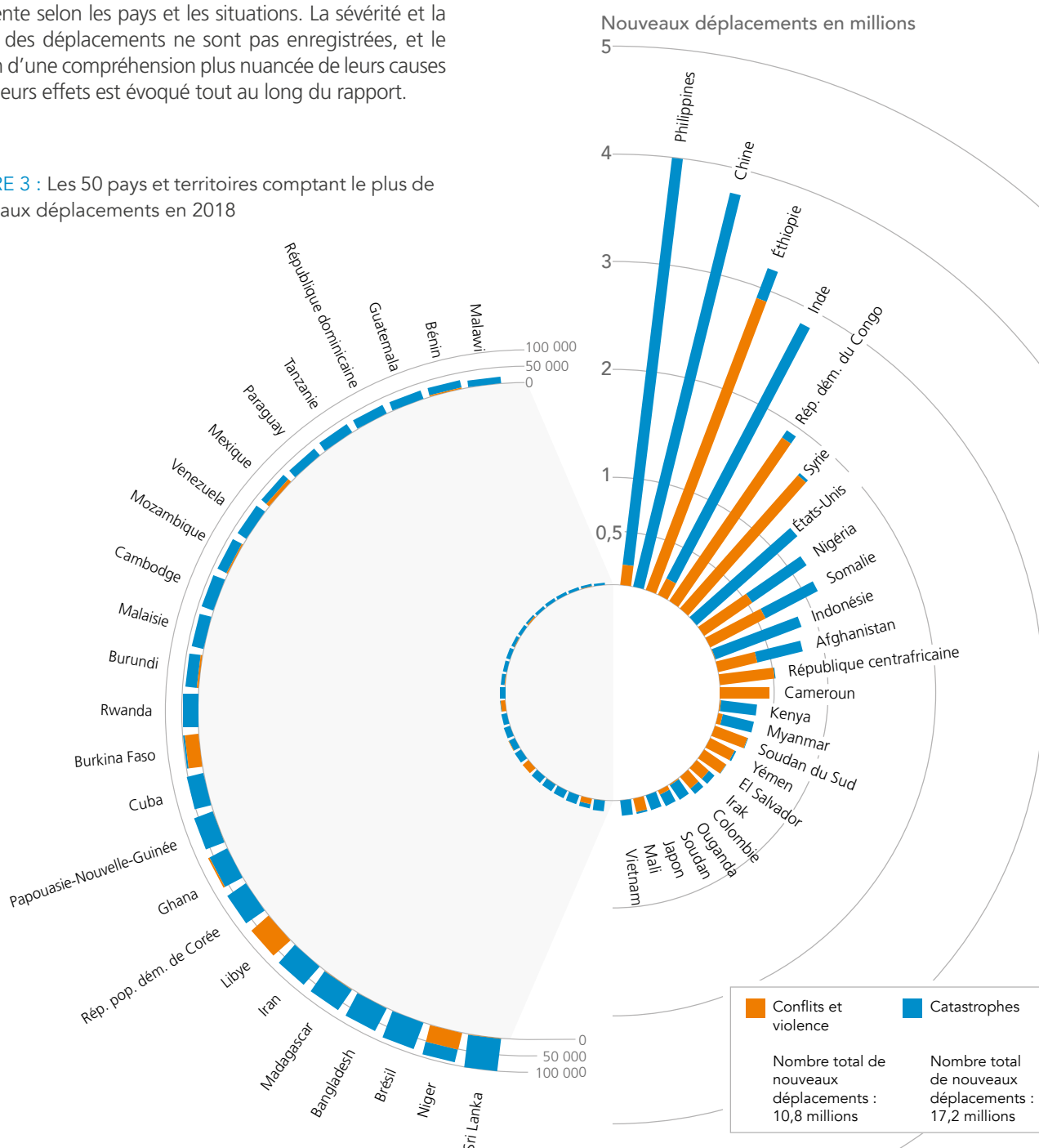
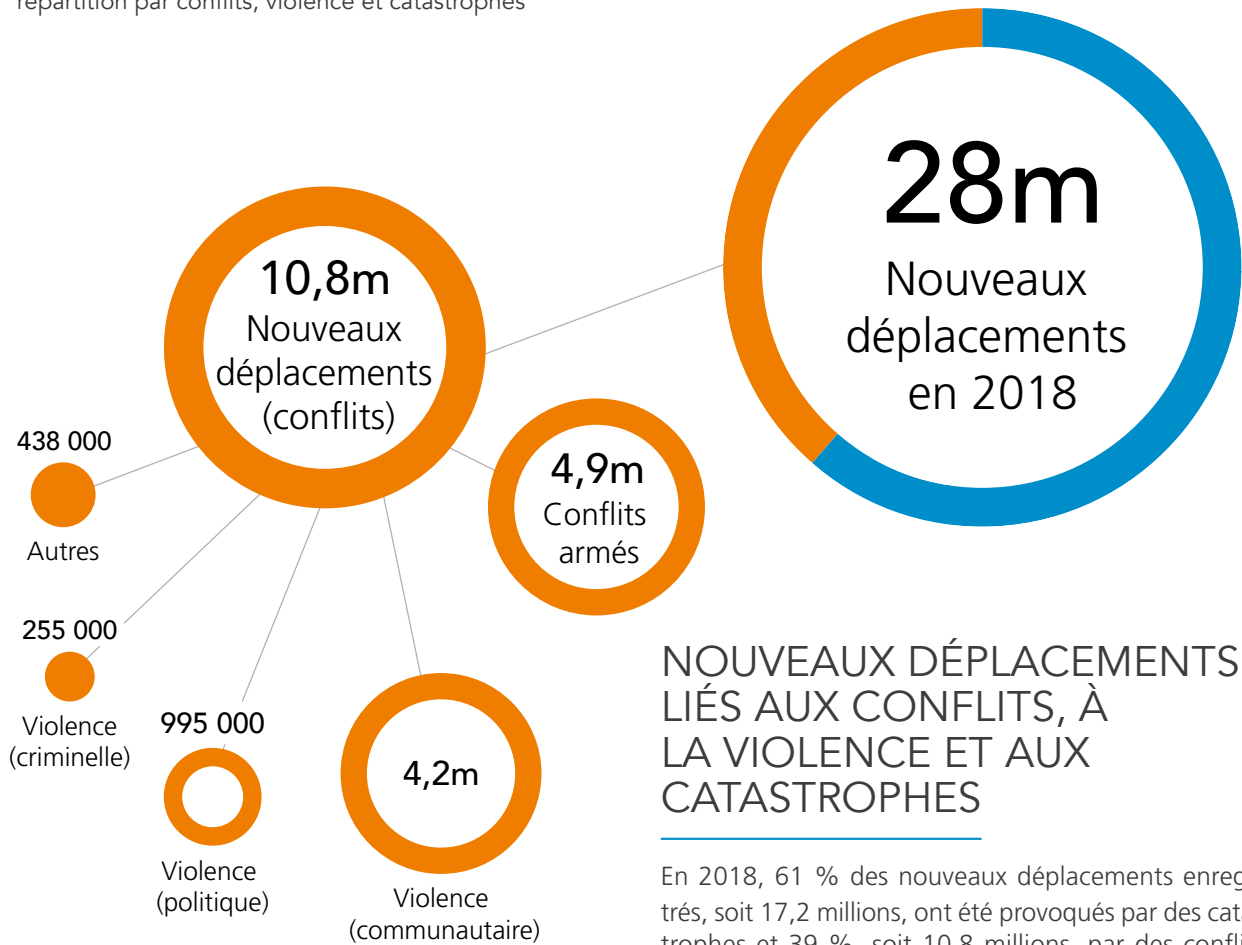


FIGURE 4 : Nouveaux déplacements en 2018 : répartition par conflits, violence et catastrophes



NOUVEAUX DÉPLACEMENTS LIÉS AUX CONFLITS, À LA VIOLENCE ET AUX CATASTROPHES

En 2018, 61 % des nouveaux déplacements enregistrés, soit 17,2 millions, ont été provoqués par des catastrophes et 39 %, soit 10,8 millions, par des conflits. Les déplacements liés à la violence communautaire ont considérablement augmenté par rapport à 2017. La violence criminelle a également continué à provoquer des déplacements, mais leur nombre doit être considéré comme une sous-estimation.

La République Démocratique du Congo (RDC), la Syrie, la Somalie, la République centrafricaine (RCA) et l'Afghanistan figurent de nouveau parmi les pays comptant le plus grand nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits. De nouvelles vagues de conflits et de violence ont provoqué des déplacements de population au Nigéria et au Cameroun, qui comptent parmi les 10 pays les plus touchés dans le monde. L'Éthiopie a le chiffre le plus élevé, avec 2,9 millions de nouveaux déplacements, une augmentation considérable qui a influencé les tendances mondiales.

Près de 1 600 catastrophes ont provoqué de nouveaux déplacements au cours de l'année, dont la plupart sont liés à des aléas d'origine climatique. Les tempêtes, en

NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (CONFLITS ET VIOLENCE)

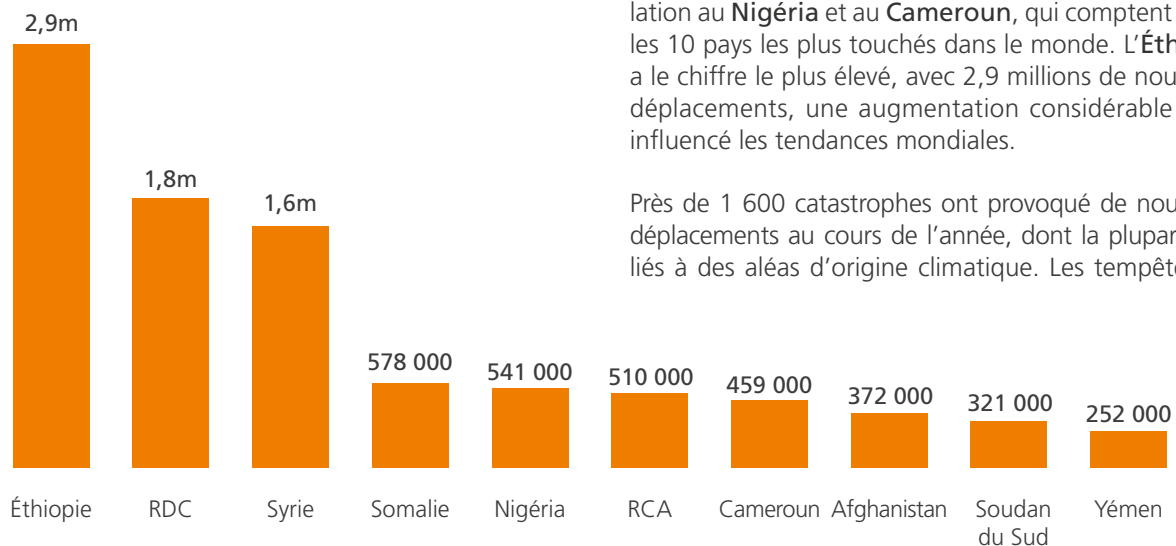
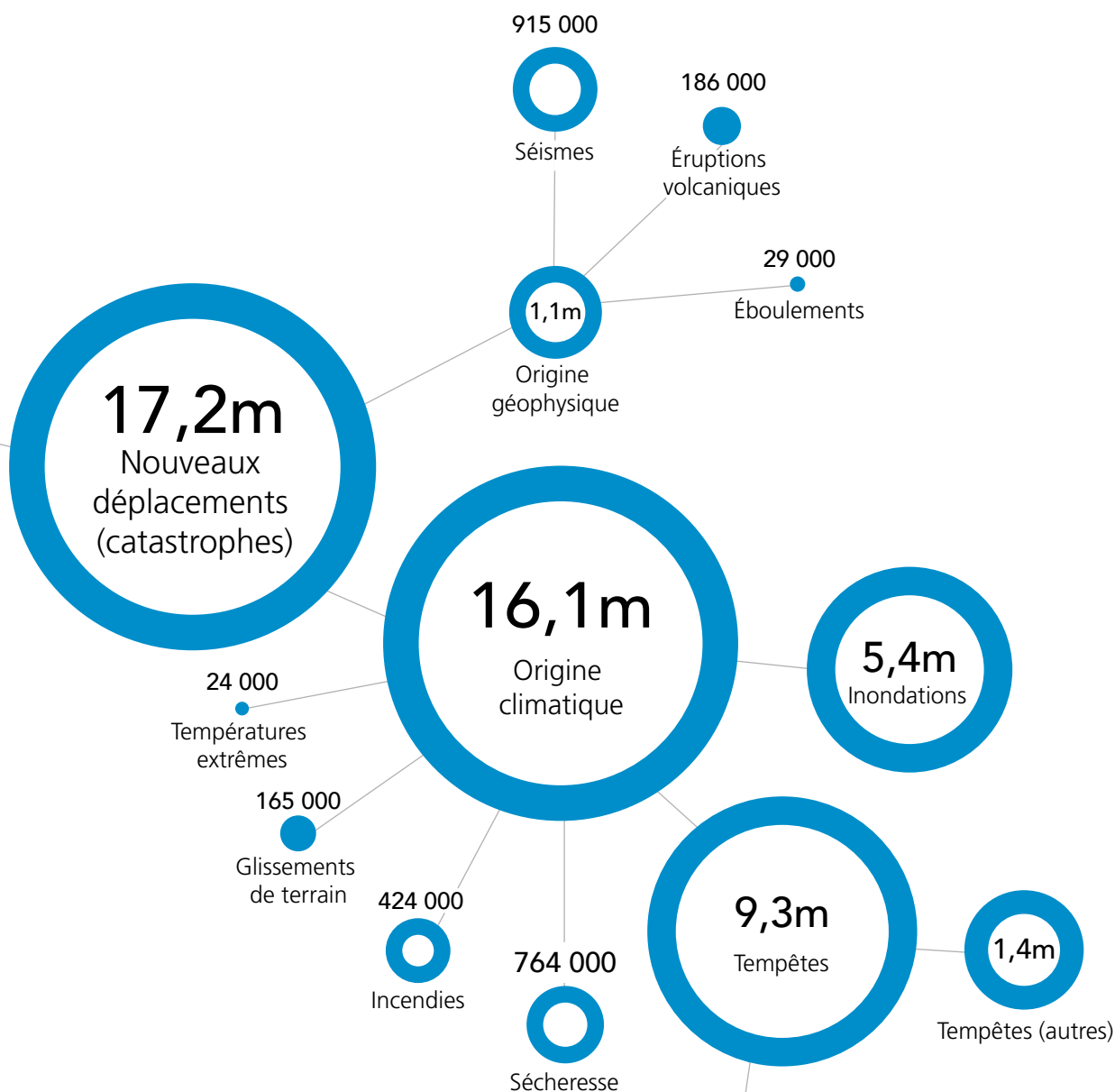


FIGURE 5 : Les 10 pays comptant le plus de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence en 2018



particulier les cyclones tropicaux, ont représenté la majorité des catastrophes, rappelant l'importance de la réduction des risques associés à la vulnérabilité et à l'exposition au changement climatique. Les événements géophysiques, notamment les séismes, les tsunamis et les éruptions volcaniques, ont entraîné 1,1 million de nouveaux déplacements, soit une augmentation considérable par rapport à 2017.

Les **Philippines**, la **Chine** et l'**Inde** ont ensemble représenté environ 60 % de tous les nouveaux déplacements liés aux catastrophes. Il s'agissait pour la plupart d'évacuations préventives de personnes vivant dans des zones à haut risque, soulignant l'exposition des personnes et des biens. La vulnérabilité a également joué un rôle clé en empêchant les personnes de retourner chez elles et de se remettre des conséquences des catastrophes dans de nombreux pays.

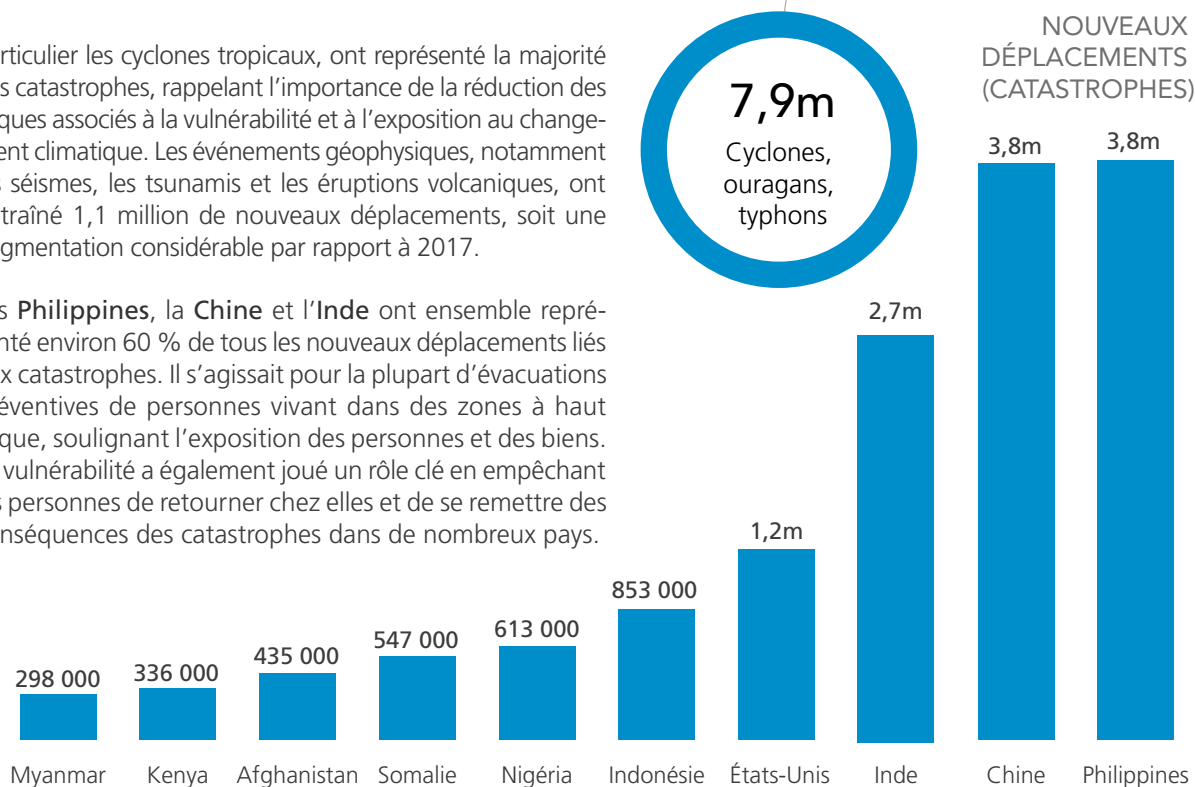


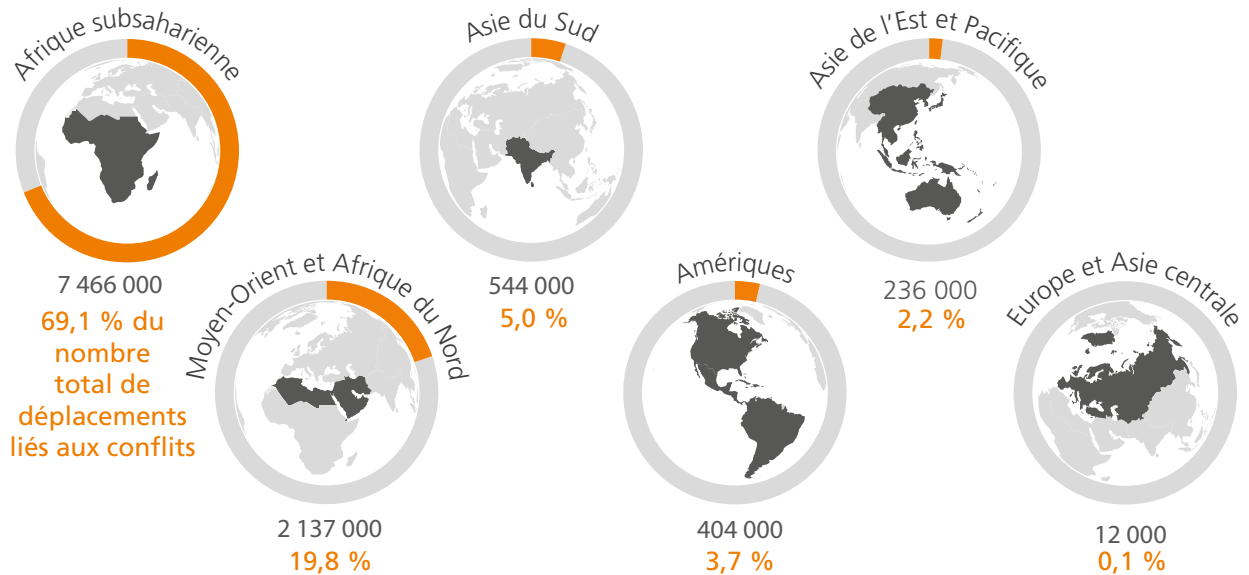
FIGURE 6 : Les 10 pays comptant le plus de nouveaux déplacements liés aux catastrophes en 2018

APERÇUS RÉGIONAUX

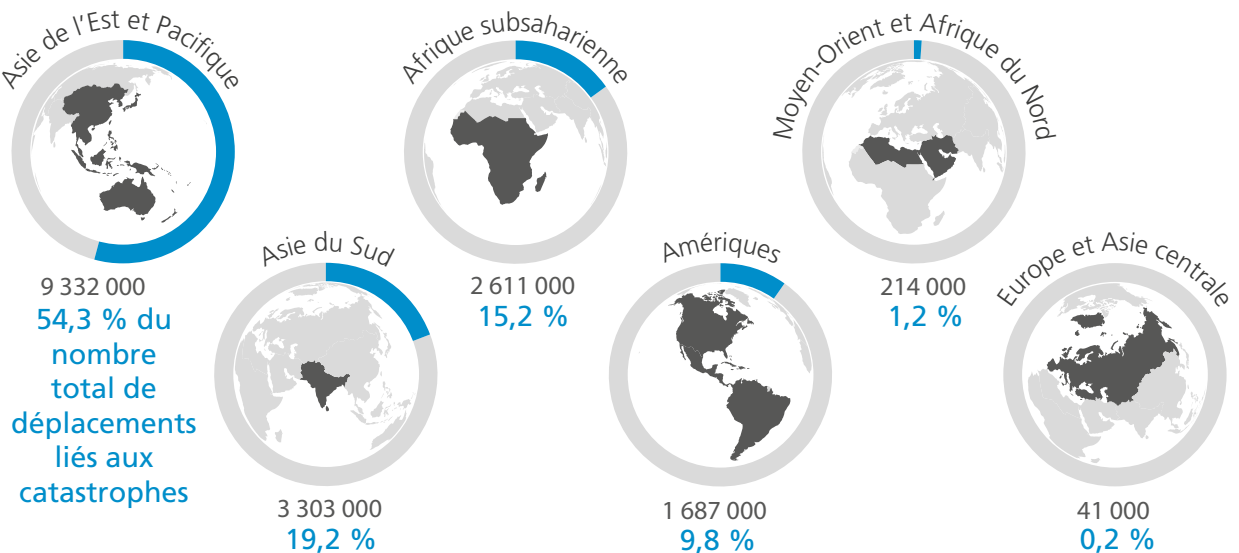
L'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient ont été touchés de manière disproportionnée par les déplacements liés aux conflits en 2018. De nouvelles vagues de déplacement ont également été enregistrées en Asie du Sud. Les chiffres pour les Amériques reflètent ceux des années précédentes. Les déplacements liés aux catastrophes ont principalement touché deux régions présentant des niveaux élevés d'exposition et de vulnérabilité

des populations aux aléas : l'Asie de l'Est et Pacifique, et l'Asie du Sud. L'Afrique subsaharienne et les Amériques ont été relativement peu touchées, mais les inondations et les tempêtes ont néanmoins provoqué des millions de nouveaux déplacements. Cette section présente les données, ainsi que des analyses contextuelles et des perspectives urbaines par région. Des analyses détaillées sont présentées sous la forme de dossiers spéciaux nationaux.⁹

Conflits et violence : nouveaux déplacements par région



Catastrophes : nouveaux déplacements par région

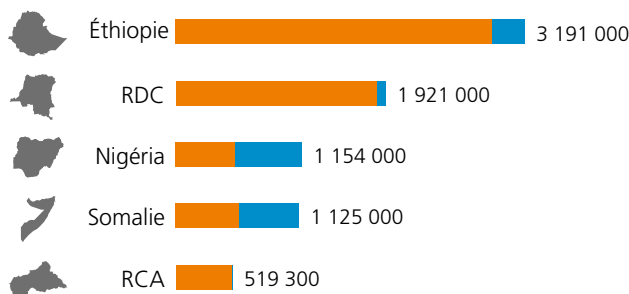


AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Conflits 7 446 000
Catastrophes 2 611 000
36 % du total mondial

LES CINQ PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



L'Afrique subsaharienne a été touchée non seulement par une intensification des conflits et de la violence tout au long de 2018, mais aussi par des sécheresses, des inondations et des tempêtes qui ont contraint des millions de personnes à fuir leur domicile. Environ 7,4 millions de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence et 2,6 millions liés aux catastrophes ont été enregistrés, soit plus que dans toute autre région et un total représentant 36 % des déplacements globaux. L'Éthiopie, la RDC, le Nigéria, la Somalie et la RCA ont été les pays les plus touchés. À la fin de l'année, environ 16,5 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne en Afrique subsaharienne à la suite d'un conflit. Ce chiffre montre une fois de plus que le déplacement prolongé est un problème important pour de nombreux pays.

Dans le contexte d'évolutions politiques importantes et souvent positives, 2,9 millions de nouveaux déplacements liés aux conflits ont pourtant été enregistrés en **Éthiopie**, le chiffre le plus élevé au monde et quatre fois plus qu'en 2017. Les anciens conflits se sont aggravés et de nouveaux conflits se sont multipliés le long des frontières de plusieurs États, ce qui a incité le gouvernement à créer un nouveau ministère de la paix (cf. En détail - Éthiopie, p. 14).¹⁰ Les catastrophes ont également provoqué 296 000 nouveaux déplacements, souvent liés aux inondations qui ont frappé la région somalienne du pays.¹¹

Plus de 1,8 million de nouveaux déplacements liés aux conflits ont été enregistrés en **RDC**, principalement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika et du Kasai-Central, où les conflits et l'insécurité se poursuivaient. La province de l'Ituri, qui avait été impliquée dans

un conflit entre 1999 et 2007, était depuis relativement paisible, mais les violences intercommunautaires ont repris en décembre 2017, se soldant par 60 décès et plus de 576 000 nouveaux déplacements. Ce qui a ravivé le conflit n'est pas clairement établi, mais une crise politique nationale, la désintégration de l'autorité de l'État et l'activité croissante de milices à motivation politique y ont peut-être contribué.¹² La province occidentale de Mai-Ndombe a également connu une flambée de violence intercommunautaire entre le 16 et le 18 décembre 2018, qui a tué au moins 535 personnes lors d'un massacre et expulsé environ 12 000 personnes de la ville de Yumbi.¹³

À la fin de 2018, plus de trois millions de personnes ont été identifiées comme vivant en situation de déplacement interne en RDC, un chiffre très conservateur qui ne couvre pas l'ensemble du pays. On espère que les élections présidentielles qui se sont déroulées le 30 décembre, après deux ans de retard, contribueront à stabiliser la situation politique.¹⁴

Plus de 578 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés en **Somalie**, le chiffre le plus élevé depuis une décennie et le résultat de trois facteurs principaux. Les expulsions des villes, principalement des déplacés internes, représentent environ 44 % de ce chiffre. Poussé par le manque de logements adéquats et les conventions d'occupation informelles dans des zones de plus en plus peuplées, le nombre d'expulsions a atteint un niveau record.¹⁵ Les tensions entre le Somaliland et le Puntland au sujet des régions contestées de Sool et de Sanaag se sont également amplifiées et les combattants d'Al-Shabaab se sont affrontés aux troupes du gouvernement et de l'Union africaine, en particulier dans les régions méridionales du Moyen et du Bas Shabelle.¹⁶

En outre, quelque 547 000 nouveaux déplacements liés à des catastrophes ont été enregistrés en Somalie. Près de la moitié de ce chiffre (249 000) résulte de la sécheresse, principalement dans les régions méridionales de Bay, du Bas Shabelle et de Bakool, les populations ayant quitté les zones rurales pour chercher de l'eau et des moyens de subsistance. Des précipitations supérieures à la moyenne ont également provoqué des inondations dans le sud et le centre du pays pendant la saison des pluies d'avril et mai, entraînant environ 289 000 nouveaux déplacements. Des familles vivant dans des villages isolés ont été coupées du reste du pays pendant des mois, ce qui les a rendu particulièrement vulnérables.¹⁷

Dans les régions centrales et du nord-est du **Nigéria**, les conflits et la violence ont provoqué 541 000 nouveaux déplacements en 2018 et les inondations qui ont frappé 80 % du pays en ont entraîné 600 000. Des affrontements entre des éleveurs du Nord et des agriculteurs du Sud en concurrence pour des ressources rares ont lieu dans les régions centrales depuis 2014, mais la violence s'est considérablement intensifiée l'année dernière, provoquant 200 000 nouveaux déplacements. Ce conflit est devenu plus meurtrier que l'insurrection de Boko Haram : des villages entiers et des camps de bergers ont été incendiés et des centaines de personnes ont perdu la vie.¹⁸

Les combats entre le gouvernement et des groupes d'opposition armés dans le nord-est du pays ont amorcé leur dixième année d'existence, provoquant 341 000 nouveaux déplacements. Malgré l'insécurité persistante, le gouvernement insiste sur le fait que Boko Haram est au bord de la défaite et encourage les retours dans certaines parties du nord-est. Au moins 311 000 déplacés internes ont été enregistrés comme étant retournés en 2018, ainsi que plus de 30 000 réfugiés nigériens revenant du Cameroun.¹⁹ Cependant, sur la base des données relatives aux conditions de logement de ces personnes, au moins 86 000 se sont retrouvées dans des logements partiellement endommagés ou des abris de fortune. À la fin de l'année, environ deux millions de personnes ont été identifiées comme vivant en situation de déplacement à la suite de conflits (cf. En détail - Nigéria, p. 18).

L'insurrection de Boko Haram a également continué d'affecter d'autres pays du bassin du lac Tchad : plus de 52 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au **Niger** et 22 000 au **Cameroun**. Il n'existait pas assez d'informations fiables pour établir une estimation des nouveaux déplacements au **Tchad** pour 2018, mais les déplacements semblent se poursuivre dans le pays.

L'impact de Boko Haram sur le **Cameroun** a été éclipsé par 437 000 nouveaux déplacements dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où les tensions qui mijo-

taient depuis 2016 sur les mesures gouvernementales visant à imposer le français à la population anglophone se sont exacerbées au point de se transformer en conflit armé opposant séparatistes et militaires (cf. En détail - Cameroun, p. 16).

La poursuite des combats entre groupes armés en **RCA** a provoqué 510 000 nouveaux déplacements en 2018, laissant environ 641 000 personnes vivant en situation de déplacement interne à la fin de l'année. Des affrontements dans les préfectures d'Ouham Pende, d'Ouaka et du Haut-Kotto sont à l'origine de la majorité des déplacements, y compris dans les villes de Bambari et de Bria. Le gouvernement a signé un accord de paix avec 14 factions armées en février 2019, ce qui a fait naître l'espoir que la violence et les déplacements diminueraient à l'avenir.

Au **Soudan du Sud**, plus de 321 000 nouveaux déplacements liés aux conflits ont été enregistrés au cours de l'année, laissant près de 1,9 million de personnes en situation de déplacement interne en décembre. Les deux principales parties au conflit ont signé un accord de paix en septembre 2018, mais il n'y a pas eu de réduction immédiate de la violence.²⁰

Des affrontements au **Soudan** voisin entre le gouvernement et le bras armé du Mouvement de libération du Soudan (MLS/A) ont provoqué 41 000 nouveaux déplacements dans les montagnes de Jebel Marra, à l'intersection du Sud, du Nord et du Darfour central. Des pluies torrentielles et des glissements de terrain ont également provoqué 420 nouveaux déplacements dans la même région début septembre.²¹ Le même mois, le MLS/A a déclaré un cessez-le-feu unilatéral de trois mois pour permettre l'accès humanitaire aux personnes touchées.²²

Environ 5 600 retours dans les cinq États de la région du Darfour ont été enregistrés en 2018, mais le manque d'informations sur la situation des personnes concernées et les rapports faisant état d'agressions sur ces personnes ont soulevé de sérieuses questions quant à la durabilité de ces retours.²³ Le gouvernement soudanais travaille également avec la communauté internationale pour convertir un certain nombre de camps de personnes déplacées en zones résidentielles, ce qui conduira à l'intégration locale de facto de ces personnes – une avancée positive même si le résultat reste à voir.²⁴

Environ 126 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés au **Mali**, 42 000 au **Burkina Faso**, 5 000 au **Ghana**, 3 500 au **Bénin** et 3 000 en **Sierra Leone**, ce qui représente une augmentation significative du chiffre global pour l'Afrique de l'Ouest par rapport à 2017. Les affrontements intercommunautaires au Mali entre des éleveurs peuls et des paysans dogons et bambaras

Les personnes déplacées rentrent chez elles à Kipese, une petite ville située dans la province du Nord-Kivu, touchée par le conflit armé de mai 2018. Crédit photo : NRC/Martin Lukongo, juillet 2018



se sont intensifiés au cours de l'année, et la violence intra-communautaire chez les Peuls et les attaques de groupes extrémistes ont aggravé l'instabilité. De nombreux villages ont été pillés et incendiés, rendant les retours plus difficiles. Les groupes islamistes armés ont renforcé leur présence au Burkina Faso depuis 2016, entraînant des opérations de lutte contre le terrorisme en 2017 et 2018 qui ont donné lieu à de nombreuses allégations d'exécutions sommaires, d'arrestations arbitraires et d'abus à l'égard de suspects en détention.²⁵

Des catastrophes de petite ou moyenne ampleur ont touché de nombreux pays de la région en 2018 – des événements qui ont tendance à ne pas recevoir suffisamment d'attention ou de ressources, en dépit de leurs graves répercussions sur les populations et les économies locales. Environ 336 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au **Kenya**, de fortes pluies ayant entraîné des inondations dans chacun des 47 comtés du pays. Ces inondations qui ont submergé des milliers d'hectares de terres agricoles et tué du bétail ont mis en péril les moyens de subsistance des éleveurs et des

agriculteurs.²⁶ Au moins six barrages ont cédé sous la pression de l'eau, ce qui provoqué environ 12 000 nouveaux déplacements. Les inondations ont également entraîné 158 000 nouveaux déplacements en **Ouganda**, 121 000 au **Soudan**, 56 000 au **Ghana**, 15 000 au **Libéria** et 3 000 en **Côte d'Ivoire**.

Ces nombreux déplacements ont eu lieu malgré les progrès politiques réalisés dans la région. L'année 2019 marque le dixième anniversaire de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique,²⁷ également appelée « Convention de Kampala », le seul instrument régional juridiquement contraignant dans le monde portant sur le déplacement interne. Les États membres de l'Union africaine doivent toutefois redoubler d'efforts pour respecter ses dispositions, étant donné que les déplacements, nouveaux et prolongés, demeurent un défi majeur. Le **Niger** mérite d'être salué pour avoir été le premier pays à incorporer la Convention dans sa législation nationale, lorsque le Parlement a voté à l'unanimité en faveur de l'adoption d'une loi nationale sur le déplacement interne en décembre 2018.²⁸

Perspectives urbaines

Les déplacements internes en Afrique subsaharienne ont pour toile de fond une urbanisation sans précédent. La région est encore très rurale avec 40 % de sa population vivant dans les villes, mais cela devrait changer considérablement au cours des prochaines années.²⁹ Les villes africaines comptent parmi les villes dont la croissance est la plus rapide au monde et certaines, notamment Dar es Salaam en Tanzanie, Kampala en Ouganda, Abuja au Nigéria, Ouagadougou au Burkina Faso et Bamako au Mali, devraient voir leur taille doubler d'ici 2035.³⁰

La nature rapide et imprévue d'une grande partie de cette urbanisation pourrait aggraver les problèmes existants et en créer de nouveaux. De nombreux citoyens de la région ont peu accès à l'eau et aux installations sanitaires et en sont parfois totalement privés.³¹ Des millions de personnes vivent dans des logements inadéquats situés dans des quartiers surpeuplés, mal desservis et marginalisés, dans des conditions de forte exposition et de vulnérabilité aux aléas et au risque de déplacement.³² Certaines villes connaissent aussi des arrivées massives de personnes déplacées originaires de zones rurales.

Les inondations urbaines constituent un défi majeur. Six des dix inondations les plus importantes ayant provoqué des déplacements de population en 2018 ont eu lieu en Afrique subsaharienne, et les zones urbaines ont été les plus touchées. Des milliers de personnes ont été déplacées pendant la saison des pluies dans des villes comme Beledweyne en Somalie et Lagos au Nigéria. Selon le modèle de risque de déplacement lié aux inondations de l'IDMC, en moyenne, 2,7 millions de personnes risquent d'être déplacées par des inondations dans la région au cours des prochaines années, dont les deux tiers dans les zones urbaines et périurbaines.

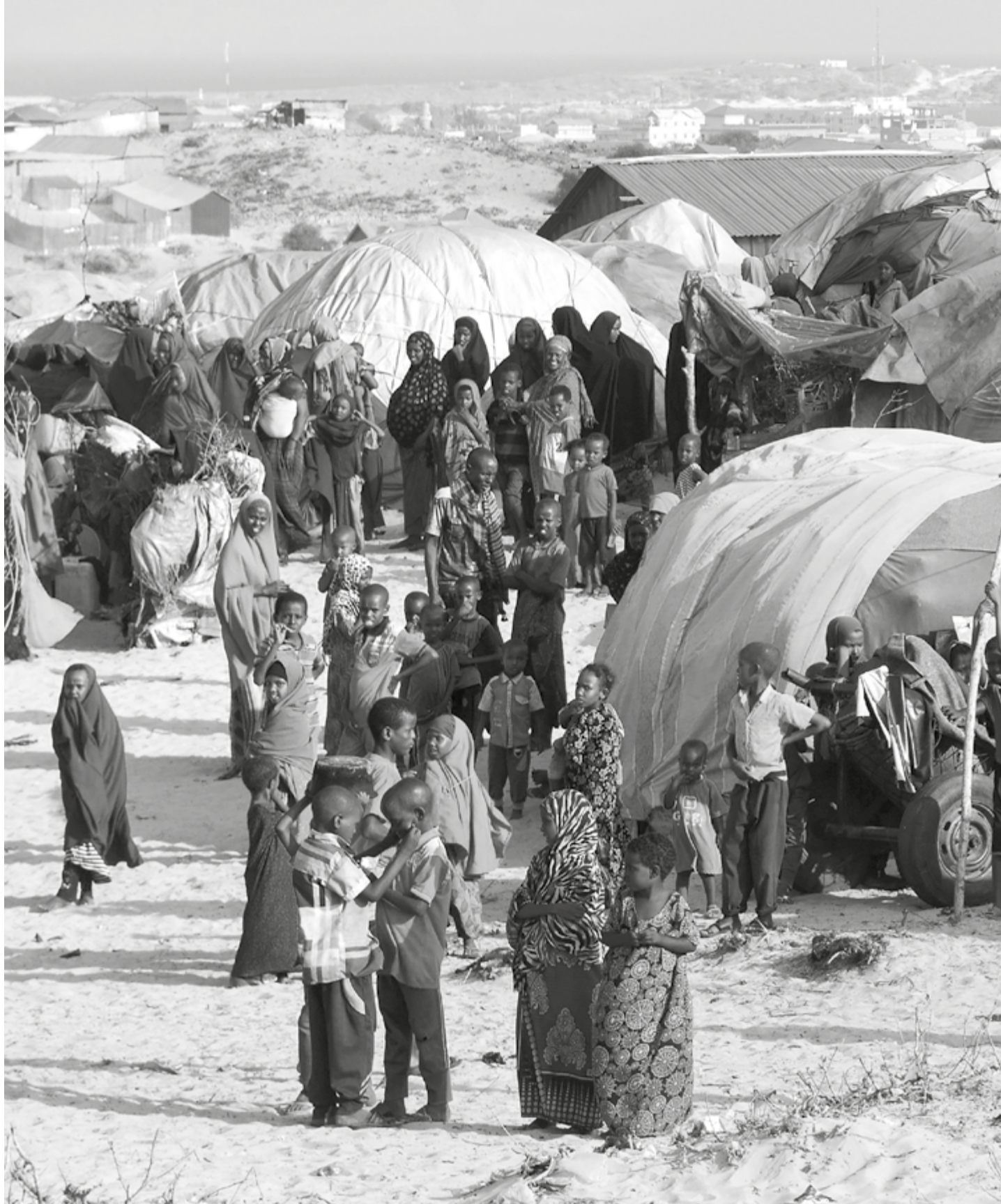
En situation de crise, les autorités locales ont souvent du mal à répondre aux besoins des personnes touchées, notamment des personnes déplacées.³³ Généralement à court de ressources humaines et financières, elles dépendent des ressources fournies par les autorités nationales et, dans certains cas, par la communauté humanitaire internationale. La capacité de réponse varie également entre les petites et les grandes villes, un problème qui doit être pris en compte dans les interventions et investissements futurs visant à faire face aux défis associés aux déplacements urbains.³⁴

Les administrations municipales de Maiduguri au Nigéria et de Mogadiscio en Somalie ont pris des mesures positives à cette fin. Les personnes déplacées dans ces deux

villes sont confrontées à des vulnérabilités particulières liées à leur déplacement, notamment en matière d'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance, et sont exposées au risque d'expulsion forcée. En réponse, le gouvernement local de Maiduguri a collaboré avec la banque centrale du Nigéria pour mettre en place des centres d'entrepreneuriat pour les jeunes au chômage et les déplacés internes. À Mogadiscio, l'autorité régionale de Banadir a collaboré avec l'ONU et le secteur privé pour créer une unité de solutions durables soutenant les programmes de création d'emplois et d'entrepreneuriat destinés aux déplacés internes.³⁵

De telles initiatives servent d'exemples à d'autres gouvernements locaux sur leur capacité potentielle à faciliter la mise en place de solutions durables. L'urbanisation en Afrique subsaharienne continuera de jouer un rôle majeur dans le développement de la région. Elle peut potentiellement apporter d'importants avantages sociaux et économiques, notamment la réduction de la pauvreté et des inégalités, ainsi que l'atténuation des risques et des impacts du déplacement.³⁶ Pour ce faire, le rôle des autorités locales doit être renforcé.

Les familles somaliennes qui ont fui le conflit et la sécheresse vivent dans un camp de réfugiés surpeuplé et insalubre à Kismayo, dans le sud de la Somalie. Avec des abris constitués uniquement de plastique, de tissu et de bâtons, les familles sont vulnérables aux inondations et à l'insécurité. Crédit photo : NRC/Jepsen, février 2019



ÉTHIOPIE

De nouvelles vagues de conflits provoquent des déplacements sans précédent

L'Éthiopie a enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements internes dans le monde liés à des conflits en 2018. La crise dans le pays n'a cessé de s'aggraver depuis 2016, mais les conflits et la violence intercommunautaire se sont considérablement intensifiés et se sont étendus à de nouvelles zones l'année dernière, provoquant près de 2,9 millions de nouveaux déplacements, soit quatre fois plus qu'en 2017. Des conflits et des déplacements ont été enregistrés le long de trois des frontières de la région d'Oromia, dans la Région des nations, nationalités et peuples du Sud (RNNPS) au sud-ouest, la région de Benishangul-Gumuz au nord-ouest et la région de Somali à l'est. Des villes ont également été touchées, notamment Addis-Abeba et Jijiga, la capitale de la région somalienne.³⁷

Cette augmentation sans précédent des nouveaux déplacements s'inscrit dans le contexte de changements politiques importants dans le pays, avec l'entrée en fonction d'un nouveau premier ministre en avril 2018. Le nouveau gouvernement a mis fin à l'état d'urgence dans le pays, libéré des prisonniers politiques et conclu un accord de paix avec l'Érythrée.³⁸ Il a également été salué pour avoir abandonné les pratiques du passé, notamment le recours excessif à la force pour réprimer les manifestations, et pour sa coopération avec les organisations d'aide afin de répondre aux énormes besoins humanitaires. Ce faisant, le nouveau gouvernement a reconnu la présence de personnes déplacées par des conflits à l'intérieur de son pays. Une étape cruciale pour soulager leur détresse.³⁹

Après deux décennies de calme relatif, le déplacement le plus important a été provoqué par des violences intercommunautaires entre les groupes ethniques Guji et Gedeo qui ont éclaté en avril et de nouveau en juin dans la zone de Guji Ouest de l'Oromia et dans la zone de Gedeo de la RNNPS. Les tensions ethniques sous-jacentes ont été aggravées par la concurrence pour la terre et les ressources rares.⁴⁰ Le conflit a contraint des centaines de milliers de personnes à s'abriter dans des centres collectifs surpeuplés, où les organisations humanitaires se sont démenées pour fournir de la nourriture, des soins de santé, de l'eau et des installations sanitaires à la population déplacée qui augmentait rapidement. Le



gouvernement a collaboré avec ces organisations, qui n'avaient aucune présence dans le sud du pays, pour mettre en place et coordonner une intervention à grande échelle.⁴¹

Des violences ethniques ont également éclaté entre Oromos, Amharas et Gumuz à Benishangul Gumuz en octobre, à la suite du meurtre de trois policiers locaux.⁴² Environ 62 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés entre octobre et décembre. Les besoins humanitaires étaient énormes, mais l'insécurité entravait l'accès des organisations et une seule distribution d'aide a été signalée.⁴³

Les combats et les déplacements qui ont commencé le long de la frontière entre les régions d'Oromia et de Somali en 2017 se sont poursuivis sans relâche l'année dernière. Les conflits autour de la frontière litigieuse ont été aggravés par la sécheresse, qui a accru la concurrence pour des ressources rares, entraînant le déplacement de l'ethnie Oromos vivant dans la région somalienne et de l'ethnie somalienne vivant en Oromia. Des centaines de milliers de nouveaux déplacements ont été enregistrés. Les combats violents qui ont éclaté dans la ville oromo de Moyale entre les sous-clans Garre de Somali et Borena de l'Oromia ont provoqué environ 80 000 nouveaux déplacements en décembre. La ville a également subi des dommages importants. Son hôpital a été détruit et ses magasins et ses banques ont été pillés.⁴⁴

Les violences intercommunautaires à Jijiga, une ville auparavant calme et dynamique, ont entraîné le déplacement de 140 000 personnes en quelques jours en août, dont 35 000 sont restées dans la ville et ont trouvé refuge à l'intérieur et autour des églises. Jijiga a été inaccessible pendant plusieurs semaines en raison de l'insécurité, mais l'activité économique a repris au milieu du



Des femmes déplacées prennent part à une discussion de groupe sur la satisfaction des bénéficiaires à Guji dans la région d'Oromia. Crédit photo : OIM/Rikka Tupaz 2017

mois et de nombreuses personnes sont retournées une fois que la situation s'est stabilisée.⁴⁵ Des affrontements dans la banlieue d'Addis-Abeba en septembre, lorsque des jeunes oromos se sont rassemblés dans la capitale pour accueillir des combattants du Front de libération oromo rentrés d'Érythrée, ont entraîné le déplacement de 15 000 personnes.⁴⁶

Le nouveau gouvernement éthiopien a pris un certain nombre de mesures pour faire face à la crise des déplacements dans le pays, portant notamment sur des activités de consolidation de la paix pour promouvoir les retours volontaires et des programmes pour aider les personnes préférant s'intégrer dans leur communauté d'accueil ou s'installer ailleurs.⁴⁷ Un ministre de la paix a également été nommé. Une stratégie de solutions durables pour la région de Somali a été élaborée en 2017 conformément

aux Principes directeurs et à la Convention de Kampala, un traité régional sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées.⁴⁸

Toutefois, le gouvernement a été critiqué pour avoir encouragé des retours prématurés dans des régions encore dangereuses et pour ne pas en faire assez pour protéger les civils.⁴⁹ Il l'a aussi été pour ne pas encore avoir ratifié la Convention de Kampala. Compte tenu de la crise croissante des déplacements internes dans le pays et dans l'optique d'améliorer les politiques de lutte contre ce phénomène, le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention en 2019 offre une occasion idéale de le faire.

CAMEROUN

Une crise croissante mais négligée

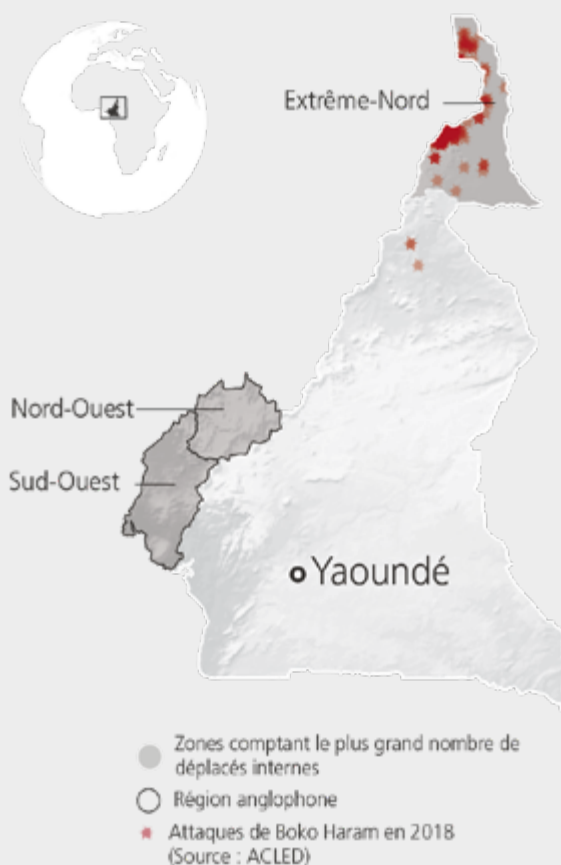
L'insurrection régionale de Boko Haram a continué de provoquer des déplacements de population au Cameroun en 2018, mais les événements dans la région de l'Extrême-Nord ont été éclipsés par un conflit interne qui a éclaté dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui abritent la minorité anglophone du pays. Un mouvement de protestation qui a débuté en 2016 a dégénéré en affrontements entre les séparatistes armés et les forces militaires du pays, provoquant environ 437 000 nouveaux déplacements au cours de l'année. Quelque 30 000 autres personnes se sont enfouies au Nigéria.

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui comptent quatre millions d'habitants, sont depuis longtemps marginalisées et ont connu des violences occasionnelles, alors que le gouvernement réprimait les manifestations. Les dernières violences ont pour origine une grève déclarée par les syndicats d'avocats et d'enseignants face aux efforts du gouvernement pour imposer le français aux deux secteurs. Les forces de sécurité camerounaises ont violemment réprimé les manifestations de soutien à la grève et de nombreux militants anglophones ont été arrêtés, dont 47 au Nigéria.

Cette répression a incité des membres de l'opposition à prendre les armes et des groupes séparatistes armés réclamant l'indépendance de la République d'Ambazonie affrontent l'armée depuis janvier 2018. Le gouvernement a réagi par des opérations anti-insurrectionnelles à part entière. Il a été accusé d'exécutions sommaires, de recours excessif à la force, de torture et de mauvais traitements infligés à des séparatistes présumés et à d'autres détenus, ainsi que d'incendies de maisons et de biens.⁵⁰

Des opérations militaires sont enregistrées dans plus de 100 villages des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest depuis octobre 2017.⁵¹ La plupart, voire l'ensemble, des habitants des villages ciblés ont fui et environ 80 % d'entre eux auraient cherché refuge dans la forêt, où ils n'ont ni abri ni eau ni installations sanitaires.⁵² Le département Meme situé dans la région du Sud-Ouest a été le plus durement touché par la crise, produisant et hébergeant la majorité des personnes déplacées.

L'éducation a été gravement perturbée. De nombreuses écoles ont été fermées dans le cadre des manifestations



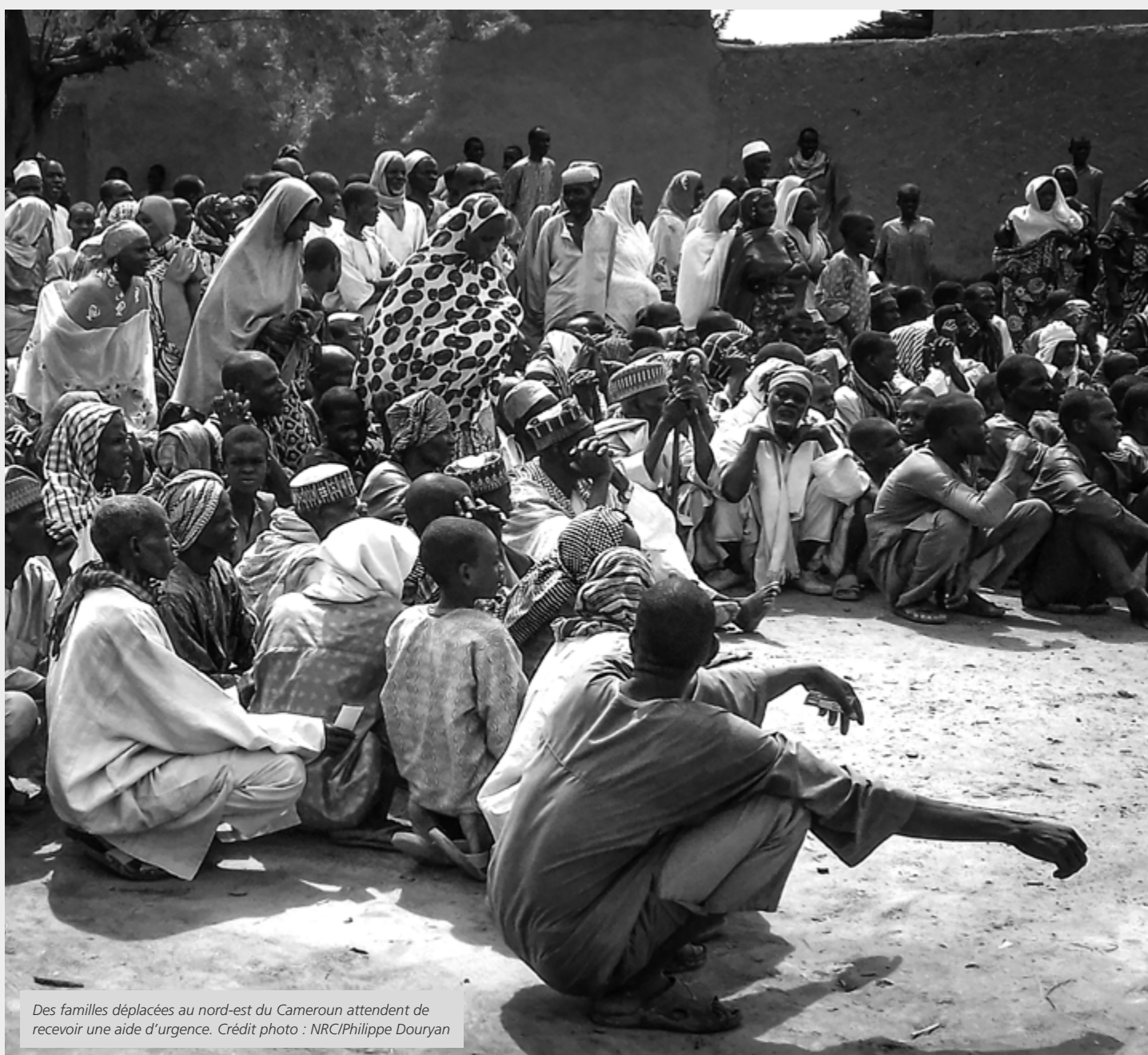
initiales et les groupes armés ont interdit leur réouverture. Ils ont également incendié certaines écoles et en ont menacé d'autres qui ne se conformaient pas à l'interdiction. En conséquence, environ 42 500 enfants ne seraient pas scolarisés et ce chiffre devrait passer à 311 000 en 2019.⁵³

L'insécurité et la violence ont également compromis les moyens de subsistance de la population. La majorité de la population vivant de l'agriculture et du petit commerce, l'incapacité des personnes à accéder à leurs terres et à leurs marchés du fait de leur déplacement a entraîné de graves pénuries alimentaires.⁵⁴

Les besoins humanitaires dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest sont importants, mais la réponse a été limitée. Des cas de nouveaux déplacements ont même été signalés dans les régions de l'Ouest et du littoral, en raison de l'extension du conflit aux régions voisines. Le plan d'intervention humanitaire de l'ONU publié en mai 2018 prévoyait 15,2 millions de dollars pour atteindre 160 000 personnes, mais depuis, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et d'autres personnes dans le besoin a considérablement augmenté. Très peu d'organisations internationales sont présentes sur le terrain et celles qui le sont ont dû donner la priorité, sur le peu de fonds qu'elles reçoivent, aux besoins essentiels des personnes venant d'être déplacées.⁵⁵ La

réponse a commencé à s'accélérer au second semestre, mais à la fin de l'année, 40 % seulement des fonds demandés avaient été obtenus.⁵⁶

L'éducation est au cœur du nouveau conflit au Cameroun et le gouvernement a continué d'imposer le français dans les écoles anglophones en dépit d'une opposition intense et généralisée. Cela a engendré les tensions qui ont déclenché la violence et les déplacements. Le secteur de l'éducation a été particulièrement touché, mais la réponse a été entravée par un financement limité et des priorités concurrentes.⁵⁷ Une aide humanitaire accrue réduira l'impact sur les personnes touchées, en particulier les enfants, mais une solution politique au conflit est essentielle pour éviter de nouveaux déplacements.



Des familles déplacées au nord-est du Cameroun attendent de recevoir une aide d'urgence. Crédit photo : NRC/Philippe Douryan

NIGÉRIA

Les inondations et les conflits ont convergé pour aggraver une crise existante

Plus de 541 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés au Nigéria en 2018, ce qui porte à 2,2 millions le nombre de personnes déplacées à la fin de l'année. Le conflit en cours dans les États du Nord-Est et le nouveau conflit entre éleveurs et agriculteurs en concurrence pour des ressources rares dans les régions centrales ont entraîné respectivement 341 000 et 200 000 nouveaux déplacements. En outre, 34 des 36 États du Nigéria ont été touchés par des inondations lorsque le fleuve Niger et la rivière Benue sont sortis de leurs lits. Ces inondations ont submergé des milliers d'habitations et provoqué 600 000 nouveaux déplacements.⁵⁸

Malgré les discours officiels affirmant que Boko Haram était proche de la défaite, les attaques de groupes d'opposition armés se sont poursuivies l'année dernière, en particulier dans les États de Borno, Adamawa et Yobe, dans le nord-est du pays.⁵⁹ À la fin de 2018, environ 90 % des déplacés internes, soit un peu plus de deux millions de personnes, vivaient dans le nord-est du pays. En outre, environ 832 000 personnes continuent de vivre dans des zones contrôlées par des groupes armés dans le Nord-Est et restent inaccessibles aux travailleurs humanitaires.⁶⁰ L'accès humanitaire a été fortement limité au cours des dix années de conflit, malgré les efforts des organisations pour négocier des points d'entrée.

Plus de 311 000 mouvements ont été déclarés comme retours par les fournisseurs de données en 2018 ; cependant, ces retours ne sont pas considérés comme durables, car les personnes déplacées retournent dans des logements endommagés ou détruits, ou vivent encore dans des zones dangereuses. Le gouvernement nigérian investit dans des projets de reconstruction pour promouvoir le retour des personnes déplacées.⁶¹ Dans la région de Bama, dans l'État de Borno, il a construit ou rénové environ 10 000 maisons, plus de 150 salles de classe et plus de 50 pompes à eau manuelles. Il a approuvé le retour de 120 000 déplacés internes en mars 2018, mais des groupes armés sont toujours actifs dans la région.⁶² Les préoccupations relatives à la situation sécuritaire instable ont amené l'ONU et le gouverneur de l'État de Borno à signer un cadre de politique de retour stipulant que les services de première nécessité



et la sécurité doivent être rétablis avant que les déplacés internes ne retournent dans leurs régions d'origine. En tant que tel, il s'agit d'une étape importante pour assurer des retours sûrs, durables et dans la dignité.⁶³

Dans les régions centrales, les tensions qui montaient depuis quatre ans entre les éleveurs du nord de la région et les agriculteurs du sud ont dégénéré en conflit armé en 2018, entraînant une violence et des destructions considérables. La désertification associée au changement climatique a contribué aux déplacements en dégradant des pâturages déjà surexploités, ce qui a contraint des éleveurs à migrer vers le sud pour en trouver d'autres. Le conflit dans le Nord-Est a également entraîné des déplacements d'éleveurs vers le sud. Ces facteurs, conjugués à d'autres, ont attisé les tensions en 2018. Une nouvelle loi interdisant le libre pâturage dans l'État de Benue a suscité la colère des éleveurs, qui ont été poussés vers des États voisins où ils se sont affrontés avec des agriculteurs, et une culture d'impunité pour les crimes commis dans le passé, y compris les meurtres et la destruction de villages, a aggravé la situation en encourageant les gens à se faire justice eux-mêmes. Cinq personnes seulement ont été jugées et condamnées pour des meurtres dans la région depuis 2017. Compte tenu de la sous-déclaration de la crise et du manque de présence humanitaire dans la région, les chiffres des déplacements déclarés sont probablement sous-estimés.⁶⁴

La majorité des nouveaux déplacements liés au conflit des régions centrales ont été enregistrés dans les États de Benue, Nasarawa et Plateau. Les organisations locales de gestion des urgences ont réagi à la crise. Par exemple, l'organisation de gestion des urgences de l'État du Plateau a fourni de la nourriture et de l'eau aux



La congestion du camp Teachers Village à Maiduguri, dans l'État de Borno, a entraîné un manque d'abris et plus de 10 000 personnes déplacées ont dû être transférées vers un nouveau site. Crédit photo : IOM/ Jorge Galindo, mars 2019

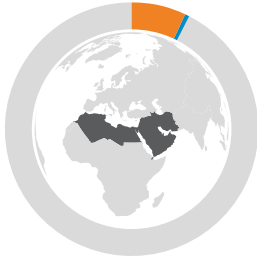
personnes déplacées dans les camps situés dans cet État, mais des pénuries sont encore signalées.⁶⁵ Les résidents du camp se plaignent de la surpopulation et du manque d'eau. Plus de 60 % des personnes déplacées dans la région sont des enfants non scolarisés.⁶⁶ La situation en matière de déplacements dans le Nord-Est a suscité une réaction substantielle de la part de la communauté internationale, mais aucune présence internationale significative n'a été engagée dans la crise en cours dans des régions centrales.⁶⁷

Le Nigéria est également très sujet aux inondations, particulièrement répandues en 2018. En effet, 80 % du pays a été inondé à un moment donné au cours de l'année et le gouvernement a déclaré l'état d'urgence dans les États les plus touchés (Anambra, Delta, Kogi et Niger).⁶⁸ Des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles ont été inondés, ce qui a porté atteinte aux moyens de subsistance des agriculteurs qui ont perdu leurs récoltes.⁶⁹ Dans les zones urbaines, une mauvaise planification et un mauvais zonage ont conduit à la

construction de nombreuses zones résidentielles sur des terres inondables. À cela s'ajoutent de mauvais systèmes de drainage, ce qui rend les habitations extrêmement vulnérables aux inondations régulières.⁷⁰ La Croix-Rouge nigériane a été à l'avant-garde de la réponse aux besoins des personnes déplacées par les inondations.⁷¹

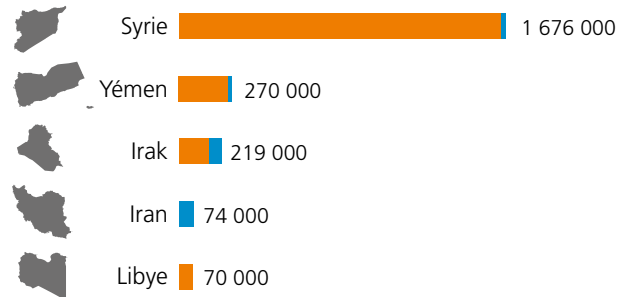
Le Nigéria est le plus grand pays de l'Afrique subsaharienne en termes de population et d'économie, mais les conflits, les catastrophes et les projets de développement entraînent de nombreux déplacements chaque année.⁷² Un projet de politique nationale sur le déplacement interne, aligné sur les Principes directeurs et la Convention de Kampala de 2011, a été présenté au gouvernement. Cependant, huit ans plus tard, il n'a toujours pas été adopté.⁷³ L'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à réduire la vulnérabilité des personnes et leur exposition au déplacement, et à répondre aux besoins des personnes déjà déplacées, doivent constituer une priorité pour le gouvernement.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



Conflits 2 137 000
Catastrophes 214 000
8,4 % du total mondial

LES CINQ PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



Les conflits et la violence ont continué de provoquer des déplacements internes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le nombre de nouveaux déplacements (plus de 2,1 millions) est en baisse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente, mais à la fin de l'année, près de 11 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne dans la région, ce qui représente plus du quart du total mondial. La diminution des nouveaux déplacements résulte principalement de la perte d'intensité des conflits en Irak et en Syrie, les armées des deux pays consolidant leur emprise sur le territoire repris à des mains de l'État islamique d'Irak et du Levant (EIL) et à d'autres groupes armés. Les catastrophes ont provoqué plus de 200 000 nouveaux déplacements.

Malgré la diminution des conflits et des déplacements de population en **Syrie** en 2018, la huitième année de guerre civile dans le pays a de nouveau provoqué certains des plus grands mouvements de population au monde. Plus de 1,6 million de nouveaux déplacements ont été enregistrés, le nombre le plus élevé de la région pour la quatrième année consécutive. Les offensives gouvernementales visant à reprendre des zones des gouvernorats d'Idlib et de Daraa ainsi que la banlieue de Damas sont à l'origine de la majorité des nouveaux déplacements. La bataille de Daraa en a provoqué plus de 285 000, ce qui en fait l'événement le plus important de la guerre en termes de déplacements.

Des retours massifs ont également été enregistrés peu après chaque offensive, et ils devraient se poursuivre au cours des prochains mois. Il sera important de suivre de près ces mouvements pour mieux comprendre les conditions dans lesquelles les personnes retournent (cf. En détail - Syrie, p. 24). Les fortes pluies et les inon-

dations, particulièrement intenses en 2018, ont déplacé 27 000 personnes dans les gouvernorats d'Al Hasakeh, d'Idlib, d'Alep et d'Ar Raqqa, toutes étant des déplacées internes vivant déjà dans des conditions précaires dans des camps.

Le conflit au **Yémen** a connu une escalade de la violence au second semestre 2018 lorsque la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a intensifié son offensive afin de prendre le contrôle du port Al-Hodeïda, alors entre les mains du mouvement houthi. Les habitants ont commencé à fuir la ville à titre préventif au début du mois de juin, lorsque les combats ont semblé imminents, ce qui a finalement entraîné des mouvements de masse. Au moins 64 000 nouveaux déplacements ont pu être vérifiés, mais plusieurs reportages de médias non validés ont fait état de centaines de milliers de déplacements et le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé. Les combats ont ensuite connu une accalmie temporaire, mais ils ont repris en octobre et novembre, posant de graves problèmes humanitaires.

Les parties au conflit se sont rencontrées à Stockholm en décembre et sont convenues de redéployer mutuellement leurs forces, d'échanger des prisonniers et de discuter de mesures de désescalade sur le front de Taëz.⁷⁴ Au début de 2019, de nombreux détails de l'accord restaient à régler et des échanges de tirs ont continué de menacer le fragile cessez-le-feu, mais celui-ci a permis d'éviter une crise humanitaire majeure.

Dans l'ensemble du pays, 252 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés et, à la fin de l'année, au moins 2,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne. Ces chiffres

sont considérés comme des sous-estimations en raison de problèmes de collecte de données dus aux contraintes d'accès. Plus de 18 000 nouveaux déplacements liés à des catastrophes ont également été enregistrés, à la suite de cyclones qui ont frappé les gouvernorats du sud en mai et en octobre.

Environ 1,1 million de retours ont été enregistrés en Irak en 2018, soit plus que les nouveaux déplacements. Le nombre de nouveaux déplacements (150 000) était au plus bas depuis 2014, année du début de la guerre contre l'EIIL. Malgré la fin officielle du conflit le 9 décembre 2017 et le nombre élevé de retours, près de deux millions de personnes vivaient encore en situation de déplacement à la fin de 2018. Les conditions de vie de ces personnes sont généralement difficiles et bon nombre de celles qui vivent dans des camps doivent composer avec des abris et des services inadéquats, et peinent à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.⁷⁵

On ne sait pas si les personnes qui ont essayé de rentrer chez elles ont pu trouver des solutions durables. Près de 9 000 personnes pensées comme étant retournées ont effectivement pu rentrer chez elles, mais les informations disponibles sont insuffisantes pour déterminer la situation de la majeure partie de ces personnes. Parmi les obstacles potentiels aux solutions durables figurent

les procédures bureaucratiques, la dégradation des habitations et des infrastructures essentielles, le manque de moyens de subsistance et la présence de mines terrestres et de munitions non explosées.⁷⁶ Ces facteurs se sont combinés pour ralentir le rythme des retours, car les personnes déplacées choisissent de rester déplacées jusqu'à ce que la situation s'améliore dans leurs régions d'origine.

Les inondations et la sécheresse ont provoqué la majorité des 69 000 nouveaux déplacements liés aux catastrophes qui ont été enregistrés en Irak l'année dernière. Les inondations ont particulièrement touché le nord du pays, provoquant la mort de plus de 35 000 personnes dans les gouvernorats de Ninewa, Salah al Din, Dahuk et Kirkuk fin novembre et début décembre. Un nombre important de personnes déplacées ont de nouveau été déplacées des camps lorsque leurs tentes ont été détruites. La sécheresse a provoqué 20 000 nouveaux déplacements dans le sud du pays, les habitants fuyant leurs maisons à la recherche de moyens de subsistance, en particulier dans les gouvernorats de Thi Qar, Missan et Qadissiya.⁷⁷

La situation en Libye s'est considérablement détériorée en 2018, avec 70 000 nouveaux déplacements liés à des conflits et à la violence, soit plus du double du nombre de



Des enfants jouent dans le camp de déplacés informel d'Al Habbari à Sanaa, au Yémen. Crédit photo : NRC/Becky Bakr Abdulla, août 2018

l'année précédente. Un nouveau conflit dans les centres urbains de Tripoli, Derna et Sebha a entraîné la destruction d'infrastructures et la dégradation des services de première nécessité, ce qui a provoqué plus de 63 000 nouveaux déplacements. Des migrants et des réfugiés dont les centres de détention étaient pris entre deux feux ont également été touchés (cf. En détail -Libye, p. 26). Des combats et des déplacements ont également eu lieu dans les districts de Jufra et Murqub et dans les villes de Syrte et Sabratha, ainsi que dans de vastes étendues du sud du pays, où des groupes armés étrangers ont continué à établir des refuges et à alimenter l'insécurité.

Des offensives militaires en **Égypte** contre un affilié de l'EIL ont conduit à des expulsions et à la destruction généralisée d'habitations, de bâtiments commerciaux et de fermes dans le gouvernorat du Nord-Sinaï. Plus de 15 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés, mais ce chiffre est probablement sous-estimé étant donné que la zone est inaccessible et que le chiffre a été compilé à l'aide de l'imagerie satellitaire et de comptes rendus de témoins oculaires.⁷⁸

En 2018, un plus grand nombre de déplacements liés à des catastrophes soudaines ont été enregistrés dans la région par rapport aux années précédentes. **L'Iran**, qui est sujet à diverses catastrophes naturelles, a été le pays le plus touché. Les tempêtes de neige de janvier et de février ont provoqué 24 000 nouveaux déplacements et les inondations plus de 1 400 tout au long de l'année. En novembre, un séisme a frappé la province occidentale de Kermanshah, en particulier Sar Pol-e Zahab, provoquant près de 47 000 nouveaux déplacements.

Perspectives urbaines

Plus de 65 % de la population de la région vit dans des zones urbaines, les villes de la région ayant toujours été des plaques tournantes du commerce et du développement.⁷⁹ C'est aussi dans les villes et les villages qu'ont eu lieu la plupart des conflits et des déplacements de la région au cours des dernières années⁸⁰ (par exemple : Alep, Daraa, Idlib et Raqqa en Syrie, Aden, Al-Hodeïda et Taiz au Yémen, Benghazi et Tripoli en Libye et Mossoul en Irak).⁸¹ Certains des conflits sont en cours et, parmi ceux qui sont terminés ou se sont stabilisés, les problèmes de reconstruction et de relèvement ont empêché la mise en place de solutions durables.

Dans certains conflits, des quartiers entiers ont été assiégés, ce qui a emprisonné des civils chez eux ou dans leur

environnement immédiat. La Ghouta orientale en Syrie en est un exemple. Comptant un million d'habitants, elle a été assiégée pendant cinq ans. Des frappes aériennes et des tirs de mortier ont perturbé la fourniture des services de première nécessité et bloqué l'entrée de nourriture et d'aide humanitaire. Lorsque le siège a été levé en mars 2018, plus de 158 000 personnes ont été déplacées.⁸²

Dans des villes comme Alep, Mossoul et Taiz, des déplacements intra-urbains ont été observés, les habitants fuyant vers des quartiers plus sûrs à la recherche de sécurité et de services.⁸³ À Alep, Bagdad et Damas, les luttes de pouvoir ont influencé ces mouvements, les conflits et la violence servant à réorganiser et diviser les populations en groupes ethniques et religieux, dictant leurs destinations possibles et leur capacité ou incapacité à rentrer chez eux.⁸⁴

Le conflit urbain n'est pas un phénomène nouveau, mais il pose des problèmes particuliers aux personnes déplacées. Les munitions non explosées, les mines terrestres et les pièges constituent une menace importante pour la sécurité des personnes qui veulent regagner des zones auparavant densément peuplées.⁸⁵ La destruction des infrastructures et la perturbation des services essentiels ont des impacts directs, indirects et cumulatifs susceptibles de rendre inhabitables des quartiers entiers et des villes entières.⁸⁶ Une fois les combats terminés, la relève peut prendre des années, selon l'ampleur des dégâts. Plus d'un an après sa libération de l'EIL, la majeure partie de Raqqa est toujours en ruines et des munitions non explosées jonchent la ville.⁸⁷

La désescalade des conflits urbains prolongés est essentielle pour promouvoir la stabilité et le développement à long terme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La reconstruction est, elle aussi, essentielle pour consolider la paix et garantir la capacité des personnes touchées à retrouver une vie normale. Les retards risquent de déstabiliser des villes et des pays, et de favoriser ainsi l'émergence de nouveaux conflits et déplacements. Au-delà de l'aide humanitaire immédiate et indispensable, les problèmes engendrés par les conflits urbains et les déplacements de population ne seront surmontés que si le secteur du développement s'engage dans la mise en œuvre d'initiatives de relèvement à plus long terme. La revitalisation des économies locales est indispensable pour réduire la pauvreté, et une planification urbaine robuste est tout aussi importante pour soutenir la relève et réduire les facteurs d'insécurité et de conflit sous-jacents dans l'ensemble de la région.⁸⁸

Les fortes pluies et les inondations généralisées de décembre 2018 ont gravement touché les personnes déplacées vivant dans le camp d'Al-Areesha en Syrie. Crédit photo © HCR/ Hisham Arafat, décembre 2018



EN DÉTAIL

SYRIE

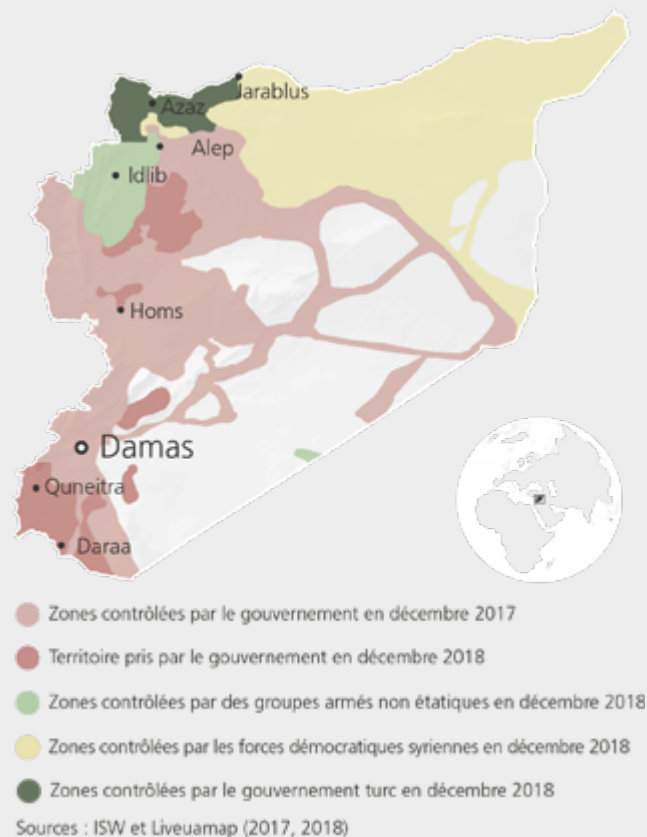
Une année décisive pour le conflit, mais pas pour les personnes déplacées

Le gouvernement syrien a repris le contrôle de vastes territoires en 2018, ce qui en fait une année décisive dans la guerre civile du pays. Des groupes armés non étatiques ont subi de lourdes pertes lorsque le gouvernement et les forces affiliées ont repris les gouvernorats de la Ghouta orientale, de Daraa et de Quneitra, la banlieue sud de Damas et la ville de Homs et ses environs. Seul le gouvernorat d'Idlib demeure entre les mains d'acteurs non étatiques.

Alors que le conflit touche à sa fin, des discussions sur la reconstruction et les retours après le conflit ont commencé. Le gouvernement a adopté une nouvelle loi en avril qui définit les zones de reconstruction dans toute la Syrie. La loi n° 10 donne également aux propriétaires fonciers de ces zones un an pour prouver leurs droits de propriété ou risquer de perdre leurs terres sans indemnisation.⁸⁹ Cette loi a été critiquée pour les obstacles importants au retour qu'elle pourrait créer (cf. En détail - Syrie, p. 96).⁹⁰

L'année a commencé avec l'avancée des forces gouvernementales vers les gouvernorats du nord de Hama et l'ouest d'Alep, dans les zones rurales du nord de Hama et les zones rurales occidentales d'Alep, déclenchant plus de 325 000 nouveaux déplacements en six semaines.⁹¹ Une offensive lancée en février pour reprendre l'enclave assiégée de la Ghouta orientale a duré sept semaines et a provoqué plus de 158 000 nouveaux déplacements entre le 9 mars et le 22 avril.⁹² Environ 66 000 personnes ont été déplacées vers des zones du nord-ouest de la Syrie, notamment à Idlib et à Alep, qui étaient encore sous le contrôle d'acteurs armés non étatiques. Ces zones ont accueilli un grand nombre de combattants déplacés et leurs familles au fil des ans à la suite de cessez-le-feu locaux.⁹³

De violents combats ont également éclaté dans les gouvernorats du sud de Daraa et de Quneitra en juin et juillet, aboutissant à un accord qui a rétabli le contrôle du gouvernement. L'offensive a mené au plus grand événement de la guerre en termes de déplacements.⁹⁴ La campagne d'un mois a provoqué au moins 285 000 nouveaux déplacements, la majorité sur une période de deux semaines seulement.⁹⁵



Un sort similaire semblait attendre le gouvernorat d'Idlib à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre. Le renforcement des forces du gouvernement et des forces affiliées le long de la ligne de conflit dans les gouvernorats au nord de Hama et à l'ouest d'Alep, suivi d'une augmentation des bombardements aériens, a suscité un tollé international et des appels à la retenue. L'ONU, les ONG internationales et les gouvernements du monde entier ont averti qu'une nouvelle escalade entraînerait une catastrophe humanitaire.⁹⁶ La région compte 2,3 millions d'habitants, dont près de la moitié sont des personnes déplacées, qui n'auraient nulle part où fuir parce que la Turquie a fermé sa frontière.

Idlib représente le plus grand groupe de personnes déplacées dans le pays par rapport à la taille de sa population, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps, et les déplacements répétés dans le gouvernorat sont courants. Selon les déclarations des organisations d'aide sur le terrain, les familles ont été déplacées en moyenne trois ou quatre fois, et parfois jusqu'à une douzaine de fois.⁹⁷ Bon nombre d'entre elles auraient peut-être décidé de fuir à l'étranger si la Turquie n'avait pas fermé sa frontière. La prolifération des groupes armés a davantage déstabilisé la région, des affrontements occasionnels entre factions et la criminalité ayant perturbé la vie quotidienne et l'acheminement de l'aide humanitaire.

La Turquie et la Russie ont conclu un accord le 17 septembre pour créer une zone démilitarisée d'une largeur de 14 à 19 kilomètres le long de la ligne de

Dégâts, destruction et déplacements importants à Alep.
Crédit photo : UNHCR/Antwan Chnkdji, octobre 2018



contact et s'étendant jusqu'aux zones du nord-est de la région rurale de Lattaquié. La police militaire turque est en poste pour surveiller le respect de l'accord, qui prévoit notamment le retrait de toutes les armes lourdes. Si l'accord a évité une catastrophe humanitaire pour le moment, il n'en reste pas moins que les informations faisant état de violations par toutes les parties sont préoccupantes.⁹⁸ La stabilité initiale qu'il a instaurée doit être renforcée afin de mettre en place une solution plus durable qui protège véritablement les civils d'Idlib.

De nombreuses personnes déplacées qui ont fui leur foyer en 2018 sont depuis retournées dans leurs régions d'origine, notamment dans le sud. Environ 695 000 personnes ont été déclarées comme étant rentrées chez elles en 2018. Reste à savoir toutefois, étant donné l'ampleur des dégâts causés par les combats, l'insécurité persistante et le manque de services de première nécessité et de moyens de subsistance, combien de personnes rentrées ont trouvé des solutions durables. Des personnes déplacées, dont le nombre est inconnu, n'ont pas voulu retourner, préférant attendre de voir quelles seraient leurs conditions de vie dans leurs régions d'origine contrôlées par le gouvernement.⁹⁹

Les habitants du sud qui souhaitent rester chez eux, y compris les anciens combattants, ont reçu l'ordre de « régulariser » leur situation auprès du gouvernement, ce qui implique de se rendre dans un centre d'enregistrement local pour entamer une procédure de réconciliation et se faire amnistier. Reste à savoir ce que cela signifiera pour les nombreuses personnes qui vivaient auparavant dans des zones non contrôlées par le gouvernement,

mais selon certains rapports initiaux, des anciens combattants et d'autres jeunes hommes ont été arrêtés.¹⁰⁰

Des données empiriques laissent à penser que la sécurité s'est quelque peu améliorée dans ces régions. Cependant, des services de première nécessité font toujours défaut, en particulier dans les zones rurales de Daraa et de Quneitra, et les restrictions à l'accès humanitaire entravent la fourniture de l'aide. Le chômage constitue également un problème, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés et ceux soupçonnés d'être des militants antigouvernementaux, d'anciens combattants ou d'anciens responsables de groupes armés non étatiques.¹⁰¹ De nombreux fonctionnaires qui ne sont pas directement affiliés à des groupes armés auraient repris leur travail.

Alors que le conflit touche apparemment à sa fin, d'importantes questions subsistent quant à la période qui suivra sa fin. On ne sait pas qui financera la reconstruction des grands centres urbains tels qu'Alep et Raqqqa afin que les personnes déplacées puissent y retourner en toute sécurité et dans la dignité.¹⁰² On ne sait pas non plus comment le nord-est de la Syrie et le gouvernorat d'Idlib seront administrés – une situation susceptible de raviver le conflit.

Dans un pays où près de la moitié de la population a été déplacée, la gestion du retour sûr et durable des réfugiés et des déplacés internes constituera un énorme défi. Des pressions devraient être exercées sur le gouvernement syrien pour qu'il règle la crise des déplacements avec des politiques englobantes conformes aux Principes directeurs afin que le pays ne s'embrase pas de nouveau.¹⁰³

LIBYE

Déplacements urbains provoqués par l'escalade des conflits et de l'insécurité



L'année 2017 avait laissé espérer une diminution des combats et des déplacements en Libye, mais les affrontements se sont intensifiés dans plusieurs régions du pays en 2018. Les combats se sont surtout déroulés dans les centres urbains de Tripoli, Derna et Sebha, provoquant 70 000 nouveaux déplacements. À la fin de l'année, environ 221 000 personnes vivaient en situation de déplacement dans le pays, dans des conditions très difficiles et sans possibilité de retour en raison de la destruction de leurs logements, de l'insécurité persistante et du manque de ressources.¹⁰⁴

À Tripoli, siège du gouvernement internationalement reconnu, la détérioration de la situation économique a alimenté de nouveaux conflits. Des milices venant d'autres villes ont attaqué les quartiers du sud de Tripoli à la fin du mois d'août et les affrontements violents se sont poursuivis jusqu'au début du mois d'octobre. Les combats ont été déclenchés par une offensive visant un meilleur contrôle des institutions économiques au motif qu'un petit nombre de milices rivales et de groupes d'intérêts de la capitale avaient un accès disproportionné à la richesse du pays.¹⁰⁵

En conséquence, près de 33 000 personnes ont été déplacées et de nombreuses autres ont été bloquées chez elles sans accès aux produits et services de première nécessité. Le Croissant-Rouge libyen a reçu plus de 2 000 appels de familles demandant à être évacuées, dont seulement 10 % ont obtenu satisfaction. L'utilisation d'armes lourdes a fortement endommagé des habitations, des routes, des infrastructures de télécommunications et de services publics, ainsi que des établissements de santé et d'éducation. La plupart des personnes déplacées ont été hébergées chez des parents ou des amis, mais environ 200 familles ont cherché refuge dans cinq écoles de Tripoli.¹⁰⁶

La Libye demeure le principal point de départ des personnes qui tentent de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe et c'est aussi la destination finale des migrants économiques d'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi les combats ont également touché les conditions de vie d'environ 8 000 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile placés dans des centres de détention de la ville. L'accès humanitaire dans les zones touchées par le conflit

a été fortement limité, ce qui a privé d'eau et de nourriture des milliers de détenus pendant plusieurs jours.¹⁰⁷ Des centaines d'autres personnes ont été évacuées vers des endroits plus sûrs ou ont simplement été libérées et livrées à elles-mêmes pour se frayer leur propre chemin dans la zone de conflit vers la sécurité. D'autres ont été retirés des centres de détention par des milices, qui les ont ensuite forcées à prendre part aux hostilités.¹⁰⁸

La ville côtière de Derna est assiégée par l'armée nationale libyenne (ANL), liée aux autorités de l'est du pays, depuis juillet 2017. Elle était contrôlée par une coalition de combattants locaux et islamistes, connue sous le nom de Conseil de la Choura des moudjahidines de Derna, qui était la seule ville de l'est du pays à résister au contrôle de l'ANL.¹⁰⁹ Une nouvelle offensive visant à s'emparer de la ville a commencé en mai 2018 et de violents combats et bombardements se sont poursuivis en juin, provoquant près de 24 000 nouveaux déplacements. L'approvisionnement en électricité et en eau a été interrompu et la fourniture de services de première nécessité perturbée. Les marchés étaient à court de produits alimentaires, et il ne restait qu'un seul hôpital fonctionnant à capacité fortement réduite. Les points d'entrée de la ville ont été initialement fermés, empêchant ainsi la fourniture d'une aide vitale, mais les autorités ont ouvert un couloir humanitaire et ont commencé à permettre aux familles de quitter la ville à la fin du mois de mai.¹¹⁰

Dans la ville méridionale de Sebha, des conflits éclatent périodiquement entre les tribus Tebu et Awlad Suleiman sur le contrôle des grands axes de contrebande et de trafic illicite. Les combats de 2018 ont provoqué près de 7 000 nouveaux déplacements. Les personnes qui ont fui les quartiers sud et est de la ville ont été hébergées dans des écoles fermées en raison des vacances scolaires, puis ont été déplacées pour permettre aux écoles de rouvrir.¹¹¹ La liberté de circulation des civils a également été restreinte et de graves pénuries de produits et services de première nécessité ont été signalées.¹¹² Très peu de rapports ont mentionné la situation critique des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, mais étant donné que Sebha a été désignée comme capitale mondiale de la traite des êtres humains l'année dernière, ils ont très probablement été touchés. Les évaluations effectuées

dans les districts de Sebha font état de la présence de réfugiés et de migrants dans chaque zone évaluée.¹¹³

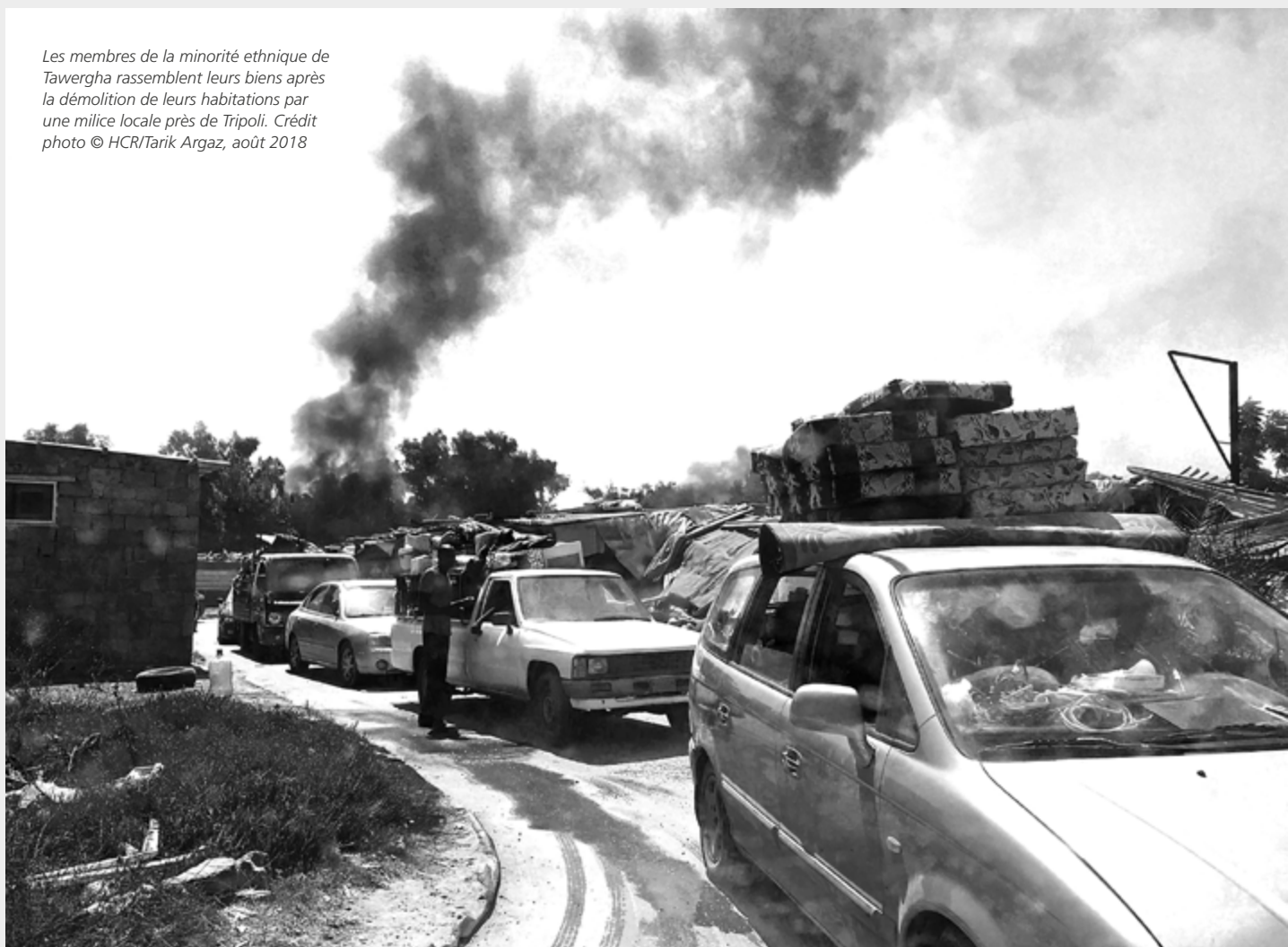
La violence à Sebha a par ailleurs mis en évidence le manque de contrôle du gouvernement sur le sud de la Libye. Les frontières poreuses de la région aggravent l'insécurité en permettant aux groupes armés étrangers d'établir des refuges dans la région et facilitent la traite des personnes se dirigeant vers le Nord. La combinaison de l'anarchie croissante et de la détérioration des services de première nécessité signifie que les conditions de vie sont désastreuses pour de nombreux habitants du sud, y compris les personnes déplacées.¹¹⁴ Les personnes déplacées dans la région ont désespérément besoin d'abris adéquats, de nourriture et d'articles ménagers essentiels, mais du fait de l'insécurité qui règne dans cette région, l'accès humanitaire est au mieux sporadique.¹¹⁵

Le gouvernement internationalement reconnu de Tripoli a enclenché une première série de réformes économiques depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, mais les combats pour les ressources vont probablement demeurer un élément central de la crise du pays, en particulier dans les zones côtières et urbaines où l'activité économique est concentrée.¹¹⁶ Le gouvernement recon-

naît également qu'il est important d'améliorer la sécurité dans le sud du pays, mais l'immensité du territoire en fait un défi colossal et relativement peu prometteur de dividende politique.¹¹⁷

Il est à espérer que les élections présidentielles et législatives prévues pour 2019 sortiront la Libye de son impasse politique. Cela dit, des divisions subsistent entre les gouvernements rivaux à l'est et à l'ouest du pays, et les conférences de réconciliation nationale ont été retardées, laissant ainsi la porte ouverte à la poursuite des combats.¹¹⁸ Il faudra probablement attendre un certain temps avant que le pays soit sûr pour les Libyens et pour les migrants et les réfugiés qui continuent de traverser le pays.

Les membres de la minorité ethnique de Tawergha rassemblent leurs biens après la démolition de leurs habitations par une milice locale près de Tripoli. Crédit photo © HCR/Tarik Argaz, août 2018

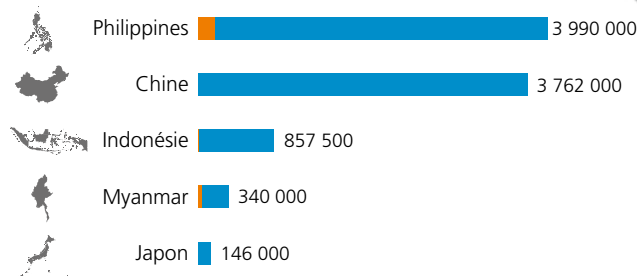


ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE



Conflits 236 000
Catastrophes 9 332 000
34,2 % du total mondial

LES CINQ PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



Comme les années précédentes, c'est dans la région Asie de l'Est et Pacifique qu'ont eu lieu la plupart des déplacements internes liés aux catastrophes qui ont été enregistrés dans le monde en 2018. Les typhons, les pluies de mousson et les inondations, les séismes, les tsunamis et les éruptions volcaniques ont provoqué 9,3 millions de nouveaux déplacements. Des pays très exposés tels que les Philippines, la Chine, l'Indonésie et le Japon aux petits États et territoires insulaires tels que Guam, les Îles Mariannes du Nord et Vanuatu, les impacts ont varié considérablement dans cette vaste région.

Les **Philippines** ont enregistré à elles seules 3,8 millions de nouveaux déplacements liés à des catastrophes, soit plus que tout autre pays dans le monde. Les évacuations préventives organisées par le gouvernement pour atténuer les effets des typhons entre juillet et décembre y ont fortement contribué. Le typhon le plus puissant, Mangkhut, a provoqué 1,6 million de nouveaux déplacements, soit environ 40 % du total national. Les inondations de la mousson, les éruptions volcaniques et les glissements de terrain ont également provoqué des déplacements au cours de l'année.¹¹⁹

Le conflit armé entre l'armée philippine et des groupes islamistes, ainsi que d'autres violences, notamment des querelles de clans et des conflits fonciers, ont déclenché 188 000 nouveaux déplacements en 2018, principalement dans la région de Mindanao. Les efforts visant à rétablir la paix dans la région ont également progressé en juillet avec la signature de la loi organique de Bangsamoro, censée régler certains des griefs de longue date qui alimentent les conflits à Mindanao depuis des décennies.¹²⁰

À la fin de 2018, 301 000 personnes vivaient en situation de déplacement à la suite du conflit aux Philippines, dont

environ 65 000 à Marawi qui, plus d'un an après la reprise par l'armée du pays de la ville aux mains d'affiliés de l'EIL, ne pouvaient toujours pas rentrer chez elles en raison de l'étendue des dégâts et de la présence de munitions non explosées (cf. En détail - Philippines, p. 32).

Près de 3,8 millions de nouveaux déplacements liés à des catastrophes ont été enregistrés en **Chine**, en particulier dans les provinces du sud-est du pays frappées par des typhons. Malgré la force de certaines des tempêtes, notamment celle du typhon Maria de catégorie 5, les autorités chargées de la gestion des catastrophes ont réussi à réduire le risque de pertes de vies humaines en évacuant les populations des zones à haut risque. La Chine et les Philippines ont, à elles deux, largement contribué à l'augmentation du nombre de déplacements internes liés aux catastrophes tant au niveau régional qu'au niveau mondial.

La plupart des 853 000 nouveaux déplacements liés aux catastrophes qui ont été enregistrés en **Indonésie** ont été déclenchés par des événements géophysiques. Un certain nombre de séismes ont frappé l'île de Lombok en juillet et en août, provoquant 445 000 nouveaux déplacements, et un mois plus tard, un séisme et un tsunami dans la province de Sulawesi central en ont provoqué 248 000. Cet événement a entraîné une liquéfaction du sol et des dégâts importants, notamment la destruction de logements, en particulier dans la ville côtière de Palu et ses environs. Au moins 1 754 personnes ont perdu la vie. Un autre tsunami consécutif à une éruption volcanique dans le détroit de la Sunda a entraîné 47 000 nouveaux déplacements dans la province de Lampung en décembre.

Au **Myanmar**, les pluies et les inondations de la mousson ont provoqué la plupart des 298 000 nouveaux déplacements liés à des catastrophes qui ont été enregistrés au cours de l'année. Les quatorze États et régions du pays ont été touchés et une rupture de barrage provoquée par une rivière en crue dans la région de Bago en août a entraîné près de 79 000 nouveaux déplacements.¹²¹ Environ 42 000 liés à des conflits et à la violence ont également été enregistrés. Bon nombre d'entre eux ont été déclenchés par l'escalade des combats entre l'armée birmane et l'Armée pour l'indépendance au Kachin et dans le nord du Shan.¹²² La violence interethnique dans les zones contestées du Shan, riches en ressources, a également provoqué des déplacements, de même que d'autres événements dans les États de Karen, Chin et Rakhine.¹²³

Au **Japon**, environ 146 000 nouveaux déplacements provoqués par des typhons, tempêtes, pluies de mousson et inondations, séismes et glissements de terrain ont été enregistrés. Le pays a été frappé par un nombre exceptionnellement élevé de catastrophes en 2018 et, bien qu'il y soit généralement bien préparé, certaines faiblesses dans la gestion des risques de catastrophes et les systèmes d'alerte rapide ont été mises en évidence, notamment en termes de réactivité des citoyens (cf. En détail -Japon, p. 30).

Dans le Pacifique, un séisme a provoqué plus de 58 000 nouveaux déplacements en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. L'activité volcanique a provoqué la plupart des 13 000 nouveaux déplacements enregistrés au **Vanuatu** et les inondations sont à l'origine de la plupart des 12 000 enregistrés aux **Fidji**. En **Australie**, une série de feux de brousse meurtriers, aggravés par une sécheresse exceptionnelle, a entraîné des dégâts importants et environ 10 000 nouveaux déplacements.¹²⁴

Un certain nombre de pays ont réalisé des progrès significatifs dans la réduction du risque de déplacements à la suite de catastrophes, et les initiatives régionales de suivi, de préparation et de réaction ont également été renforcées.¹²⁵ De nombreux pays, dont le Japon, les Philippines et l'Indonésie, ont placé la question des déplacements liés aux catastrophes en tête de leurs priorités politiques en élaborant et en appliquant des lois et des politiques de gestion des risques de catastrophes. Les évacuations préventives effectuées par les autorités nationales et locales font partie des mesures qui, même si elles entraînent des déplacements, permettent de sauver des vies et de limiter les effets des catastrophes.

Certains petits États insulaires du Pacifique ont adapté leurs lois et leurs politiques aux nouveaux risques liés au changement climatique. Les Fidji, par exemple, ont élaboré des directives concernant la planification des relocalisations, qui tiennent compte des risques futurs.¹²⁶

Le Vanuatu a également élaboré l'année dernière une politique nationale sur les déplacements liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles – un exemple que d'autres pays confrontés à des problèmes similaires auraient tout intérêt à suivre.¹²⁷

PERSPECTIVES URBAINES

La région Asie de l'Est et Pacifique a connu une urbanisation rapide au cours des dernières décennies.¹²⁸ Souvent considérée comme un succès dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'accès des populations aux marchés et aux services de première nécessité, la croissance urbaine a également posé des problèmes, notamment d'inégalités alimentant les tensions sociales.¹²⁹

L'expansion des villes de la région a également augmenté le risque de déplacements liés aux catastrophes, en particulier dans les zones mal préparées pour résister aux effets des catastrophes.¹³⁰ Bon nombre sont situées dans la ceinture des cyclones tropicaux et dans la ceinture de feu du Pacifique, la zone sismique et volcanique la plus active au monde.¹³¹ Compte tenu de ce degré d'exposition, la combinaison de systèmes d'alerte rapide avec une planification urbaine robuste, des réglementations en matière de construction et une gestion des sols est essentielle pour réduire les risques à mesure que les villes se développent.

Selon le modèle de risque de déplacement lié aux inondations de l'IDMC, en moyenne, plus de 5,4 millions de personnes risquent d'être déplacées par des inondations dans la région au cours des prochaines années, soit le niveau le plus élevé de risque de déplacement dû aux inondations (cf. Partie 3). De nombreux petits États et territoires insulaires du Pacifique, tels que le Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie et les Palaos, figurent parmi les premiers au monde en termes de risque par rapport à la taille de la population. De nombreuses villes du Pacifique se sont développées ces dernières années, avec notamment des quartiers informels sur les berges de fleuves, dans des estuaires et des zones périurbaines, sur des sites de déchetterie et dans des mangroves. Cela a accru non seulement l'exposition aux aléas, mais également la vulnérabilité des populations et des biens, ce qui augmente le risque de déplacement et les effets potentiels du déplacement.¹³²

Les avancées politiques mentionnées ci-dessus vont dans la bonne direction, mais il est important de renforcer les capacités de mise en œuvre. Une planification du développement urbain prenant en compte les risques de catastrophe et de déplacement est également essentielle, d'autant plus que le taux de croissance urbaine annuel de la région Asie de l'Est et Pacifique devrait être de 3 %, l'un des plus élevés au monde.¹³³

JAPON

Évacuations à la suite de catastrophes et importance de la résilience

Situé à l'intersection de trois plaques tectoniques et sur la trajectoire des typhons saisonniers, le Japon est exposé à un éventail de risques susceptibles de provoquer des déplacements massifs et des dégâts importants sur les habitations et les infrastructures. L'année dernière n'a pas fait exception. Les tempêtes, inondations, crues soudaines, glissements de terrain, séismes et éruptions volcaniques ont déclenché plus de 146 000 nouveaux déplacements.

Cependant, le pays a développé une forte résilience aux effets potentiels des catastrophes naturelles.¹³⁴ La plupart des nouveaux déplacements enregistrés étaient des évacuations préventives, qui constituent une mesure efficace pour réduire les pertes de vies humaines lorsque les populations sont exposées aux catastrophes naturelles. La capacité du Japon à gérer le risque de catastrophe avec des systèmes d'alerte rapide et des plans d'évacuation est généralement efficace pour réduire les impacts, mais l'année dernière a montré que les citoyens n'étaient pas toujours aussi réactifs qu'ils pourraient l'être.

En 2018, les déplacements provoqués par des catastrophes ont varié entre deux personnes déplacées par un glissement de terrain dans la préfecture d'Oita en avril et plus de 30 000 personnes déplacées par le typhon Prapiroon début juillet.¹³⁵ Moins de trois semaines après les inondations et les glissements de terrain provoqués par les pluies du Prapiroon dans le sud-ouest du Japon, le typhon Jongdari a frappé la même région. Le gouvernement a émis des ordres d'évacuation préventifs pour Jongdari, mais des recherches menées à Hiroshima indiquent que moins de 4 % des citoyens en ont tenu compte.¹³⁶ Certains de ceux qui sont restés sur place ont été pris au piège des glissements de terrain et de la montée des eaux, et plus de 170 personnes ont perdu la vie, ce qui fait de Jongdari la catastrophe météorologique la plus meurtrière au Japon depuis des décennies.¹³⁷

Lorsque le typhon Jebi a frappé en août, la réactivité des citoyens s'est également révélée faible. Le Cabinet du Japon a ordonné l'évacuation de 30 000 personnes



environ, mais des études menées dans la préfecture de Kobé après la catastrophe ont montré que moins de 10 % d'entre elles avaient suivi cet ordre. Des coupures de courant ont empêché certaines personnes de recevoir cet ordre, tandis que d'autres ne l'ont pas entendu à cause du bruit du vent et de la pluie. Dans certaines régions, l'ordre d'évacuation a été émis après le début des inondations.¹³⁸ Jebi est le plus puissant des typhons ayant frappé le Japon au cours des 25 dernières années, et l'ampleur de la catastrophe a contribué à sensibiliser les communautés touchées à l'importance des évacuations préventives.¹³⁹ Environ la moitié des personnes interrogées à Kobé ont déclaré qu'elles évacueraient la prochaine fois si elles recevaient un ordre similaire.¹⁴⁰

Les évacuations associées aux séismes semblent brosser un tableau très différent. Un ordre préventif d'évacuation adressé à 100 personnes avant le séisme d'une magnitude de 6,6 qui a frappé Hokkaido en septembre a été entendu par 12 000 personnes.¹⁴¹ Le séisme a provoqué des glissements de terrain qui ont fait des victimes et entraîné des dégâts importants, notamment une coupure de courant qui a touché 5,3 millions de personnes.¹⁴² Cependant, l'ordre d'évacuation a été émis suffisamment tôt pour permettre aux habitants de la ville de Sapporo de s'enfuir vers des zones plus sûres avant le séisme. Le public japonais semble donc plus sensibilisé aux dangers des séismes qu'à ceux des inondations, en partie peut-être en raison de l'attention que les médias leur accordent.

Le gouvernement a pris des mesures en 2018 pour améliorer sa réponse aux catastrophes en pré-positionnant des fournitures dans les centres d'évacuation, au



Un homme dans un centre d'évacuation de la préfecture d'Okayama, organisé par la Croix-Rouge japonaise. Crédit photo : Japanese Red Cross Society, juillet 2018

lieu de les envoyer après l'événement à la demande des autorités municipales.¹⁴³ Il a également reconnu le phénomène des « évacués à domicile », c'est-à-dire des personnes qui restent dans leurs logements endommagés après une catastrophe mais utilisent les installations des centres d'évacuation en raison des coupures d'eau, d'électricité et d'autres services essentiels. Certaines personnes peuvent également avoir besoin de l'aide humanitaire pour acheter des produits alimentaires et non alimentaires.¹⁴⁴

D'autres cherchent un abri en dehors des zones d'évacuation officiellement désignées, et ces « auto-évacués » ne sont généralement pas pris en compte dans les efforts de reconstruction. Par exemple, certaines personnes qui ont été évacuées par leurs propres moyens lors du séisme de 2011 dans l'est du Japon ont été confrontées à d'importants problèmes d'accès au logement et à d'autres services de première nécessité destinés aux personnes évacuées, car elles ne figuraient pas dans les registres officiels du gouvernement.¹⁴⁵ S'attaquer au problème des personnes évacuées à domicile et de celles qui évacuent par leurs propres moyens est une étape importante pour garantir que toutes les personnes déplacées sont en mesure de trouver des solutions durables. Ne pas prévoir de dispo-

sitions pour les personnes qui évacuent par leurs propres moyens peut créer des inégalités dans les mécanismes d'indemnisation et augmenter le risque de déplacement prolongé.

Les catastrophes qui ont frappé le Japon en 2018 ont montré que même dans un pays bien préparé, des améliorations sont possibles. Compte tenu du niveau très élevé d'exposition des personnes et des biens aux risques, le pays devra investir de manière continue dans la réduction des risques de catastrophes et dans une réponse plus complète aux besoins des personnes déplacées. Un certain nombre de besoins subsistent, notamment sensibiliser les populations aux risques de catastrophes au niveau local et garantir l'efficacité des systèmes d'alerte rapide, afin que les ordres d'évacuation soient émis à temps, dûment diffusés et respectés. Des données plus complètes sur les mouvements de population pendant l'événement et plusieurs mois, voire plusieurs années, après l'événement sont également nécessaires. Au-delà des évacuations préventives, des informations font défaut sur la durée du déplacement, le retour des personnes, leur lieu de réinstallation ou leur intégration locale.

EN DÉTAIL

PHILIPPINES

Les solutions demeurent une perspective lointaine à Marawi, un an après

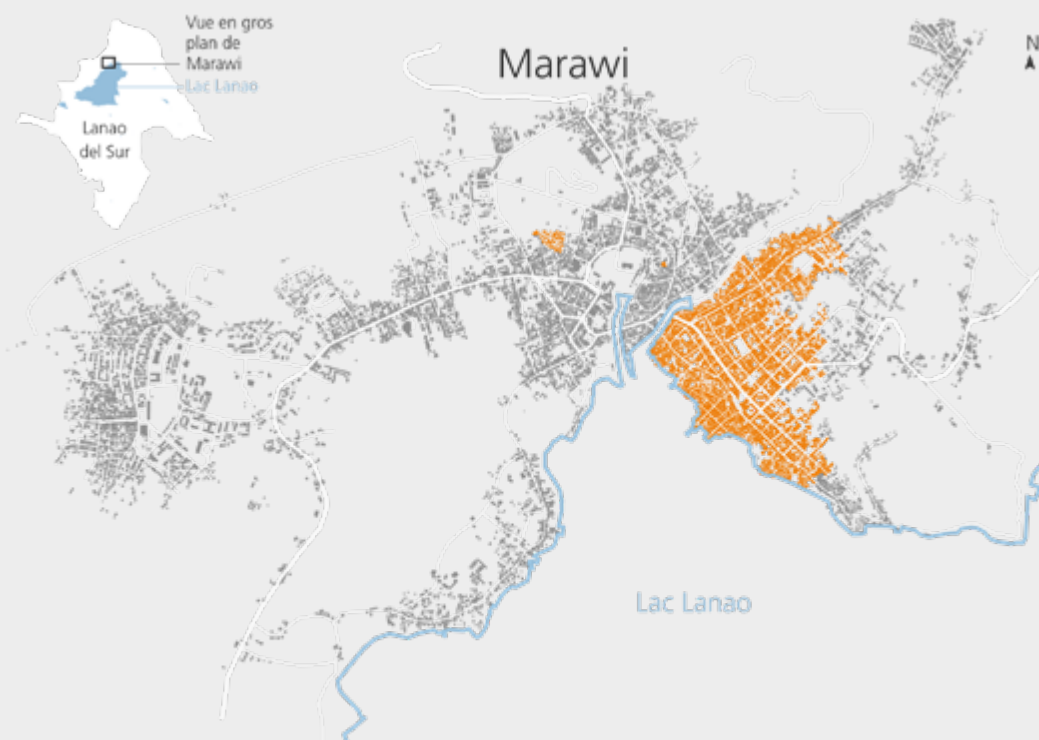
Marawi, ville à majorité musulmane de 200 000 habitants, est la capitale de la province de Lanao del Sur et le centre économique du sud des Philippines. Entre mai et octobre 2017, elle a connu le plus long conflit urbain du pays, au cours duquel plus de 1 000 personnes ont été tuées et 350 000 personnes de la région ont été déplacées. Un an plus tard, la reconstruction de la ville a commencé et la plupart des personnes déplacées sont retournées. Il reste toutefois 65 000 personnes déplacées, dont environ 14 000 vivent encore dans des abris d'évacuation et de transition.¹⁴⁶

Le conflit a éclaté le 23 mai 2017 lorsque les forces de sécurité philippines ont perquisitionné le domicile du chef du groupe Abu Sayyaf, une organisation locale affiliée à l'EIL. Le groupe Maute, autre organisation islamiste locale alliée au groupe Abu Sayyaf, a été appelé



à fournir des renforts. Les militants ont mené une guerre urbaine invisible dans la région mais similaire à celle de l'EIL à Mossoul et dans d'autres villes irakiennes et syriennes. Ils ont créé un labyrinthe de tunnels improvisés dans le centre-ville densément construit pour échapper aux frappes aériennes, ont affronté les forces de sécurité et ont résisté à un siège de cinq mois. Les routes de la ville ont été saturées durant les trois premiers jours de la bataille, alors que les habitants tentaient de fuir. Entre 80 et 90 % ont fini par s'enfuir, certains à pied.¹⁴⁷

Lorsque les dirigeants des groupes Abou Sayyaf et Maute ont été tués et que le combat a été officiellement déclaré comme terminé, la ville se trouvait dans un état d'extrême destruction. Le quartier des finances et des affaires, qui représentait 30 % de la superficie urbaine,



■ Structures ■ Structures endommagées au 23 octobre 2017 — Routes principales — Routes 1 km

Analyse : IDMC, source : OSM, Google Earth V 6.2.2.6613. (4 avril 2019). Ville de Marawi, Philippines. Vue à 1,68 km d'altitude DigitalGlobe 2017



En avril et mai 2018, le gouvernement des Philippines a autorisé les habitants de la ville de Marawi à se rendre dans leurs logements laissés en ruines après le conflit qui a duré cinq mois. Crédit photo © HCR/Alecs Ongcal, avril 2018

a été complètement détruit.¹⁴⁸ L'armée a escorté les habitants pour récupérer ce qu'ils pouvaient des décombres de leurs maisons avant que la zone ne soit bouclée. Elle demeure inhabitable et la reconstruction ne commencera pas tant que les débris n'auront pas été nettoyés et les routes reconstruites, ce qui devrait prendre au moins 18 mois.¹⁴⁹

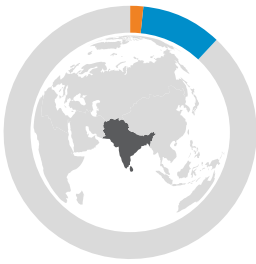
On estime que 70 % des personnes déplacées, soit plus de 270 000 personnes, sont rentrées chez elles à la fin de 2018.¹⁵⁰ Cependant, dans certaines zones considérées comme habitables, les personnes qui y sont retournées n'ont toujours ni électricité ni eau courante, ni accès à l'éducation ou à des moyens de subsistance, ce qui les empêche de reconstruire leurs vies.¹⁵¹ D'autres ont dû retourner dans des centres d'évacuation en attendant que leurs logements soient réhabilités. La majorité des personnes toujours déplacées vivent avec leur famille ou leurs amis, mais près de 2 000 familles vivent dans 21 centres d'évacuation gérés par le gouvernement, où elles sont confrontées à des problèmes d'hygiène et de gestion des déchets.¹⁵²

Le gouvernement a l'intention de transférer les personnes vivant encore dans des centres d'évacuation vers des abris temporaires, mais les personnes déjà transférées disent que les familles de six personnes ou plus ont dû partager une seule chambre, ce qui ne constitue guère

une amélioration par rapport à leurs conditions de vie antérieures.¹⁵³ La sécurité alimentaire est, elle aussi, une préoccupation majeure, car de nombreuses personnes déplacées n'ont pas pu trouver de travail depuis leur fuite. Avant les combats, Lanao del Sur était déjà la province la plus pauvre du pays, avec des taux de malnutrition comptant parmi les plus élevés et touchant la moitié de la population jeune.¹⁵⁴

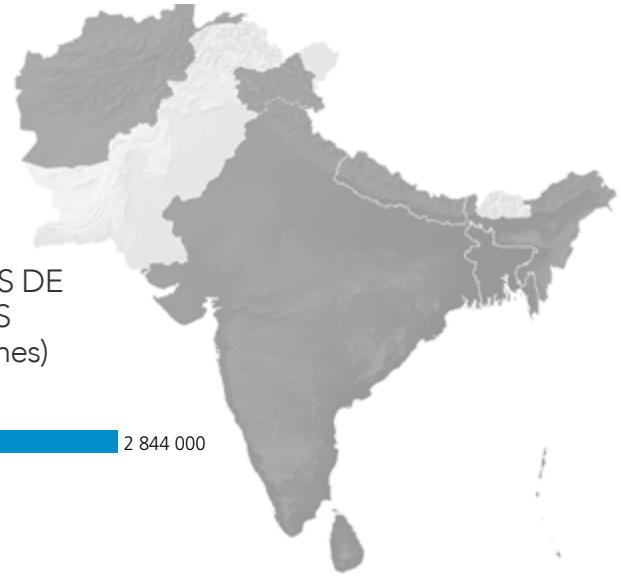
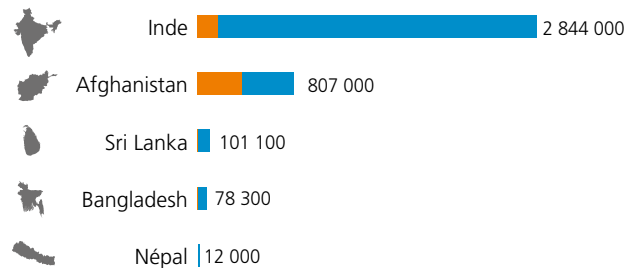
La résolution des problèmes de déplacement dans les villes décimées par la guerre urbaine est un processus long et complexe avec lequel se débattent les gouvernements de nombreuses régions. Le coût de la reconstruction de Marawi a été estimé à environ 1,2 milliard de dollars, dont 670 millions ont été promis par la communauté internationale en novembre 2018.¹⁵⁵ La reconstruction risque toutefois de prendre des années, laissant des milliers de personnes déplacées entre-temps. Leur déplacement prolongé est susceptible d'alimenter de nouveaux conflits car les jeunes et les personnes en âge de travailler, en particulier, peuvent se lasser des progrès lents et insuffisants. Un processus de reconstruction transparent incluant une consultation de la communauté est essentiel pour dissiper les craintes et la frustration des résidents.

ASIE DU SUD



Conflits 544 000
Catastrophes 3 303 000
13,8 % du total mondial

LES CINQ PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



En Asie du Sud, des déplacements massifs ont de nouveau été déclenchés par une série d'inondations, de tempêtes et de vagues de sécheresse, ainsi que par des conflits non résolus et des actes de violence. Les pays de la région demeurent aux prises avec la gestion des événements extrêmes saisonniers et récurrents liés aux conditions météorologiques, ceux-ci ayant entraîné plus de 3,3 millions de nouveaux déplacements. Outre les tempêtes tropicales et les inondations en Inde et au Pakistan, la saison de la mousson a eu de lourdes conséquences au Bangladesh et au Sri Lanka, de même que la sécheresse en Afghanistan. De nouvelles vagues de conflits et de violence en Inde et au Pakistan ainsi que des combats en cours en Afghanistan ont provoqué environ 544 000 nouveaux déplacements.

C'est en **Inde** qu'ont eu lieu la plupart des nouveaux déplacements de la région. Son nombre total de nouveaux déplacements est l'un des plus élevés au monde : 2,8 millions, dont près de 2,7 millions ont été provoqués par des catastrophes dans 15 États. Le pays a été particulièrement touché par la mousson, lorsque des inondations ont dévasté l'État du sud-ouest du Kerala.¹⁵⁶ Près de 1,5 million de nouveaux déplacements ont été enregistrés au Kerala lors de ce qui a été décrit comme les pires inondations du siècle. Le cyclone Titli a frappé les États d'Orissa et d'Andhra Pradesh en octobre, provoquant 400 000 nouveaux déplacements. Le cyclone Gaja, qui a frappé le Tamil Nadu en novembre, en a provoqué 249 000.¹⁵⁷

Plus de 160 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés au Cachemire sous contrôle indien. La violence communautaire au Cachemire et au Bengale occidental a provoqué des actes de violence dans le Maharashtra et la violence politique à Tripura a également provoqué des déplacements à petite échelle (cf. En détail - Inde, p. 38).

Une succession d'années sèches avec des précipitations inférieures à la moyenne en **Afghanistan** a abouti à des conditions de sécheresse en 2018, en particulier dans les zones rurales du nord-ouest du pays. Plus de 371 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés, les moyens de subsistance des personnes devenant non viables et leurs conditions de vie insoutenables. Les conflits en ont provoqué à peu près autant, laissant environ 2,6 millions de personnes déplacées à la fin de l'année, l'un des chiffres les plus élevés au monde (cf. En détail - Afghanistan, p. 36).

Le conflit en Afghanistan, qui dure depuis quatre décennies, implique non seulement l'armée du pays, les forces internationales, les talibans et l'EILL, mais également diverses milices ethniques, communautaires et islamistes.¹⁵⁸ Les chiffres exacts sont difficiles à obtenir, mais les opérations militaires menées par le gouvernement ont été à l'origine d'une part importante des 372 000 nouveaux déplacements liés au conflit.

La violence intercommunautaire a provoqué des déplacements à petite échelle au **Pakistan** voisin, mais du fait qu'ils ne sont pas systématiquement signalés, le chiffre de 1 800 risque d'être largement sous-estimé. Les chiffres ne sont pas disponibles pour le Cachemire contrôlé par le Pakistan, mais les fréquentes violations des cessez-le-feu et les bombardements transfrontaliers en 2018 laissent fortement croire que des déplacements ont eu lieu. Eu égard aux catastrophes, plus de 2 100 nouveaux déplacements ont été enregistrés, principalement à la suite d'inondations localisées.

La mousson a également entraîné d'importantes inondations au **Sri Lanka** et au **Bangladesh**. Environ 75 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au Sri Lanka au cours de la deuxième quinzaine de mai et près de 16 000 au cours de la première quin-

zaine d'octobre, ce dernier chiffre étant probablement conservateur. Les inondations fluviales au Bangladesh ont provoqué 12 000 nouveaux déplacements dans le district de Moulvibazar et l'érosion des berges en a provoqué environ 44 000 à Shariatpur, principalement en septembre. Des inondations ont également été signalées dans le district de Cox's Bazar, qui abrite actuellement des centaines de milliers de réfugiés rohingyas qui ont fui la violence au Myanmar.

Bien que relativement peu de nouveaux déplacements associés aux inondations aient été enregistrés au Bangladesh en 2018, le modèle de risque de déplacement lié aux inondations de l'IDMC montre que le pays présente le troisième plus grand risque de déplacement lié aux inondations au monde. Environ 1,8 million de personnes risquent d'être déplacées chaque année en moyenne dans les années à venir, plus de 96 % du risque étant concentré dans les zones urbaines et périurbaines (cf. Partie 3).

Perspectives urbaines

L'exode rurale et la croissance naturelle de la population dans les villes et villages de la région confèrent à l'Asie du Sud l'un des taux d'urbanisation annuels les plus élevés au monde : 2,5 %.¹⁵⁹ Ce taux n'est toutefois pas synonyme de croissance économique et de niveaux de développement humain plus élevés.¹⁶⁰ Les grandes villes telles que Delhi, Mumbai et Kolkata (Calcutta) en Inde, Dhaka au Bangladesh et Karachi au Pakistan comptent parmi les villes les plus densément peuplées dans le monde, mais de nombreuses personnes vivent dans des quartiers informels situés principalement dans des zones périurbaines dépourvus de logements, d'infrastructures et de services adéquats. Des données récentes montrent que 30 % de la population urbaine de la région vit dans des quartiers informels.¹⁶²

Le développement des infrastructures urbaines ne suit pas le rythme de croissance démographique de la région. Dans des pays comme l'Inde, des structures politiques complexes, des capacités insuffisantes, la corruption et des fonds insuffisants entravent le développement des infrastructures et la fourniture de services essentiels.¹⁶³ Ces problèmes génèrent des inégalités socioéconomiques généralisées et croissantes.¹⁶⁴

De nombreux projets urbains sont élaborés sans impliquer les habitants dans la prise de décision. En outre, les nouveaux investissements dans les infrastructures et l'amélioration des quartiers informels peuvent potentiellement pousser les personnes plus vulnérables à se déplacer et les isoler de leurs moyens de subsistance.¹⁶⁵ Cela dit, les initiatives *in situ* visant à améliorer les quartiers informels non desservis dans plusieurs villes indiennes ont permis de réduire efficacement le risque d'expulsion et de déplacement.¹⁶⁶

Comme dans le reste du monde, l'ampleur réelle des déplacements internes urbains en Asie du Sud est généralement inconnue, ce qui rend difficile l'estimation de la contribution du phénomène aux tendances en matière d'urbanisation. Les données disponibles semblent toutefois indiquer que les catastrophes, les effets du changement climatique et les conflits entraînent des déplacements vers les zones urbaines et à l'intérieur de celles-ci. Une étude menée au Bangladesh indique qu'une proportion importante des personnes vivant dans des quartiers urbains informels pourrait avoir été déplacée de zones rurales en raison de l'érosion des berges, un risque majeur dans le pays, qui devrait s'accroître au cours des prochaines années.¹⁶⁷

Les personnes déplacées sont également attirées vers les zones urbaines par la perspective de meilleurs moyens de subsistance et de nouvelles sources de revenus.¹⁶⁸ Cependant, bon nombre d'entre elles luttent pour s'adapter et vivent dans une pauvreté croissante. En outre, elles sont vulnérables aux déplacements secondaires provoqués par des catastrophes urbaines et des expulsions.¹⁶⁹

Dhaka, la capitale du Bangladesh, a été identifiée comme la principale destination du pays pour les personnes fuyant les catastrophes et les effets du changement climatique, et les autorités locales ont été incapables de faire face aux arrivées massives. De nouvelles approches visant à développer la capacité des villes secondaires à accueillir des déplacés internes promettent toutefois des solutions alternatives durables et une réduction du risque de déplacements répétitifs.¹⁷⁰

Les personnes qui fuient vers des zones urbaines pour échapper à un conflit sont confrontées à des défis similaires à ceux des personnes déplacées par des catastrophes. Les personnes déplacées vivant à Kaboul, capitale de l'Afghanistan, ont du mal à obtenir un logement adéquat, ce qui les expose à un risque constant de déplacement secondaire, principalement sous la forme d'une expulsion. Ces personnes ont généralement des problèmes de protection importants et vivent souvent dans des logements insalubres situés dans des quartiers marginalisés de la ville.¹⁷¹ Des initiatives politiques telles que le livre blanc de 2006 sur la sécurité foncière et la modernisation communautaire, ainsi que la politique de 2013 sur l'amélioration des quartiers informels vont dans la bonne direction, mais leur adoption et leur mise en œuvre restent un défi.¹⁷²

Le taux d'urbanisation élevé en Asie du Sud présente à la fois des opportunités et des défis majeurs.¹⁷³ La participation et l'engagement significatifs des communautés locales dans la planification et le développement urbains sont essentiels pour que la région atteigne les objectifs de développement durable prévus dans les cadres internationaux et réduise le risque de déplacements futurs.¹⁷⁴

AFGHANISTAN

La sécheresse a déplacé autant de personnes que le conflit

Depuis quatre décennies, l'Afghanistan est en proie à un conflit armé qui a sapé les efforts de développement dans tout le pays et provoqué des déplacements chaque année. En 2018, la sécheresse a aggravé la crise existante en entraînant plus de 371 000 nouveaux déplacements, un nombre similaire à celui engendré par le conflit. Après quatre années de précipitations inférieures à la moyenne dans les provinces de Badghis, Ghor et Herat, dans le nord-ouest du pays, la situation est devenue critique car le manque de pluie et la fonte des neiges ont entraîné des pertes de cultures et de bétail. Un grand nombre de personnes ont commencé à migrer des zones rurales vers les zones urbaines en avril pour trouver des moyens de subsistance, des services de première nécessité et une aide humanitaire.

En réalité, les causes des déplacements en Afghanistan sont étroitement liées. L'impact de la sécheresse a porté le coup de grâce à de nombreuses familles qui vivaient dans des zones rurales mal desservies après des années de conflit armé. Leurs ressources et leurs mécanismes d'adaptation ont été érodés au fil du temps et 2018 a marqué un tournant décisif lorsque les conditions de vie sont devenues insupportables au point d'entraîner le plus important des déplacements liés aux catastrophes dans le pays, depuis au moins une décennie.

Le nord-ouest de l'Afghanistan est essentiellement rural et la sécheresse a détruit les moyens de subsistance de dizaines de milliers de ménages tributaires de l'élevage et de l'agriculture pluviale.¹⁷⁵ Dans le cadre d'une enquête, 84 % des propriétaires terriens interrogés dans les régions d'origine des personnes déplacées ont dit que leur production avait diminué de moitié par rapport à 2017. Les propriétaires de bétail ont déclaré avoir perdu la quasi-totalité de leurs volailles, chameaux et chevaux, ainsi que 90 % de leurs grands et petits ruminants. Les personnes interrogées ont également déclaré que le manque d'eau à usage domestique était une préoccupation majeure. Les réservoirs remplis d'eau de pluie sont utilisés non seulement pour l'irrigation, mais également en guise de source d'eau potable, car les eaux souterraines des pompes manuelles et des puits ne sont pas potables.

En septembre 2018, plus de 250 000 personnes déplacées vivaient dans des camps informels dispersés dans



les banlieues de Qala-e-Naw et de Herat, capitales des provinces de Badghis et d'Herat, respectivement.¹⁷⁶ Les conditions de vie dans les camps sont déplorables et les problèmes de protection abondent. Les abris sont surpeuplés et n'offrent que peu d'intimité. À l'arrivée de l'hiver et des températures inférieures à zéro, des membres de différentes familles se sont regroupés dans une tente pour se tenir au chaud. Les personnes sont sans ressources et ont eu recours à des mécanismes d'adaptation nocifs, notamment le travail des enfants et le mariage précoce. Entre juillet et octobre 2018, 161 cas de mariage d'enfants ont été signalés dans les provinces d'Herat et de Badghis.¹⁷⁷

Il existe une idée fautive selon laquelle les personnes qui fuient des catastrophes à évolution lente ont le temps de faire leurs valises et d'organiser leur départ, ce qui les met dans une meilleure position que celles qui ont été déplacées par des catastrophes brutales ou des conflits soudains. La situation en Afghanistan contredit cette opinion. Les personnes qui ont fui la sécheresse avaient déjà vendu bon nombre de leurs biens et n'avaient presque rien lorsqu'elles ont quitté leurs régions d'origine.

Les équipes d'intervention humanitaire dans le pays ont une grande expérience en matière de gestion des déplacements provoqués par le conflit, qui touche l'ensemble du pays, mais ont tendance à être localisées et relativement petites. Leurs mécanismes habituels d'intervention n'ont pas permis de faire face aux mouvements de masse concentrés dans le nord-ouest du pays en raison de la sécheresse. Certains intervenants humanitaires ont peut-être également été influencés par la réticence des communautés et autorités d'accueil à permettre aux personnes déplacées de s'installer dans leurs régions, en raison notamment de différences ethniques et tribales, mais aussi de préoccupations sécuritaires ; il en est ressorti des retards dans la réponse initiale aux besoins des personnes déplacées. Étant donné que la sécheresse a principalement touché des zones contestées ou échappant au contrôle du gouvernement, les autorités craignent que les nouveaux arrivants incluent des membres de groupes armés non étatiques.

À l'approche de l'hiver en Afghanistan, de nombreuses familles déplacées par la sécheresse et le conflit vivaient encore dans des tentes. Crédit photo : NRC/Enayatullah Azad, novembre 2018



La réponse a été d'autant plus complexe que des personnes en situation de déplacement prolongé et des membres vulnérables des communautés d'accueil ont installé des abris de fortune parmi les nouvelles personnes déplacées pour tenter d'obtenir une aide humanitaire. Il était donc difficile pour les intervenants humanitaires de cibler les ménages récemment déplacés les plus vulnérables. Comme la sécheresse est un phénomène lent, il est également difficile de déterminer qui a la responsabilité de réagir : au début de la crise des déplacements provoqués par la sécheresse, la question de savoir quelles organisations avaient pour mandat de répondre a fait l'objet de nombreux débats, bon nombre d'organisations humanitaires suggérant que l'accent soit mis sur le développement dans les lieux d'origine, appelant à une réponse des organisations de développement plutôt qu'humanitaires.

Malgré la réticence des autorités locales et des hôtes à laisser les déplacés internes s'installer, beaucoup ont l'intention de rester. Environ 1 % seulement des personnes déplacées interrogées à Herat et 8 % à Badghis ont déclaré envisager un retour volontaire assisté, et 71 % à Herat ont déclaré ne pas envisager leur retour, quelle que soit l'aide proposée.¹⁷⁸ Elles citent des facteurs tels que l'insécurité, le manque de nourriture et de moyens

de subsistance, et le faible accès à l'eau et aux services de première nécessité, pour justifier leur refus de retourner sur leur lieu d'origine.¹⁷⁹

Cela soulève la question de savoir comment obtenir des logements, des terres et des moyens de subsistance convenables à long terme pour les personnes déplacées par la sécheresse.¹⁸⁰ La plupart ont installé leurs abris sur des terres privées où les propriétaires acceptent à contre-cœur leur présence, les exposant au risque d'expulsion. L'autorité foncière afghane a signé un protocole d'accord avec le ministère des réfugiés et du rapatriement en vue d'attribuer aux déplacés internes des terres appartenant à l'État pour une période de cinq ans, mais cette solution sous-entend, qu'à terme, ils retourneront dans leurs régions d'origine. Il ne s'agit donc pas d'une solution durable.

Le gouvernement afghan s'efforce déjà de trouver des solutions durables pour les 2,6 millions de personnes déplacées par le conflit dans le pays. Une volonté politique forte et un appui substantiel de la communauté internationale sont nécessaires pour faire de réels progrès dans la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées par le conflit et la sécheresse dans le pays.¹⁸¹

INDE

La mousson et le conflit déplacent des millions de personnes

L'Inde est habituée aux fortes pluies de mousson et aux inondations, mais la saison 2018 a été particulièrement intense. Des précipitations supérieures à la moyenne ont provoqué des inondations et des glissements de terrain dans tout le pays entre juin et août. Des cyclones tropicaux ont également frappé la côte est du pays entre octobre et décembre, endommageant gravement des habitations et touchant des millions de personnes dans les États d'Andhra Pradesh, d'Odisha et du Tamil Nadu, ainsi que dans le territoire de Pondichéry. Les catastrophes ont provoqué 2,7 millions de nouveaux déplacements au cours de l'année, soit près du double du chiffre enregistré en 2017. La pauvreté et la vulnérabilité de nombreux ménages touchés ont considérablement aggravé les pertes, les dégâts et les déplacements occasionnés.

La mousson figure au deuxième rang des plus grands événements mondiaux de 2018 en termes de déplacements liés aux catastrophes, après le typhon Mangkhut. Elle a provoqué près de deux millions de déplacements entre mai et octobre. Les impacts ont été généralisés, mais l'attention des médias s'est principalement portée sur l'État du Kerala, où de graves inondations dans 13 des 14 districts ont été décrites comme les plus graves des 100 dernières années.¹⁸²

Les inondations du Kerala sont à l'origine de plus de la moitié des nouveaux déplacements ayant eu lieu en Inde en 2018. Près de 1,5 million de personnes ont été enregistrées comme déplacées dans environ 5 600 camps établis par les autorités. Ce chiffre est loin de refléter l'ampleur des déplacements, étant donné qu'un nombre inconnu de personnes déplacées ont été hébergées chez des amis ou des membres de leur famille, ou dans des logements en location.¹⁸³ À la fin de la mousson, pas moins de 2 000 habitations avaient été détruites et 22 000 endommagées, ce qui a entravé le retour de nombreuses personnes.¹⁸⁴

Trois cyclones ont frappé la côte est de l'Inde au cours de l'année. Le cyclone Titli a provoqué environ 300 000 évacuations préventives dans l'Odisha et environ 100 000 déplacements dans l'Andhra Pradesh en octobre, ce dernier chiffre ayant été calculé en utilisant la destruction de logements comme indicateur. Les communautés vivant dans les zones côtières touchées avaient tendance à vivre dans des habitations en terre et en bambou ou en tôle ondulée, qui

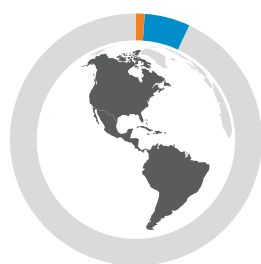


n'ont pas résisté au cyclone. Lorsque le cyclone Phethai a frappé deux mois plus tard, beaucoup vivaient encore dans des habitations endommagées.¹⁸⁵ Le cyclone Phethai a provoqué jusqu'à 32 000 déplacements dans les deux États en décembre. Le cyclone Gaja en a provoqué 249 000 au Tamil Nadu et à Pondichéry en novembre. Il a également détruit des habitations et des moyens de subsistance, entravant potentiellement le retour de nombreuses personnes déplacées.¹⁸⁶

Bien qu'à moindre échelle, le conflit a également provoqué des déplacements en Inde en 2018. Les bombardements transfrontaliers ont entraîné plus de 160 000 déplacements dans le Cachemire sous contrôle indien.¹⁸⁷ Des tirs nourris des forces pakistanaises en ont déclenché environ 54 000 en janvier, lorsque la population a déserté un certain nombre de villages frontaliers, et jusqu'à 100 000 dans les districts de Jammu, Samba et Kathua en mai.¹⁸⁸ Bien que l'intensité des bombardements transfrontaliers et des déplacements en résultant ait augmenté ces dernières années, les déplacements répètent les anciens schémas de mouvements à court terme mais récurrents qui perturbent la vie quotidienne, l'éducation et la fourniture d'autres services de base.¹⁸⁹

Les événements de 2018 rappellent que le déplacement est une réalité quotidienne en Inde, susceptible de peser sur l'économie émergente du pays si des mesures ne sont pas prises pour réduire le risque de déplacement. Les autorités ont déployé des efforts louables pour améliorer les systèmes d'alerte rapide et de gestion des catastrophes, mais elles ont encore du mal à prévenir les crises et à y faire face. Les 12 derniers mois ont également montré que la pauvreté et la vulnérabilité, qui sont les principaux facteurs de risque, doivent être mieux prises en compte. Compte tenu des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses, et des tensions persistantes le long de la frontière controversée du pays avec le Pakistan, ces problèmes risquent de s'aggraver à l'avenir.

AMÉRIQUES

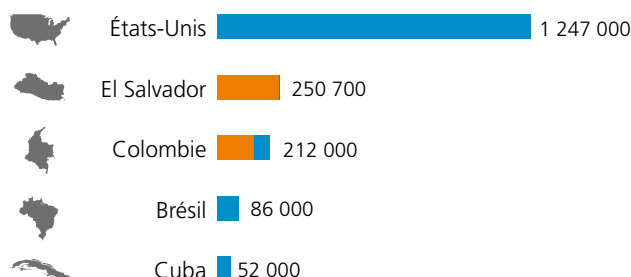


Conflits 404 000

Catastrophes
1 687 000

7,5 % du total mondial

LES CINQ PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



Les catastrophes météorologiques ont de nouveau touché plusieurs pays des Amériques en 2018. En outre, des conflits non résolus, la violence criminelle et des crises sociales et économiques ont continué à pousser les populations à fuir. Les catastrophes ont provoqué la majorité des nouveaux déplacements dans la région : environ 1,7 million. À ces chiffres s'ajoutent environ 404 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence.

Les ouragans et les feux de forêt ont provoqué plus de 1,2 million de nouveaux déplacements aux **États-Unis**, chiffre le plus élevé de la région. La Floride a été frappée par deux ouragans de grande ampleur au cours de l'année. L'ouragan Florence a provoqué 464 000 nouveaux déplacements en août et l'ouragan Michael en a provoqué 375 000 en octobre. Des feux de forêt sans précédent et dévastateurs ont provoqué 354 000 nouveaux déplacements en Californie au second semestre de l'année, contribuant à environ 30 % du nombre total des nouveaux déplacements aux États-Unis (cf. En détail - États-Unis, p. 42).

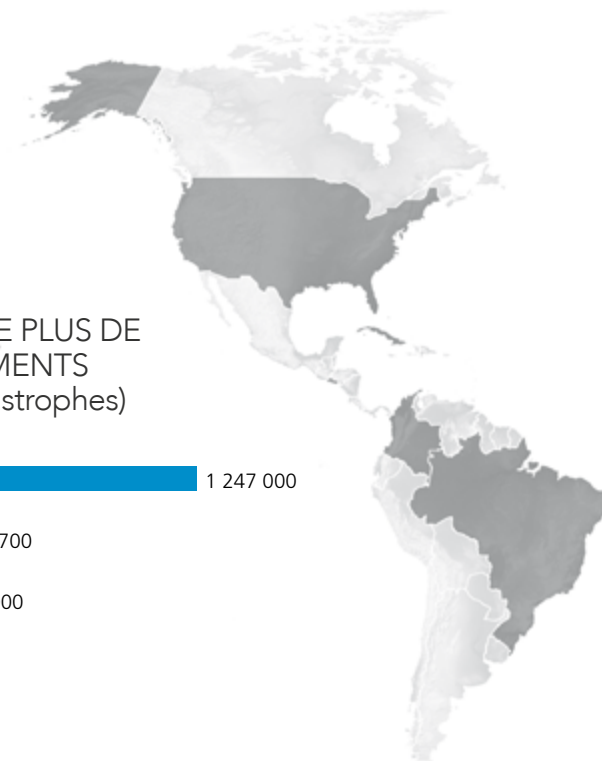
Les affrontements entre différents groupes armés, l'intimidation et l'extorsion ont provoqué 145 000 nouveaux déplacements en **Colombie** en 2018, en hausse par rapport aux années précédentes. Le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont signé un accord de paix en 2016, mais à ce jour, l'armée du pays n'a pas été en mesure de sécuriser les zones que le groupe de guérilla démobilisé contrôlait. La vacance du pouvoir a été comblée par d'autres groupes armés en lice pour le contrôle des terres, des mines illégales, des plantations de drogue et des grands axes de trafic illégal. Les combats entre deux groupes de guérilla plus petits, l'Armée de libération nationale (ELN) et l'Armée

de libération populaire (EPL), ont été à l'origine de la plupart des nouveaux déplacements.

Le département du Norte de Santander a été le plus touché. Environ 30 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés, le chiffre le plus élevé depuis 2002 et 20 % du total national de l'année dernière. Le département partage également une frontière avec le Venezuela et sa capitale, Cúcuta, a été le principal point de passage pour les réfugiés et les migrants fuyant la crise politique et économique du Venezuela (cf. En détail - Colombie, p. 44).

Plus de 67 000 nouveaux déplacements liés à des catastrophes ont également été enregistrés en Colombie. Les inondations survenues dans le département d'Antioquia, au nord du pays, ont entraîné plus de 26 000 évacuations en avril et en mai causées par des défauts dans la construction du complexe hydroélectrique d'Hidroituango, qui, conjugués à la montée des eaux en amont, ont fait craindre la rupture du barrage. Ce projet de développement est l'un des plus larges et controversés de la Colombie.¹⁹⁰ Des pluies torrentielles ont provoqué des crues dans le sud du département de Putumayo, entraînant plus de 30 000 déplacements en août.

Environ trois millions de personnes ont été enregistrées comme fuyant le **Venezuela** au cours des 18 derniers mois, mais du fait que le gouvernement n'est pas disposé à reconnaître les besoins humanitaires croissants de sa population, les informations fiables sur les déplacements sont rares.¹⁹¹ Les données disponibles semblent toutefois indiquer qu'ils ont été importants, en particulier dans les zones frontalières, car les populations cherchent un accès plus facile aux services de base dans les villes frontalières colombiennes et brésiliennes.¹⁹² La crise au





Un bus de la ville incendié par des membres de gangs à Apopa, à 19 kilomètres de la ville de San Salvador, au Salvador. Crédit photo : Shutterstock/IES James

Venezuela s'est considérablement aggravée en 2018 en raison de l'augmentation des pénuries alimentaires et de la détérioration de la fourniture de services de première nécessité, y compris d'électricité et de soins de santé.¹⁹³

Au moins 420 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés en **Équateur**, où la présence de dissidents des FARC et de groupes de trafiquants de drogue tels que le cartel mexicain Sinaloa dans la province d'Esmeraldas a contraint les habitants à fuir.¹⁹⁴ Esmeraldas est une province stratégique pour ces groupes car elle partage des frontières maritimes et terrestres avec Tumaco, la plus grande municipalité productrice de coca en Colombie.¹⁹⁵ Des opérations militaires conjointes ont eu lieu des deux côtés de la frontière et la situation qui se dessine montre que la production et le trafic de drogue demeurent des facteurs importants de conflit, d'instabilité et de déplacement dans la région.

La violence liée au trafic de drogue a également provoqué au moins 11 000 nouveaux déplacements au **Mexique**, où les États du Chiapas, du Guerrero, du Michoacán, de l'Oaxaca et du Sinaloa ont été les plus touchés. Les chiffres sur le déplacement interne et les politiques pour y remédier sont loin d'être exhaustifs, mais la modification de la loi générale sur les victimes pour inclure les déplacés

internes en tant que groupe vulnérable et la proposition du Sénat d'établir une loi spécifique sur la protection des déplacés internes en 2018 sont des avancées positives.¹⁹⁶

Au Mexique, 13 000 nouveaux déplacements ont également été provoqués par l'ouragan Willa, qui a traversé six États avec une vitesse de vent ayant atteint jusqu'à 220 km/h en novembre. Nombre de ces déplacements peuvent être attribués aux évacuations organisées par les autorités à la suite de la mise en place de systèmes avancés de gestion des risques de catastrophes dans le pays.

Au Salvador, au Guatemala et au Honduras, qui constituent le **Triangle du nord de l'Amérique centrale**, des niveaux de violence élevés, surtout dans les villes, ont continué à provoquer des déplacements. L'activité des gangs, la violence structurelle, l'insécurité généralisée, les mesures de sécurité brutales des États, la corruption et une culture d'impunité ont été identifiées comme des facteurs de déplacement interne et transfrontalier dans la région.¹⁹⁷

Environ 246 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés au **Salvador** et 950 au **Honduras**. La violence persistante au **Guatemala** porte à croire que des déplacements y ont également

eu lieu, mais les données disponibles sont insuffisantes pour établir une estimation. Ces trois pays ne reconnaissent pas tous le déplacement interne lié à la violence, et encore moins la nécessité de collecter systématiquement des données à ce sujet, ce qui rend le phénomène pratiquement invisible. Cependant, il est clair que de nombreux déplacés internes ne parviennent pas à trouver la sécurité dans leur propre pays, ce qui entraîne de nombreux mouvements transfrontaliers à l'intérieur et à l'extérieur de la région.¹⁹⁸ Les caravanes qui ont pris de l'ampleur en 2018 illustrent bien ce point.

Perspectives urbaines

De nombreux pays des Amériques ont connu une urbanisation rapide au cours des 50 dernières années, entraînant une concentration du développement économique à l'intérieur et autour des grandes villes. Le développement du commerce et des opportunités d'emploi a attiré les migrants économiques des zones rurales et des villes secondaires et moins actives sur le plan économique vers les capitales et autres grands centres urbains.¹⁹⁹ Le déplacement interne a eu tendance à suivre des schémas similaires.²⁰⁰ Ces flux, conjugués à la croissance démographique urbaine naturelle, ont fait des Amériques la région la plus urbanisée du monde, avec environ 80 % de sa population vivant en ville.²⁰¹

Ces centres urbains se caractérisent par la concentration de la richesse dans des poches spécifiques et au sein de groupes spécifiques, créant des inégalités socioéconomiques et spatiales génératrices de pauvreté, de ségrégation et de marginalisation en milieu urbain. De nombreux pauvres, notamment des déplacés internes, vivent dans des zones périurbaines en expansion rapide, mais non planifiées, non réglementées et mal desservies.²⁰²

Ce problème figure parmi les principaux défis urbains de la région. Le développement urbain mal planifié aux États-Unis a accru les risques de catastrophes dans de nombreuses villes et les données disponibles montrent que les catastrophes affectent de manière disproportionnée les ménages pauvres vivant dans des zones exposées, ce qui entraîne souvent leur déplacement.²⁰³ Les estimations indiquent également que plus de 20 % de la population urbaine d'Amérique latine vit dans des zones de peuplement non réglementées et mal desservies, dont la plupart ont été construites dans des quartiers à risques et souvent non sécurisés.²⁰⁴ Cela expose les citoyens pauvres à un risque particulièrement élevé de déplacement inhérent aux catastrophes, à la violence criminelle et aux expulsions.

De nombreuses villes de la région figurent parmi les

plus dangereuses au monde. Des cas de personnes et de familles contraintes de fuir la violence des gangs, ciblée mais aussi généralisée, ont été documentés.²⁰⁵ La violence perpétrée par des groupes criminels associés au trafic de drogue au Mexique a provoqué des déplacements dans de nombreuses villes, notamment à Ciudad Juárez, à Culiacan et à Tijuana.²⁰⁶ Des menaces directes et indirectes à la sécurité des habitants ont également provoqué des déplacements intra-urbains, c'est-à-dire des déplacements de population d'un quartier à un autre, dans des villes comme San Salvador (El Salvador) et Medellín (Colombie) (cf. En détail - Medellín et San Salvador, p. 81).²⁰⁷ L'ampleur et la dynamique des déplacements urbains associés à la violence criminelle restent toutefois mal cernées et mal comprises dans la région.

Certains pays ont mis en œuvre avec succès des mesures de réduction de la pauvreté urbaine, notamment en améliorant les quartiers informels. Au Brésil, de nombreuses initiatives ont combiné des composantes physiques et architecturales avec des composantes sociales et participatives pour éviter les expulsions et les déplacements.²⁰⁸ Les projets de régénération urbaine en Colombie, qui combinent l'amélioration des transports, la sécurité et le soutien social, ont profité à des centaines de milliers de citoyens pauvres, notamment des personnes déplacées vivant dans des zones périurbaines marginalisées.²⁰⁹ Les initiatives de réduction des risques de catastrophes ont également permis d'atténuer le risque de déplacement dans des villes telles que Santa Fe en Argentine, Montego Bay en Jamaïque et Lima au Pérou.²¹⁰

Les villes des Amériques joueront un rôle de plus en plus important dans le soutien des solutions durables et la réduction du risque de déplacement. Une planification urbaine robuste mettant l'accent sur la réduction des risques et la prévention des conflits est essentielle pour s'attaquer à leurs déclencheurs et facteurs, et réduire leurs effets.²¹¹

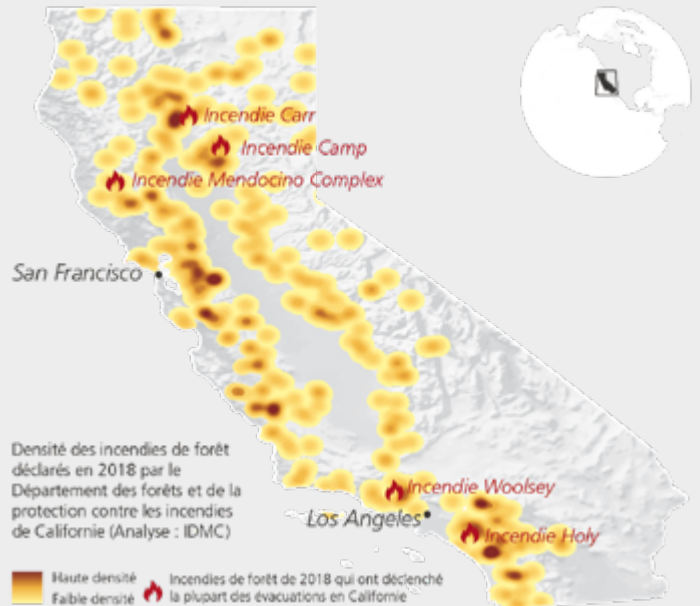
ÉTATS-UNIS

Feux de forêt en Californie : expansion urbaine et risque de déplacement

L'État de la Californie, à l'ouest des États-Unis, est particulièrement sujet aux feux de forêt. Au cours des dernières années, la combinaison du changement climatique et de la vulnérabilité accrue des personnes, plus exposées aux aléas, a allongé les saisons des feux de forêt et les a rendues plus destructrices. L'extension des deux longues saisons, la première de juin à septembre et la seconde d'octobre à avril, pourrait transformer les feux de forêt en menace permanente.²¹² Une sécheresse prolongée, des températures plus élevées, des vents plus forts et une utilisation excessive de l'eau pour l'agriculture ont considérablement endommagé les écosystèmes locaux, laissant les forêts sèches et recouvertes de bois mort.²¹³ Le développement de l'habitat à l'interface ville-nature, où l'habitat rencontre et se mêle à la végétation forestière, implique également que de plus en plus d'habitations sont exposées au risque d'incendie, ce qui accroît le risque de déplacement.²¹⁴

L'État a connu une série de feux de forêt la plus meurtrière et la plus destructrice de son histoire au cours du second semestre 2018. Environ 355 000 hectares de terres ont été brûlés, soit quatre fois la moyenne annuelle des cinq dernières années.²¹⁵ Plus de 100 personnes auraient perdu la vie. Au moins 22 feux de forêt ont provoqué plus de 354 000 nouveaux déplacements, ce qui représente près de 30 % du nombre total de nouveaux déplacements enregistré aux États-Unis l'année dernière. Les incendies Carr, Holy et Mendocino Complex, nommés d'après les lieux où ils ont commencé, ont entraîné l'évacuation de plus de 90 000 personnes en juillet et en août, et les incendies Woolsey et Camp ont poussé 235 000 autres personnes à fuir en novembre.

L'incendie Camp a, à lui seul, tué 85 personnes, en a déplacé au moins 53 000 et a détruit près de 14 000 habitations.²¹⁶ Il a brûlé 62 000 hectares de terres et entraîné entre 11 et 13 milliards de dollars de pertes commerciales et résidentielles. Et ce n'était pas l'incendie le plus important. Mendocino Complex a brûlé presque quatre fois plus de terres alors que ce n'était pas non plus un incendie exceptionnel en termes de vitesse de propagation. L'incendie Tubbs en 2017 s'est déplacé à une vitesse

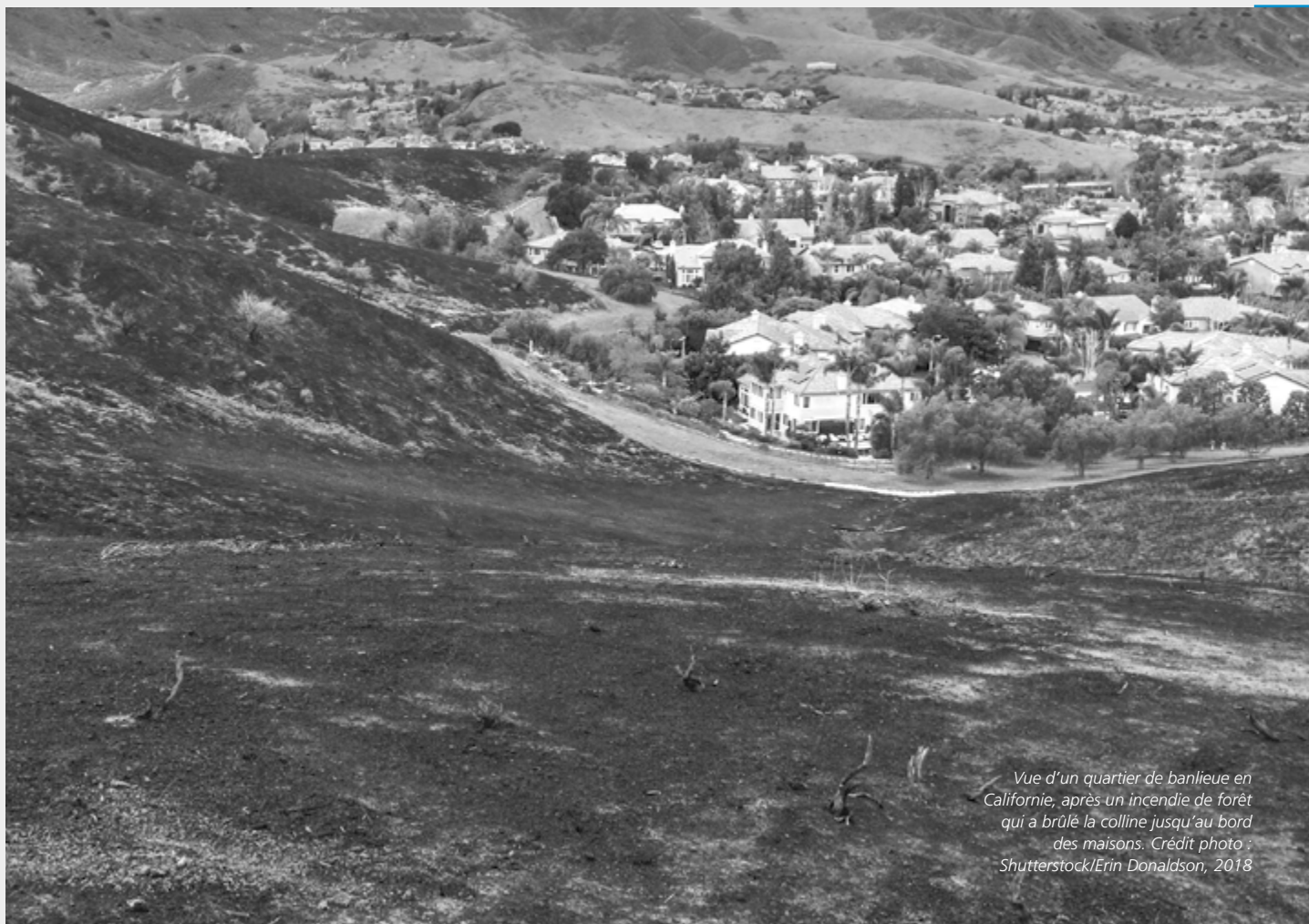


similaire alors que ce qui différencie l'incendie Camp et en fait le plus meurtrier et le plus destructeur de l'histoire de la Californie, c'est ce qui s'est passé à Paradise, une ville située sur son chemin.²¹⁷

Paradise, ville pittoresque du comté de Butte nichée dans les contreforts de la Sierra Nevada, comptait de nombreuses habitations situées à l'interface ville-nature, augmentant l'exposition et la vulnérabilité de la ville et de ses résidents aux feux de forêt.²¹⁸ Quelques heures après s'être déclaré, l'incendie s'est propagé et a détruit la majeure partie de la ville, déplaçant environ 30 000 personnes. C'est un exemple de conflagration urbaine, un phénomène observé il y a plus d'un siècle, dans lequel un incendie se propage d'une structure à l'autre, les embrasant au fur et à mesure.²¹⁹

Après l'incendie de San Francisco en 1906, l'aménagement et le développement urbains ont intégré de meilleurs matériaux et davantage d'espaces défendables, entre les bâtiments et l'herbe, les arbres ou les arbustes, afin d'empêcher la propagation rapide des incendies.²²⁰ Toutefois, à partir des années 1990, des millions d'habitations ont été construites dans des zones non urbanisées à la périphérie des villes, ce qui a accru l'interface ville-nature. Et cette tendance devrait se poursuivre, car un nombre sans cesse croissant de personnes s'installent dans de tels endroits pour vivre plus près de la nature et à moindres coûts.²²¹

Afin d'éviter les futures conflagrations urbaines, les habitations prévues à l'interface ville-nature devront être construites avec davantage de matériaux ignifugés et de plus grands espaces défendables pour ralentir la propagation des incendies.²²² Le Conseil des forêts et de la protection contre les incendies de la Californie recommande que les habitations disposent de 10 à 30 mètres



Vue d'un quartier de banlieue en Californie, après un incendie de forêt qui a brûlé la colline jusqu'au bord des maisons. Crédit photo : Shutterstock/Erin Donaldson, 2018

d'espace défendable, mais si l'État n'assure pas l'application de la réglementation relative à la propriété privée, ces directives sont le plus souvent ignorées.²²³

Dans une région qui connaissait déjà une pénurie de logements, l'incendie Camp a laissé des milliers de personnes sans abri. L'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA) a distribué des millions de dollars d'aide aux personnes qui ont perdu leur logement, mais de nombreuses personnes déplacées ont toujours des difficultés à trouver un logement sur place. La FEMA encourage les personnes concernées à chercher un logement à Sacramento, à 135 kilomètres, voire plus loin, mais cet éloignement les déconnecterait de leurs moyens de subsistance et de leurs réseaux sociaux.²²⁴ Le manque de logements disponibles et abordables dans la région affectera inévitablement les plus démunis.

La saison des feux de forêt de 2018 en Californie montre à quel point la combinaison du changement climatique et de l'expansion urbaine a intensifié les incendies, modifié leurs schémas et prolongé les saisons des feux de forêt. Les températures moyennes continueront à augmenter et les

populations vivant en milieu périurbain à se développer, ce qui exposera davantage de personnes au risque de déplacement. La catastrophe de Paradise illustre ce que réserve l'avenir si les autorités n'assurent pas l'application de la législation en matière d'urbanisme et ne renforcent pas la prévention et la réponse aux catastrophes.²²⁵

COLOMBIE

Norte de Santander, où convergent deux crises de déplacement

En 2018, deux crises de déplacement ont convergé en Colombie. Celle qui a attiré le plus d'attention de la part des médias est née au Venezuela voisin, où plus de 3,4 millions de personnes auraient fui le pays pour échapper à l'effondrement de l'économie et à l'hyperinflation, à la recrudescence de la criminalité et des violations aux droits humains, à l'aggravation des pénuries alimentaires et à la détérioration de l'offre de produits et services de base.²²⁶ La Colombie a accueilli plus de la moitié des réfugiés et des migrants du Venezuela. Certains ont poursuivi leur voyage pour se rendre en Équateur ou ailleurs dans la région, mais plus d'un million sont restés dans le pays.²²⁷ En outre, entre 300 000 et 500 000 Colombiens sont rentrés du Venezuela depuis le début de la crise.²²⁸

Ces événements ont détourné l'attention et les ressources de la communauté internationale des déplacements internes persistants en Colombie. De nombreux pourvoyeurs d'aide consacrent désormais moins de 30 % de leurs ressources à cette question.²²⁹ Malgré l'accord de paix de 2016 entre le gouvernement et les FARC, le nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence a augmenté en 2018 par rapport à l'année précédente, passant à plus de 145 000.²³⁰ En outre, à la fin de l'année, 5,8 millions de personnes demeuraient déplacées en Colombie.

La situation dans le département de Norte de Santander, à la frontière du Venezuela, est particulièrement préoccupante. Environ 30 000 nouveaux déplacements internes liés à des conflits et à la violence ont été enregistrés en 2018, chiffre le plus élevé depuis 2002.²³¹ Dans le département, la région de Catatumbo a été particulièrement touchée. Ancien fief des FARC, le territoire a été repris par l'ELN et l'EPL, deux autres groupes de guérilla présents dans la région depuis des décennies. Les dissidents des FARC et d'autres groupes armés se sont également joints à la mêlée.²³²

Les affrontements armés se sont intensifiés après la rupture d'un accord entre ces groupes sur des activités illégales, notamment le trafic de drogue. La culture de la coca à



Catatumbo a non seulement augmenté de 145 % entre 2015 et 2017, mais l'expansion du trafic de drogue, conjuguée à la reconfiguration du conflit, a entraîné un nombre croissant d'attaques contre des civils.²³³ Au moins 31 dirigeants sociaux ont été assassinés à Norte de Santander en 2018, sur un total national de 172.²³⁴

Les affrontements entre l'ELN et l'EPL en janvier et en mars ont limité la circulation de près de 18 000 civils, dont l'accès aux produits de première nécessité, aux moyens de subsistance et aux services de santé a également été entravé. Les organisations humanitaires ont eu des difficultés à atteindre les personnes touchées.²³⁵ L'éducation des enfants a également été perturbée lorsque 80 écoles ont dû interrompre leurs cours à cause de la violence et de la présence de mines terrestres.²³⁶

En parallèle, l'arrivée de personnes du Venezuela risque de compromettre les moyens de subsistance des personnes déplacées et des communautés d'accueil pauvres du département. La situation dans la capitale (Cúcuta) met en évidence certains des défis associés à la combinaison de mouvements internes et transfrontaliers. La capitale n'est pas seulement une destination pour les déplacés internes fuyant les conflits et la violence dans les zones rurales du département. C'est aussi le point de passage frontalier le plus fréquenté entre la Colombie et le Venezuela, et elle accueille plus de Vénézuéliens que toute autre municipalité du pays. Des milliers de personnes traversent chaque jour la frontière à la recherche de nour-



Des réfugiés et des migrants vénézuéliens traversent le pont Simon Bolívar, l'un des sept points d'entrée légaux à la frontière entre la Colombie et le Venezuela. Avec plus de 30 000 personnes qui le traversent chaque jour, ce pont est le plus grand point d'entrée de la frontière. Crédit photo © HCR/Siegfried Modola, janvier 2019

riture, de médicaments et de services de première nécessité.²³⁷ Les hôpitaux et autres prestataires de services sociaux ont du mal à satisfaire les besoins essentiels croissants de la population et les autorités locales sont pratiquement submergées.²³⁸

Cúcuta affiche le taux de chômage le plus élevé du pays, celui-ci ayant atteint 15,8 % entre septembre et novembre 2018.²³⁹ La part du travail informel est également la plus élevée avec plus de 68 % de la population active.²⁴⁰ L'arrivée de Vénézuéliens a accru la concurrence pour ce type de travail. Il existe peu d'autres possibilités et des personnes déplacées font état du fait qu'il est plus difficile de trouver un emploi.²⁴¹ L'intégration des Vénézuéliens dans la population active est largement considérée comme un défi sans précédent pour la Colombie.²⁴²

Ces difficultés entraînent une montée de la xénophobie envers les Vénézuéliens. Des tracts menaçants ont été distribués à Cúcuta, des cocktails Molotov ont été lancés sur des lieux où ils vivent et ils ont été pris pour cible de vol et d'extorsion.²⁴³ Le manque d'opportunités et l'environnement de plus en plus hostile ont conduit des personnes qui ont franchi la frontière en direction de la ville à se rendre directement ailleurs en Colombie ou plus

loin en Équateur, au Pérou ou au Chili.²⁴⁴ Les organisations humanitaires internationales, les administrations et le secteur privé ont lancé des initiatives pour lutter contre la xénophobie et recentrer l'attention sur la crise de déplacement sans précédent que connaît la région.²⁴⁵

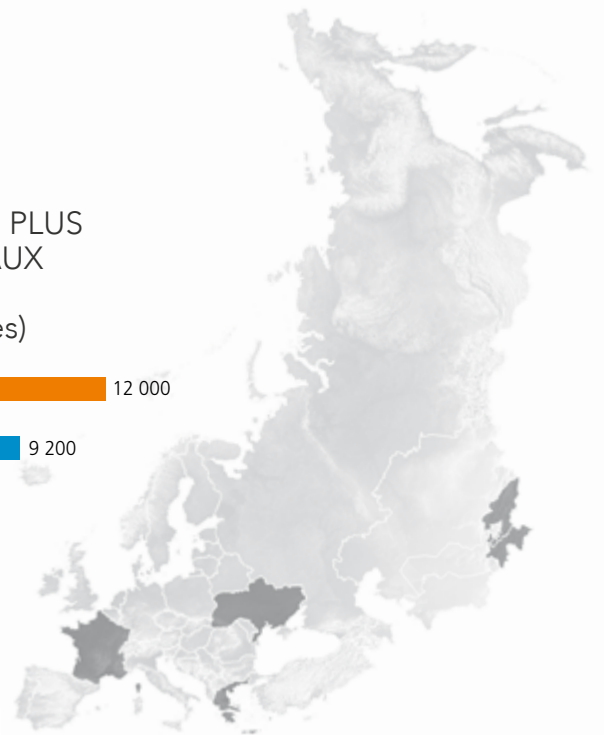
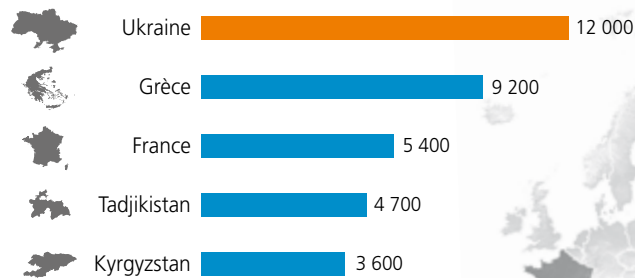
Le gouvernement de Bogota a adopté une approche ouverte et solidaire face aux arrivées de Vénézuéliens, dont 770 000 sont entrés en Colombie en 2018. Dans un esprit de réciprocité, il a reconnu que par le passé, des Colombiens ont afflué au Venezuela à la recherche de meilleures opportunités ou pour échapper aux conflits et à la violence. En février 2019, plus de 574 000 Vénézuéliens étaient officiellement enregistrés en Colombie, 240 000 étaient en cours d'enregistrement et 218 000 n'avaient pas de statut juridique.²⁴⁶ Aider ces réfugiés et migrants est à juste titre une priorité dans la région, mais cela ne devrait pas se faire aux dépens des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, en particulier à un moment où la consolidation de la paix et la réconciliation sont des priorités essentielles en Colombie.

EUROPE ET ASIE CENTRALE



Conflits 12 000
Catastrophes 41 000
0,2 % du total mondial

LES CINQ PAYS COMPTANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE NOUVEAUX DÉPLACEMENTS (conflits, violence et catastrophes)



Chaque année, l'Europe et l'Asie centrale enregistrent moins de nouveaux déplacements que les autres régions et moins de personnes vivant en situation de déplacement. Il n'en reste pas moins que 53 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés en 2018, dont 41 000 liés à des catastrophes et plus de 12 000 à des conflits. À la fin de l'année, près de 2,9 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne en raison de conflits anciens non résolus et de conflits territoriaux dans plusieurs pays.

Ce chiffre comprend 800 000 personnes en **Ukraine**, où le conflit du pays est entré dans sa cinquième année. De nouveaux déplacements ont été enregistrés en octobre, lorsque 12 000 personnes ont été évacuées à la suite d'une explosion dans un dépôt de munitions à l'est de Kiev, perçue par le gouvernement comme un acte de sabotage.²⁴⁷ La majorité de ces personnes ont pu rentrer chez elles deux semaines plus tard. Environ 200 nouveaux déplacements ont également été enregistrés dans des établissements le long de la ligne de contact, où les violations des cessez-le-feu et les bombardements se poursuivent.

Environ 344 000 personnes vivaient en situation de déplacement prolongé en **Azerbaïdjan** à la suite du conflit non résolu entre le pays et l'Arménie sur la région du Haut-Karabagh. On estime que 301 000 autres personnes déplacées ont progressé partiellement dans la recherche de solutions durables, grâce aux efforts déployés par le gouvernement pour les réinstaller dans des logements temporaires. En **Géorgie**, 293 000 personnes demeurent en situation de déplacement en raison de conflits territoriaux de longue date en Abkhazie et en Ossétie du Sud. Quelque 228 000 personnes ont

connu des conditions similaires à **Chypre**, ces personnes demeurant en situation de déplacement en raison de l'impasse entre les autorités chypriotes turques et grecques sur le statut du nord de l'île. De nombreux déplacés internes en Europe vivent en situation de déplacement depuis 15 ans ou plus.

Il n'existe aucune information à jour sur les déplacements en **Turquie**, mais les affrontements ont repris entre le gouvernement et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en 2015 et les opérations de sécurité qui ont suivi ont provoqué des centaines de milliers de déplacements dans le sud-est du pays. En 2018, le gouvernement a commencé à construire de nouveaux logements dans la région, dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine et pour indemniser les victimes du conflit. Près de 25 000 logements auraient été construits à ce jour, mais on ignore qui en seront les bénéficiaires. Certains des logements proposés aux déplacés internes à titre d'indemnisation sont éloignés des centres-villes, ce qui les isole de leurs moyens de subsistance et de leurs réseaux sociaux.²⁴⁸ En outre, plusieurs personnes qui sont restées chez elles dans des zones touchées par le conflit, telles que le quartier historique de Diyarbakir, à Sur, ont été expulsées pour laisser place à des initiatives de rénovation urbaine.²⁴⁹

Le **Tadjikistan**, le **Kirghizistan** et la **Russie** représentent une part importante des nouveaux déplacements de la région liés aux catastrophes. Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations en mai dans la province de Khatlon, dans le sud du Tadjikistan, entraînant plus de 5 400 nouveaux déplacements et endommageant des habitations, des routes, des ponts et des terres agricoles.²⁵⁰ Les glissements de terrain dans la région

de Jalal-Abad, au Kirghizistan, ont entraîné près de 4 700 nouveaux déplacements en avril et provoqué des inondations dans les républiques russes de l'Altaï, de Touva et de Khakassie en mars.

Les tempêtes et les inondations ont provoqué au moins 5 400 nouveaux déplacements en **France**, dont 1 500 dans la région parisienne de l'Île-de-France, en raison du débordement de la Seine en janvier.²⁵¹ En **Italie**, une crue fluviale dans le bassin du Piave a entraîné 1 300 nouveaux déplacements en octobre. En **Grèce**, des inondations soudaines et des ondes de tempête ont contraint un nombre similaire de personnes à quitter leur domicile à la fin du mois de septembre, lorsqu'une tempête a frappé l'île d'Eubée et le sud de la péninsule du Péloponnèse.

Un hiver court, un printemps chaud avec des températures record et des précipitations inférieures à la moyenne en été ont conduit à l'une des saisons de feux de forêt les plus destructrices d'Europe ces dernières années.²⁵² Environ 3 000 logements ont été détruits dans la région grecque de l'Attique en juillet, provoquant plus de 7 000 nouveaux déplacements.²⁵³ En **Espagne**, dans la région de Valence, des feux de forêt ont entraîné 2 600 nouveaux déplacements en août.

En décembre 2018, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont approuvé des projets visant à améliorer la gestion par l'UE des risques de catastrophes. Le système, appelé « rescEU », créera une réserve de capacités de protection civile pour renforcer la réaction nationale aux effets des catastrophes naturelles et des épidémies. Les États membres partageront également leurs plans nationaux de prévention et de préparation pour identifier et combler les éventuelles lacunes.²⁵⁴

Perspectives urbaines

L'Europe et l'Asie centrale constituent l'une des régions les plus urbanisées du monde. En effet, 72 % de la population de cette région vit dans des villes.²⁵⁵ C'est une région diversifiée et, comme dans d'autres contextes, les facteurs, déclencheurs et impacts du déplacement urbain varient d'une région à l'autre, ce qui rend difficile toute généralisation. De l'Espagne à l'Ouzbékistan, la manière dont les autorités nationales et locales réagissent au phénomène varie également grandement.

De nombreuses personnes déplacées en Ukraine sont issues de milieux urbains, notamment de villes comme Donetsk, Horlivka, Kramatorsk, Louhansk et Sloviansk.²⁵⁶ Les centres urbains du pays, y compris la capitale (Kiev), ont également été des destinations importantes pour les personnes fuyant le conflit.²⁵⁷ Les villes d'Ukraine offrent un meilleur accès aux services et aux opportunités

génératrices de revenus que les zones rurales, et de nombreux déplacés internes ont réussi à s'établir dans leur nouvel environnement urbain.²⁵⁸

Les droits au logement, à la terre et à la propriété posent cependant des problèmes, car l'Ukraine ne dispose pas d'un mécanisme spécifique pour traiter les demandes d'indemnisation relatives aux biens touchés par le conflit.²⁵⁹ La législation ukrainienne ne définit pas non plus les déplacés internes comme un groupe ayant droit au logement social. Les autorités locales de Bakhmut, Kramatorsk et Slovyansk ont déployé des efforts pour résoudre certains de ces problèmes avec le soutien de la communauté humanitaire internationale.²⁶⁰

Les gouvernements locaux et les organisations internationales ont également collaboré pour faire face au déplacement au **Kosovo**, où des politiques ont été mises en place pour aider les municipalités à soutenir les retours durables pour les personnes déplacées par le conflit entre 1998 et 2004. Le règlement sur le retour des personnes déplacées et les solutions durables au Kosovo, par exemple, appelle à des plans d'action municipaux sur la question et souligne l'importance de l'intégration socioéconomique des personnes déplacées sur la base de leurs compétences, de leur sexe, de leur âge et de leurs handicaps.²⁶¹ Il vise également à améliorer la coopération entre les autorités nationales et locales afin de garantir des conditions de retour comparables sur l'ensemble du territoire.²⁶²

Cependant, dans de nombreuses parties de la région, les personnes déplacées en milieu urbain sont marginalisées et ont un accès inégal aux services de première nécessité. Celles de nombreux pays post-soviétiques bénéficient de services de moindre qualité que les communautés d'accueil, notamment en matière de soins de santé.²⁶³ La dynamique du déplacement urbain dans les pays d'Asie centrale reste mal comprise, mais des données factuelles indiquent que des projets de rénovation et d'embellissement urbains ont provoqué des déplacements dans des villes, notamment à Ashgabat au Turkménistan, à Douchanbé au Tadjikistan et à Tachkent en Ouzbékistan.²⁶⁴

En 2018, le Conseil de l'Europe a appelé à une relance de l'action des États et des administrations régionales pour traiter la question des déplacements internes dans la région.²⁶⁵ Parmi de nombreuses recommandations, il a souligné l'importance de traiter la question des droits des personnes déplacées au logement, à la terre et à la propriété, et de fournir une aide humanitaire aux personnes en situation de déplacement prolongé. Le rôle des autorités locales et des villes dans la recherche de solutions sera d'une importance cruciale pour concrétiser ces engagements nationaux et régionaux.

PERSONNES DÉPLACÉES À LA SUITE DE CONFLITS ET DE VIOLENCE

À la fin de 2018, environ 41,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne à la suite de conflits et de violence dans 55 pays, soit une augmentation d'environ 1,4 million par rapport à l'année précédente. Environ 70 % vivaient dans seulement dix pays (cf. Figure 7).

L'Éthiopie, la Somalie, l'Afghanistan, le Yémen, le Nigéria et le Cameroun ont vu un nombre croissant de personnes vivant en situation de déplacement interne. Les chiffres de fin d'année pour des pays tels que la Syrie, l'Irak, l'Inde et le Myanmar ont chuté, mais ils restent parmi les plus élevés au monde.

Comme le montrent les figures 7 et 8, les déplacements liés aux conflits et à la violence sont fortement concentrés, principalement dans les pays d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en proie à des crises prolongées.

Ce sont des estimations conservatrices qui doivent être traitées avec prudence. Les pays et organisations qui déclarent le nombre de personnes vivant en situation de déplacement à la fin de l'année sont confrontés à de nombreuses problématiques et limitations en ce qui concerne la compilation de leurs chiffres, liées notamment à des méthodologies incohérentes pour la collecte, l'analyse et le partage de données, des biais de déclaration, des considérations politiques et des jeux de données obsolètes.

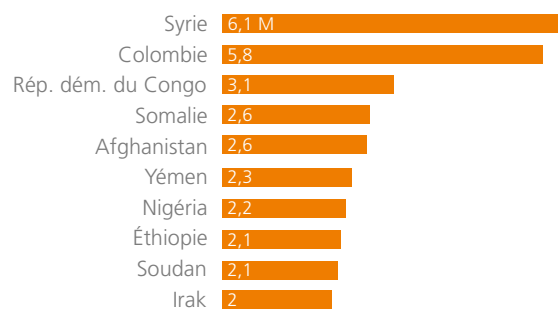
Les données pour 2018 montrent cependant que, comme les années précédentes, des millions de déplacés internes à travers le monde n'ont pas été en mesure de trouver des solutions durables, et les chiffres jouent un rôle important en nous rappelant non seulement leur existence, mais aussi notre incapacité collective à remédier à leur situation.

FIGURE 7 : Les dix pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées par les conflits et la violence à la fin de 2018

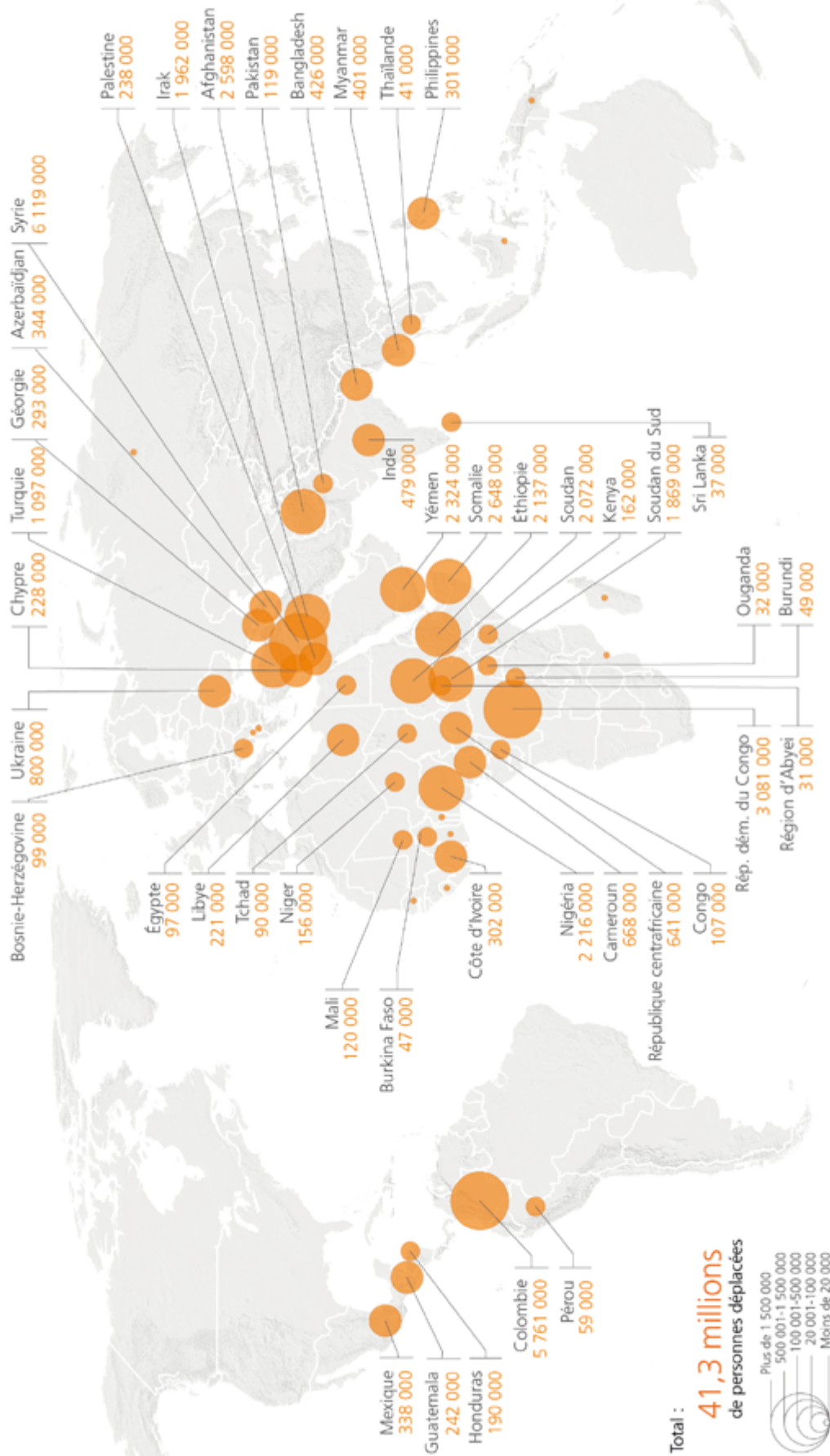


41,3 M

Personnes vivant en situation de déplacement du fait des conflits et de la violence dans 55 pays et territoires au 31 décembre 2018



PERSONNES DÉPLACÉES À L'INTÉRIEUR DE LEUR PAYS PAR LES CONFLITS ET LA VIOLENCE AU 31 DÉCEMBRE 2018



Le nom du pays et le chiffre ne sont affichés que lorsque la valeur dépasse 20 000 personnes déplacées. Les frontières et les noms indiqués sur cette carte ne sauraient constituer une quelconque approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC.

ÉVALUATION DES PROGRÈS VERS DES SOLUTIONS DURABLES

Dans notre estimation globale du nombre de déplacés internes à la fin de l'année, nous n'avons pas inclus les personnes déclarées comme ayant progressé dans la recherche de solutions durables. Leur inclusion risquait fortement de conduire à une surestimation en comptant deux fois toute personne déplacée plus d'une fois. En effet, la plupart des données sur les déplacements internes ne suivent pas la trajectoire ou la situation de chaque personne déplacée ou ménage déplacé au fil du temps, et ne font pas la distinction entre les déplacements nouveaux et les déplacements répétés. Par exemple, lorsqu'une personne déplacée est retournée chez elle ou a quitté un camp avec l'intention de retourner chez elle, c'est la dernière fois que nous en entendons parler. Si elle devenait de nouveau déplacée et était comptée une nouvelle fois en tant que déplacée interne, nous finirions par la comptabiliser deux fois.

Plutôt que de continuer à prendre en compte ces personnes dans notre effectif global, nous avons développé des indicateurs supplémentaires qui nous permettent de mettre en lumière leur situation et de souligner la nécessité pour les gouvernements et les pourvoyeurs de données de rendre compte du nombre et de la situation des personnes signalées comme étant retournées chez elle ou ayant trouvé des solutions durables (voir le tableau 3, p. 123). Cela est essentiel pour empêcher les personnes demeurant extrêmement vulnérables de sortir du radar.

Nombre total de déplacés internes : la carte de la page précédente présente la meilleure estimation par l'IDMC du nombre de personnes vivant en situation de déplacement interne à la suite de conflits et de violence au 31 décembre 2018. Elle englobe un large éventail de situations dans 55 pays, chacune étant unique. Le total mondial inclut les personnes qui ont été déplacées pour des durées extrêmement différentes et qui sont confrontées à différents défis dans leurs efforts pour trouver des solutions durables à leur déplacement. Si l'IDMC est en mesure de vérifier que les déplacés internes ou les réfugiés qui sont retournés vivent encore en situation de déplacement, ils sont inclus dans le chiffre global.

Ce fut le cas de 9 000 personnes en Irak qui, bien qu'elles soient retournées dans leur région d'origine, vivaient dans des abris collectifs, des camps de personnes déplacées ou des familles d'accueil. À ce titre, elles demeureraient, selon la définition de l'IDMC, déplacées. Ces personnes et un certain nombre d'autres groupes que l'IDMC considère toujours comme des déplacés internes

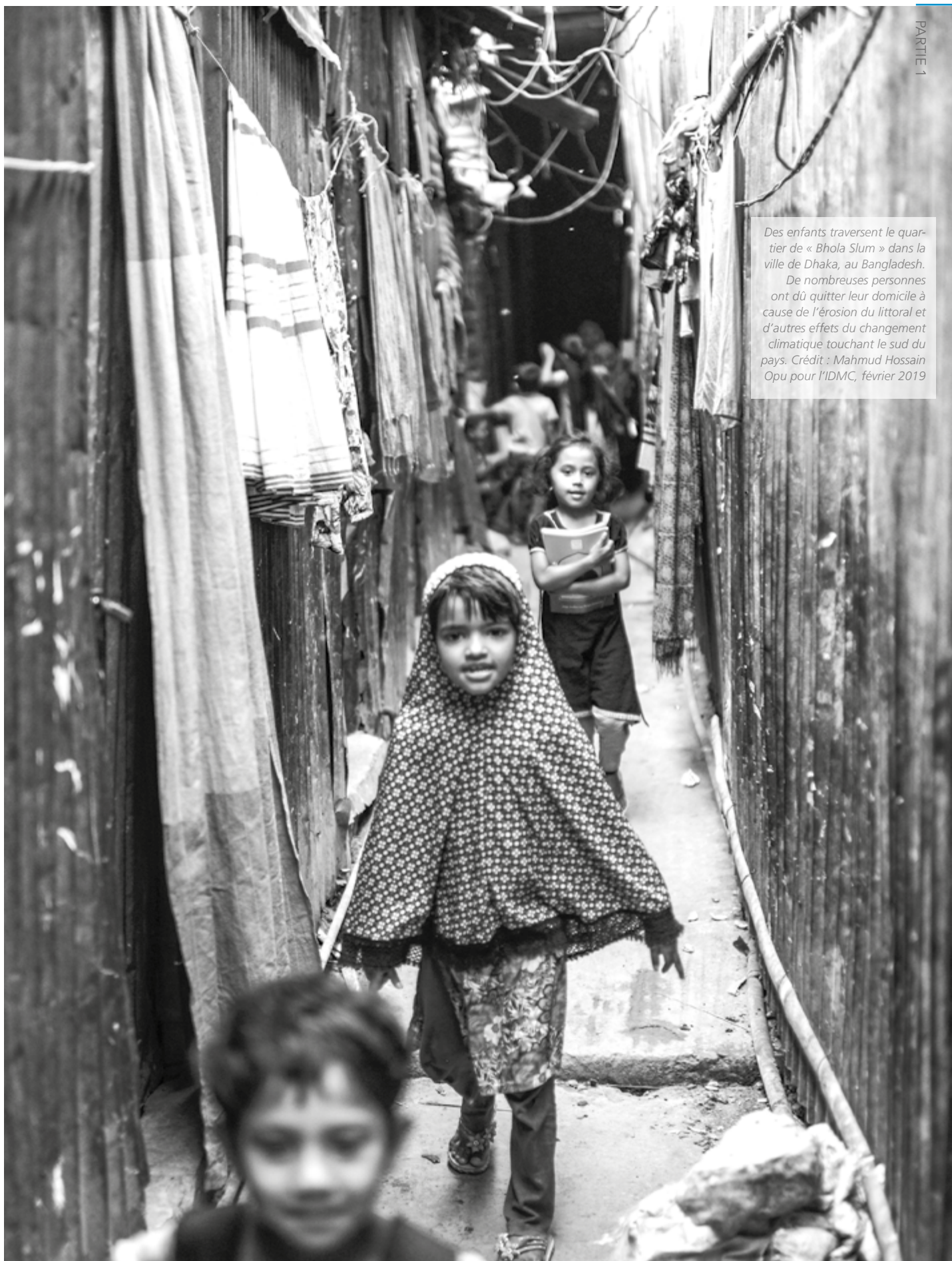
mais que les pourvoyeurs de données ne comptent plus comme tels sont inclus dans le chiffre global.

Nombre de déplacés internes qui seraient retournés sur leur lieu d'origine, réinstallés ou intégrés localement, mais qui pourraient encore présenter des vulnérabilités liées à leur déplacement : dans certains cas, les sources de l'IDMC démontrent que les personnes qui sont retournées sur leur lieu d'origine, se sont réinstallées ou ont commencé à s'intégrer dans leurs communautés d'accueil demeurent confrontées à des risques liés à leur déplacement. Nous avons donc considéré ces mouvements comme des solutions partielles.

Dans le nord-est du Nigéria, par exemple, 86 000 personnes ont été déclarées comme étant retournées, mais des informations sur leurs conditions de logement ont indiqué qu'elles étaient retournées dans des logements endommagés ou détruits ou qu'elles vivaient dans des structures temporaires sur leur lieu d'origine. En RDC, près d'un million et demi de personnes ont été déclarées comme étant retournées sur leur lieu d'origine, mais d'après bon nombre d'éléments factuels, leur situation n'était pas viable en raison du niveau élevé d'insécurité. Dans les deux cas, l'IDMC a considéré ces retours comme des solutions partielles.

Nombre de déplacés internes dont le retour, la réinstallation ou l'intégration locale signalé(e) est invérifiable : dans d'autres cas, les sources de l'IDMC indiquent uniquement que des personnes ont quitté un refuge, un camp, un centre d'évacuation ou une communauté d'accueil, parfois avec l'intention déclarée de rentrer chez elles. Aucune autre information n'est disponible sur ce qui leur arrive ou sur les conditions dans lesquelles elles se trouvent après leur départ. Qualifier ces mouvements de solutions durables serait à la fois trompeur et contraire aux Principes directeurs qui stipulent clairement que les déplacés internes qui demeurent confrontés à des risques et vulnérabilités liés à leur déplacement devraient toujours être considérés comme des déplacés internes.

Au Burundi, par exemple, le nombre total de déplacés internes déclaré par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a diminué d'environ 25 000 entre 2017 et 2018 en raison de l'amélioration de la sécurité. L'IDMC a qualifié ce changement de solution non vérifiée, car aucune autre information sur ces personnes n'était disponible. Au Soudan du Sud, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et les médias locaux ont annoncé le retour de 12 000 déplacés internes. L'IDMC a considéré ces retours comme une solution non vérifiée en raison de l'impossibilité d'obtenir des informations sur les conditions dans lesquelles les personnes étaient retournées.



Des enfants traversent le quartier de « Bholá Slum » dans la ville de Dhaka, au Bangladesh.

De nombreuses personnes ont dû quitter leur domicile à cause de l'érosion du littoral et d'autres effets du changement climatique touchant le sud du pays. Crédit : Mahmud Hossain Opu pour l'IDMC, février 2019

PARTIE 2

DONNÉES SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE : DES DÉFIS AUX OPPORTUNITÉS



*Les personnes déplacées
reçoivent de l'aide sur un site
de distribution dans la zone
de Gedeo, en Éthiopie. Crédit
photo : OIM/
Olivia Headon, septembre 2018*

POURQUOI LES DONNÉES SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Compte tenu du nombre de déplacés internes dans le monde qui ne cesse d'augmenter et des crises de plus en plus prolongées, il est plus important que jamais que toutes les parties prenantes œuvrant sur la question des déplacements internes disposent de données et d'informations factuelles exhaustives et précises. Nous avons actuellement une bonne idée du nombre de déplacés internes d'un pays à l'autre, mais il reste encore beaucoup à apprendre sur l'ampleur, les caractéristiques, les impacts et les facteurs du phénomène, en particulier dans les zones urbaines. Un certain nombre de questions restent sans réponse sur la capacité des personnes déplacées à trouver des solutions durables.

Il existe de nombreuses bonnes raisons d'investir dans des données et des preuves de qualité. Cela aide à établir un ordre de priorité en matière d'affectation des ressources ainsi que à informer la programmation et l'élaboration des politiques ainsi que le plaidoyer. Il en résulte également une meilleure compréhension du déplacement interne, ce qui aide à prévoir et à contextualiser les tendances, et permet ainsi d'améliorer les interventions et la planification à long terme. Cela met aussi en lumière les coûts et les impacts du phénomène sur les individus, les communautés et les États, ce qui aide à plaider en faveur de la réduction des risques et à promouvoir la responsabilisation des gouvernements et des autres parties prenantes à l'égard des personnes vulnérables.

L'amélioration des données et des preuves peut également remettre en cause les hypothèses et les dogmes concernant la nature des crises de déplacement, notamment celles en milieu urbain, qui restent mal comprises. Des données de référence et des preuves solides aux niveaux national et mondial sont nécessaires pour pouvoir mesurer le succès des efforts déployés pour protéger et assister les déplacés internes, ainsi que pour les aider à trouver des solutions durables. Il est également primordial d'utiliser les données pour mieux comprendre le phénomène au fil du temps, notamment le risque de déplacement, afin d'informer la réalisation des objectifs de développement durable et le suivi des progrès accomplis à cette fin.

Pour être considérées comme exhaustives et robustes, les données sur le déplacement interne doivent couvrir les causes, les déclencheurs, les schémas et les impacts du déplacement sous toutes ses formes et quelle que soit son ampleur, y compris sa durée et sa sévérité. Il est également essentiel que ces données soient enregistrées à l'aide de méthodes permettant de suivre les flux de population en fonction des événements et sans seuils minimaux de collecte et d'analyse, afin de bien cerner et différencier les catastrophes à petite échelle ou les conflits localisés des événements majeurs qui déclenchent des déplacements de masse.

Les données doivent être désagrégées par caractéristiques géographiques, démographiques, temporelles et socioéconomiques, couvrant également les communautés d'accueil afin de permettre l'identification des groupes vulnérables et de ne laisser personne pour compte.

Des progrès importants ont été réalisés, notamment dans le développement et l'utilisation de technologies et de méthodologies novatrices qui seront examinées ci-après. Les partenariats aux niveaux national et international doivent être renforcés et la capacité des organisations gouvernementales à enregistrer les données sur les déplacements doit être améliorée. En outre, une collaboration accrue aiderait à explorer le potentiel inexploité des données pour générer des preuves et des informations sur l'ensemble du spectre de la mobilité humaine et ses liens avec les défis et les opportunités de développement.

Outre une volonté politique, des ressources suffisantes et des capacités appropriées, une représentation claire et complète de la sévérité et de l'ampleur du déplacement interne permettra à ceux qui s'attaquent à ce phénomène de prendre les mesures appropriées pour réduire le risque de déplacement. Cela aiderait également les donateurs, la communauté humanitaire et les organisations de développement à prioriser leurs dépenses et les gouvernements nationaux et locaux à prendre des décisions fondées sur des preuves.

COORDINATION ET COLLABORATION : L'ÉCOSYSTÈME DE DONNÉES SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE

QUI UTILISE LES DONNÉES SUR LE DÉPLACEMENT INTERNE ET À QUELLES FINS ?

Un large éventail de parties prenantes aux rôles divers produisent et publient des données sur le déplacement interne pour différentes raisons, notamment des gouvernements, des agences des Nations Unies, des ONG locales et internationales, et des organismes de recherche. Certains se concentrent sur la collecte des données, d'autres soutiennent leur partage ou leur analyse, et d'autres encore exécutent une combinaison de fonctions.

Les données sur le déplacement interne sont souvent collectées ou analysées dans le cadre d'exercices plus vastes, ou peuvent être extrapolées à partir de rapports axés sur d'autres questions telles que le logement ou la protection. En général, elles ne couvrent pas la portée des crises de déplacement dans son intégralité, en raison de restrictions d'accès, de fonds insuffisants, de problèmes de sécurité ou d'autres facteurs. De plus, les données collectées ne sont pas toujours rendues publiques pour accroître la transparence et la responsabilisation.

Les utilisateurs des données aux niveaux local, national, régional et mondial peuvent être répartis dans les grandes catégories suivantes :

- | Les gouvernements, les donateurs et les décideurs institutionnels utilisent les données pour élaborer des lois et des politiques, pour décider où investir des ressources à des fins de prévention, de planification et d'intervention, et pour suivre les progrès accomplis au fil du temps
- | Les parties prenantes opérationnelles (y compris les coordonnateurs) utilisent les données pour informer les réponses aux crises de déplacement interne, rassembler et agréger des chiffres, et aider à suivre les tendances et à identifier les risques pour éclairer la programmation future
- | Les personnes déplacées peuvent utiliser les données pour éclairer leurs propres prises de décision et pour plaider en faveur de meilleures prestations de services, de solutions inclusives et du respect de leurs droits civils, humains et politiques
- | Les organismes de recherche utilisent les données pour analyser les tendances, les schémas et les effets des déplacements, pour rassembler et agréger des chiffres, et pour comprendre des aspects émergents ou sous-explorés du déplacement interne
- | Les organisations de la société civile utilisent les données pour sensibiliser l'opinion et pour plaider en faveur de changements de politique, d'allocation de ressources et d'une programmation plus efficace
- | Les initiatives technologiques utilisent les données pour identifier de meilleurs moyens de quantifier le déplacement et de comprendre ses effets
- | Les médias utilisent les données et éléments de preuve pour produire des comptes rendus et informer le public

Les principales fonctions exercées par diverses parties prenantes aux niveaux national et mondial dans l'écosystème de données sont décrites ci-dessous. Certaines parties prenantes se spécialisent dans des fonctions spécifiques, mais beaucoup s'engagent dans plusieurs d'entre elles (cf. Figure 9).

- | Collecte des données primaires : processus consistant à collecter des informations spécifiques sur les déplacés internes et les autres populations touchées par des crises, en utilisant des méthodes comprenant des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes et diverses formes d'enregistrement
- | Agrégation des données : une fois que les données primaires ont été collectées, elles sont regroupées avec d'autres données pour faciliter l'analyse à des fins géographiques, sectorielles, temporelles ou thématiques
- | Analyse des données : une fois que les données ont été collectées et/ou agrégées, elles sont évaluées et examinées pour éclairer et étayer la prise de décisions politiques et opérationnelles, l'élaboration de rapports et la recherche
- | Référentiels de données : plates-formes de stockage qui hébergent et conservent les données selon des catégories spécifiques et qui sont utilisées pour faciliter l'analyse, l'élaboration de rapports et la recherche

- | **Coordination** : processus consistant à rassembler les travaux de différentes parties prenantes qui collectent et agrègent des données afin de partager des informations et, le cas échéant, d'harmoniser leurs efforts
- | **Recherche** : utilisation de données primaires ou agrégées pour produire des études qualitatives et quantitatives qui explorent des champs d'investigation particuliers et répondent à des questions spécifiques
- | **Assistance technique et renforcement des capacités** : provision d'avis d'experts et de formations aux gouvernements et autres parties prenantes pour renforcer leurs capacités dans des domaines tels que le profilage et d'autres méthodes de collecte de données

Un certain nombre de processus, d'initiatives, de réseaux et de cadres sont axés sur les données humanitaires ou de développement et incluent le déplacement interne en tant que composante de leur travail, mais peu se concentrent uniquement sur les données relatives aux déplacements internes.

OBTENIR DES DONNÉES DE MEILLEURE QUALITÉ

L'écosystème de données sur le déplacement est d'autant plus complexe que les parties prenantes exercent souvent plusieurs fonctions. En outre, les différentes parties prenantes priorisent les défis de différentes manières, en fonction de leur objectif (par exemple humanitaire ou de développement) et des niveaux auxquels elles opèrent (par exemple local, national, régional ou mondial). Certains défis impliquent un chevauchement institutionnel ou une prolifération potentielle d'initiatives, mais, selon diverses conversations formelles et informelles que l'IDMC a pu avoir, les principaux défis à relever pour obtenir des données et des éléments de preuve exhaustifs et de qualité concernent principalement le manque de normes communes, une coordination inefficace, et un partage et une interopérabilité limités.

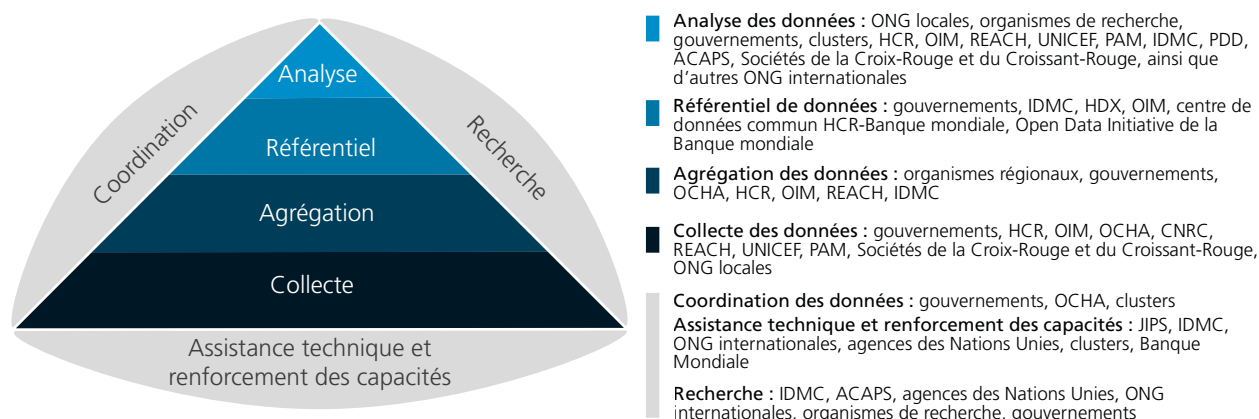
Normes communes

Il existe des directives conceptuelles et juridiques sur le déplacement interne, à commencer par les Principes directeurs, et elles englobent diverses ressources telles que le Cadre du Comité permanent interorganisations (IASC) sur les solutions durables pour les personnes déplacées dans leur propre pays, ses directives opérationnelles sur la protection des personnes en situation de catastrophe naturelle, et la publication de la Brookings Institution intitulée « Addressing Internal Displacement : A Framework for National Responsibility ».²⁶⁶

La transposition de ces directives en normes communes concrètes pour la collecte et l'analyse de données s'est toutefois révélée difficile. Il n'y a pas encore d'accord sur des questions importantes telles que : comment mesurer systématiquement la fin du déplacement et quelles sont les meilleures méthodes pour rendre compte avec précision de ses différentes étapes et caractéristiques. Cela entrave considérablement la disponibilité et la compilation de données et d'éléments de preuve de qualité et comparables aux niveaux national et mondial.

Des processus tels que le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (EGRIS), créé par la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) à sa 47e session en 2016, commencent à traiter certaines de ces questions dans la mesure où elles se rapportent aux statistiques officielles. Ce groupe comprend divers gouvernements, des experts internationaux et des organisations telles que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Banque mondiale, l'OIM, le Joint IDP Profiling Service (JIPS) et l'IDMC, entre autres. Il a élaboré deux séries de directives à l'intention des offices nationaux de statistique, à savoir les Recommandations internationales sur les statistiques des réfugiés (IRRS) et les Recommandations internationales sur les statistiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IRIS).²⁶⁷ Il est important de renforcer les capacités des gouvernements et d'élaborer ce type d'orientation. Les

FIGURE 9 : Fonctions dans l'écosystème de données sur les déplacements internes



Ce graphique ne vise pas à fournir une liste exhaustive des organisations contribuant à chaque catégorie.

recommandations de l'EGRIS constitueront une ressource extrêmement précieuse une fois finalisées en 2020.

Cependant, dans de nombreuses situations de déplacement, les gouvernements manquent encore de capacités et de soutien pour collecter des données ou sont peu incités à le faire. Les principales lacunes en matière de données sont actuellement en grande partie comblées par les organisations humanitaires et de développement, qui collectent l'essentiel des données sur les déplacements. Toutefois, leur planification opérationnelle et leurs réponses nécessitent des informations différentes des statistiques officielles.

Les directives de l'IASC pour améliorer la collecte de données communes afin d'informer la préparation et la réponse aux catastrophes, mentionnées ci-dessus, décrivent les jeux de données communs nécessaires pour répondre aux urgences humanitaires. Ce modèle de gouvernance définit les responsabilités en matière de gestion des données, les normes techniques et les recommandations visant à améliorer la qualité et l'interopérabilité des données.²⁶⁸ Pour appuyer ces directives, l'IASC a développé et approuvé des jeux de données opérationnelles, diffusés par l'OCHA. Ceux-ci exposent et partagent les données de base entre secteurs pour la cartographie et à d'autres fins d'information et de planification.

Le cadre de solutions durables de l'IASC est également soutenu par une bibliothèque qui s'appuie sur le cadre de l'IASC pour développer un ensemble d'indicateurs et de directives pour l'analyse de solutions durables dans des contextes de déplacement interne.²⁶⁹ Ces analyses peuvent aider les autorités nationales et les autres parties prenantes à élaborer des réponses conjointes fondées sur des preuves aux crises de déplacement.

Cependant, pour améliorer encore la qualité de la base factuelle sur le déplacement interne, les parties prenantes nationales et internationales devront s'accorder sur des définitions claires des concepts de base et développer des mesures et des indicateurs communs. Elles pourraient aussi s'appuyer sur des indicateurs existants d'autres domaines en tant qu'indicateurs indirects pour le suivi et l'analyse de différentes formes de déplacement.

Coordination

Il existe des exemples de bonne coordination en matière de collecte de données. Cependant, de nombreuses crises de déplacement surviennent dans des pays où les gouvernements ont peu de moyens pour collecter des données ou, dans certains cas, de volonté politique

à cet égard. Au sein de la communauté internationale, bien que le rôle du coordonnateur humanitaire soit de diriger et de coordonner les interventions en cas de crise, aucune organisation n'a le mandat unique de diriger et de contrôler la réponse au déplacement interne.

Même lorsque le système de clusters ou d'autres consortiums fonctionnent, la coordination au sein de ceux-ci et entre eux peut se révéler difficile et créer ainsi des problèmes de collecte et d'agrégation de données affectant en fin de compte la qualité des éléments de preuve. Lorsque les autorités nationales dirigent la collecte ou l'agrégation de données, généralement en réponse à des catastrophes, les disparités en matière de couverture et la fragmentation des jeux de données entre ministères ou niveaux administratifs constituent également des défis. Le manque de coordination est également un problème international, qui peut créer une confusion quant à la portée des mandats institutionnels. Cela peut aboutir à des initiatives qui se chevauchent et, en fin de compte, à la publication de données moins exhaustives et moins fiables que celles qui auraient été obtenues avec une coordination plus efficace.

Afin d'éviter les doublons et d'identifier les complémentarités potentielles, les projets et processus nouveaux et existants relatifs aux données devraient être liés et alignés autant que possible. La possibilité de collaborer sur une recherche thématique plus large allant au-delà des données aiderait également à établir une base factuelle plus solide sur le déplacement interne.

PARTAGE DE DONNÉES ET INTEROPÉRABILITÉ

Les données interopérables proviennent de différentes sources mais peuvent être analysées ou comparées conjointement pour aider à consolider les chiffres et à créer des informations contextuelles plus globales à l'appui de l'analyse, de la prise de décision et de la responsabilisation. En pratique, cependant, différentes organisations définissent et surveillent les mouvements de population et collectent des données de différentes manières et il peut même y avoir des différences au sein des organisations dans la définition des populations, de leurs mouvements et de leurs besoins. Autrement dit, les données produites ont tendance à ne pas être interopérables. Au niveau national, cela peut nuire à l'efficacité de la programmation et entraver l'analyse essentielle des tendances, des schémas et des liens entre les différents mouvements de population.

Le manque d'interopérabilité affecte également les efforts déployés pour agréger et analyser les données

au niveau mondial, notamment pour les prévisions. Pour résoudre ce problème, les organisations doivent partager des informations plus régulièrement, de manière cohérente et systématique, en tenant dûment compte des préoccupations relatives à la protection et à la confidentialité des données. Elles doivent également identifier les différentes méthodes qu'elles utilisent pour collecter les données plus clairement afin de renforcer les analyses et d'identifier les éventuels doublons, les chevauchements et les lacunes de la couverture.

tifier les différentes méthodes qu'elles utilisent pour collecter les données plus clairement afin de renforcer les analyses et d'identifier les éventuels doublons, les chevauchements et les lacunes de la couverture.

Encadré 1. HXL : rendre les bases de données interopérables et utiles

La quantité considérable de données disponibles sur différentes plates-formes constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les utilisateurs de données. Une façon de résoudre ce problème consiste à étiqueter, stocker et partager les données relatives aux déplacements de manière à permettre un accès et une utilisation plus faciles, plus rapides et plus efficaces.

Le langage d'échange humanitaire (Humanitarian Exchange Language, ou HXL, prononcé HEXel) vise précisément ce but.²⁷⁰ Il s'agit d'un nouveau type de norme, conçu pour compléter plutôt que remplacer les processus existants liés aux données humanitaires. Soutenu par un certain nombre de partenaires sous la direction de l'OCHA, il vise à réduire les doublons, à améliorer l'interopérabilité, à semi-automatiser la préparation des données et à utiliser les applications de visualisation de données existantes à l'aide de balises et de pratiques communes.

L'OIM, par exemple, télécharge, met à jour et partage ses données DTM (Displacement Tracking Matrix) sur la plate-forme de données humanitaires (HDX) dans le cadre de sa procédure d'exploitation standard. Elle ajoute également des hashtags HXL pour améliorer le traitement et le partage. Les balises communes comprennent la division administrative, les informations géographiques, la population, le secteur, les besoins et les incidents/événements. Cela aide à harmoniser et à améliorer la qualité et l'utilité des données.²⁷¹

L'ajout d'une ligne de hashtags HXL à une feuille de calcul améliore considérablement l'interopérabilité. Par exemple, `#country+name` identifie une colonne contenant des noms de pays, `#adm1+name` identifie une colonne contenant des noms de subdivision géopolitique de haut niveau et `#affected+idps+ind` identifie une colonne contenant le nombre de déplacés internes (PDI). Les hashtags étant normalisés, les différences dans l'organisation des colonnes, voire le nombre de colonnes, ne posent plus de problème.²⁷²

	Pays	Subdivision géopolitique de haut niveau	Nombre de PDI
#HXL →	<code>#country+name</code>	<code>#adm1+name</code>	<code>#affected +idps +ind</code>
	Burundi	Admin1	Nombre de PDI
	République centrafricaine	ADM1_NAME	IDP_ind
	Libye	ADM 1 Geodivision (EN)	PDI à Baladiya (IND)
	Madagascar	Admin 1	Nombre total de PDI
	Nigéria	Situation de déplacement	Nombre de PDI

L>IDMC publie tous ses jeux de données disponibles au public avec des balises HXL pour faciliter leur promotion, leur diffusion et leur partage. Le balisage facilite également la visualisation des données à l'aide de plates-formes telles que HDX et ses outils.²⁷³

LACUNES CRITIQUES DANS LES DONNÉES ET MOYENS DE LES SURMONTER

L'IDMC recueille des données auprès d'un large éventail de sources, notamment d'agences des Nations Unies, de gouvernements nationaux, du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'ONG internationales et locales, et de sources médiatiques (cf. Figure 10). Ces organisations sont engagées dans diverses activités humanitaires, de développement, de défense des droits humains et autres. Elles diffèrent également largement en termes de portée régionale et nationale, et de types de mouvements et de mesures dont elles rendent compte.

S'agissant des données utilisées par l'IDMC pour compiler ses estimations mondiales des déplacements liés aux catastrophes, 75 % proviennent de gouvernements nationaux. Pour obtenir des données sur les déplacements liés aux conflits et à la violence, l'IDMC s'appuie largement sur les agences des Nations Unies et organisations humanitaires.

L'IDMC utilise les données fournies par différentes sources pour produire les meilleures estimations possibles des déplacements internes aux niveaux national et mondial (cf. Figure 11). Ce faisant, nous avons identifié des lacunes critiques dans la collecte de données qui empêchent une évaluation complète de l'ampleur, de la nature, des tendances et des impacts du phénomène. Néanmoins, des progrès ont été réalisés dans certains domaines, et les nouvelles technologies et approches disponibles laissent entrevoir des avancées importantes pour l'avenir.

MÉTHODES INCOHÉRENTES

L'absence de méthodes cohérentes de collecte et d'analyse des données pose de nombreux problèmes. Lorsque différentes parties prenantes utilisent différentes méthodes pour collecter des données sur les déplacements dans le même pays, il peut en résulter des estimations contradictoires du nombre de déplacés internes, de nouveaux déplacements ou de retours. Cela peut prêter à confusion parmi les décideurs politiques, les donateurs et les organisations sur le terrain, et nuire à l'efficacité des interventions et à l'établissement de priorités pour la mobilisation de ressources nécessaires pour faire face aux crises de déplacement interne. Lors de certaines crises, les obstacles à l'accès humanitaire dans les zones où se trouvent des déplacés internes entravent ou limitent considérablement les efforts de collecte de données. Dans d'autres, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir la valeur ajoutée de la collecte simultanée de données dans des lieux similaires.

Cette question rend également plus difficile l'agrégation et la comparaison des données aux niveaux régional et mondial, en particulier si aucune explication adéquate des différentes méthodes permettant de réaliser une analyse complète n'est fournie. Cela entrave les efforts visant à comprendre la dynamique régionale des crises. La collecte de données sur les déplacements continuera nécessairement à impliquer un certain nombre de parties prenantes. Le traitement de cette question nécessite l'élaboration d'approches claires, harmonisées et cohérentes de la collecte de données pour ces parties prenantes.

FIGURE 10 : Flux de travail de l'IDMC

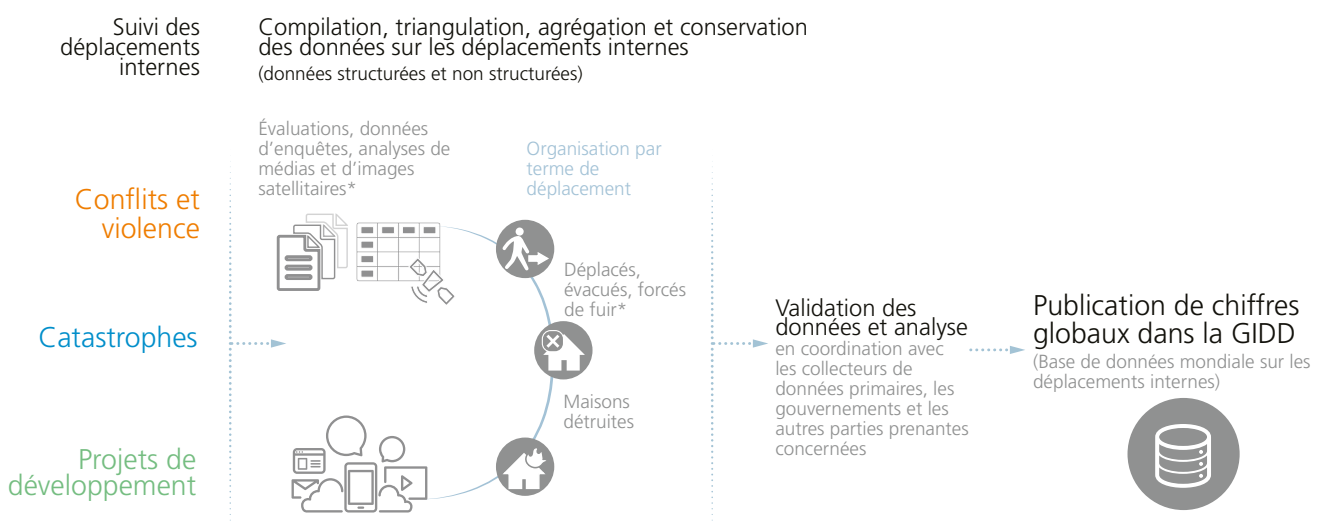
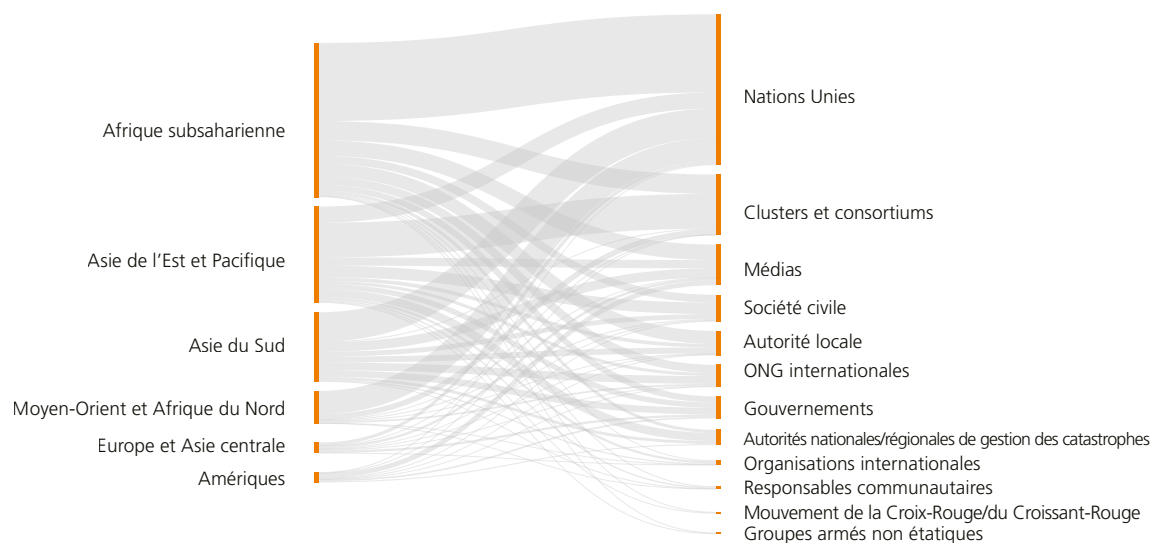
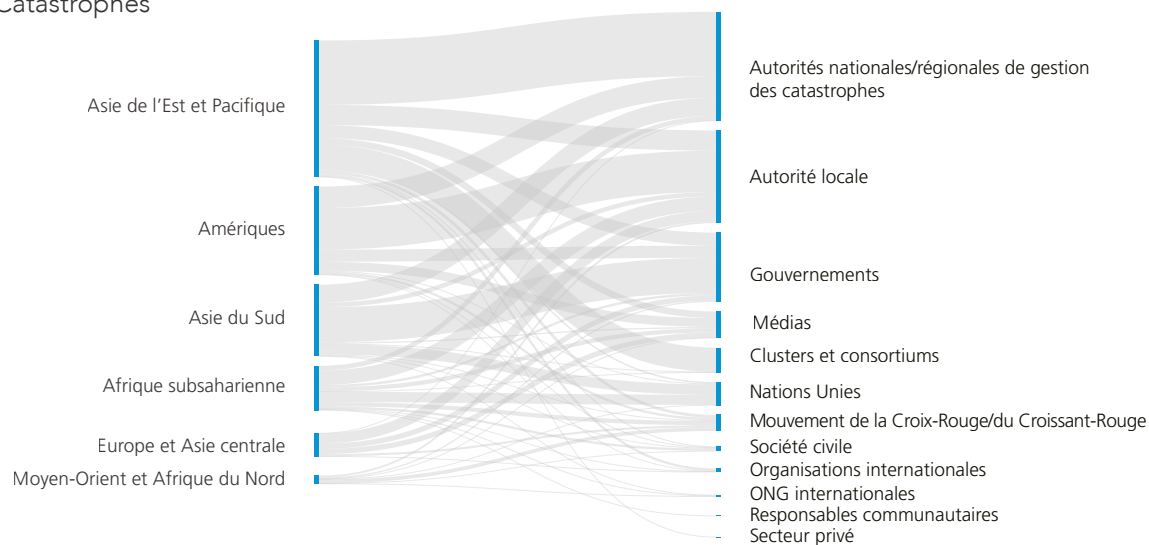


FIGURE 11 : Sources des estimations de l'IDMC pour les déplacements liés aux conflits et à la violence, ainsi qu'aux catastrophes, par région

| Conflits et violence



| Catastrophes



Remarque : l'IDMC fait la distinction entre la source, l'origine des informations et leur publication. Les sources fournissent leurs propres chiffres pour les personnes déplacées internes.

TRIANGULATION DES DONNÉES

De quoi s'agit-il et pourquoi est-ce utile ?

La triangulation des données vise principalement à accroître leur crédibilité et leur validité.²⁷⁴ L'IDMC utilise la triangulation pour valider des jeux de données provenant de diverses sources décrivant le même phénomène. Cela devient plus pertinent que jamais, compte tenu du cycle actuel très dynamique des nouvelles, notamment de la prolifération des « fake news » et du fait que tout le monde peut présenter des informations non vérifiées, ce qui peut entraîner des divergences importantes dans les informations communiquées et une confusion quant au nombre réel de déplacements. Environ 70 % des informations sur les catastrophes enregistrées dans la base de données de l'IDMC en 2018 ont été collectées à des fins de triangulation.

La méthode de l'IDMC pour estimer les déplacements liés aux catastrophes en Afghanistan démontre la valeur de la triangulation. L'OIM et l'OCHA collaborent étroitement avec les organisations humanitaires locales pour produire deux jeux de données complets sur les dégâts causés par les catastrophes. L'OCHA a enregistré 235 incidences de catastrophes au cours du premier semestre 2018 et l'OIM en a enregistré 304. Les jeux de données se chevauchaient géographiquement. Celui de l'OCHA couvrait 24 des 34 provinces afghanes et celui de l'OIM en couvrait 26 ; 23 provinces étaient couvertes par les deux. Les deux jeux de données diffèrent par la terminologie utilisée pour classer les événements catastrophiques ou les logements endommagés ou détruits, ce qui met en évidence la nécessité de synchroniser et d'établir des définitions et des mesures communes.

L'IDMC a utilisé les deux jeux de données pour analyser les déplacements provoqués par les inondations de mai 2018. En utilisant les données de l'OCHA sur la destruction de logements comme indicateur indirect du nombre de personnes déplacées, IDMC a obtenu le chiffre de 24 589. Les données de l'OIM sur la destruction de logements ont fourni une estimation de 12 090 personnes déplacées. Selon d'autres données de l'OIM sur les personnes affectées vivant dans des familles d'accueil et des quartiers informels, 44 884 personnes ont été déplacées. L'IDMC a comparé ces données en tenant compte des différences dans les définitions et la couverture, ainsi que du risque de double comptage.

Elle a également triangulé les données avec des informations provenant de médias pour arriver au chiffre final de 46 380 personnes déplacées.

La triangulation est également utile pour compiler les meilleures estimations possibles pour les nouveaux déplacements liés aux conflits. L'Éthiopie a affiché le chiffre le plus élevé au monde en 2018 et l'IDMC a utilisé des données provenant de 16 sources faisant état de déplacements internes au cours de l'année. Les rapports DTM de l'OIM ont été utilisés comme base pour la triangulation et les calculs ont été effectués en utilisant la somme des variations positives entre les rapports au niveau des sites pour l'ensemble de l'année. Les rapports DTM, qui ne couvraient que neuf des onze régions du pays, ont été publiés tous les deux mois et les mouvements de population ont été très dynamiques. Autrement dit, se fier uniquement aux données DTM présentait le risque d'ignorer un nombre important de déplacements à court terme ou répétés. En utilisant uniquement les rapports DTM de l'OIM, l'IDMC a calculé environ 1,5 million de nouveaux déplacements.

Pour remédier à ce problème, l'IDMC a eu recours à d'autres sources, dont l'OCHA, des rapports des gouvernements nationaux et régionaux, la direction générale de la protection civile européenne et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), d'autres types de rapports DTM et d'évaluations de l'OIM, ainsi que des médias locaux et internationaux, afin de produire une estimation plus complète. Cette méthode a permis d'atteindre 2,9 millions de nouveaux déplacements, soit près de deux fois plus qu'avec uniquement les rapports DTM bimensuels de l'OIM. Afin d'éviter le double comptage et les erreurs, les dates, le type de mouvement, les déclencheurs, les informations contextuelles, la couverture géographique et temporelle ainsi que l'accès aux personnes déplacées ont été pris en compte pour déterminer le nombre de cas à inclure ou à exclure du calcul. Cette méthode a permis de ne pas laisser pour compte un nombre important de déplacements, tout en réduisant le risque de double comptage.

Compte tenu de la quantité croissante d'informations et de données disponibles, ces exercices de triangulation resteront des outils importants et nécessaires dans le suivi de l'IDMC.

DÉSAGRÉGATION DES DONNÉES : QUI EST DÉPLACÉ, OÙ ET POURQUOI ?

Un certain nombre de difficultés persistent en ce qui concerne l'identification du lieu d'origine, de la destination et de l'emplacement actuel des personnes déplacées à un moment donné. Le manque général de données désagrégées par sexe, âge, handicap et autres caractéristiques est également un problème important que les pays doivent résoudre pour aider les personnes déplacées à trouver des solutions durables et pour rendre compte des progrès accomplis par rapport aux cadres mondiaux.²⁷⁵ Les lacunes en matière de désagrégation des données tendent actuellement à être comblées par des éléments de preuve qualitatifs et empiriques. La désagrégation démographique, géographique et temporelle des données aurait également un impact important sur la formulation des réponses, l'éclairage des politiques et l'évaluation des progrès réalisés en matière de réduction des déplacements.

Le déplacement est un phénomène très dynamique, ce qui complique son suivi au fil du temps, et un certain nombre de facteurs le rendent encore plus complexe. De nombreux déplacés internes vivent dans des environnements dispersés, dans des familles et des communautés d'accueil, où ils sont plus difficiles à localiser et encore plus à suivre. Certaines personnes peuvent être déplacées plusieurs fois, tandis que d'autres entreprennent des mouvements pendulaires entre leur lieu d'origine et leur refuge. Les familles peuvent également se séparer, certains membres restant déplacés alors que d'autres rentrent chez eux. En outre, la prise en compte des déplacements pendulaires est d'autant plus difficile qu'ils sont souvent omis par les évaluations qui sont plus susceptibles de collecter des données sur des individus dans des camps ou des environnements similaires.

L'IDMC a pour objectif de collecter et de communiquer des informations désagrégées par zone géographique, y compris par zones urbaines et rurales. Toutefois, même lorsque de telles données sont disponibles, elles peuvent être inexactes et ne sont pas toujours désagrégées par zone géographique.

Il est également essentiel de savoir ce qui déclenche les déplacements de population pour bien comprendre le phénomène et le type de réponse nécessaire. En réponse à cette problématique, l'IDMC a révisé sa classification des risques et mis au point une nouvelle typologie des conflits en 2018 dans le but d'améliorer ses rapports, ainsi que de clarifier et d'élargir son modèle de données afin de mieux cerner comment et pourquoi les personnes se déplacent.

Données désagrégées par sexe, âge et autres caractéristiques

La désagrégation des données est essentielle pour garantir la prise en compte correcte de tous les groupes vulnérables et de leurs besoins. Différents groupes nécessiteront des interventions adaptées aux circonstances de leur déplacement en fonction de leurs revenus, de leur âge, de leur sexe et de leur emplacement. Cependant, il est difficile d'obtenir des données complètes sur des mesures clés désagrégées par sexe, âge et autres caractéristiques telles que la situation socioéconomique, l'origine ethnique et le handicap.

En 2018, l'IDMC a obtenu des données sur les déplacements liés aux conflits désagrégées par sexe et par âge pour 12 pays et territoires sur 57, soit 21 %, et par âge pour 8, soit 23 %. Certaines des données reçues pour d'autres pays ont également été désagrégées de cette manière, mais les jeux de données ne couvraient pas l'ensemble du pays ou l'année entière. En outre, malgré les efforts accrus et les améliorations apportées au cours de la dernière décennie en matière de collecte de données sur les enfants déplacés, il existe très peu d'informations disponibles sur leur âge et leur sexe, leur lieu d'origine, leur destination, les raisons de leur déplacement, s'ils se sont déplacés avec ou sans leur famille, les conditions de leur parcours et leurs vulnérabilités et besoins spécifiques.²⁷⁶

La connaissance de ces caractéristiques, des facteurs d'incitation et d'attraction entraînant leur déplacement et des effets de celui-ci est essentielle pour élaborer des réponses couvrant les divers besoins de protection et d'assistance et pour mieux comprendre les implications du déplacement pour les communautés et les États.

Problèmes de géolocalisation et de géoréférencement

L'obtention de données désagrégées par emplacement spécifique continue de poser problème. L'une des lacunes les plus notables dans le suivi des déplacements est le manque d'informations géoréférencées. Les collecteurs de données locaux ont souvent une idée plus précise de l'endroit où les personnes se rendent, mais il est difficile d'accéder à ces informations au niveau mondial. Cela signifie que la plupart des données mises à la disposition de l'IDMC ne sont pas géolocalisées au niveau des sites. Au mieux, seuls les noms des villes et des provinces sont mentionnés.

Dans certains conflits, les gouvernements ou parties prenantes non étatiques entravent la collecte systématique de données, ou les risques de sécurité sont trop élevés pour entreprendre de tels exercices. Les données peuvent

également ne pas être disponibles à cause de protocoles de protection, et les investissements dans la collecte de données ont tendance à diminuer après la phase d'urgence d'une crise. Cela peut signifier que les personnes déplacées vivant dans des zones difficiles d'accès ou en situation de déplacement prolongé disparaissent du radar. Disposer d'estimations précises sur l'ampleur des mouvements de population, y compris des mouvements de zones rurales à urbaines, interurbains, intra-urbains et de zones urbaines à rurales, contribuerait également à combler l'insuffisance persistante des données sur le nombre de personnes déplacées urbaines (cf. En détail - Le Déplacement urbain, p. 63).

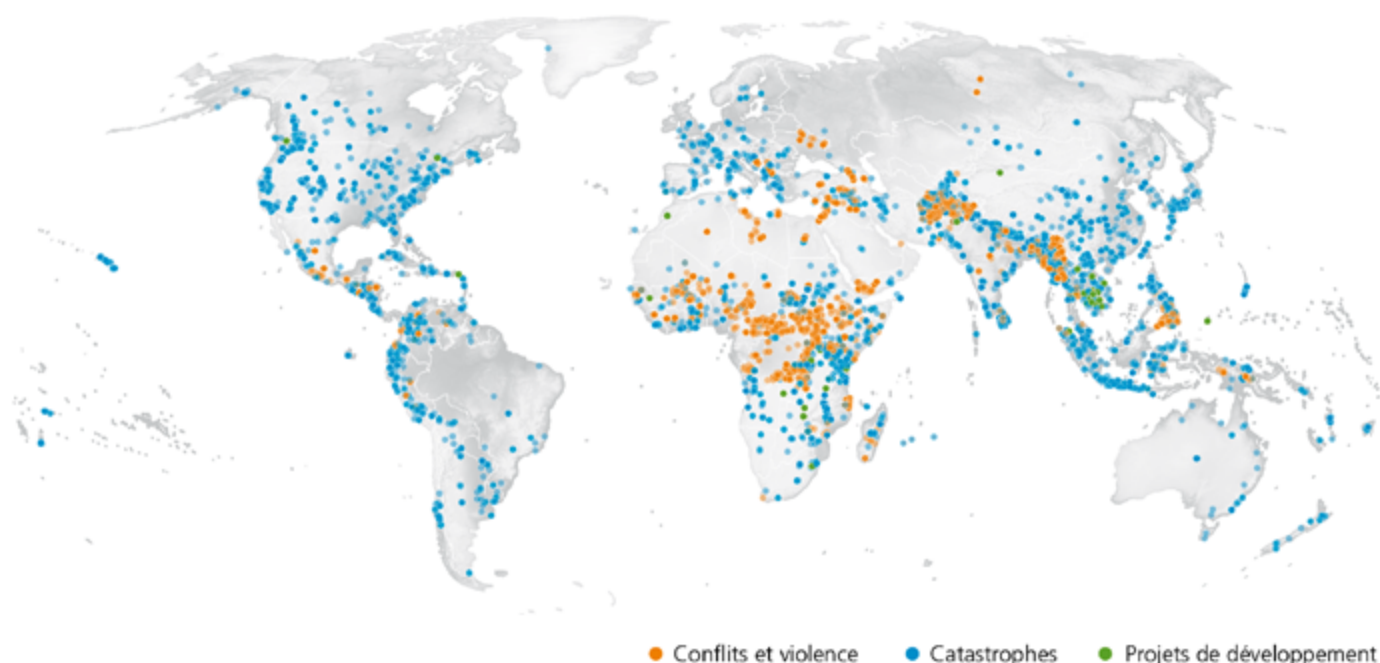
Afin de déterminer de façon plus précise où les déplacements ont lieu, l'IDMC applique différentes méthodes pour géoréférencer le phénomène en prenant en compte les considérations éthiques à l'utilisation de telles données. L'objectif n'est pas de suivre les individus, mais plutôt de comprendre les trajectoires de déplacement plus larges, pendant et après les crises, pour améliorer l'élaboration des réponses au déplacement et faciliter l'estimation des futurs mouvements.

En 2018, l'IDMC a pu géolocaliser l'origine ou la destination de certains flux de déplacements. La figure 12 montre la géolocalisation approximative des rapports sur les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes au cours de l'année.

La méthode principale utilisée était le géocodage inversé dans lequel les coordonnées sont automatiquement attribuées en fonction des adresses mentionnées dans les sources de données. Les coordonnées automatisées sont générées en utilisant le centre des zones administratives, qui indiquent l'emplacement approximatif du lieu du déplacement. Si des informations sont fournies au niveau provincial, le géocodage inversé ne pointe que sur le centre de la province en question. Les informations au niveau municipal permettent de déterminer des emplacements plus précis.

Lorsqu'il est utilisé de cette manière, le géocodage inversé permet d'identifier le lieu du déplacement, mais du fait que les données de la plupart des sources tendent à ne pas identifier les points d'origine et de destination des mouvements de population, il est difficile de comprendre certains schémas de déplacement. C'est notamment le cas pour les situations d'urgence évoluant rapidement, les zones difficiles d'accès et les cas de déplacements prolongés moins visibles.

FIGURE 12 : Déplacements géolocalisés suivis par l'IDMC en 2018



Remarque : 11 511 entrées de données liées aux déplacements ont été enregistrées dans la base de données de l'IDMC en 2018.

LE DÉPLACEMENT URBAIN

Premières étapes vers un portrait global

Selon certaines estimations, entre 60 et 80 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays vivent dans des villes et hors des camps.²⁷⁷ Cependant, il n'existe aucune preuve solide à l'appui de telles affirmations et un certain nombre de facteurs rendent particulièrement difficile la compréhension de la véritable ampleur et des caractéristiques du déplacement urbain.

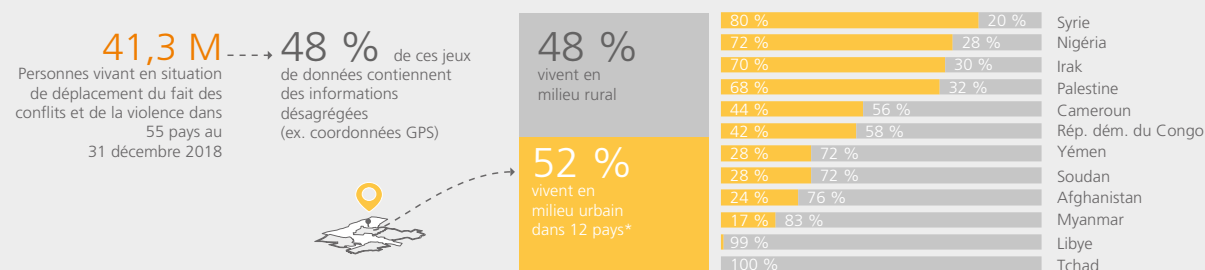
Les définitions et les méthodologies communes permettant de classer les zones urbaines et rurales font défaut.²⁷⁸ Différentes définitions mettent l'accent sur différents facteurs, notamment la démographie, les dynamiques sociales, les infrastructures, la disponibilité et la fourniture de services, et la manière dont l'utilisation des sols et l'environnement bâti sont structurés.²⁷⁹ Les données sur les déplacements qui incluent des informations sur le type d'établissement, qu'il s'agisse d'un camp, d'un établissement en dehors d'un camp ou d'un site spontané, ne désignent pas nécessairement un emplacement urbain ou rural.

Les camps et les établissements similaires facilitent la collecte de données, car les personnes déplacées sont regroupées au même endroit, contrairement aux zones urbaines où elles sont généralement dispersées au sein de la population locale et donc plus difficiles à identifier. Certaines peuvent également choisir de rester sous le radar pour préserver leur anonymat en raison des menaces potentielles pour leur sécurité.

L'IDMC a été en mesure de résoudre certains de ces problèmes pour la première fois en 2018 et de désagréger les déplacements liés aux conflits par zones urbaines et rurales. Le « Global Human Settlement Layer » (GHSL) de l'UE a été utilisé comme base pour la réalisation de l'analyse. Le GHSL est un jeu de données mondial qui évalue le degré d'urbanisation à l'aide des données de recensement d'instituts nationaux de statistique et d'observations par satellite.²⁸⁰ Il fournit des données géospatiales multitemporelles, présentées sous forme de grilles d'un kilomètre carré, permettant une classification cohérente et comparable des zones rurales et urbaines.²⁸¹ La superposition des informations sur les sites de déplacement avec le GHSL a permis de désagréger les données.²⁸²

À la fin de 2018, plus de 41,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne en raison de conflits et de violence. Des informations sur les sites de déplacement ont été obtenues pour 19,8 millions de personnes, soit 48 % du total. Sur les 55 pays dans lesquels des déplacements liés aux conflits ont été identifiés, des informations sur l'emplacement des personnes déplacées étaient disponibles pour 12 pays. Parmi ces 12 pays, des cas ont été sélectionnés lorsque des données géolocalisées de bonne qualité étaient disponibles, par exemple à partir d'évaluations au niveau des sites. L'analyse de l'IDMC a montré que 52 % des déplacés internes vivaient en milieu urbain dans ces 12 pays (cf. Figure 13).

FIGURE 13 : Désagrégation des chiffres disponibles pour 12 pays par zones rurales et urbaines en utilisant le GHSL comme référence



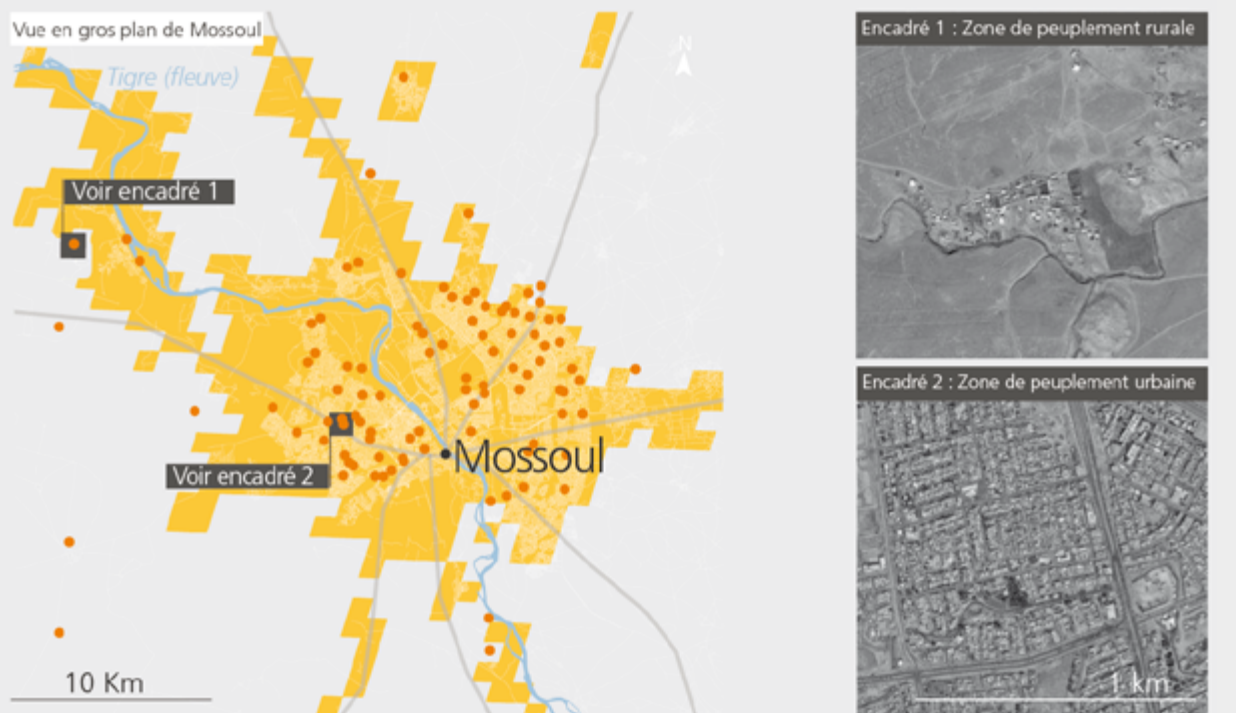
* Les pourcentages se rapportent aux données nationales sur les déplacements internes qui contiennent des informations géospatiales. Dans le cas du Yémen, du Tchad, de l'Iraq, de la Syrie, de l'Afghanistan, du Soudan et de la Rép. dém. du Congo, plus de 90 % des données sont publiées avec des coordonnées. Dans les autres pays, cette proportion est inférieure : Libye 85 %, Nigéria 55 %, Cameroun 37 % et Palestine 0,2 %.

L'Irak est un exemple intéressant. L'utilisation des données fournies par la DTM de l'OIM, qui ont toutes été géolocalisées, a permis d'obtenir un aperçu plus précis des déplacements urbains. L'analyse montre que 70 % des déplacés internes vivaient en milieu urbain à la fin de 2018 ; 62 % vivaient dans des familles d'accueil ou dans des logements en location et 96 % des sites de déplacement se trouvaient à moins de 10 kilomètres d'une zone urbaine²⁸³. À un niveau encore plus granulaire, la figure 14 illustre les déplacements urbains à Mossoul révélés par la superposition de données avec le GHSL.

Cet exercice a été une première étape vers la résolution des importantes lacunes en matière de données sur les déplacements urbains. De toute évidence, lorsque les collecteurs principaux géolocalisent et partagent leurs données, une méthodologie cohérente peut être appliquée pour illustrer l'ampleur du phénomène. Tant que ce type d'informations ne sera pas systématiquement collecté ou partagé, il sera difficile d'obtenir un aperçu général. En son absence, les politiques et programmes visant à soutenir les déplacés internes et les communautés d'accueil, et à aider les villes à faire face aux déplacements, ne seront pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être.



FIGURE 14 : Irak : localisation des déplacés internes par rapport à un milieu urbain



● Sites de PDI situés à 10 km ou moins d'une zone de peuplement urbaine ○ Sites de PDI situés à plus de 10 km d'une zone de peuplement urbaine ■ Zone de peuplement urbain (GHSL) — Routes principales - - - - - Autres routes

Sources : Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN et la communauté d'utilisateurs SIG/GHSL : Pesaresi, Martino; Freire, Sergio (2016) - « GH Settlement grid following the REGIO model 2014 in application to GHSL Landsat and CIESIN GPW v4-multitemporal (1975-1990-2000-2015) ». Commission européenne, Centre commun de recherche (IRC)/JOSM/Analyse : IDMC

AUTRES MÉTHODES DE SUIVI DES FLUX DE DÉPLACEMENTS

L'IDMC collecte et analyse des données sur deux principaux indicateurs, à savoir les stocks et les nouveaux déplacements, ainsi que sur les solutions. Les stocks correspondent au nombre de personnes déplacées à un moment donné, les nouveaux déplacements incluent également les mouvements répétés, et les solutions comprennent les retours, l'intégration locale, la réinstallation dans une autre partie du pays et les « solutions partielles ou non vérifiées » (voir la Partie 1). L'IDMC utilise un certain nombre de sources de données indirectes pour obtenir une représentation plus complète des déplacements internes. Une partie importante de l'analyse de l'IDMC repose sur des données et des rapports qui ne sont pas expressément axés sur le déplacement, ce qui peut poser des problèmes en termes de précision.

Données de téléphonie mobile

Le nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles dans le monde devrait dépasser les cinq milliards en 2019, et les données anonymes de téléphonie mobile permettent de combler les lacunes dans les données et de mieux suivre les mouvements des personnes déplacées, en tenant dûment compte des préoccupations relatives à la confidentialité et à la protection des données. L'utilisation de la technologie mobile dans le secteur humanitaire n'est pas nouvelle, mais elle a été utilisée principalement pour soutenir des opérations d'urgence et des secours en cas de catastrophe.²⁸⁴ Son utilisation au-delà de la phase d'urgence permet de comprendre les mouvements de population avant, pendant et après une catastrophe ou un conflit, y compris leur durée (voir l'encadré 2).

Encadré 2. Utilisation des données de téléphonie mobile pour suivre les déplacements en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le 26 février 2018, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a connu un séisme d'une magnitude de 7,5 et d'importantes répliques au cours des jours et des semaines qui ont suivi.²⁸⁵ On estime que 465 000 personnes ont été touchées par cette catastrophe et qu'environ 247 000 personnes avaient besoin d'une aide humanitaire immédiate. Environ 58 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays.

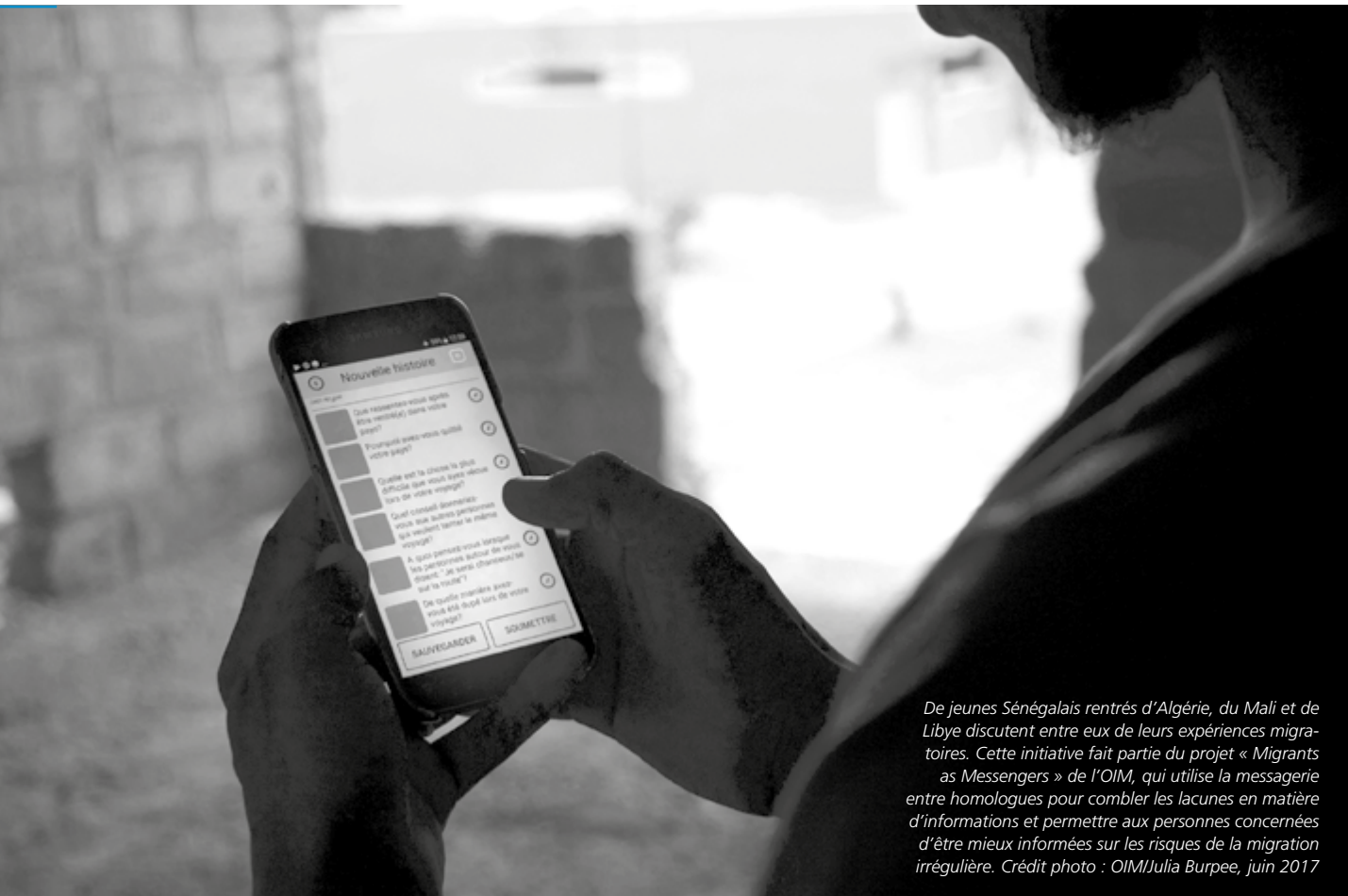
Une étude menée à la suite du séisme a montré les avantages de l'utilisation de données anonymes de téléphonie mobile pour suivre les déplacements provoqués. Les données se sont révélées particulièrement utiles pour évaluer jusqu'où et dans quelle direction les personnes avaient fui et comment leurs mouvements avaient évolué au fil du temps. Les données de téléphonie mobile étant particulièrement détaillées et traçables, elles peuvent fournir des informations qui ne sont pas facilement glanées d'autres sources à une telle échelle. En revanche, seuls les mouvements des utilisateurs de téléphones mobiles peuvent être analysés et il n'est pas possible d'évaluer les vulnérabilités spécifiques des personnes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée affiche un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 54 % et Digicel est le principal fournisseur de services avec une part de marché de plus de 90 %. L'étude, réalisée avec la collaboration du gouvernement, de l'équipe pays des Nations Unies et de Digicel, a veillé à la protection de la vie privée des utilisateurs en suivant les directives sur l'utilisation des données de téléphonie mobile publiées en 2014 en réaction à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

Les données ont été analysées sous plusieurs angles, d'abord en modélisant la relation entre l'activité des tours de transmission et leur distance de l'épicentre du séisme. Les journaux des appels et des messages envoyés et reçus via les tours indiquent également les mouvements de population qui peuvent être suivis au fil du temps. L'analyse sur des périodes plus longues peut donner un aperçu des mouvements de retour.

L'étude combinait également les données de téléphonie mobile avec des informations provenant de sources humanitaires, dont l'OCHA et la DTM de l'OIM. Elle a montré que la communauté humanitaire avait ciblé efficacement son assistance, ce qui témoigne de la valeur ajoutée des données dans le suivi des réactions aux crises et la gestion des catastrophes.

L'étude réalisée en Papouasie-Nouvelle-Guinée illustre l'importance des données anonymes de téléphonie mobile dans le suivi des flux de déplacements, notamment lorsqu'elles sont utilisées conjointement avec d'autres formes de collecte de données et d'évaluations permettant de déterminer les besoins spécifiques des personnes déplacées.



De jeunes Sénégalais rentrés d'Algérie, du Mali et de Libye discutent entre eux de leurs expériences migratoires. Cette initiative fait partie du projet « Migrants as Messengers » de l'OIM, qui utilise la messagerie entre homologues pour combler les lacunes en matière d'informations et permettre aux personnes concernées d'être mieux informées sur les risques de la migration irrégulière. Crédit photo : OIM/Julia Burpee, juin 2017

Analyse d'images aériennes et satellitaires

Les images satellitaires et aériennes sont utiles pour évaluer les déplacements à l'aide d'indicateurs indirects tels que les logements endommagés et détruits ou l'étendue des inondations. La méthode est particulièrement adaptée aux environnements urbains, où la disponibilité immédiate des images peut également aider à suivre les processus de reconstruction et à estimer la durée du déplacement.

Par exemple, l'IDMC a mené un exercice d'analyse d'images satellitaires pour son précédent rapport mondial en étroite collaboration avec le Programme des applications satellitaires opérationnelles de l'ONU (UNOSAT). Son objectif était d'évaluer les déplacements liés aux projets de développement en suivant le nombre de logements inondés à la suite de la construction d'un barrage en Indonésie. Des méthodes similaires ont été appliquées pour estimer les dégâts et destructions de logements dans le sud de la Turquie, car aucune autre forme de données sur le conflit dans la région n'était disponible.²⁸⁶

Cette méthode n'est cependant pas exempte de difficultés, telles que les frais de mise à l'échelle en raison du coût des images et la complexité de l'analyse. La validation humaine actuellement requise nécessite également beaucoup de ressources et peut entraîner des interprétations incorrectes et des erreurs.

Cela dit, les nouvelles technologies, telles que l'imagerie aérienne et par drone, produisent des images haute résolution, et les progrès récents en intelligence artificielle permettent d'extraire des informations avec une très grande précision, même si la qualité de l'image est compromise. Cela peut aider à surmonter certaines limitations de l'imagerie satellitaire susmentionnée. L'IDMC continue de travailler avec ses partenaires pour explorer des moyens novateurs de combler les lacunes dans les données. Par exemple, dans le cadre d'une étude sur les déplacements liés aux catastrophes à Dar es Salaam (Tanzanie), l'imagerie par drone est complétée par la collecte de données locales sur le terrain (voir l'encadré 3).

Encadré 3. Le projet Ramani Huria : cartographie communautaire pour évaluer les déplacements

Au cours des 20 prochaines années, 95 % de la croissance urbaine mondiale se déroulera dans les pays en développement.²⁸⁷ À mesure que les villes se développent, le risque de déplacement dû à une catastrophe devrait également augmenter, mais un certain nombre de facteurs rendent son évaluation difficile au niveau local.²⁸⁸ Ces facteurs sont notamment les suivants :

- | Manque de données démographiques à jour
- | Manque de plans urbains à jour
- | Manque de données sur l'exposition, la vulnérabilité et la résilience des populations
- | Manque d'informations désagrégées sur la vulnérabilité possible à certains risques
- | Manque d'infrastructures nationales de données spatiales donnant accès à des informations, telles que des modèles d'exposition, de vulnérabilité ou de risque

Pour surmonter ces problèmes, des outils participatifs tels que la cartographie communautaire ont été développés pour rendre compte des événements qui se déroulent au niveau local. Ce type de « crowdsourcing », associé à des données géographiques, n'a cessé de s'améliorer au fil de l'évolution des technologies et des outils de communication.

Un exemple de cette approche est Ramani Huria, l'équivalent en swahili de « carte ouverte », un projet dans les zones inondables de Dar es Salaam. Dar es Salaam est l'une des villes d'Afrique affichant la croissance la plus rapide. Elle devrait compter plus de 10 millions d'habitants d'ici 2040, devenant ainsi une mégapole. Cependant, l'urbanisation est en grande partie non planifiée et des inondations se produisent régulièrement au cours des deux saisons de pluies annuelles, les « longues pluies » entre mars et mai et les « courtes pluies » d'octobre à décembre.²⁸⁹

Environ 70 % des habitants de la ville vivent dans des quartiers informels particulièrement exposés aux inondations, notamment à cause de mauvaises infrastructures de drainage et du manque de gestion des déchets solides.²⁹⁰ Il est relativement facile d'obtenir des données et des informations sur l'impact des inondations à grande échelle, mais pas pour des événements plus petits et plus localisés dans des zones vulnérables, bien que les résidents locaux soient touchés. Le projet Ramani Huria est soutenu par la Banque mondiale et le DFID, et mis en œuvre par l'équipe humanitaire d'OpenStreetMap. Il répond depuis 2015 au besoin de données détaillées et à jour sur les risques d'inondation, la vulnérabilité et l'exposition. Grâce à son engagement et sa collaboration avec des communautés locales, des autorités, la société civile et le monde universitaire, il produit des cartes communautaires à l'aide de technologies et d'outils géospatiaux ouverts, soutenus par la collecte d'images de drones haute résolution.²⁹¹



*Cartographie du drainage en cours dans le quartier Hananasif du district de Kinondoni, en Tanzanie.
Crédit photo : Banque mondiale/ Chris Morgan, septembre 2017*

DÉTERMINER LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS

À quelques exceptions près, il reste difficile d'estimer la durée des déplacements. C'est un problème majeur qui est loin d'être résolu, mais qui nécessite une attention particulière, d'autant plus que le déplacement interne devient de plus en plus prolongé. Comme mentionné précédemment, l'IDMC collecte et analyse des données sur deux principaux indicateurs, à savoir les stocks et les nouveaux déplacements, ainsi que sur les solutions.

Mesurer la durée des déplacements liés à des catastrophes

Le principal obstacle à la détermination de la fin des déplacements à la suite de catastrophes est que la collecte systématique de données s'arrête bien avant que les personnes déplacées ne parviennent à une solution durable. Les données sont généralement collectées uniquement pendant la phase de relèvement immédiat pour guider les réponses. En outre, la phase d'urgence est généralement couverte par les reportages des médias. L'IDMC a précédemment constaté que pour plus de la moitié des plus grandes catastrophes enregistrées depuis 2008, les données sur les déplacements étaient collectées pendant moins d'un mois. Cela étant, tenter de déterminer si les déplacés internes ont trouvé une solution durable à la suite de nombreuses catastrophes est extrêmement complexe et nécessite beaucoup de ressources.

En conséquence, il a été difficile d'établir une estimation de fin d'année du nombre total de personnes vivant en situation de déplacement interne à la suite de catastrophes à un moment donné (chiffre de stock lié aux catastrophes). Sans cela, les estimations globales du nombre de personnes vivant en situation de déplacement, y compris celles citées dans les GRID précédents, sont incomplètes. Par exemple, le HRC ajoute son nombre total de réfugiés au nombre des personnes déplacées par les conflits à la fin de l'année de l'IDMC pour obtenir un nombre total de déplacements souvent publié ou cité par les médias et les décideurs, mais sans le chiffre des stocks liés aux catastrophes, il constitue une sous-estimation considérable. En outre, cette lacune incite à définir le déplacement comme exclusivement associé à un conflit, alors qu'il s'agit en fait d'un phénomène beaucoup plus vaste et complexe.

L'absence du chiffre global des stocks liés aux catastrophes alimente également l'hypothèse erronée selon laquelle les personnes qui fuient les catastrophes ne sont déplacées que pour de courtes périodes, alors qu'il existe de nombreux exemples de déplacements de cette nature qui durent des années, voire des décennies. Cela signifie que les réponses politiques et opérationnelles ont tendance à ne pas aborder

des questions importantes portant, par exemple, sur la manière de trouver des solutions durables aux déplacements liés aux catastrophes. Sans données chronologiques, il est également difficile de mesurer et de suivre les impacts sociaux et économiques sur les individus, les communautés et les économies.

L'IDMC a pu estimer un chiffre global de stock pour les déplacements liés aux catastrophes pour la première fois en 2018. Des données plus nombreuses et de meilleure qualité ont été obtenues des partenaires, et des modèles ont été appliqués pour combler les lacunes et déduire le nombre de personnes déplacées par des catastrophes au fil du temps. L'estimation pour 2018 était d'un peu plus de 1,6 million de personnes vivant encore en situation de déplacement à la suite des catastrophes survenues en 2018. Cette estimation est très conservatrice car elle n'inclut pas les personnes déplacées par des catastrophes antérieures à 2018. Davantage de travail devra être fait pour affiner le modèle en 2019 et au-delà (voir l'encadré 4).

L'estimation d'un chiffre de stock pour les déplacements liés aux catastrophes ne permettra pas seulement de déterminer le nombre de personnes vivant encore en situation de déplacement à la fin d'une année donnée. Elle sera utile pour déceler celles qui, jusqu'à présent, ont été ignorées et sont donc peu susceptibles d'avoir été contactées dans le cadre de processus de relèvement après catastrophe ou d'initiatives visant à appuyer la recherche de solutions durables. Elle aidera également à évaluer les impacts à moyen et long terme du déplacement sur les sociétés et les économies.²⁹²

De manière plus générale, un suivi et des rapports complets sur la durée et la fin des déplacements liés aux catastrophes permettront de combler une lacune critique, ce qui aidera les secteurs de l'humanitaire et du développement à planifier et à mettre en œuvre des réponses plus efficaces et fondées sur des preuves.

Retour chez soi, mais dans quelles conditions ?

L'un des éléments clés des Principes directeurs est que les déplacés internes trouvent des solutions durables en retournant dans leur lieu de résidence habituel, en s'intégrant localement ou en se réinstallant ailleurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Pour être considéré comme une solution durable, cela doit se faire de manière volontaire, en toute sécurité et dans la dignité, et impliquer de surmonter toutes les vulnérabilités liées au déplacement. Ces résultats sont particulièrement difficiles à atteindre et à mesurer.

Encadré 4. Estimer le nombre de personnes déplacées par les catastrophes

La figure 15 présente une illustration conceptuelle de la manière dont le nombre de personnes déplacées à la suite de catastrophes à la fin de 2018 a été estimé. Les courbes de série chronologique pour les stocks sont représentées par les lignes pointillées bleues. Le nombre de personnes déplacées par les catastrophes à une date donnée est égal à la somme des valeurs de chaque courbe à cette date.

FIGURE 15 : Illustration conceptuelle de l'estimation des stocks liés aux catastrophes réalisée par l'IDMC

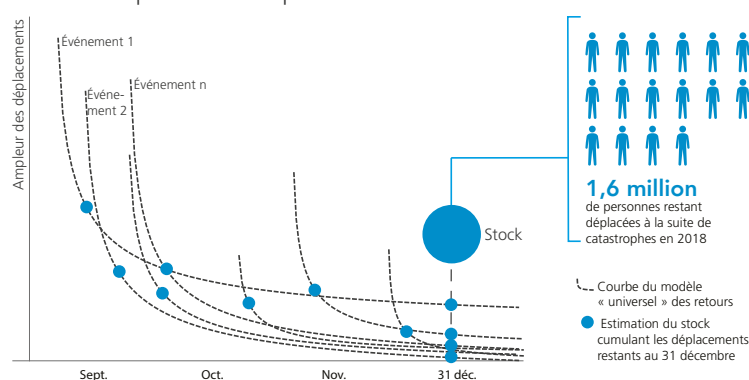
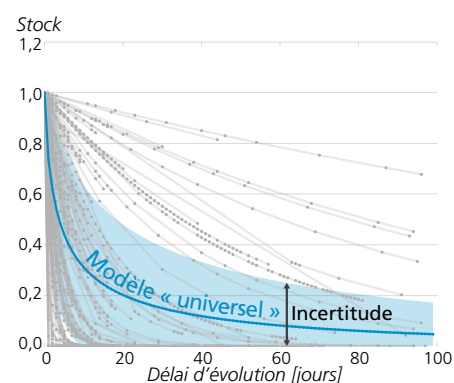


FIGURE 16 : Estimation du taux de décroissance des déplacements liés aux catastrophes



Remarque : les séries chronologiques pour les 100 événements sont approximées par des fonctions exponentielles. La moyenne des séries chronologiques est utilisée pour correspondre au modèle « universel », représenté par la ligne noire épaisse. L'intervalle gris des deux côtés représente l'incertitude de la prédiction.

L'IDMC a appliqué une approche en deux étapes basée sur la collecte de données et la modélisation pour estimer le nombre de personnes déplacées à la suite de catastrophes à la fin de 2018. Un pool de données provenant de diverses sources a été constitué. Il repose principalement sur une centaine de catastrophes enregistrées dans sa base de données au cours de l'année. Chaque série chronologique décrit l'évolution dans le temps du nombre de personnes déplacées dans un lieu spécifique.

Ces séries chronologiques ont été utilisées pour modéliser les déplacements restants pour chaque événement. En raison du manque de données, le modèle ne fait pas de distinction entre les différents types ou lieux de catastrophe et s'applique à tous les événements. Un modèle simple a été appliqué car il correspondait bien aux données d'observation et était facile à interpréter. À l'avenir, l'IDMC pourrait créer des modèles spécifiques par types de risque ou par pays lorsque davantage de données de séries chronologiques seront disponibles.

L'IDMC a dérivé une expression mathématique fermée pour le modèle. En utilisant le chiffre de stock le plus récent pour chacun des événements survenus en 2018, nous avons appliqué le modèle et estimé le chiffre de stock global de 1 601 150 individus. Compte tenu de l'incertitude du modèle, le nombre pourrait être deux fois plus élevé.

Il s'agit d'une sous-estimation, car la courbe apprise est fortement influencée par les évacuations, qui ont dominé le pool de séries chronologiques utilisé pour ce modèle. Ce type de déplacement a tendance à durer relativement peu de temps.

La même courbe est également appliquée à tous les événements, que les chiffres enregistrés correspondent à des évacuations ou à des déplacements. Cette hypothèse implicite est une source importante d'erreur de modélisation car le même taux de décroissance est appliqué, même aux séries chronologiques dans lesquelles le déplacement signalé a été déduit de la destruction déclarée de logements. De nouveau, étant donné ces problèmes, le chiffre réel pourrait être deux fois plus élevé.

Cette méthodologie est un premier pas vers l'estimation d'un chiffre global de stock pour les déplacements liés aux catastrophes. L'IDMC affinera le modèle en utilisant des données supplémentaires et plus représentatives, en le testant et en le validant par rapport aux données d'observation, et en ayant recours à des méthodes de modélisation plus complexes. Ensemble, ces améliorations aideront à estimer de manière plus précise comment le nombre de personnes déplacées par des catastrophes évolue au fil du temps.

Le cadre de l'IASC établit un ensemble de critères définissant ce qui constituerait une solution durable.²⁹³ Ces critères sont les suivants :

- | Sûreté et sécurité à long terme
- | Niveau de vie suffisant
- | Accès à l'emploi et aux moyens d'existence
- | Dispositif pour restituer les habitations, les terres et la propriété
- | Accès aux documents personnels
- | Regroupement familial
- | Participation aux affaires publiques
- | Accès à des voies de recours effectives et à la justice

La mise en œuvre du cadre s'est toutefois révélée difficile. Elle est appuyée par la bibliothèque d'indicateurs de solutions durables (Durable Solutions Indicator Library) qui fournit des indications utiles pour l'analyse de solutions durables, mais il est difficile de traduire ces analyses en données numériques, universelles et comparables, en particulier lorsqu'on essaie de les agréger au niveau mondial.²⁹⁴ Il est difficile, par exemple, de mesurer numériquement les vulnérabilités et donc d'évaluer les progrès accomplis dans la recherche de solutions durables. L'EGRIS est cependant en train d'élaborer des directives et des recommandations pour mesurer statistiquement la fin des déplacements, et l'on peut espérer qu'il en ressortira des orientations plus concrètes.

De nombreux retours signalés ne sont pas non plus suivis au fil du temps, ce qui rend toute évaluation de leur durabilité extrêmement difficile. Lorsque les mouvements de retour sont signalés prématurément ou ne sont pas vérifiés, les personnes peuvent être « enlevées des registres » avant d'avoir pu trouver une solution durable, ce qui signifie que leurs besoins ne seront probablement pas satisfaits. Cela se produit, par exemple, lorsque des personnes déplacées sont déclarées comme « retournées » simplement parce qu'elles ont quitté un camp ou parce qu'elles ont regagné leur lieu d'origine bien que leurs habitations aient été endommagées ou détruites. Afin de rendre compte de ces mouvements, l'IDMC a commencé à les enregistrer en tant que « solutions partielles et non vérifiées » (voir la Partie 1).

ÉVALUATION DES IMPACTS ET DE LA SÉVÉRITÉ DES DÉPLACEMENTS

Le nombre de personnes vivant en situation de déplacement ne donne qu'un aperçu partiel de la réalité des déplacés internes. Leurs besoins et les impacts de leur déplacement aux niveaux individuel, local et national diffèrent d'une situation à l'autre. Ils peuvent varier considérablement en fonction de la durée du déplacement, des capacités et ressources préexistantes et des niveaux actuels de vulnérabilité. Par

exemple, il y a à peu près le même nombre de déplacés internes en Colombie et en Syrie, mais leurs besoins sont très différents. Des réponses efficaces et ciblées requièrent une meilleure compréhension des impacts du déplacement et de son vécu au-delà des chiffres.

Impacts économiques du déplacement

Le déplacement affecte les économies de nombreuses manières qui se chevauchent et sont interdépendantes. Ses impacts peuvent être ressentis directement ou indirectement, à court ou à long terme et au niveau local ou national. Certains sont tangibles, par exemple en cas de perte de cultures et de bétail. D'autres, tels que des mois d'éducation perdus, sont intangibles. Des impacts peuvent survenir au moment du déplacement, lorsque les personnes déplacées doivent payer le transport et l'hébergement temporaire, ou plus tard lorsqu'elles doivent accepter un emploi moins rémunéré sur le marché du travail saturé de leur région d'accueil. Dans le cadre de ses recherches sur les impacts économiques des déplacements internes, l'IDMC a mis au point une nouvelle méthode d'évaluation des coûts directs qui montre que, globalement, les déplacements internes pourraient coûter chaque année près de 13 milliards de dollars aux pays.²⁹⁵

Nous avons estimé l'impact économique direct des déplacements liés aux inondations qui ont eu lieu en Somalie en 2018 à environ 19 millions de dollars pour 287 000 personnes déplacées d'avril à août. Nous avons également estimé l'impact des déplacements liés à la sécheresse entre janvier 2017 et août 2018 à 500 millions de dollars pour 1,2 million de déplacés internes, et celui des déplacements liés aux conflits sur la même période à 110 millions de dollars pour 423 000 déplacés internes. Ces derniers chiffres représentent respectivement 4,7 et 1 % du PIB annuel moyen de la Somalie.²⁹⁶

Une meilleure compréhension des impacts économiques à long terme du déplacement est également nécessaire pour informer le secteur du développement sur la question de savoir où et comment intervenir dans les crises de déplacement (voir l'encadré 5).

Encadré 5. Évaluation des impacts économiques du déplacement

Les estimations de l'IDMC tiennent compte des coûts associés aux besoins des déplacés internes en matière de logement, de santé, d'éducation et de sécurité, ainsi que de la perte de leurs moyens de subsistance. Elles sont axées sur les coûts et pertes directs et immédiats pour lesquels des données quantitatives sont accessibles au public au niveau mondial. Des informations telles que le financement nécessaire pour fournir de la nourriture à un nombre donné de déplacés internes servent d'indicateurs indirects du coût associé aux besoins nutritionnels résultant du déplacement.

Les estimations ne tiennent pas compte des impacts à long terme du déplacement interne, ni de ses conséquences sur les hôtes, les communautés d'origine et les autres groupes touchés. En tant que telles, elles doivent être considérées comme des sous-estimations de sa charge financière globale.

Dimension	Indicateur	Ce qui est inclus
Logement Sources de données : Plan d'intervention humanitaire et aperçu des besoins humanitaires, OCHA	Coût des refuges ou logements temporaires	<ul style="list-style-type: none"> Provision de solutions d'abris d'urgence et de transition, y compris des subventions pour les loyers ou les réparations Provision d'articles vitaux non alimentaires selon les besoins Provision de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène Coordination et gestion des abris et des camps
Moyens de subsistance Sources de données : Indicateurs de développement dans le monde et PovcalNET de la Banque mondiale, matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM	Perte de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Perte des revenus du travail
Éducation Sources de données : Plan d'intervention humanitaire et aperçu des besoins humanitaires, OCHA	Coût de l'éducation temporaire	<ul style="list-style-type: none"> Rétablissement d'activités éducatives pour les enfants du primaire et du secondaire Mise à disposition d'environnements d'apprentissage sains et sécurisés, avec, dans certains cas, un soutien psychologique destiné aux enfants
Santé Sources de données : Plan d'intervention humanitaire et aperçu des besoins humanitaires, OCHA	Coût de l'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Aide alimentaire vitale Amélioration de la production alimentaire Prévention et traitement de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes
	Coût des soins de santé dans les situations d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> Provision de services de santé primaires et secondaires essentiels et d'urgence Prévention et traitement des épidémies et des maladies transmissibles Couverture vaccinale des enfants de moins de cinq ans
Sécurité Sources de données : Plan d'intervention humanitaire et aperçu des besoins humanitaires, OCHA	Coût de la sécurité dans les zones d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Protection et renforcement de la sécurité des déplacés internes Prévention et traitement des violations des droits humains Protection des enfants et des femmes

Vers une meilleure compréhension de la sévérité du déplacement et de la vulnérabilité des personnes

Comprendre comment les vulnérabilités des déplacés internes diffèrent d'une situation à l'autre, quelle que soit leur ampleur, est important pour bien cerner la sévérité du phénomène et pour éclairer la planification et les réponses ciblées. Les personnes déplacées dans la ville afghane de Ghazni, par exemple, se sont retrouvées au milieu des tirs croisés des combats entre les Talibans et les forces gouvernementales en 2018. Les personnes hébergées sur des sites de protection des civils au Soudan du Sud sont généralement protégées d'un tel conflit, mais les femmes et les jeunes filles sont exposées à un risque élevé de violence basée sur le genre. Les personnes déplacées dans l'État de Guerrero, au Mexique, sont exposées à la criminalité et à l'extorsion.

Ces expériences contrastées en matière de sécurité ne constituent qu'un élément de la sévérité des déplacements. L'accès au logement, aux services, aux moyens de subsistance, aux documents personnels, au regroupement familial, aux affaires publiques et à la justice sont également des facteurs.²⁹⁷ Les personnes déplacées qui sont hébergées dans des abris de fortune dans le Tanganyika et le Sud-Kivu en RDC, par exemple, sont exposées à des conditions météorologiques extrêmes et au risque d'incendie, tandis que celles qui sont hébergées dans des centres collectifs des régions de Donetsk et de Louhansk proches de la ligne de contact et contrôlées par le gouvernement ukrainien bénéficient d'un hébergement gratuit, mais risquent d'être expulsées. Des contrastes similaires existent en termes d'accès aux services. Le coût des médicaments est le principal obstacle aux soins de santé pour les personnes déplacées à Donetsk et Louhansk, tandis qu'au Tanganyika et au Sud-Kivu, la rareté et le manque d'équipements des centres médicaux entravent le plus cet accès.

Évaluer la sévérité des déplacements et les différentes vulnérabilités associées aux catastrophes est également un défi, principalement en raison de l'absence de données fiables sur leur durée et les différentes capacités d'adaptation des individus, des communautés et des États. Certaines personnes peuvent retourner rapidement après une catastrophe, mais beaucoup restent déplacées pendant des mois, voire des années, et ont du mal à accéder à des mécanismes efficaces pour restaurer ou reconstruire leurs logements, leurs terres et leurs biens.

Pour chaque catastrophe enregistrée, l'IDMC tente de recueillir autant d'informations que possible sur la destruction de logements, utilisée en tant qu'indicateur de déplacement ou à des fins de triangulation. La destruction de logements est un bon indicateur pour estimer l'ampleur du déplacement. En outre, comme souligné dans la section

ci-dessus sur la mesure des stocks liés aux catastrophes, la durée du déplacement pourrait être utilisée comme indicateur de la vulnérabilité des personnes.

Par exemple en Inde, le cyclone tropical Titli qui a frappé les États d'Odisha et d'Andhra Pradesh en octobre 2018 a entraîné des dégâts considérables, en particulier dans les districts côtiers. À la suite de la catastrophe, les autorités de l'Andhra Pradesh ont enregistré l'ampleur des dégâts par type de logement.

Les familles indiennes construisent généralement différents types de logement en fonction de leur emplacement et de leurs ressources économiques. Les « maisons pukka » sont des structures relativement solides construites avec des matériaux durables tels que le béton, la brique et le bois. Elles résistent relativement bien aux impacts des cyclones, mais peuvent être vulnérables aux séismes. Les « maisons kutcha » sont construites avec des matériaux moins coûteux et moins durables tels que la boue, le chaume et le bambou, ce qui les rend vulnérables à la plupart des catastrophes naturelles. Lorsque ces maisons sont détruites, elles sont généralement remplacées par des maisons pukka.²⁹⁸

En utilisant la classification des dommages établie par les autorités selon ces deux types d'habitations, l'IDMC a pu évaluer de manière plus approfondie et plus nuancée les impacts de Titli sur la population locale. Les personnes vivant dans des maisons kutcha ont été quatre fois plus touchées par la destruction de logements que celles vivant dans des maisons pukka. Cela étant, les personnes dont les maisons pukka ont été détruites sont probablement restées déplacées plus longtemps.

L'IDMC continuera à développer cette évaluation qualitative de la sévérité du déplacement afin de permettre des comparaisons significatives entre les pays et de suivre leurs progrès vers la résolution du phénomène.

LES DÉPLACEMENTS DIFFICILES À DÉTECTER

Certains types de déplacements sont particulièrement difficiles à évaluer en raison de données manquantes ou de la complexité de leurs facteurs et déclencheurs. Ils comprennent les déplacements liés aux projets de développement, à la violence criminelle, aux aléas à évolution lente tels que la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer, ainsi que des facteurs qui se chevauchent. Le manque de données entrave également les efforts visant à déterminer le nombre de déplacés internes qui deviennent réfugiés et de migrants qui retournent en situation de déplacement interne. Il en résulte une vision incomplète du continuum du déplacement et de sa dynamique.

Encadré 6. Pourquoi certaines personnes refusent-elles de partir ?

L'aspect le plus visible et le plus tangible du déplacement lié aux catastrophes est le fait de devoir quitter son domicile. Les personnes peuvent évacuer par leurs propres moyens (auto-évacuation) ou comme demandé par les autorités locales. Le problème avec la comptabilisation des déplacements associés aux ordres d'évacuation obligatoires est que ces ordres couvrent plus de personnes que celles comptées dans les abris temporaires.

Au Japon, par exemple, au plus fort du cyclone tropical, près de deux millions de personnes ont reçu l'ordre d'évacuer, mais moins de 31 000 étaient enregistrées dans des abris (cf. En détail - Japon, p. 30).²⁹⁹ Deux facteurs expliquent au moins certaines de ces divergences. Premièrement, il se peut que les ordres d'évacuation ne soient pas suivis par toutes les personnes qui les reçoivent, ce qui signifie que le nombre de personnes couvertes par les ordres d'évacuation est susceptible de surestimer l'ampleur du déplacement. Deuxièmement, de nombreux évacués peuvent choisir de rester avec leur famille et leurs amis, dans des hôtels ou ailleurs, ce qui signifie que le nombre de personnes hébergées dans des abris est susceptible de sous-estimer l'ampleur du déplacement.

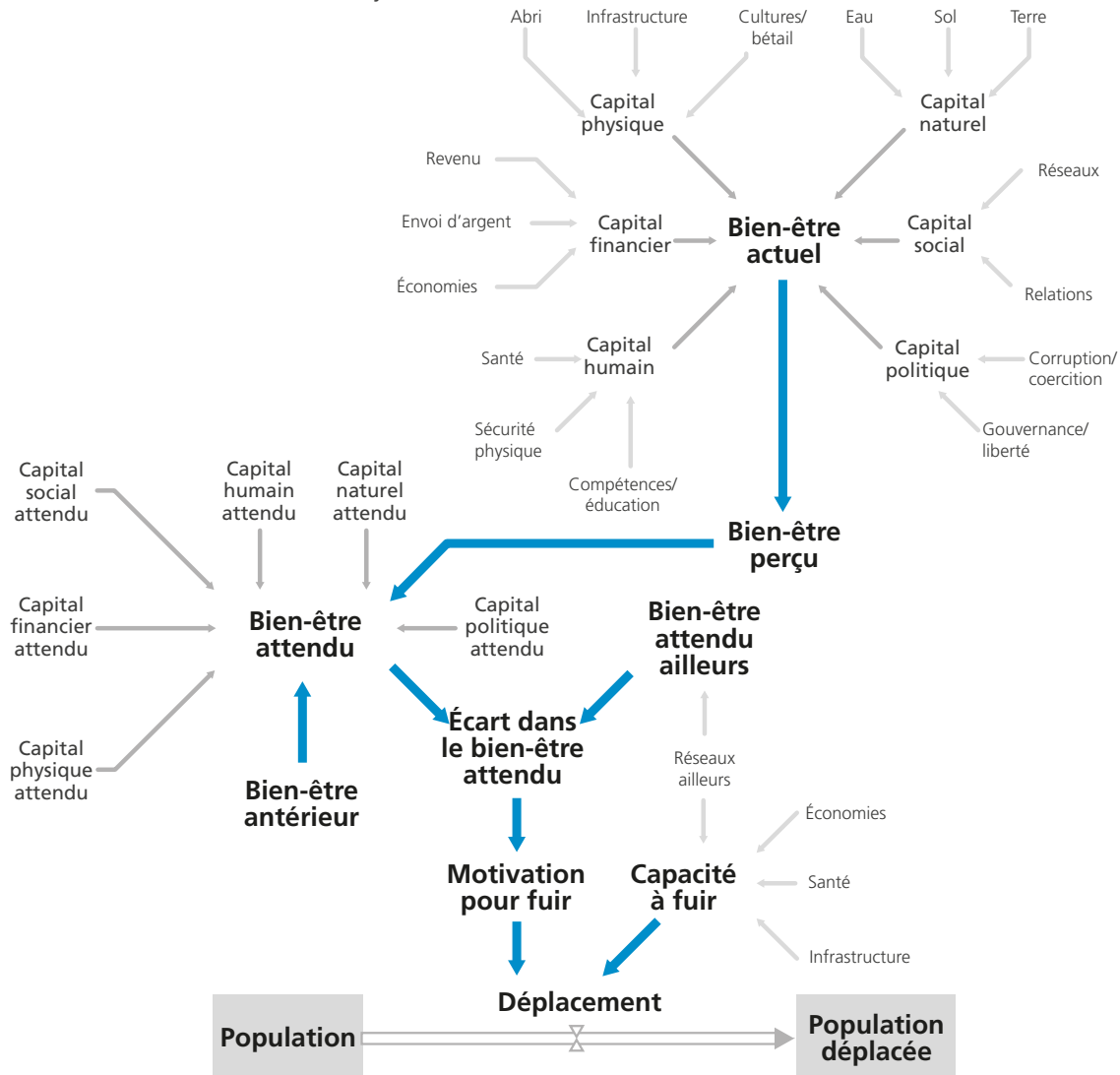
Les raisons pour lesquelles des personnes ne suivent pas les ordres d'évacuation sont complexes et variées, allant de problèmes concrets qu'ils posent aux personnes âgées et handicapées, au manque d'informations opportunes et accessibles, en passant par la perception et la communication du risque de catastrophe. À ces facteurs peut s'ajouter le souhait des personnes de protéger leur logement, leurs animaux domestiques, leur bétail et d'autres biens.³⁰⁰ Les facteurs socioéconomiques peuvent également avoir une influence. Certains ménages peuvent ne pas être en mesure d'évacuer par leurs propres moyens, et les mêmes personnes peuvent également être vulnérables pour d'autres raisons, par exemple parce qu'elles sont situées dans des plaines inondables, vivent dans des maisons mobiles ou ne disposent pas de moyens de transport fiables.³⁰¹

De nombreux rapports sur les déplacements liés à des catastrophes fournissent des données sur les ordres d'évacuation, mais pas nécessairement sur le nombre de personnes qui les respectent. Il est donc difficile de détecter l'ampleur des déplacements liés aux catastrophes, car de nombreuses personnes ne suivent pas les ordres d'évacuation obligatoires, prenant le risque de rester sur place (cf. Encadré 6).

Les déplacements liés aux catastrophes et à la dégradation de l'environnement à évolution lente sont également difficiles à suivre. Il est difficile de les distinguer de la migration interne et d'en brosser un tableau complet car ils englobent divers phénomènes, facteurs, déclencheurs, impacts et types de mouvements. Des exemples plus concrets et des preuves de la façon dont les déplacements se produisent dans différentes situations à évolution lente sont nécessaires pour éclairer des évaluations des risques plus solides et des réponses politiques appropriées.

Pour remédier à ces problèmes, l'IDMC a commencé à explorer la modélisation et l'interconnectivité des systèmes afin de comprendre la complexité des déplacements à évolution lente. Une approche similaire est utilisée pour mieux comprendre les facteurs interdépendants à l'origine des déplacements liés à la violence criminelle dans le Triangle du Nord de l'Amérique centrale (cf. Figure 17, p. 74).³⁰²

FIGURE 17 : Interconnectivité des systèmes



Sur la base de la dynamique des systèmes et des approches de modélisation basées sur des agents, l'IDMC analyse également la manière dont les réponses politiques et les investissements à long terme déterminent le risque de déplacement. Cela aide à comprendre les circonstances dans lesquelles le déplacement est susceptible de se produire et pourquoi. Cette approche permettra à l'IDMC de modéliser des scénarios de risque de déplacement dans différentes situations à évolution lente et avec différentes interventions politiques.

PRISE EN COMPTE DU RISQUE FUTUR

De nombreux gouvernements et intervenants opérationnels reconnaissent la nécessité d'évaluer le risque de déplacement futur. Il existe une demande croissante pour des modèles de risques de déplacement et des outils de prévision permettant d'estimer l'ampleur et la sévérité des déplacements futurs et d'en révéler les facteurs sous-jacents. Cependant, le

développement et l'amélioration de ces outils n'ont pas encore répondu à la demande.

L'utilisation d'approches probabilistes pour estimer le déplacement nécessite toutefois des informations très localisées et détaillées, et de nombreux gouvernements ne disposent pas des données nécessaires pour valider les modèles de risques et mener des évaluations complètes des risques. Un renforcement accru des capacités est nécessaire pour que les modèles puissent être adaptés aux besoins spécifiques et les résultats appliqués pour éclairer l'élaboration des politiques et la planification des investissements.

L'IDMC a publié son modèle global de risque de déplacement lié aux catastrophes en 2017.³⁰³ La première itération, basée sur un modèle global mis au point par le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), calcule le nombre moyen de personnes susceptibles d'être déplacées chaque année en raison de risques soudains (séismes, tsunamis, inondations, vents cycloniques et ondes de tempête).³⁰⁴ Elle calcule la probabilité et l'intensité des aléas, ainsi que

FIGURE 18 : Comment le risque de déplacement est-il calculé ?



les composantes exposition et vulnérabilité pour estimer le risque de déplacement lié à une catastrophe (cf. Figure 18). Selon les résultats qui sont fondés sur la probabilité de destruction de logements en tant qu'indicateur indirect du déplacement, environ 14 millions de personnes en moyenne risquent d'être déplacées dans le monde au cours d'une année donnée à l'avenir.³⁰⁵

Étant donné que le modèle exclut les déplacements associés aux évacuations préventives, ce qui est particulièrement pertinent pour les pays à forte capacité de préparation aux catastrophes tels que le Bangladesh, la Chine, Cuba, les Philippines et le Vietnam, l'estimation du risque est par nature conservatrice. Ce modèle conviendra probablement mieux aux pays dotés de moins de capacités de préparation aux catastrophes.

Depuis, l'IDMC a travaillé en étroite collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) pour améliorer la capacité du modèle à prévoir le risque de déplacements provoqués par des inondations. L'augmentation de la résolution de la couche d'exposition de cinq kilomètres carrés à un seul a permis une évaluation plus fine des personnes et des biens exposés aux inondations. Cela, associé à la réexécution des scénarios de risque à l'aide des dernières technologies, a permis de produire une estimation plus précise indiquant que le nombre de personnes risquant d'être déplacées par des inondations est nettement plus élevé. Une meilleure résolution du modèle a également permis la désagrégation des chiffres des risques de déplacements provoqués par des inondations par zones urbaines et rurales (cf. En détail - Risque de déplacement par inondations, p. 84).

Les preuves produites par la modélisation des risques de déplacements provoqués par des catastrophes peuvent être utilisées pour éclairer les politiques et les investissements nationaux et locaux visant la réduction des risques de catastrophes et pour identifier les zones où un grand nombre de personnes risquent de perdre leur logement et d'être déplacées. Elles aident également à identifier les moyens requis pour les centres d'évacuation et l'ampleur de l'assistance nécessaire pour soutenir les personnes déplacées.

Le modèle de l'IDMC sert également de référence pour mesurer les progrès accomplis en matière de réduction des risques de catastrophes, y compris par rapport aux cadres internationaux tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique. Il peut aussi être adapté pour soutenir les opérations en temps réel en indiquant le nombre et l'emplacement des habitations endommagées et détruites par les aléas modélisés ou observés.

LA VOIE À SUIVRE

Les défis persistants concernant les données du déplacement interne sont interconnectés. Une approche systémique avec des normes communes et un renforcement de la coopération, de la coordination et de l'interopérabilité des données est essentielle pour que les gouvernements et autres parties prenantes comprennent, préviennent et traitent pleinement le phénomène grâce à de meilleures politiques et des efforts plus poussés en termes de planification et de réduction des risques.

De nouvelles technologies et approches ont le potentiel de surmonter certaines difficultés liées à l'obtention de données exhaustives, actualisées, précises et désagrégées sur diverses situations de déplacement. Utilisées dans le respect des questions éthiques de confidentialité et de protection des données, elles pourraient contribuer à combler les lacunes importantes que présente l'état actuel des connaissances.

Grâce à des données et des preuves plus solides, les gouvernements et autres parties prenantes seront mieux équipés pour comprendre et prévenir les futurs risques, ainsi que pour évaluer les progrès réalisés vers les objectifs fixés par les cadres normatifs internationaux tels que les Objectifs de développement durable, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) et l'Accord de Paris. Plus important encore, ils seront également mieux à même de répondre aux besoins des personnes déplacées.

PARTIE 3

LE DÉPLACEMENT INTERNE URBAIN : RISQUES, IMPACTS ET SOLUTIONS

*Dommages et destructions à Damas,
en Syrie. Crédit photo : OIM/Muse
Mohammed, novembre 2015*

La ville de Bogota, en Colombie, a une longue histoire de déplacement de population. On estime aujourd'hui que plus de 386 000 déplacés internes vivent dans la capitale, soit environ 5 % de sa population.³⁰⁶ Les autorités municipales proposent différentes formes d'aide et ont créé des centres d'assistance pour les victimes du conflit.³⁰⁷ Au fil du temps, certains déplacés internes sont parvenus à s'établir dans leur nouvel environnement urbain, mais d'autres vivent dans la pauvreté et la misère sans logement adéquat ni services de première nécessité.

Bogota a également ressenti les effets de la crise politique et économique au Venezuela ces dernières années. Plus de 238 000 réfugiés et migrants sont arrivés dans la ville à la recherche d'emplois et de moyens de subsistance, ce qui représente près de 20 % de la population vénézuélienne en Colombie.³⁰⁸ Avec le soutien du gouvernement national et des organisations humanitaires internationales, les autorités municipales ont dû s'adapter rapidement pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants.³⁰⁹

Malgré les systèmes avancés dont la Colombie dispose pour suivre et gérer les déplacements internes et transfrontaliers, la complexité et l'évolution rapide des déplacements vers, depuis et à l'intérieur de Bogota ne permettent pas de brosser facilement un tableau du phénomène dans la ville. De même, il est difficile d'évaluer et de comparer les conditions de vie des déplacés internes, réfugiés et migrants, ainsi que la durée de leur déplacement. Même pour les personnes enregistrées à leur arrivée dans la ville, il n'y a que peu d'informations indiquant si elles sont restées, parties ailleurs ou ont été déplacées de nouveau par des catastrophes, l'insécurité ou des projets de développement urbain.

Bogota n'est que l'une des nombreuses villes du monde concernées et modelées par les déplacements forcés. De Damas et Sanaa, ravagées par des conflits, à Jakarta et Tokyo, frappées par des catastrophes, les facteurs et les déclencheurs des déplacements urbains varient considérablement, de même que les capacités de réponse des gouvernements nationaux et locaux.

Lorsqu'un grand nombre de personnes déplacées cherchent refuge dans une ville, les répercussions peuvent être ressenties par des communautés et des systèmes urbains entiers. La concurrence pour le travail peut augmenter, de même que la demande d'accès aux logements, aux services de santé, à l'éducation et à d'autres services. En ce sens, les déplacements urbains constituent un enjeu de développement local et national, et leur réduction est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).³¹⁰

Les personnes déplacées se dirigent vers les zones urbaines car elles offrent plus d'opportunités. Les déplacés internes sont souvent très vulnérables et manquent de protection, mais les réseaux sociaux, les emplois et les services des villes peuvent les aider à trouver des solutions durables. L'amélioration constante de la connectivité, les nouvelles technologies, une plus grande mobilité sociale et une planification urbaine promettent de façonner de manière positive des communautés entières et de stimuler la croissance et le développement au niveau national. En principe, l'urbanisation et la mobilité humaine offrent de belles opportunités pour le bien-être individuel et social.

Les zones urbaines ne sont pas pour autant épargnées par les défis. De nombreuses villes présentent des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité, et un grand nombre de résidents vivent dans des logements inadéquats en ayant un accès limité, voire inexistant, aux services de première nécessité. Telle est la réalité pour bon nombre, voire la plupart, des déplacés internes, et les conditions de vie différenciées dans les villes influent sur la manière dont les déplacements sont vécus et dont les centres urbains sont en mesure de répondre aux besoins de ces personnes.³¹¹

La façon dont les villes font face à ces problèmes a une incidence sur leur capacité à accueillir et à aider les personnes déplacées.³¹² Si elles permettent aux déplacés internes de s'intégrer, elles bénéficient de leurs contributions sociales et économiques. Une croissance urbaine rapide et mal gérée ainsi que des déplacements de population forcés vers les villes et à l'intérieur de celles-ci pèsent sur les systèmes urbains et sur la capacité des autorités et des communautés d'accueil à faire face aux déplacements. Les crises urbaines peuvent également entraîner des déplacements nouveaux et secondaires, créant un cercle vicieux de vulnérabilité et de risques. La manière dont les déplacements et les changements urbains sont gérés fait donc la différence entre la résilience systémique et le risque d'effondrement.

Cela nécessite de mieux comprendre ce qui provoque les déplacements urbains, afin de pouvoir les gérer et les réduire efficacement. Il est indispensable de connaître les facteurs, risques et impacts du déplacement en zones urbaines pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, surtout en raison du rôle central que les villes continueront de jouer dans la formation des sociétés et des économies du XXI^e siècle.³¹³ S'ils ne sont pas pris en considération, les déplacements urbains empêcheront de réaliser l'objectif de développement durable n° 11, qui vise à rendre les villes sûres, résilientes et durables, et auront des répercussions sur la réalisation d'autres objectifs.

DÉFINITION DES TERMES « DÉPLACEMENT » ET « URBAIN »

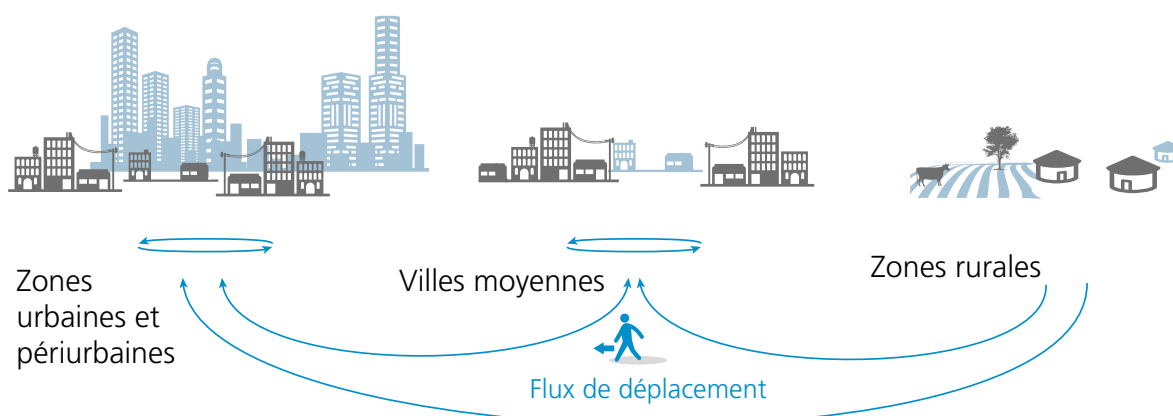
En l'absence de définition commune de ce qui constitue une zone urbaine, celle-ci est définie, aux fins du présent rapport, comme « une concentration spatiale de personnes et de richesses qui repose généralement sur une économie monétaire, dans laquelle les relations entre elles sont régies par un ensemble d'institutions politiques, sociales, juridiques et économiques ». ³¹⁴ En ce sens, tant les grandes villes que les moyennes sont considérées comme des zones urbaines (cf. Glossaire p. 105).

Les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays définissent les déplacés internes comme des « personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État ». ³¹⁵ Les déplacements urbains englobent les déplacements forcés des zones rurales vers les zones urbaines, entre les zones urbaines (déplacements interurbains) et à l'intérieur de celles-ci (déplacements intra-urbains) (cf. Figure 19).

Les villes sont des destinations courantes pour les personnes qui fuient les conflits, la violence, les catastrophes et les projets de développement, mais aussi la dépossession et la perte de revenus dans les zones rurales. En ce siècle urbain, on peut également s'attendre à ce qu'un nombre croissant de déplacements commencent et finissent dans la même ville. La capacité des centres urbains à gérer ce phénomène varie de manière significative en fonction de leur taille et de leur richesse, et selon qu'il s'agisse de villes principales ou secondaires.

Les déplacements urbains sont un sujet complexe qui pose un large éventail de questions. La section suivante ne tente pas de le traiter dans son intégralité, mais se concentre sur la façon dont les risques de déplacement s'accumulent dans les zones urbaines et sur leur impact, ainsi que sur les principaux aspects de la vie urbaine qui influent sur la capacité d'adaptation des déplacés internes. Parmi ceux-ci figurent l'emploi et les moyens de subsistance, le logement et la sécurité d'occupation, les services de première nécessité et les infrastructures. Cette section propose également des solutions pour relever les défis du déplacement interne dans les villes du monde entier.

FIGURE 19 : Flux de déplacements urbains



DÉPLACEMENTS URBAINS DANS LE CADRE DES CONFLITS, CATASTROPHES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Les conflits, l'insécurité, les chocs climatiques et la transformation de l'économie rurale érodent les moyens de subsistance et entraînent des déplacements vers les villes de nombreux pays. De ce fait, les systèmes urbains et la croissance sont étroitement liés à ce qui se passe dans les zones périurbaines et rurales. Cela dit, les déplacements se produisent de plus en plus à l'intérieur des villes, qu'ils résultent de conflits urbains, de catastrophes ou de projets d'infrastructure et de rénovation urbaine.

L'IMPORTANCE DES CONDITIONS RURALES

Les catastrophes, les conflits, le manque de moyens de subsistance, l'accaparement des terres, l'expulsion de communautés autochtones et pauvres, et la perte de terres, de productivité et d'opportunités dans les zones rurales entraînent des déplacements vers les villes.³¹⁶ Par exemple, la sécheresse prolongée dans la Corne de l'Afrique a privé les éleveurs et les agriculteurs de leurs moyens de subsistance ces dernières années. Les options pour diversifier leurs revenus sont devenues de plus en plus limitées au fil du temps, les obligeant à s'installer dans des zones urbaines à la recherche d'autres sources de revenus.³¹⁷

Par ailleurs, les habitants des zones rurales sont attirés vers les villes par la perspective, réelle ou perçue, de meilleurs revenus et moyens de subsistance, d'un accès à l'éducation, aux services de santé et aux marchés, ainsi que d'une plus grande liberté individuelle et mobilité sociale.

Il est également important de reconnaître que de nombreux déplacés internes qui se rendent dans les villes ne veulent pas retourner dans les zones rurales. Les jeunes et les plus instruits sont particulièrement peu disposés à retourner chez eux. Par exemple, la majorité des jeunes déplacés internes à Butembo, en RDC, ont décidé de rester dans la ville car elle leur offrait de meilleures conditions et opportunités socioéconomiques que leurs lieux d'origine.³¹⁸ Selon une étude menée à Khartoum, au Soudan, les déplacés internes qui bénéficient d'une

meilleure éducation, intégration économique et sécurité de l'emploi sont plus enclins à rester en ville pour s'y établir.³¹⁹

Il est crucial d'analyser les facteurs incitatifs et attractifs, ainsi que les relations et les chevauchements qui les unissent, pour comprendre quand et pourquoi les personnes déplacées choisissent de s'installer dans des villes, d'y rester ou de retourner dans leur lieu d'origine. Les investissements visant à relier les zones rurales et urbaines, et à améliorer les conditions socioéconomiques et de sécurité dans les régions d'origine ont en partie offert davantage d'options aux populations et contribué à réduire les déplacements urbains.³²⁰

CONFLITS URBAINS, VIOLENCE ET DÉPLACEMENT

Les conflits et la violence dans les villes peuvent provoquer des déplacements massifs à l'intérieur et à l'extérieur de celles-ci, et les dégâts et destructions causés peuvent créer des obstacles à long terme au retour et à d'autres solutions durables.³²¹ La plupart des conflits récents dans le monde ont eu lieu dans des zones urbaines densément peuplées, comme en témoignent l'Irak, la Libye, la Syrie et le Yémen. D'autres formes de violence qui n'atteignent pas le seuil d'un conflit armé peuvent également entraîner de nombreux déplacements, comme dans les villes d'Amérique latine touchées par la violence criminelle.

Les conflits urbains provoquent des déplacements de différentes manières. Les parties belligérantes utilisent les villes comme bases militaires et endroits pour se cacher. Les pièges et les tirs isolés peuvent transformer la vie quotidienne des résidents en activités potentiellement mortelles. L'utilisation d'armes explosives dans des zones densément peuplées fait de nombreuses victimes civiles et entraîne des déplacements de population.³²² Le bilan des conflits dans les zones urbaines d'Irak et de Syrie est huit fois plus élevé que dans les régions rurales. Les frappes aériennes et les tirs de mortier ont déplacé des centaines de milliers de personnes au cours des deux dernières années dans des villes telles qu'Al-Hodeïda au Yémen et Raqqa en

Syrie. La perturbation des services de première nécessité et la destruction de logements et d'infrastructures telles que les écoles, les hôpitaux, les centrales électriques et les réseaux de distribution d'eau ont également des impacts directs, indirects et cumulatifs.³²³

Des schémas particuliers de déplacements liés aux conflits urbains et à la violence ont été identifiés. Certaines personnes fuient vers des quartiers plus sûrs de la même ville, comme ce fut le cas lors de la bataille de Mossoul. D'autres peuvent fuir plus loin et vers des régions transfrontalières.³²⁴ Les parties à un conflit peuvent également chercher à exercer un contrôle territorial sur les villes en expulsant certains groupes politiques, ethniques ou religieux. Cela s'est produit dans des villes telles que Bagdad et Alep, où les résidents ont été séparés et où la coexistence auparavant pacifique a été brisée.³²⁵

De telles politiques d'exclusion peuvent persister longtemps après la fin d'un conflit.³²⁶ Des villes ont également été assiégées lors des récents conflits au Moyen-Orient, privant les personnes de l'accès à la nourriture et aux services de santé, et les empêchant de fuir les zones à haut risque, ce qui constitue une grave violation du droit international humanitaire.³²⁷

La destruction, la ségrégation et la présence de pièges, de munitions non explosées et d'autres risques d'explosion font partie des principaux obstacles au retour et à la mise en place de solutions durables. Les réfugiés et les déplacés internes peuvent retourner malgré eux dans des logements endommagés ou détruits et des quartiers dangereux ; dans ce cas, ils continuent à vivre dans une situation de déplacement interne.³²⁸ Si la destruction est telle que la mise à disposition de services et les systèmes urbains s'effondrent, les conflits peuvent également aboutir à une « désurbanisation », comme en ont témoigné les villes de Bentiu et Rubkona au Soudan du Sud. Depuis 2013, à cause d'importantes destructions, le manque presque total d'installations et de services ne permet plus de les considérer comme des centres urbains.³²⁹

A la suite d'un conflit, les coûts de reconstruction des centres urbains tendent à être extrêmement élevés, comme le montre le cas de la ville de Marawi aux Philippines (cf. En détail - Philippines, p. 32). Cela dit, les obstacles liés à la reconstruction peuvent être surmontés. Un plan des Nations Unies pour la reconstruction de Mossoul publié en janvier 2019 envisage de reconstruire non seulement les logements, mais également les espaces publics et sociaux, en mettant un accent particulier sur

les marchés. Il vise à encourager les investissements et à stimuler l'économie urbaine afin de créer des moyens de subsistance pour les personnes qui retournent dans la ville. La restauration des services de première nécessité et des infrastructures de transport est également une priorité.³³⁰

La violence criminelle peut également avoir des effets comparables à ceux d'une zone de guerre, déplaçant des milliers de personnes à l'intérieur et à l'extérieur des centres urbains. Les villes d'Amérique centrale telles que San Pedro Sula au Honduras et San Salvador au Salvador comptent parmi celles qui affichent les taux d'homicides les plus élevés au monde en raison de la généralisation des activités criminelles et des gangs. Dans d'autres villes, telles que Medellín en Colombie, la violence des gangs continue de provoquer des déplacements malgré les progrès réalisés (cf. En détail - Medellín et San Salvador, p. 81).³³¹

MEDELLÍN ET SAN SALVADOR

Déplacement urbain et violence criminelle

Medellín est la deuxième ville de Colombie avec une population d'environ 2,5 millions d'habitants. Autrefois considérée comme la ville la plus violente du monde, elle est parvenue à réduire la pauvreté et la violence au cours des dix dernières années. Cependant, des gangs opèrent toujours dans de nombreux quartiers périphériques, où ils contraignent des individus et des familles à fuir. Selon les estimations, le nombre de personnes déplacées se situerait entre 5 000 et 15 000 par an.

Les déplacements associés à la violence criminelle à Medellín sont principalement intra-urbains. Les personnes se déplacent d'un quartier à un autre à la recherche de sécurité. Plusieurs facteurs déterminent l'endroit où elles se déplacent, notamment les liens familiaux, les opportunités économiques et la nature des menaces auxquelles elles sont confrontées. Dans le cadre d'une étude réalisée récemment, un cinquième des personnes interrogées ont déclaré avoir fui la violence plus d'une fois.³³² En général, les retours n'ont lieu qu'une fois qu'un nouveau gang a pris le contrôle de leur ancien quartier, que la raison de la fuite, telle qu'une dette impayée, n'existe plus ou que la violence généralisée s'est calmée. Les activités des gangs semblent provoquer la plupart des déplacements.

La même étude a identifié deux types de déclencheurs des déplacements : la violence des gangs ciblée, notamment les violences fondées sur le genre, le recrutement forcé, l'extorsion et les menaces à l'encontre des dirigeants communautaires en raison de leur activisme en faveur des droits ; et la violence généralisée alimentée par les fusillades entre gangs ou les affrontements entre les gangs et la police qui peuvent inciter tous les habitants des quartiers touchés à fuir.

Les déplacés internes de Medellín ont tendance à présenter des conditions et des caractéristiques socioéconomiques similaires. Ils sont généralement plus jeunes, ont plus d'enfants et sont plus susceptibles d'avoir été actifs dans leur communauté que leurs pairs non déplacés. Ils sont également susceptibles de subir des pertes financières et sociales importantes du fait de leur déplacement. Beaucoup manquent de justificatifs pour leur logement, et la violence tend à faire baisser les prix pour les propriétaires. De nombreux déplacés internes ont également du mal à trouver du travail et à s'offrir trois repas par jour, et l'éducation des enfants est

souvent perturbée, même temporairement.

Des tendances similaires émergent à San Salvador, la capitale du Salvador, où l'insécurité et la violence criminelle incitent également des personnes à quitter leur domicile. Pour celles qui ont été victimes d'un crime ou d'une persécution ciblée, c'est souvent la seule raison de fuir. Pour les autres, il peut s'agir de divers facteurs, tels que les conditions économiques et la réunification familiale. D'autres facteurs émergent également, tels que la violence perpétrée par les forces de sécurité, la sécheresse et les pénuries alimentaires.³³³

La plupart des déplacements urbains qui ont lieu au Salvador sont en réalité invisibles, car bon nombre des personnes concernées préfèrent rester anonymes par peur des représailles. Cependant, on sait que la plupart quittent des quartiers informels situés dans des zones périurbaines de grandes villes. Les déplacés internes ont tendance à s'installer dans des quartiers plus sûrs de la même ville afin de limiter les impacts sur leur travail, l'éducation, la famille et les réseaux sociaux. Toutefois, s'ils ne sont pas en mesure de trouver une option locale viable, ou si les menaces ou la violence à laquelle ils sont confrontés sont graves, ils fuient plus loin, vers une autre ville, un autre département ou un autre pays. En fait, ce qui était auparavant un phénomène essentiellement intra-urbain l'est de moins en moins. Des déplacements des zones urbaines vers les zones rurales ont été observés et on estime que leur nombre augmente, mais beaucoup plus de personnes choisissent de quitter le pays.

Plusieurs tendances similaires se dégagent de l'observation des déplacements à Medellín et à San Salvador. La plupart ont lieu dans les quartiers marginaux et de nombreuses personnes fuient dans la même ville afin de limiter les impacts sur leur vie, même si d'autres quittent la ville et traversent même des frontières. Alors qu'un nombre croissant d'études de cas présentent les facteurs, déclencheurs et impacts des déplacements liés à la violence criminelle dans les villes d'Amérique latine, le problème ne peut plus être ignoré.³³⁴

CATASTROPHES URBAINES ET DÉPLACEMENT

La relation étroite entre l'urbanisation rapide et mal gérée et le risque accru de catastrophe est bien connue. Lorsque des aléas naturels frappent les zones urbaines, la concentration de personnes et de biens, la vulnérabilité des résidents et l'environnement bâti peuvent avoir des conséquences désastreuses.³³⁵ Les déplacements liés aux catastrophes n'ont été reconnus que récemment par les politiques nationales et les cadres internationaux. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe est important à cet égard, car il classe les déplacements liés aux catastrophes et leurs risques parmi les principaux défis mondiaux à relever pour assurer la résilience des communautés et des pays.³³⁶ Le Nouveau Programme pour les villes renforce ce besoin, car il s'applique aux villes et agglomérations.³³⁷

Face à l'urbanisation rapide que connaît le monde, il est probable que l'exposition et la vulnérabilité des personnes aux catastrophes et aux déplacements qui en résultent continuent de s'accroître. De nombreuses zones urbaines majeures et en cours de développement sont situées dans des zones à risques telles que les zones sismiques, côtes, deltas et estuaires, et le changement

climatique augmente la fréquence et l'intensité des aléas météorologiques. Selon leur situation, les villes peuvent également être exposées aux effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion du littoral, la salinisation, les températures extrêmes et la pénurie d'eau.³³⁸

Au-delà de l'intensité des aléas, le risque de déplacement lié aux catastrophes urbaines est largement déterminé par la façon dont les villes sont planifiées, construites et développées. En atteste Katmandou, qui a connu une croissance urbaine rapide et en grande partie non planifiée et informelle au cours des dernières décennies. La plupart des 2,6 millions de personnes qui auraient été déplacées par le séisme dévastateur qui a frappé le Népal en 2015 vivaient dans la capitale du pays.³³⁹

Les autorités municipales étaient déjà conscientes du lien entre le risque de catastrophe et le développement urbain. Un plan d'exploitation des sols avait été mis en place pour la période 2010-2020 tenant compte des risques. Ce plan était destiné à orienter le développement urbain afin de réduire les risques sismiques et d'améliorer la résilience face aux catastrophes.³⁴⁰ Le séisme a gravement perturbé le système urbain de Katmandou, mais il a également permis d'accélérer la mise en œuvre du plan, rappelant qu'une planification urbaine rigoureuse, la réglementation de



Les communautés marginalisées du quartier d'Iztapalapa, à Mexico, vivaient toujours en déplacement un an après le séisme de 2017, sous la menace d'inondations et de maladies. Crédit photo : IDMC/Vicente Anzellini, août 2018

l'exploitation des sols, le zonage et les normes de construction sont essentiels pour réduire les risques de catastrophe et de déplacement en zones urbaines. Il en est de même dans d'autres villes et pour d'autres aléas, en particulier les inondations qui déplacent chaque année un grand nombre de personnes (cf. En détail - Risque de déplacement par inondations, p. 84).³⁴¹

Les villes présentent de grandes différences quant à la répartition des risques. Les effets des catastrophes sont souvent très localisés et n'affectent qu'une petite partie de la population urbaine. Il existe en effet une ségrégation urbaine des risques de catastrophe et de déplacement.³⁴² Par exemple, les régions de Rio de Janeiro ne sont pas toutes exposées aux inondations et aux glissements de terrain, et les habitations ne sont pas toutes vulnérables à la destruction. Celles qui le sont manquent souvent d'un accès à l'eau et aux installations sanitaires, caractéristique commune des quartiers à faible revenu et informels.³⁴³

La pauvreté et les inégalités urbaines jouent un rôle important dans la dynamique des catastrophes urbaines et la répartition des risques de déplacement. Dans des villes telles que Mumbai et Kolkata (Calcutta) en Inde, des niveaux élevés d'exposition aux aléas tels que les inondations se combinent avec une très grande vulnérabilité, un faible niveau d'éducation, ainsi qu'un accès limité aux infrastructures essentielles et aux moyens de subsistance.³⁴⁴ Cela augmente les risques de déplacements et leurs effets. En outre, la récupération est plus longue si les populations ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour reconstruire ou s'installer ailleurs et si l'appauvrissement contribue à des situations de déplacement prolongé.

Une croissance urbaine non planifiée et mal gérée, associée à la pauvreté, aggrave les impacts des déplacements liés aux catastrophes. L'urbanisation s'est développée parallèlement à l'essor économique du Nigéria, mais le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté continue d'augmenter.³⁴⁵ Lagos, centre économique du Nigéria, connaît une croissance rapide et devrait bientôt devenir l'une des 20 villes les plus peuplées du monde.³⁴⁶ La ville a attiré de nombreux investissements ces dernières années. La construction de routes et d'autres infrastructures a réduit sa capacité de drainage des eaux, et de fait sa capacité à faire face à la saison des pluies, générant plus d'inondations urbaines.³⁴⁷ Les personnes considérées comme pauvres, qui représentent la majeure partie des habitants de la ville, sont touchées de manière disproportionnée et bon nombre d'entre elles sont déplacées, comme ce fut le cas notamment en 2012 et l'année dernière.

La corruption est également un facteur pouvant accroître le risque de déplacement lié aux catastrophes urbaines. Par exemple, si Mexico applique des normes de construction strictes, la corruption continue de compromettre la conformité. Cela peut avoir des conséquences graves, comme l'a montré le séisme de 2017, lorsque de nombreux bâtiments non conformes au code de construction se sont effondrés.³⁴⁸ Le processus de reconstruction a également été entaché d'un manque de transparence.³⁴⁹ Des organisations de la société civile ont développé des approches prometteuses pour lutter contre la corruption avant, pendant et après les catastrophes, mais il est indispensable de mieux comprendre ses répercussions sur le risque et les personnes concernées, y compris les déplacés internes.³⁵⁰

La plupart des déplacements futurs liés aux catastrophes devraient avoir lieu en zones urbaines. Les catastrophes peuvent également provoquer l'effondrement des systèmes urbains, des marchés et des chaînes d'approvisionnement, et avoir des conséquences à court et à long termes pour les habitants et les économies des villes. De ce fait, le déplacement devrait faire partie d'une discussion plus large sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe en milieu urbain, englobant aussi la planification, la gouvernance et la réduction de la pauvreté.

RISQUE DE DÉPLACEMENT PAR INONDATIONS

Une perspective urbaine

Les inondations étant le risque le plus courant pour les villes du monde entier, réduire le risque d'inondation en milieu urbain réduirait considérablement les déplacements futurs liés aux catastrophes. L'IDMC a amélioré son modèle global de risque de déplacement lié aux inondations, et les résultats montrent qu'environ 80 % des personnes à risque de déplacement en raison d'inondations fluviales vivent dans des zones urbaines et périurbaines.

En utilisant des données d'exposition plus granulaires pour sa modélisation et en désagrégant les résultats par zones urbaines et rurales, l'IDMC a estimé qu'en moyenne, 17,8 millions de personnes dans le monde risquent d'être déplacées par des inondations chaque année, soit bien plus qu'on ne le pensait auparavant. Autour de 14,2 millions de personnes, soit 80%, vivent

dans des zones urbaines et périurbaines (cf. Figure 20). Le risque de déplacement lié aux inondations est le plus élevé en Asie du Sud, en Asie de l'Est et Pacifique, ainsi qu'en Afrique subsaharienne (cf. Figure 21).

Ce modèle permet également d'évaluer le risque de déplacement au niveau territorial pour identifier les endroits les plus sensibles, qui sont sans surprise des zones urbaines. Dhaka, capitale du Bangladesh comptant plus de neuf millions d'habitants, est traversée par six fleuves essentiels au commerce, aux transports et aux moyens de subsistance depuis des siècles. Toutefois, ces dernières années, l'urbanisation rapide et la mauvaise gestion des systèmes de digues et d'évacuation des eaux ont accru le risque d'inondation et de saturation des sols en eau.³⁵¹

FIGURE 20 : Risque de déplacement lié aux inondations à l'échelle mondiale

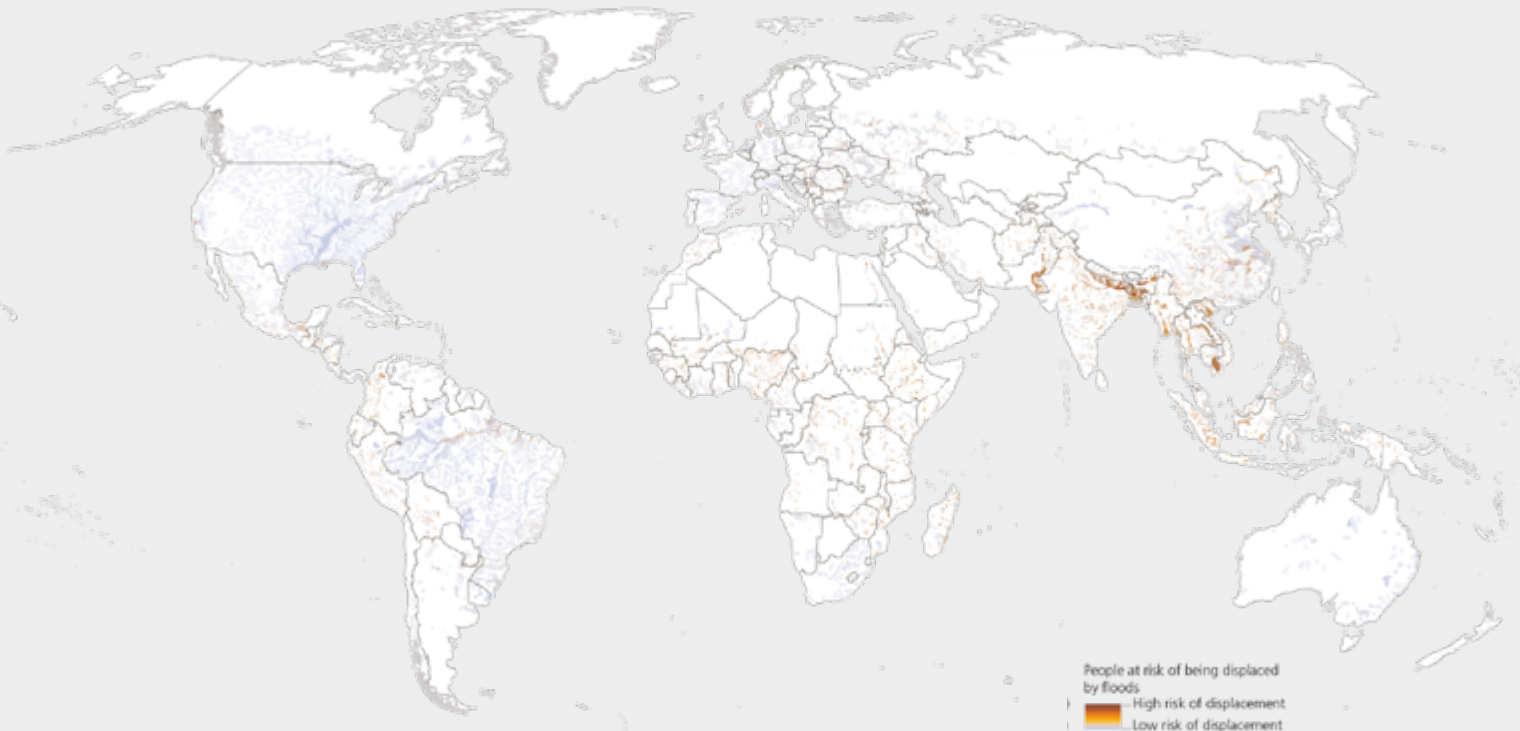
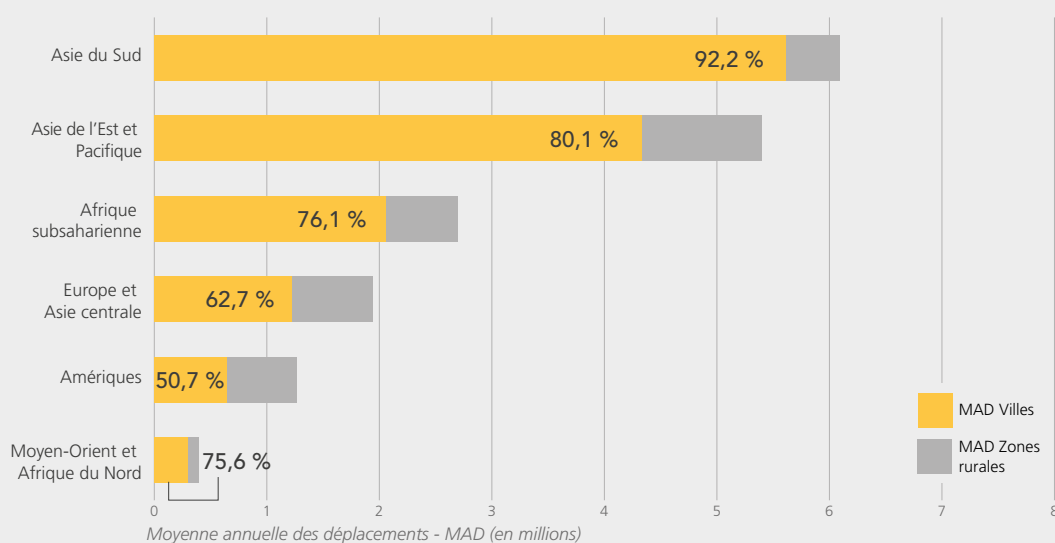


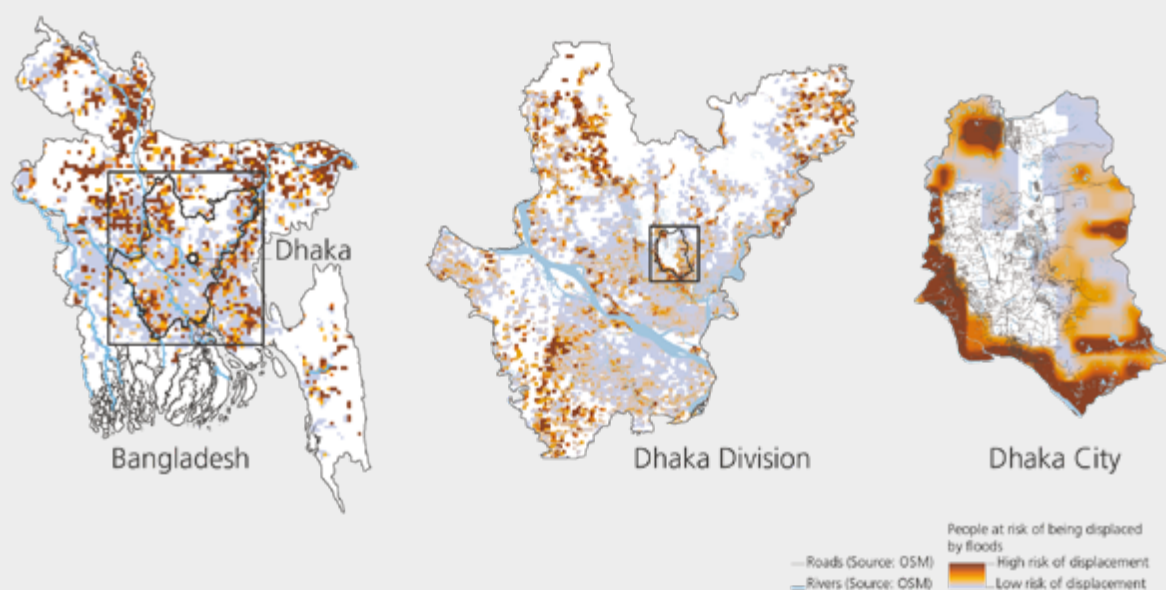
FIGURE 21 : Risque de déplacement lié aux inondations par zone géographique



À défaut de mesures adéquates, ce risque continuera de s'accroître proportionnellement à la croissance démographique. En indiquant où se concentre le risque de déplacement lié aux inondations à Dhaka, les résultats identifient les zones où les interventions sont les plus nécessaires (cf. Figure 22). Ces indicateurs sont utiles pour éclairer les décideurs aux niveaux local, national et mondial dans la planification et les investissements dans la réduction des risques de catastrophe. Cela permettra d'éviter les déplacements et de réduire leurs impacts.

Sachant qu'aucun scénario de changement climatique n'a été appliqué au modèle et qu'il utilise les niveaux d'exposition actuels, les variations climatiques futures et la croissance urbaine pourraient accroître considérablement le risque de déplacement.

FIGURE 22 : Risque de déplacement lié aux inondations à Dhaka, au Bangladesh



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DÉPLACEMENT

Des projets d'infrastructure à grande échelle aux initiatives locales de gentrification, le développement urbain peut entraîner des déplacements. La construction d'infrastructures, la modernisation des quartiers et l'évolution du marché du logement peuvent contraindre des personnes à se déplacer sans tenir compte de leurs droits, notamment en matière de réinstallation et d'indemnisation. L'ampleur, la sévérité et la visibilité de ce type de déplacement varient en fonction du projet ou du changement en cours, et il existe également d'importantes différences dans le phénomène entre les pays et les régions.

Les données sont insuffisantes et difficiles à obtenir, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler cette importante lacune. Actuellement, il n'existe aucune estimation globale de l'ampleur des déplacements liés aux projets de développement, mais les premières tentatives d'en dresser une révèlent un risque significatif dans les zones urbaines (voir l'encadré 7).

Les déplacements liés au développement peuvent être un processus lent qui évolue au fil des mois, voire des années, mais il peut aussi parfois prendre la forme de mouvements soudains lorsque des personnes sont expulsées. Les expulsions ne sont pas illégales par définition, mais on craint que bon nombre le soient en réalité parce qu'elles violent les droits des personnes (cf. En détail - Nairobi, p. 88). Le déplacement pour faire place à des projets de développement est souvent justifié par l'intérêt public, mais il manque souvent de perspectives de solutions durables pour les personnes affectées.³⁵²

Les Principes de base et directives des Nations Unies concernant les expulsions et les déplacements liés au développement reconnaissent que les conséquences des expulsions forcées «présentent de nombreuses similitudes avec celles des déplacements arbitraires» telles que définies dans les Principes directeurs. Ils soulignent également le fait que les expulsions forcées violent le droit au logement. Ces directives, associées au droit à un logement adéquat, constituent un solide cadre normatif pour orienter les politiques et pratiques en matière de logement urbain et de régénération des quartiers pour éviter le déplacement et en réduire les effets.³⁵³

Il est utile d'adopter une approche fondée sur les droits humains pour mettre en évidence les problèmes de déplacement, d'expulsion et de réinstallation liés aux

Encadré 7. Développement et déplacement : un aperçu urbain d'un problème mondial

L'IDMC a commencé à examiner des approches permettant d'estimer le nombre de personnes risquant d'être déplacées par des projets de développement en 2017. L'une de ces approches consistait à analyser les données relatives aux projets financés par la Banque mondiale, qui ne représentent qu'une fraction de ceux qui impliquent le déplacement ou la réinstallation de personnes, mais pour lesquels une documentation est disponible.³⁵⁴

La Banque mondiale respecte des normes environnementales et sociales ainsi que des exigences de reporting pour les investissements dans les infrastructures parmi les plus rigoureuses. C'est l'une des rares institutions à publier des plans de réinstallation.³⁵⁵ Une analyse de près de 600 de ses plans de réinstallation, publiés entre 2014 et 2017, a identifié plus de 130 000 personnes à risque de déplacement dans 77 pays. La plupart des projets étudiés concernaient l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est et Pacifique.

L'analyse des données tirées de ces projets qui ont pu être géoréférencées a révélé que 70 % des personnes menacées de déplacement vivaient dans des zones urbaines et périurbaines. L'ampleur et la nature de ces projets variaient, allant de petites initiatives très localisées à des initiatives de moyenne ou grande envergure, certaines d'entre elles recoupant des municipalités et des provinces, voire même des pays dans le cas des routes et des pipelines.

Les efforts visant à comprendre pleinement ce phénomène et à en rendre compte en sont encore à leurs débuts, mais de nouvelles méthodologies et technologies telles que l'analyse d'images satellitaires, les projections de croissance économique et de l'environnement bâti, ainsi que l'analyse de l'évolution démographique offrent la perspective de brosser progressivement un tableau complet.

projets de développement, mais cela ne se traduit pas facilement par des mesures concrètes. L'inscrire dans des cadres de développement durable nationaux et internationaux permettrait d'identifier les mesures à prendre pour réduire les risques et impacts des déplacements en appliquant des approches plus inclusives qui respectent les droits des personnes et favorisent les solutions durables.³⁵⁶

Il existe de bons exemples d'approches plus inclusives en matière de réinstallation. En 2004, un projet de développement urbain piloté par la Banque mondiale à Nouakchott en Mauritanie impliquait la réinstallation de 2 300 ménages. Des approches participatives ont été utilisées et des études socioéconomiques ont été menées pour éclairer le processus afin de réduire les effets négatifs sur les personnes contraintes de déménager. Le projet Artisanat Fès Médina au Maroc comprenait un programme de réinstallation axé sur le maintien des emplois des personnes déplacées, même pour les personnes travaillant de manière informelle, pendant et après le projet.³⁵⁷

Trop souvent, cependant, les déplacements de populations pauvres et marginalisées ne font pas l'objet de ce type d'aide, attirant rarement l'attention des organisations nationales et internationales ou des médias.³⁵⁸ L'expulsion de personnes résidant dans des quartiers informels a des effets à court et à long termes sur les personnes concernées et, pour bon nombre d'entre elles, la perte de leur habitation revient souvent à perdre leurs moyens de subsistance.³⁵⁹ En général, les citoyens pauvres ne tirent pas non plus parti des projets pour lesquels ils ont été déplacés, qu'il s'agisse de travaux de modernisation de quartiers, de centres commerciaux ou de trains à grande vitesse.³⁶⁰

En Inde, les programmes de logements abordables gérés par l'État ont été présentés comme des initiatives de modernisation des quartiers pauvres et de réduction de la pauvreté. Toutefois, dans les villes de Mumbai, Visakhapatnam et Raipur, l'argument des « villes sans bidonvilles » a été avancé pour justifier des mégaprojets d'infrastructures préjudiciables aux citoyens pauvres et à l'origine d'expulsions.

De nombreuses personnes ont été déplacées vers les périphéries urbaines sans être prises en compte ou consultées dans les processus décisionnels.³⁶¹ D'autres ont déclaré que leur nouveau lieu d'habitation n'était pas adapté à leurs moyens de subsistance et qu'ils étaient déconnectés des marchés et des services urbains. Au-delà des pertes physiques et des privations subies, des effets sur leur sentiment de bien-être et d'autres problèmes de santé mentale causés par le déplacement ont également été mis en lumière.³⁶²

De nombreuses questions sur le déplacement lié aux projets de développement se posent, parmi lesquelles le rôle du secteur privé. Si les États sont responsables des conséquences du déplacement, cela ne dégage pas les autres parties de toute responsabilité.³⁶³ Il est indispensable de mieux comprendre comment les investissements immobiliers et autres investissements du secteur privé entraînent des déplacements de population, et comment ils peuvent jouer un rôle dans la réduction des risques de déplacement.

La gentrification a joué un rôle de plus en plus important dans l'évolution démographique et le déplacement urbain.³⁶⁴ Dans les villes des régions émergentes et à hauts revenus, la gentrification entraîne d'importants investissements dans les processus de rénovation urbaine, impliquant des modifications de l'environnement bâti et de l'exploitation des sols d'un quartier peu attrayant pour augmenter son statut socioéconomique. Cela peut également entraîner des expulsions et d'autres formes de déplacement.³⁶⁵

La forte gentrification à San Francisco a rendu de nombreux quartiers inabordables pour les résidents locaux, entraînant le déplacement de certaines familles à faibles revenus.³⁶⁶ Les États-Unis enregistrent chaque année un grand nombre d'expulsions, mais peu d'informations sont disponibles sur la durée de déplacement des personnes concernées.³⁶⁷ La relation entre la gentrification et le déplacement est généralement complexe et ses facteurs, tendances et effets sont mal compris.³⁶⁸

Dans certaines situations, la question des sans-abri peut également être liée à la gentrification.³⁶⁹ Cependant, la relation entre ces deux problématiques est difficile à définir, et il peut être difficile de faire la différence entre les sans-abri et les déplacés internes, en particulier en milieu urbain.³⁷⁰ Néanmoins, il est peu probable que la plupart des sans-abri soient considérés comme des déplacés internes ; d'ailleurs, de nombreuses personnes déplacées ont un abri et ne se considèrent pas comme « sans-abri ». ³⁷¹ Cela dit, les deux groupes ont tendance à subir le même type de discrimination, de marginalisation, d'appauvrissement et de violations des droits humains.

Le manque de données et de connaissances sur les déplacements urbains liés aux projets de développement ne doit rien enlever à l'importance du phénomène. Dans un monde de plus en plus urbanisé, il ne faut pas négliger les personnes contraintes de se déplacer en raison des projets de développement, de rénovation et d'expansion des villes.

NAIROBI

Développement et déplacement

Nairobi est l'une des villes dont la croissance est la plus rapide au monde.³⁷² L'augmentation naturelle de la population, les migrants et les réfugiés internationaux, les déplacés internes et les migrants économiques internes ont contribué à façonner le paysage urbain et la démographie.

Des conflits ethniques, politiques et économiques sur la terre et la propriété ont également joué un rôle dans le développement de la capitale kényane pendant des décennies. Des groupes puissants ont morcelé la ville à leur avantage par l'acquisition de terres et des expulsions.³⁷³

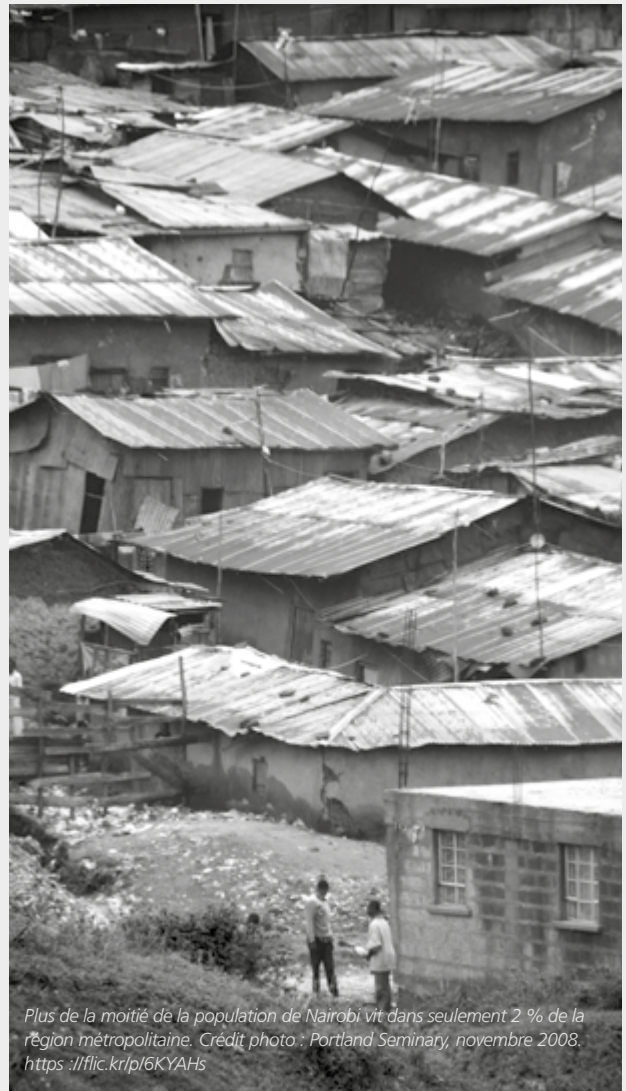
Cette dynamique a créé une ville divisée par revenus et origines ethniques, dans laquelle la moitié de la population est concentrée dans seulement 2 % de la zone métropolitaine.³⁷⁴ La violence électorale et les catastrophes ont provoqué des déplacements urbains et les divisions sociales et spatiales de la ville aggravent le risque de mouvements nouveaux et secondaires.³⁷⁵

Plus de 30 000 personnes ont été expulsées d'un quartier informel en juillet 2018 pour faire place à une route. Ce projet et ses impacts ont été justifiés par l'intérêt public. L'Autorité des routes urbaines du Kenya, la Commission foncière nationale et la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya sont parvenues à un accord avant les expulsions, ce qui signifie que, sur le papier du moins, le processus était légal.

La loi adoptée au Kenya en 2012 sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays stipule qu'en l'absence de toute autre solution réalisable, le gouvernement est tenu de rechercher le consentement libre et éclairé des personnes déplacées par un projet de développement et de leur proposer une solution durable.³⁷⁶

En réalité, des personnes ont été expulsées sans préavis et les habitations et les écoles ont été rasées. La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à un logement convenable a condamné cette situation. Elle a déclaré que « la destruction d'habitations, d'écoles et d'un lieu de culte dans l'une des communautés les plus pauvres du Kenya va à l'encontre des engagements

pris par le gouvernement dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies ». ³⁷⁷ Nairobi illustre les problèmes auxquels de nombreuses villes des pays à revenus faibles et moyens seront confrontées au cours des prochaines décennies si les risques et les facteurs de déplacement urbain ne sont pas pris en compte. La qualité des infrastructures et la manière dont elles sont construites joueront un rôle important pour déterminer les risques et les impacts du déplacement, de même que les types de mécanismes de gouvernance et de prise en charge en place pour superviser et gérer le développement urbain. ³⁷⁸



Plus de la moitié de la population de Nairobi vit dans seulement 2 % de la région métropolitaine. Crédit photo : Portland Seminary, novembre 2008. <https://i.flic.kr/p/6KYAHs>

IMPACTS ET CONDITIONS DU DÉPLACEMENT URBAIN

Lorsque les déplacés internes arrivent dans une zone urbaine, celle-ci présente des défis et opportunités déterminés par sa composition démographique, son aménagement spatial, ses infrastructures, sa dynamique socioéconomique et sa gouvernance.³⁷⁹ Leur expérience et leur capacité d'adaptation dépendent de leur sexe, de leur origine ethnique et culturelle, de leurs ressources économiques et de leurs réseaux sociaux avant et après leur déplacement. Toute analyse approfondie du déplacement urbain doit également prendre en compte les différences entre ses conséquences et celles observées dans les zones rurales et les camps, ainsi que la possibilité que les réponses divergent en termes de délais, de parties prenantes, d'approches et de financement.

Par exemple, dans la ville nigériane de Maiduguri, le chômage préexistant et le manque de moyens de subsistance affectent à la fois les déplacés internes et les communautés d'accueil. Les personnes déplacées rencontrent des difficultés pour accéder au crédit et participer à des activités économiques. Les femmes déplacées en particulier ont du mal à trouver du travail et à s'intégrer dans la vie urbaine. Cela dit, face à l'insécurité, aux restrictions à la liberté de circulation et aux moyens de subsistance encore plus limités des zones rurales, de nombreuses personnes trouvent refuge à Maiduguri.³⁸⁰

En revanche, de nombreux déplacés internes qui ont été contraints de fuir dans des villes irakiennes lors des vagues de violence de 2014 et 2015 se sont établis dans leur nouvel environnement urbain. Les personnes qui ont quitté une zone urbaine pour une autre ont trouvé qu'il était plus facile d'obtenir un travail informel et temporaire et de gagner leur vie que les déplacés internes des zones rurales. Les travailleurs du secteur public ont également trouvé qu'il était plus facile de retrouver un travail et de gagner un salaire que leurs homologues du secteur privé.³⁸¹

La manière dont les déplacés internes se déplacent et s'adaptent aux espaces urbains varie d'une ville à une autre et entre différents groupes et individus. Il existe peu de preuves des différents impacts du déplacement urbain sur les déplacés internes, les communautés d'accueil et les groupes marginalisés, mais les exercices de profilage urbain sont particulièrement utiles pour mieux les comprendre et doivent être une priorité pour apporter les réponses adaptées (cf. En détail - Déplacement et profilage en zones urbaines, p. 90).³⁸²

Cela dit, les déplacés internes en zones urbaines sont souvent confrontés à de nombreux effets et défis similaires (cf. Figure 23).

FIGURE 23 : Le déplacement urbain : principaux impacts sur les personnes déplacées internes.³⁸³

MOYENS DE SUBSISTANCE

Les emplois sont plus facilement accessibles dans les zones urbaines que dans les zones rurales ou les camps, et les villes peuvent favoriser l'autonomie financière à long terme. Cependant, les conditions économiques des personnes déplacées en milieu urbain sont généralement similaires, voire inférieures, à celles des citadins pauvres. Elles ont souvent des revenus plus faibles et des réseaux sociaux limités, ce qui les empêche d'autant plus de s'adapter à leur nouvel environnement. Les compétences des éleveurs et les agriculteurs qui fuient des zones rurales sont généralement peu pertinentes en ville.

SANTÉ

Les villes offrent généralement un meilleur accès aux services de santé que les zones rurales, mais les environnements surpeuplés dans lesquels vivent de nombreuses personnes déplacées, avec, au mieux, un accès limité à l'eau potable et à l'hygiène, augmentent le risque de maladie de ces personnes et de leurs hôtes. Les conséquences du déplacement sur la santé mentale sont également largement reconnues, mais ont tendance à être négligées.

ÉDUCATION

Les villes offrent davantage de possibilités d'éducation que les zones rurales. Les personnes déplacées en milieu urbain ont tendance à donner la priorité à l'éducation plutôt qu'à d'autres services, car c'est un capital humain transférable qui peut être essentiel pour reconstruire leur vie. Cependant, lors de crises urbaines, les écoles peuvent être utilisées comme abris d'urgence. Elles peuvent aussi être endommagées ou détruites lors de conflits ou de catastrophes. Assurer l'éducation des enfants déplacés ainsi que de ceux des communautés d'accueil devrait être une priorité.

DÉPLACEMENT INTERNE URBAIN



ENVIRONNEMENT

L'afflux massif de personnes déplacées dans des zones urbaines déjà surpeuplées peut rapidement accroître la pollution de l'eau et du sol, et poser des problèmes de déchets solides. Les villes doivent être prêtes et aptes à adapter leurs infrastructures de gestion des déchets, d'assainissement et d'approvisionnement en eau pour faire face aux déplacements massifs.

LOGEMENT ET INFRASTRUCTURE

De nombreuses personnes déplacées en milieu urbain vivent dans des environnements surpeuplés et des conditions ne répondant pas aux normes. Elles s'installent souvent dans les quartiers périphériques les plus pauvres où des accords non officiels les rendent particulièrement vulnérables aux expulsions et aux abus des propriétaires. Les personnes déplacées disent souvent que le loyer est l'une de leurs principales dépenses. S'assurer de leur accès à un logement convenable et sûr devrait être une priorité pour les autorités urbaines. Le manque d'accès à une infrastructure adéquate des infrastructures adéquates peut entraîner des déplacements nouveaux et secondaires.

SÉCURITÉ

Les villes offrent anonymat et sécurité aux personnes déplacées, mais les quartiers informels et les centres collectifs mal gérés peuvent également comporter des risques. Les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables déplacés peuvent être victimes d'abus, de harcèlement et de violence. Les jeunes déplacés dans certaines villes peuvent être exposés à la violence criminelle et contraints à rejoindre des gangs.

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Les villes offrent plus de possibilités que les camps en matière de mobilité sociale et d'intégration locale, mais de nombreuses personnes déplacées en milieu urbain se retrouvent isolées et marginalisées en raison de leurs origines. Pour les aider à s'intégrer, il est essentiel de créer des liens avec les communautés d'accueil. Les autorités devraient également adopter des approches participatives pour la prise de décisions en incluant les personnes déplacées et les communautés d'accueil.

PROFILAGE DES DÉPLACEMENTS

Dans les zones urbaines

La mise en place d'interventions efficaces pour répondre au déplacement interne dépend de la disponibilité de preuves solides et fiables sur ses impacts. Toutefois, la complexité de la dynamique du déplacement urbain rend la collecte de données particulièrement difficile. Pour commencer, les déplacés internes en zones urbaines ont tendance à être moins visibles que ceux qui vivent dans les camps, car ils ne vivent pas tous au même endroit ; il est donc difficile de leur apporter aide et protection.

Les exercices de profilage éclairent le déplacement interne urbain en rassemblant les parties prenantes pour qu'elles collaborent à la collecte et à l'analyse de données. Cela permet d'obtenir des informations plus pertinentes et utiles pour la recherche de solutions durables. Ce processus implique d'analyser non seulement les besoins des déplacés internes, mais également ceux du reste de la population qui vit dans la même zone afin de mieux comprendre comment les deux groupes sont affectés par le déplacement.

Pour mieux appréhender les expériences différenciées de déplacement urbain, diverses méthodes de collecte de données complémentaires sont utilisées. Généralement, cela inclut le dénombrement, des enquêtes menées auprès de ménages par échantillonnage, des entretiens avec des informateurs clés, des discussions de groupe et une analyse des données secondaires. Cette approche consistant à combiner diverses méthodes s'est révélée la plus efficace pour parvenir à une connaissance approfondie des défis auxquels sont confrontés les déplacés internes en zones urbaines et leur communauté d'accueil.

Les enseignements tirés d'exercices de profilage réalisés dans des villes en Somalie, en Irak et en Syrie ont permis d'affiner la méthodologie et l'étendue de l'analyse tout en parvenant à l'adapter à d'autres situations de déplacement urbain.

Un exercice réalisé à Mogadiscio en 2014 et 2015 a cartographié et dénombré les quartiers informels, permettant d'identifier les déplacés internes et de les différencier des populations d'accueil. L'analyse a mis en évidence les problèmes particuliers auxquels les déplacés internes ont été confrontés dans différents quartiers de la ville où il existait peu d'informations, voire aucune,

sur leurs conditions de vie. Cet exercice ne couvrait que les populations déplacées dans des zones d'installation spécifiques et non dans toute la ville, mais ses résultats ont été utiles aux autorités locales pour soutenir des solutions durables.

À partir de l'expérience de Mogadiscio, un deuxième exercice mené dans la ville irakienne d'Erbil en 2015 et 2016 a adopté une approche par quartier. Il en résulte une analyse globale et comparative non seulement des déplacés internes et des communautés d'accueil, mais également de différents quartiers de la ville. Ces résultats ont aussi été utilisés pour aider à la planification plus générale de la ville, notamment pour des questions telles que la fourniture de services dont bénéficient tant les personnes déplacées internes que les communautés d'accueil. Toutefois, cet exercice n'a pas permis d'analyser la pression exercée par le déplacement sur la fourniture de services. L'un des principaux points à retenir était le besoin d'une expertise plus spécifique en matière de planification urbaine, ainsi que de temps et de ressources supplémentaires pour générer des résultats plus détaillés.

Ces aspects ont été pris en compte dans une série d'exercices de profilage en cours dans plusieurs villes syriennes. Ils incluent l'identification de l'écart entre les besoins de la population et la capacité de la ville à les satisfaire. Comprendre les systèmes urbains et leur capacité à répondre aux besoins des déplacés internes est la prochaine étape importante à intégrer dans le profilage des déplacements urbains.

Les enseignements tirés de ces exercices de profilage des déplacements, entre autres, ont largement contribué à appliquer de bonnes pratiques de collecte et d'analyse des données pour les crises urbaines.³⁸⁴ Il est indispensable de forger des partenariats plus solides et d'encourager la planification conjointe entre les acteurs humanitaires et du développement, les experts techniques et les autorités locales, entre autres, pour aider les déplacés internes en zones urbaines à surmonter les obstacles liés au déplacement.

Source : JIPS³⁸⁵

Ces répercussions ne constituent pas seulement des obstacles aux solutions durables et au développement urbain durable. Elles peuvent également servir de déclencheurs et de facteurs de déplacements nouveaux et secondaires. De nombreux déplacés internes qui fuient les conflits, les catastrophes et le manque de moyens de subsistance dans les zones rurales somaliennes se dirigent vers la capitale, Mogadiscio, à la recherche de sécurité et d'opportunités. Cependant, une fois sur place, ils sont confrontés à des logements surpeuplés, à la précarité et à un accès limité aux services et infrastructures de première nécessité. Ils ont également du mal à trouver des moyens de subsistance et de nouvelles sources de revenus, et sont exposés à un risque de violence élevé, y compris aux violences basées sur le genre. La pauvreté, la marginalisation et l'extorsion, les expulsions forcées et les catastrophes entraînent de nombreux déplacements secondaires.³⁸⁶

Des problèmes similaires de gestion des déplacements dans les grands centres urbains se posent dans d'autres pays et régions. Non seulement les villes sont difficiles à gouverner, mais les arrivées massives de personnes exercent également une pression supplémentaire sur des systèmes déjà fragiles. Les processus d'urbanisation des zones urbaines habituels se trouvent rapidement surpassés par la rapidité et l'ampleur du déplacement. Cela signifie que les systèmes urbains, y compris les processus de planification, les services, les marchés et les instruments de financement, doivent s'adapter beaucoup plus rapidement au déplacement qu'ils ne le feraient normalement.³⁸⁷

EMPLOIS, LOGEMENTS ET SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ : GOUVERNANCE URBAINE DES DÉPLACEMENTS

Le déplacement urbain crée de nombreux défis pour les systèmes urbains. Si les autorités locales ne sont pas en mesure d'y faire face et de réagir efficacement, ses impacts sont presque entièrement supportés par les déplacés internes et les communautés d'accueil, ce qui aggrave la vulnérabilité et le risque de déplacement. La capacité des villes à soutenir les déplacés internes et à leur offrir des opportunités est essentielle pour réduire ce risque, et les autorités locales et nationales ont un rôle clé à jouer pour s'assurer qu'elles sont en mesure de trouver des solutions durables.³⁸⁸

Cette section couvre trois domaines qui seront essentiels pour prévenir, éviter et réduire les impacts du déplacement urbain : premièrement, les opportunités d'emploi qui affectent l'autonomie des déplacés internes et leur intégration locale ; deuxièmement, le rôle du logement adéquat dans la réduction du risque de déplacements

nouveaux, secondaires et prolongés ; et enfin, la manière dont les infrastructures et les services de base aident les déplacés internes et les personnes à risque de déplacement à améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être.

La participation politique et la gouvernance urbaine touchent ces trois domaines. Une ville inclusive est plus susceptible de pouvoir lutter contre le déplacement et le réduire. La consultation des déplacés internes et des communautés d'accueil et leur participation à la gouvernance et à la prise de décision auraient également une influence directe sur leurs vies et augmenteraient leurs chances de parvenir à des solutions durables.

Emploi et moyens de subsistance

L'une des principales préoccupations des personnes déplacées est d'assurer leur subsistance et d'avoir un revenu régulier. Cela est essentiel pour améliorer leur autonomie et éviter que leur déplacement dure longtemps.³⁸⁹ Cela les aide également à s'intégrer socialement, à réduire leur dépendance à l'égard des aides gouvernementales et humanitaires, et à contribuer à l'économie locale.³⁹⁰

La capacité des déplacés internes à s'intégrer économiquement et à améliorer leur situation globale au fil du temps est plus grande dans les zones urbaines.³⁹¹ L'avantage des villes est qu'elles offrent plus d'opportunités, en particulier pour les personnes qui vivaient auparavant dans des zones rurales et avaient des sources de revenus moins diversifiées, à condition que les conditions appropriées soient en place.³⁹² Si un nombre plus important d'emplois disponibles ne signifie pas nécessairement un taux d'emploi supérieur, il est évident que les villes ont tendance à offrir davantage d'opportunités et que les perspectives d'emploi semblent être meilleures dans les grandes villes qui sont plus diversifiées sur le plan économique.³⁹³

Relativement peu d'informations existent sur la mesure dans laquelle les personnes déplacées profitent de ces opportunités, mais des études indiquent que plus de la moitié des personnes déplacées par un conflit pour lesquelles des données de localisation sont disponibles vivent dans des zones urbaines. Étant donné que près de la moitié d'entre elles sont en âge de travailler, elles devraient, en théorie du moins, être en mesure de tirer parti du meilleur accès à l'emploi offert par les villes.³⁹⁴ Des données plus détaillées permettraient d'enrichir ces analyses.

L'activité économique des déplacés internes, leurs compétences et leur esprit d'initiative peuvent également avoir des effets positifs sur les zones urbaines et les communautés d'accueil. Les réfugiés somaliens et les déplacés internes éthiopiens d'Addis-Abeba ont des relations commerciales avec leurs régions d'origine et apportent

des marchandises, contribuant ainsi au dynamisme de l'économie locale dans la capitale éthiopienne.³⁹⁵ Les déplacés internes et les réfugiés ont également contribué à la diversification de l'économie locale à Kitchanga, dans la province du Nord-Kivu en RDC, où de nombreux jeunes déplacés ont trouvé des moyens alternatifs de subsistance. Certains ont même réussi à acheter des terres et à s'installer définitivement.³⁹⁶

Cela dit, les arrivées massives de personnes déplacées sur une courte période peuvent avoir des effets défavorables sur les économies locales, du moins au début, entraînant souvent une baisse des salaires tout en faisant augmenter les loyers.³⁹⁷ En conséquence, les déplacés internes ont plus de mal à s'installer temporairement ou définitivement, en particulier si la ville concernée connaissait déjà un taux de chômage ou de sous-emploi élevé avant leur arrivée.

Des années de conflit et d'insécurité à l'intérieur et autour de la ville nigériane de Maiduguri ont décimé l'économie locale. Le taux d'emploi régional était inférieur à 30 % en 2017 et bon nombre d'entreprises et de marchés locaux ont dû fermer leurs portes.³⁹⁸ Au lieu de trouver de nouveaux moyens de subsistance dans la ville, les déplacés internes n'obtiennent qu'une aide humanitaire. Non seulement cette situation peut les rendre plus vulnérables et marginalisés, mais elle exerce également une pression supplémentaire sur l'administration locale qui s'efforce déjà de fournir de la nourriture, de l'eau et un abri aux personnes déplacées de la ville.³⁹⁹

Lorsque les opportunités d'emploi formel sont rares, le travail et les entreprises informels émergent. Les données des Nations Unies montrent que plus de la moitié de la main-d'œuvre et plus de 90 % des PME dans le monde sont impliquées dans l'économie informelle.⁴⁰⁰ Cette réalité présente des défis et des opportunités.

Les économies locales informelles aident les déplacés internes en zones urbaines à créer des moyens de subsistance et à devenir autonomes.⁴⁰¹ À Soacha, dans la périphérie de Bogota, le travail informel reste la seule source de revenus pour les personnes déplacées, même après plusieurs années de déplacement.⁴⁰² Dans la capitale ougandaise de Kampala, de nombreux déplacés internes et réfugiés ont également adopté des stratégies de subsistance informelles pour faire face au déplacement dans un environnement urbain où les emplois sont rares.⁴⁰³

Cependant, le secteur informel implique souvent la discrimination et l'exploitation des déplacés internes, et peut encourager des activités dangereuses ou à haut risque. Le salaire journalier moyen des travaux de construction temporaires à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu en RDC, est normalement de 1,80 dollar, mais les déplacés internes ne gagnent que 1,20 dollar.⁴⁰⁴ Un exercice de profilage réalisé à Mogadiscio a montré que près de la moitié des déplacés internes travaillaient comme des ouvriers à la journée, contre 36 % des migrants économiques et 30 % des membres de la communauté d'accueil dans les mêmes quartiers informels.⁴⁰⁵

*Un Nigérian déplacé à l'intérieur du pays répare des téléphones pour vivre à Old Maiduguri, au Nigéria.
Crédit photo : NRC*



Les problèmes liés au déplacement interne peuvent également contraindre les enfants à travailler. De nombreux enfants afghans déplacés gagnent de l'argent en tant que vendeurs de rue ou en lavant des voitures, ce qui les expose au risque d'accidents de la route, d'abus et de violence.⁴⁰⁶ Les femmes déplacées sont également confrontées à des problèmes particuliers en termes d'emploi et de moyens de subsistance dans les villes.⁴⁰⁷ En 2016, environ 68 % des déplacés internes au chômage en Ukraine étaient des femmes.⁴⁰⁸ De nombreuses femmes déplacées à Abuja, au Nigéria, ont eu recours au travail indépendant et sont restées sans emploi ou en dehors des marchés du travail formel.⁴⁰⁹

Pour relever ces défis, il faudra investir dans les institutions formelles et informelles des marchés du travail plutôt que de proposer des sources de revenus ponctuelles. Il peut s'agir de fournir aux déplacés internes et aux communautés d'accueil les documents dont ils ont besoin pour trouver un travail formel, d'offrir des incitations telles que des allègements fiscaux ou des subventions salariales aux entreprises qui emploient des personnes déplacées et autres personnes défavorisées, et d'investir dans des stratégies de croissance économique à long terme au niveau municipal qui tiennent compte des implications des flux de population sur l'offre et la demande de travail.⁴¹⁰

Reconnaître que le travail informel est une réalité dans de nombreuses villes peut être la première étape pour soutenir les personnes déplacées et les populations urbaines pauvres. Il est de plus en plus évident à travers le monde que les risques liés à l'emploi, comme au logement et aux services informels, sont réduits lorsque les systèmes formels s'adaptent et intègrent les marchés moins réglementés.⁴¹¹

Impliquer les déplacés internes et les populations sans emploi dans le développement des villes peut aider à les sortir du cercle vicieux de pauvreté dans laquelle bon nombre se trouvent. Au lieu d'expulser les personnes qui vendent des marchandises de leurs régions d'origine, négocier leur utilisation réglementée des places de vente favorise les petites entreprises et le travail indépendant sans nécessiter un important investissement de la part des autorités locales. En général, les quartiers informels sont des lieux d'activité économique à petite échelle où des personnes créent des commerces à domicile ou dans la rue qui s'unissent souvent pour former des économies complexes.⁴¹²

Comprendre et améliorer les moyens de subsistance et les compétences que les déplacés internes apportent avec eux et leur proposer des formations professionnelles adaptées facilitent leur intégration locale. Les compétences acquises par les déplacés internes dans les

zones rurales peuvent devenir inutiles en milieu urbain, et les aider à développer de nouvelles compétences est bénéfique tant pour les personnes déplacées que pour les communautés d'accueil.⁴¹³ Les approches humanitaires telles que les aides monétaires se sont également révélées prometteuses dans les situations de déplacement urbain.⁴¹⁴ L'argent en liquide est une aide peu coûteuse qui offre aux bénéficiaires plus de choix et de liberté dans leurs dépenses. Il permet également de redynamiser les marchés et les échanges locaux plutôt que de les freiner comme peuvent le faire les aides en nature. De surcroît, les bénéficiaires ne sont pas les récipients passifs de ces aides, mais jouent un rôle actif dans la revitalisation des économies locales.⁴¹⁵ Cette approche nécessite de bien connaître les systèmes de marché, les produits et services, et la demande locale, mais elle est de plus en plus considérée comme un moyen potentiel de passer des interventions humanitaires à des interventions de développement à plus long terme.⁴¹⁶

Les changements généraux apportés aux dispositifs institutionnels sont peut-être plus importants que les programmes ciblés. Ils peuvent comprendre des mesures incitatives pour le commerce local, la réglementation du marché du travail, ainsi que les politiques d'accès aux services bancaires et aux assurances qui facilitent la création d'opportunités d'emploi.⁴¹⁷

Par exemple, des déplacés internes et d'autres groupes vulnérables à Mossoul ont été employés par des petites entreprises locales impliquées dans le processus de reconstruction de la ville. Ces emplois ainsi que des aides à l'autoconstruction d'habitations ont non seulement facilité le retour de déplacés internes et de réfugiés, mais aussi permis de redynamiser des quartiers entiers et les économies locales.⁴¹⁸ Il existe d'autres exemples positifs, concernant souvent les réfugiés, mais ils peuvent apporter des enseignements précieux applicables aux déplacés internes en zones urbaines.⁴¹⁹

Logement, terre et propriété

Trouver un abri est l'une des principales priorités des déplacés internes, et y répondre est l'une des priorités des interventions humanitaires lors des crises. Au-delà des crises, la provision de logements devient un sujet de préoccupation pour les urbanistes, les autorités municipales et les organisations communautaires ; elle est au cœur de la résolution des problèmes liés aux déplacements urbains. Cependant, de nombreux pays ne prennent pas de mesures suffisantes pour garantir les droits d'accès au logement, à la terre et à la propriété de leurs déplacés internes, un problème ancien et non résolu qui nécessite une attention accrue.

Les centres urbains offrent généralement plus de logements que les zones rurales, mais cela ne signifie pas nécessairement que les déplacés internes en zones urbaines et les populations pauvres ont facilement accès à un logement convenable et abordable. Lorsque c'est le cas, ils peuvent avoir du mal à conserver leur logement. Les autorités nationales et locales ont tendance à négliger cette question, mais l'insécurité foncière est un facteur important du risque de déplacement urbain.

Il existe diverses formes d'occupation, de la propriété franche et des contrats de location publics ou privés aux systèmes coopératifs, coutumiers et même religieux, chacune ayant ses avantages et inconvénients.⁴²⁰ Les formes d'occupation disponibles pour les déplacés internes récemment arrivés dans les zones urbaines et leur communauté d'accueil, et la manière dont ils en bénéficient influencent leur capacité d'adaptation à leur nouvelle situation (cf. Encadré 8).

L'insécurité d'occupation est souvent entraînée par le fait que les déplacés internes et les populations pauvres recherchent un logement abordable. Dans certains cas, les loyers représentent jusqu'à trois quarts de leur revenu mensuel.⁴²¹ De ce fait, bon nombre de

personnes déplacées, notamment celles qui viennent d'être déplacées, n'ont pratiquement pas d'autre choix que de vivre dans des zones d'habitat non réglementées qui ont tendance à être surpeuplées et peu sûres, et à avoir un accès limité aux services. En conséquence, les problèmes de logement que rencontrent les déplacés internes en zones urbaines se rapportent non seulement à l'inaccessibilité, mais aussi à l'insuffisance et à la précarité des logements.

Par exemple, dans la ville de Goma en RDC, les populations déplacées et les communautés d'accueil manquent de logements adéquats et d'accès aux installations sanitaires et à l'hygiène, mais les déplacés internes ont une sécurité foncière moindre et risquent davantage d'être expulsés.⁴²² Certains empruntent pour couvrir leur loyer et éviter les expulsions, ce qui aboutit à un endettement insoutenable. Des politiques de logement et de planification urbaine à long terme, et la mise en œuvre de réglementations et de programmes de logement municipaux, sont nécessaires pour résoudre ces problèmes.⁴²³

Encadré 8. Ambiguïté sur la propriété foncière en Afghanistan et au Vanuatu

De nombreux déplacés internes afghans vivent dans des quartiers informels à l'intérieur et autour de Kaboul, où l'ambiguïté sur la propriété foncière fait qu'il est difficile pour bon nombre d'obtenir des actes formels ou des contrats de location. Cette ambiguïté facilite également l'accaparement des terres et l'occupation de logements vides et d'autres bâtiments par les déplacés internes et les réfugiés.

Ce phénomène est aggravé par le fait que de nombreux réfugiés qui rentrent en Afghanistan découvrent que leur logement a été occupé par d'autres personnes déplacées ou des potentats locaux, ce qui signifie qu'ils retournent dans une situation de déplacement interne. Même ceux qui ont des actes formels peuvent avoir du mal à récupérer leur bien car les mécanismes de résolution des litiges sont inefficaces.

L'absence de clarté sur la propriété foncière a entraîné des conflits liés aux litiges fonciers, au harcèlement, aux augmentations de loyer injustifiées et aux expulsions sans procédure régulière, provoquant des déplacements secondaires.⁴²⁴ Le gouvernement a élaboré des politiques sur la sécurité d'occupation et l'amélioration des quartiers informels en 2006 et 2013, mais leur mise en œuvre a été lente.⁴²⁵

À Port Vila, la capitale du Vanuatu, des arrangements fonciers coutumiers et récents coexistent, générant un système juridique hybride qui complique le règlement des conflits fonciers et l'application des dispositions est souvent arbitraire. De puissantes élites publiques et privées utilisent les zones d'ombre pour justifier les expulsions forcées, dans certains cas de communautés entières.

Les expulsions ont modifié le paysage urbain de la ville dont l'expansion n'avait pas été planifiée de manière adéquate et repoussé ses frontières dans les zones périphériques. La nouvelle politique de déplacement adoptée par le Vanuatu en 2018 doit encore résoudre ces problèmes réglementaires et juridiques, au détriment des déplacés internes de Port Vila.⁴²⁶

Environ 248 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés à la suite du séisme et du tsunami qui ont frappé la ville de Palu en Indonésie.
Crédit photo : ERCB/Martin Dody



| Reconstruction, réinstallation et droit au logement

La transparence des droits d'accès au logement, à la terre et à la propriété et des processus de règlement des litiges est indispensable pour résoudre les problèmes liés au déplacement urbain.⁴²⁷ En conséquence, la sécurité d'occupation et des garanties du droit au logement pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil doivent être incluses dans les initiatives de prévention des conflits, de réduction des risques de catastrophe et d'élaboration de solutions durables. Elles doivent également faire partie des processus de justice transitionnelle, de consolidation de la paix et de réconciliation au lendemain des conflits.

Ces mêmes aspects sont fondamentaux pour garantir le retour durable des déplacés internes et des réfugiés, et pour réduire le risque de déplacements nouveaux et secondaires.⁴²⁸ En ce sens, les conflits fonciers et immobiliers dans les lieux d'origine peuvent être une cause et une conséquence du déplacement. Au Soudan, par exemple, de nombreux témoignages indiquent que le

gouvernement a expulsé de force les nouveaux occupants de logements abandonnés pour permettre le retour des personnes déplacées, alimentant ainsi de nouvelles tensions et provoquant de nouveaux déplacements.⁴²⁹ Les récents efforts de reconstruction en Syrie montrent également qu'en l'absence de transparence des droits au logement, à la terre et à la propriété, les programmes de réinstallation contribuent à l'appropriation des biens des déplacés internes (cf. En détail - Syrie, p. 96).

De nombreuses villes ont entrepris d'importants projets de gentrification et d'amélioration des quartiers, qui comprennent des programmes de réinstallation à grande échelle destinés aux habitants des quartiers défavorisés et aux populations déplacées. Ces initiatives comportent des risques d'appauvrissement qui doivent être identifiés, en particulier lorsque les approches semblent traiter les symptômes plutôt que les causes du manque de logement adéquat, comme c'est souvent le cas.⁴³⁰

SYRIE

Reconstruction et droits au logement, à la terre et à la propriété

Huit années de guerre civile ont laissé près d'un tiers des logements urbains de la Syrie en ruine.⁴³¹ Alors que le gouvernement reprend le contrôle des villes du pays, la reconstruction commence, mais les données disponibles montrent que la ségrégation et les déplacements sont utilisés dans le cadre du processus de consolidation de l'autorité de l'État et de récompense de ses partisans. De nouvelles lois relatives au logement, à la terre et à la propriété ont également été adoptées, et soulèvent des questions sur la manière dont les personnes déplacées et autres groupes seront inclus dans le processus de reconstruction.⁴³²

Le gouvernement a adopté une loi en avril 2018 qui accélère les procédures d'expropriation afin de soutenir les efforts de reconstruction et de « redéfinir les zones de logement non autorisées ou illégales ». Connue sous le nom de loi n° 10, il s'agit d'une extension du décret 66, une mesure d'abord mise en œuvre dans la région de Damas. Cette nouvelle loi prévoyait initialement un délai de seulement 30 jours pour permettre aux personnes de faire valoir leur droit de propriété sur des biens sujets à expropriation, mais ce délai a été prolongé à un an en novembre sous la pression internationale.⁴³³

Une fois ce délai écoulé, les personnes ne seront pas indemnisées et les droits de propriété reviendront à l'État ou aux autorités locales.⁴³⁴ Cela peut affecter de manière disproportionnée les 6,1 millions de déplacés internes et plus de 5,7 millions de réfugiés syriens, dont bon nombre risquent d'avoir du mal à prouver qu'ils sont propriétaires, que ce soit parce qu'ils ont perdu les papiers nécessaires, qu'ils ne sont pas informés de la nouvelle loi ou qu'ils ne peuvent pas se rendre en Syrie pour effectuer les formalités requises.⁴³⁵ De nombreux registres fonciers ont également été détruits pendant la guerre.⁴³⁶

La loi n° 10 ne prévoit pas non plus d'indemnisation et d'assistance suffisantes pour aider les anciens résidents à se réinstaller dans leur région d'origine.⁴³⁷ Cela peut empêcher le retour des déplacés internes et provoquer de nouveaux déplacements.

La loi s'applique aux zones d'habitat informel et non planifié où les résidents n'ont pas de permis de construire ni de titres de propriété. Même avant le conflit, entre 30 % et 50 % de

la population vivait dans de telles zones, impliquant que cette loi peut modifier de manière significative la composition démographique et spatiale des villes syriennes.⁴³⁸

On craint que la loi n° 10 et d'autres réglementations relatives au logement, à la terre et à la propriété ne soient utilisées pour consolider l'autorité du gouvernement au détriment de ses opposants, comme le montre le cas des quartiers de Basateen al-Razi à Damas. Ce quartier réputé pour être associé à l'opposition a vu sa classe ouvrière et moyenne inférieure expulsée, pour laisser la place à Marota City, un projet immobilier haut de gamme.⁴³⁹ Une autre législation impose des attestations de sécurité strictes pour les transactions immobilières, soi-disant une mesure antiterroriste, et prévoit la confiscation des biens appartenant à des personnes qui n'ont pas effectué leur service militaire.⁴⁴⁰

Étant donné que près de la moitié de la population syrienne d'avant-guerre a été déplacée pendant le conflit, la résolution des problèmes liés au logement, à la terre et à la propriété devra constituer une étape essentielle vers la consolidation de la paix et la stabilité à l'échelle nationale. Toutefois, dans sa forme actuelle, la loi n° 10 ne semble profiter qu'à une petite partie de la population, ce qui soulève de sérieuses questions sur son rôle dans le processus de reconstruction après le conflit.



Domages et destructions dans la Ghouta orientale, en Syrie. Crédit photo : Karl Schembri/NRC

Par exemple, en 2008, le gouvernement brésilien a lancé un programme phare appelé *Minha Casa Minha Vida* (Mon logement ma vie) pour construire un million de logements dans le pays en quatre ans. Toutefois, l'accent a été mis sur la quantité plutôt que sur la qualité et le projet a abouti à la réinstallation de millions de personnes dans des habitations de mauvaise qualité en zones périurbaines, loin des emplois et des commodités.⁴⁴¹

Manifestement, les enseignements d'une approche similaire adoptée 40 ans plus tôt n'ont pas été tirés. Près de 30 % des habitants informels de Rio ont été déplacés vers des zones marginales de la ville à la fin des années 1960 et au début des années 1970, ce qui a créé de nouvelles *favelas* avec des niveaux élevés d'insécurité et de pauvreté, entraînant de nouveaux risques de déplacement.

| Nouvelles approches pour résoudre les problèmes de logement

Malgré les efforts de sensibilisation à l'importance du logement, notamment avec le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable n° 11, on estime que plus d'un milliard de citoyens dans le monde ne bénéficient ni d'un logement décent ni de la sécurité d'occupation. De nombreuses villes à travers

le monde, voire la plupart, même celles qui ne sont pas concernées par le déplacement, connaissent une pénurie de logements abordables et adéquats.⁴⁴²

La cible 11.1 des ODD vise à « assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis ». Sachant que le précédent objectif du millénaire pour le développement visait uniquement à améliorer la vie des habitants des quartiers et habitations défavorisées, la mention de logements adéquats et abordables reflète la reconnaissance d'une lacune majeure dans le développement urbain. En outre, atteindre cet objectif augmenterait considérablement les chances des déplacés internes d'améliorer leurs conditions de vie et de trouver des solutions durables.⁴⁴³

Dans de nombreux pays, les programmes de logements abordables ne répondent pas nécessairement aux besoins des personnes qu'ils sont censés aider ou, dans certains cas, ils ne suffisent tout simplement pas à faire face à l'augmentation de la demande. Les déplacements urbains s'ajoutent à ces problèmes, comme en Colombie (voir l'encadré 9).⁴⁴⁴

Encadré 9. Adapter les politiques de logement aux besoins particuliers des déplacés internes en Colombie

Le nombre de personnes déplacées par les conflits en Colombie est l'un des plus importants dans le monde, et de nouveaux déplacements liés à la fois aux conflits et aux catastrophes ont lieu chaque année. Le gouvernement a créé une législation solide pour faire face aux problèmes de déplacement interne, mais comme l'a souligné le bureau du défenseur national aux droits humains dans un rapport de 2014, le cadre législatif et politique était insuffisant pour rendre le logement accessible et abordable pour les personnes déplacées. Il a déclaré que cette loi sur le logement ne reflétait pas les vulnérabilités particulières des déplacés internes et a demandé l'adoption d'une approche différenciée à leur égard en tant que groupe vulnérable.⁴⁴⁵

La Cour constitutionnelle a fait la même remarque en 2016, lorsqu'elle a déclaré que le gouvernement n'avait fait que des progrès « moyens à faibles » dans la provision de logements aux personnes déplacées. Elle a également constaté que des fonds avaient été alloués à certaines municipalités urbaines pour construire des logements sans les avoir consultées pour vérifier si elles disposaient de suffisamment de terrains pour leur construction. Elle a appelé le gouvernement à accélérer les actions ciblées pour combler ces lacunes.⁴⁴⁶

Le Ministère du logement a réagi en publiant un décret fin 2017 qui révisait la législation sur le logement et intégrait une approche différenciée à l'égard des déplacés internes.⁴⁴⁷ Ce décret tient compte des personnes déplacées par les conflits et les catastrophes, et définit les actions clés ainsi que les grandes institutions qui en sont responsables. Les politiques sociales et autres politiques de logement doivent désormais tenir compte des déplacés internes en reconnaissant leurs situations particulières.

Ces efforts visant à adapter la politique de logement nationale aux besoins des déplacés internes sont louables, mais des questions restent en suspens : Combien de déplacés internes en bénéficieront ? Les logements fournis seront-ils résilients aux catastrophes ? Leur situation sera-t-elle sûre et sécurisée ? Quels seront les moyens de subsistance disponibles ? En bref, il reste à voir dans quelle mesure les réformes juridiques aideront les déplacés internes à trouver des solutions durables, au-delà de la fourniture de quatre murs et d'un toit.

Un certain nombre d'approches prometteuses pour faire face aux problèmes de logement des déplacés internes ont été développées au cours des dernières décennies. Au départ, bon nombre d'entre elles visaient à remédier au manque de logements urbains, puis elles ont été adaptées à la recherche de solutions durables. Globalement, elles peuvent être divisées en approches du logement et en approches par région, les premières comprenant des programmes de logement supplémentaires et des certificats d'achat ciblant les besoins des individus, et les dernières incluant des projets plus vastes tels que des améliorations de quartier, l'amélioration progressive des conditions d'occupation, des subventions et des initiatives de développement coopératif.⁴⁴⁸

Comme pour le travail informel, reconnaître que le logement et le développement urbain dans de nombreuses villes reposent sur des processus informels est une étape importante pour tirer profit des opportunités déjà existantes. En Amérique latine, par exemple, les personnes qui vivent dans des zones d'habitat informel construisent et entretiennent plus de logements par kilomètre carré de ville que les gouvernements et les promoteurs.⁴⁴⁹ Accepter cette réalité implique d'adopter de nouvelles approches qui permettent de transformer les réponses temporaires aux crises du logement en solutions durables pour tous.

Par exemple, la municipalité de Marioupol en Ukraine a reconnu la nécessité de permettre aux déplacés internes d'accéder à des logements locatifs abordables et d'acheter un bien. Elle a développé une initiative de « location-accession », dans laquelle diverses parties prenantes, telles qu'une banque de développement internationale, le gouvernement local, des organisations de la société civile et des entrepreneurs, se sont réunies pour créer des logements abordables pour les personnes déplacées. Les personnes qui remplissaient les conditions requises ont reçu un logement avec un contrat qui leur a ensuite permis d'acquérir le bien loué au bout de 10 ans.⁴⁵⁰

Le Venezuela a testé des approches coopératives à Petare, le plus important quartier informel de la capitale, Caracas. L'idée était de faciliter l'obtention de prêts pour un groupe de familles et des communautés proches par rapport à la valeur de biens plus grands. Pour ce faire, les personnes vivant dans des zones d'habitat informel ont obtenu des droits fonciers en vertu de contrats de location collectifs plutôt qu'individuels. Cette approche peut être appliquée aux situations de déplacement urbain lorsqu'il est clair que les personnes déplacées ne peuvent pas ou ne veulent pas retourner dans leur région d'origine. Elle leur permet d'investir dans leur logement et leur quartier tout en réduisant les risques de gentrification et de déplacement secondaire à long terme.⁴⁵¹

Ces exemples sont des étapes prometteuses dans la bonne direction, mais il reste trois problèmes majeurs

à résoudre : la disponibilité des données sur le nombre de déplacés internes, leurs capacités et leurs besoins ; les obstacles juridiques ; et la viabilité financière des programmes de logement subventionné. À Marioupol, les deux derniers se combinent, ce qui limite les aides disponibles. Les allocations budgétaires nationales aux autorités locales ne tiennent pas compte des déplacés internes ; parallèlement, ces derniers ne sont pas enregistrés localement, ce qui les empêche d'exercer leur droit de vote et de peser sur les responsables locaux.⁴⁵²

Services de base et infrastructures résilientes

La provision de services, comme de logements, est au cœur de la planification et du développement urbains. L'accès à l'eau, aux installations sanitaires, aux services de santé, à l'éducation, à la sécurité et aux transports détermine les conditions de vie de tous les habitants. Ces services sont également essentiels pour que les déplacés internes puissent s'intégrer localement, ainsi que pour traiter et réduire les déplacements urbains de manière plus générale.⁴⁵³

Les ODD reflètent l'importance de ces services et de l'infrastructure requise pour les fournir.⁴⁵⁴ L'ODD 3 porte sur la santé, l'ODD 4 sur l'éducation, l'ODD 6 sur l'eau et les installations sanitaires, et l'ODD 9 sur les infrastructures, y compris les transports. L'ODD 11, qui porte sur la planification urbaine, vise également l'amélioration des prestations de services dans le cadre de son appel à assurer l'accès de tous à un logement sûr et abordable. Les objectifs 11.1 et 11.5 soulignent l'importance de l'accès aux services de santé, à l'eau potable, aux installations sanitaires et aux programmes de protection sociale. L'un des sept objectifs du Cadre de Sendai est de réduire la perturbation des services de base à la suite d'une catastrophe.⁴⁵⁵

Cependant, de nombreuses villes souffrent de graves problèmes de couverture, de qualité et d'accessibilité. Seulement 43 % de la population urbaine des pays à faible revenu a accès à des installations sanitaires de base.⁴⁵⁶ En Haïti, moins d'une implantation pour personnes déplacées sur dix respecte les normes minimales en matière d'eau, d'installations sanitaires et d'hygiène.⁴⁵⁷ Les dispositions sont insuffisantes pour la plupart des ménages déplacés à Katmandou.⁴⁵⁸ En Libye, 20 % des déplacés internes vivent dans d'anciennes écoles ou d'anciens entrepôts dépourvus d'installations sanitaires adéquates.⁴⁵⁹ Des informations recueillies dans des pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale montrent que les déplacés internes en zones urbaines sont plus susceptibles d'être insatisfaits des services de santé publique dont ils bénéficient que leurs homologues non déplacés, même 10 ou 15 ans après leur déplacement.⁴⁶⁰

Le manque de services urbains est souvent combiné avec un déficit d'infrastructures ou en résulte, ce qui peut également contribuer à la ségrégation, aux tensions, aux conflits et aux risques de catastrophe.⁴⁶¹ De nombreuses zones urbaines des pays à revenus faibles et moyens ont une infrastructure médiocre, ce qui signifie que les autorités locales peuvent également avoir des difficultés à faire face aux déplacements massifs, que ce soit vers ou à l'intérieur de leurs villes.⁴⁶²

| Perturbation des services de base

L'ampleur de la perturbation des services de base et des dommages causés aux infrastructures par les conflits urbains peut rendre certaines villes inhabitables. Ces conflits peuvent provoquer l'effondrement de systèmes urbains entiers et avoir des effets cumulatifs ou indirects qui se répercutent sur les zones périurbaines et même rurales.⁴⁶³ La restauration des services est essentielle pour créer des conditions propices au retour durable des personnes déplacées.

À l'ouest de Mossoul, où se sont déroulés la plupart des combats contre l'EIL dans la ville irakienne, des infrastructures ont été gravement endommagées, dont neuf hôpitaux sur treize. Le personnel médical s'est également enfui, ce qui a pratiquement arrêté les services de santé et obligé les personnes ayant besoin d'un traitement à s'installer dans les quartiers est de la ville. De nombreux déplacés internes qui sont retournés à Mossoul vivent toujours dans des logements endommagés ou détruits sans accès aux services.⁴⁶⁴

Par ailleurs, les catastrophes détruisent régulièrement les infrastructures et perturbent la provision des services, et les effets peuvent continuer à se faire sentir longtemps après les événements. En 2013, le typhon Haiyan a causé de nombreux dégâts dans la ville de Tacloban, aux Philippines. Dix-sept établissements de santé, dont deux publics et cinq privés, ont été touchés, plus de 90 % des établissements d'enseignement ont été gravement endommagés et la plupart des lignes électriques ont été détruites. La reconstruction de Tacloban a été efficace compte tenu de l'ampleur des dégâts, mais Haiyan a fortement rappelé l'importance de construire des infrastructures résilientes aux catastrophes.⁴⁶⁵

| Faire face au déficit d'infrastructures et au manque de services

Non seulement les infrastructures sont indispensables à la provision de services, mais elles jouent également un rôle dans la détermination des risques de déplacements futurs, et les pratiques actuelles dans de nombreuses villes peuvent les augmenter plutôt que les réduire.⁴⁶⁶ Aux États-Unis, par exemple, le vieillissement et la dégradation

des infrastructures, et la manière dont le développement urbain a été conçu et mis en œuvre au cours des dernières décennies, ont été les principaux facteurs de risque d'inondation. Non seulement le risque d'inondation augmente, mais ses répercussions tendent également à se concentrer dans les zones les plus pauvres.⁴⁶⁷

Des approches visant à combler le déficit d'infrastructures tout en intégrant les systèmes et les quartiers informels dans l'ensemble de la ville ont été développées au cours des dernières décennies, dont bon nombre en Amérique latine. Outre le logement, ces initiatives ont été centrées sur les infrastructures de transport dans la mesure où les politiques sur le transport sont perçues comme les plus efficaces.⁴⁶⁸

Des projets tels que les téléphériques et les réseaux de bus express reliant les quartiers défavorisés aux centres-villes sont désormais connus comme « acupuncture urbaine ». Ils exercent un changement sur une petite partie de la ville qui produit des effets positifs pour l'ensemble du système. L'acupuncture urbaine est devenue une stratégie clé dans les villes telles que Medellín (Colombie) et Curitiba (Brésil), ainsi que sur d'autres continents. Dans le cadre des efforts déployés pour réduire les déplacements urbains, cette stratégie a montré l'importance des infrastructures pour favoriser l'inclusion des quartiers marginaux (cf. Encadré 10, p. 100).⁴⁶⁹

La fourniture de services et le développement des infrastructures avant, pendant et après les crises déterminent les vulnérabilités des déplacés internes, ainsi que les tendances et les impacts des déplacements urbains.⁴⁷⁰ Pour relever les défis actuels et atteindre les objectifs mondiaux de développement durable, les outils de planification et les instruments de financement, en particulier ceux des autorités locales, devront prendre en compte les futurs changements démographiques, et aussi les risques de déplacement.

Pour atteindre les ODD en matière d'accès universel à l'eau potable, aux installations sanitaires et à l'électricité dans les zones urbaines et rurales d'ici 2030, le coût a été estimé à 3 500 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de 0,3 % du PIB mondial et bien plus que ce que prévoient les scénarios d'investissement actuels.⁴⁷¹ De nombreux pays qui tentent actuellement de lutter contre le déplacement s'attachent à combler leur retard en palliant le déficit d'infrastructures et le manque de services, mais ils devront réaliser des investissements urbains beaucoup plus inclusifs pour remplir leurs engagements dans le cadre des ODD.⁴⁷²

Encadré 10. Relier les quartiers formels aux quartiers informels avec l'acupuncture urbaine

Le système innovant de bus à haut niveau de service de Curitiba a été reproduit dans 170 villes à travers le monde.⁴⁷³ Il a été conçu dans les années 1970 pour répondre à la croissance urbaine rapide de la ville et relier les zones périphériques à son centre économique. Ce programme a été complété par une série d'autres investissements dans des écoles, des parcs et des bâtiments culturels, qui ont permis de moderniser un certain nombre de quartiers défavorisés tout en préservant leur caractère et leur identité.⁴⁷⁴



Medellín a réalisé des investissements dits d'acupuncture urbaine au cours des dernières décennies, allant de la rénovation du réseau routier de la ville et de l'amélioration de l'accès à l'eau et aux installations sanitaires dans les quartiers défavorisés à l'éclairage des rues dans les zones moins sécurisées et à la création d'ateliers d'art pour empêcher les jeunes d'être recrutés par les gangs.⁴⁷⁵ Ces investissements ciblés et relativement peu coûteux ont notamment produit de bons résultats à *Comuna 13*, un quartier affecté par le déplacement, et ont aidé la ville dans son ensemble à transformer son image.⁴⁷⁶ Une initiative similaire a été appliquée avec succès à Bogota.

Il faut également tirer des enseignements des approches communautaires adoptées par les personnes vivant dans des quartiers informels en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, qui ont utilisé leur pouvoir de négociation conjoint pour obtenir l'accès en tant que communauté à des services de gestion de l'électricité, de l'eau et des déchets, à des services de santé et d'éducation.⁴⁷⁷ Les efforts des « Slum Dwellers Federations » ont contribué à l'amélioration des quartiers informels plutôt qu'à leur démolition, empêchant ainsi des déplacements urbains potentiellement importants.

À Nairobi, une initiative communautaire a également permis de reloger des habitants du quartier défavorisé de Kibera. Elle a facilité la création de nouveaux logements à proximité des anciens logements des personnes et limité les répercussions sur leur vie et les communautés locales en préservant leurs réseaux ainsi que leurs opportunités en matière d'emploi, de moyens de subsistance et d'éducation.⁴⁷⁸

Partout dans le monde, des urbanistes, des architectes et des ingénieurs ont développé des solutions innovantes pour aider les déplacés internes en zones urbaines à s'intégrer localement et à trouver des solutions durables. Par exemple, dans la capitale péruvienne de Lima, des drones, la cartographie communautaire et l'impression 3D ont été utilisés pour obtenir des données au niveau des quartiers afin d'influencer les politiques locales et nationales au profit des populations pauvres.⁴⁷⁹

Grâce à la coproduction et à la visualisation de données spatialisées quantitatives et qualitatives, les communautés et les autorités municipales ont pu pour la première fois représenter les aspects spatiaux nécessaires à la planification et les combiner avec les résultats d'enquêtes menées auprès de ménages ainsi que des cartographies de la vulnérabilité. Cet exercice a montré aux autorités que « les citoyens pauvres consacrent beaucoup d'argent, de temps et d'efforts à améliorer l'accessibilité collective aux services et les conditions de logement ». ⁴⁸⁰ Cela a modifié la perception des pauvres de la ville en tant que problème et mis en évidence leur résilience et leur productivité potentielle.

Une approche similaire pourrait être adoptée pour mettre en évidence et exploiter les investissements que les personnes déplacées réalisent au fil du temps pour se déplacer et survivre dans les villes qui les accueillent. Les programmes d'amélioration ou de réinstallation négociés pilotés par des déplacés internes et d'autres habitants de quartiers informels pourraient contribuer dans une large mesure à contrer les effets négatifs des expulsions et à réduire le risque de déplacement secondaire.

VERS UNE APPROCHE DU DÉPLACEMENT URBAIN AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Le GRID de cette année réaffirme que le déplacement interne est clairement une question humanitaire et de développement. Les données mondiales montrent que le nombre toujours élevé de nouveaux déplacements liés aux conflits et aux catastrophes résulte de la convergence de facteurs de risque, dont la plupart sont liés au développement et souvent concentrés dans les villes.

Des approches du déplacement urbain combinant le développement et des interventions humanitaires sont nécessaires. Mais les institutions, les politiques et les instruments de financement requis pour une approche intégrée ne sont pas encore en place. Un certain nombre de mesures essentielles doivent être prises pour aider les personnes déplacées dans les villes, mettre fin au déplacement ou en réduire les risques sur le long terme. Malgré la nature très localisée et particulière de chaque situation de déplacement urbain, quelques conclusions générales peuvent être tirées.

Comblant le manque de données et constituer une base factuelle

Il existe des lacunes importantes en matière de données et de connaissances sur les déplacements urbains, et la méconnaissance de leur ampleur, de leur durée, de leur sévérité et de leur lien avec les défis plus vastes du développement urbain empêche la conception et la mise en œuvre de mesures appropriées de prévention, de réduction des risques et de réaction. Une première mesure fondamentale pour lutter contre ce phénomène et réduire efficacement ses risques et ses répercussions consisterait à créer une base factuelle solide et partagée pour orienter les politiques et les pratiques.

Des méthodes collaboratives prometteuses ont été développées et sont appliquées, mais des investissements et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir l'interopérabilité des données. Les données empiriques disponibles montrent clairement que les planificateurs locaux, les départements sectoriels, les organisations de quartier, les entreprises locales et les personnes déplacées elles-mêmes devront tous être impliqués.

Une nouvelle perception et approche du déplacement urbain

La notion et la perception du déplacement urbain doivent changer. Lorsque l'attention est attirée sur le dynamisme, la résilience et les contributions potentielles des personnes déplacées, les réponses locales sont plus susceptibles de mettre l'accent sur la participation et l'inclusion que sur l'assistance et l'exclusion de la vision à long terme d'une ville. Se focaliser sur la victimisation et la vulnérabilité ne fera que véhiculer une image négative du déplacement urbain.⁴⁸¹

Les vulnérabilités existent sans aucun doute et peuvent s'aggraver au fil du temps, mais le langage et l'encadrement du problème doivent promouvoir et soutenir les déplacés internes en tant qu'agents actifs de leurs propres solutions. Les autorités locales et les communautés urbaines, quant à elles, doivent être considérées non seulement comme des facilitateurs mais également comme des bénéficiaires de leur résilience.

Accepter l'intégration locale en tant que solution du déplacement

Une nouvelle compréhension et une nouvelle acceptation de la nature et de la durée du déplacement urbain sont également nécessaires. Il est de plus en plus évident qu'un nombre important de déplacés internes en zones urbaines prévoient de rester. Les réponses aux déplacements urbains massifs et prolongés doivent en tenir compte, et les autorités et les communautés d'accueil doivent accepter le fait que l'intégration locale est souvent la seule option viable pour bon nombre d'entre eux.

Les préoccupations communes concernant l'impact du déplacement sur les logements, les infrastructures, les services, les marchés du travail, la stabilité et la composition démographique et culturelle d'une ville devront être prises en compte dans une perspective à long terme.

Développer le leadership des communautés et municipalités locales

Des infrastructures, des logements et des services urbains inadéquats, ainsi que des perspectives d'emploi et des possibilités d'accéder à la justice et de participer à la vie publique limitées sont autant de problèmes qui dépassent les compétences du secteur humanitaire. Cependant, lors de crises de déplacement urbain, les organisations humanitaires doivent souvent faire face à de tels défis.

Le leadership et l'engagement continu des autorités locales avant, pendant et après les crises sont primordiaux, de même que la participation active des personnes déplacées et des communautés d'accueil aux processus qui affectent leur vie. Leur implication et leur gestion de la planification urbaine et de la fourniture de services sont essentielles à leur succès. La collecte de données, l'évaluation des besoins et l'analyse des risques effectuées par les communautés dans les quartiers informels ou particulièrement à risque se sont révélées efficaces pour faciliter l'élaboration d'approches durables de l'intégration urbaine et de la réinstallation.

Soutenir les autorités locales dans l'hébergement et l'intégration des déplacés internes

Au lieu de se concentrer sur l'aide humanitaire, les gouvernements nationaux et la communauté internationale doivent trouver de nouveaux moyens d'aider les autorités locales, les prestataires de services et les entreprises à faire face au déplacement et à en réduire le risque.

Cela implique d'identifier de nouvelles manières d'apporter de l'aide au niveau local par le biais des gouvernements nationaux et des organisations nationales ainsi que directement, d'utiliser les instruments de financement du développement existants et d'en développer de nouveaux pour soutenir les gouvernements locaux et les organisations communautaires, et de créer des incitations pour que les autorités locales et nationales acceptent la responsabilité de leurs déplacés internes et facilitent leur intégration locale.

Intégration des marchés et institutions formels et informels

En l'absence de marchés du logement et du travail formels efficaces, et d'une gouvernance et d'institutions solides pour traiter les griefs et rendre la justice, les systèmes informels gagnent du terrain. Pour de nombreux déplacés internes, et en particulier les nouveaux arrivants, ces derniers sont le seul recours possible. Les organisations humanitaires et les

acteurs du développement doivent comprendre et accepter le rôle que jouent les personnes influentes locales pour faciliter la vie des déplacés internes dans la ville, et permettre la combinaison d'institutions formelles et informelles pour les aider dans leur processus d'intégration locale. Cela nécessite de tenir compte des avantages et des risques des arrangements informels, notamment en termes de transparence et de responsabilité.

Développer de nouvelles approches en matière de logement et d'occupation du foncier

Il ne fait aucun doute que la sécurité d'occupation est essentielle pour les déplacés internes et les populations pauvres en général. De nouvelles approches ont été développées au cours des dix dernières années pour remédier à l'ambiguïté du régime foncier que connaissent de nombreuses personnes déplacées et faciliter leur accès à des conditions d'habitation et des marchés du logement plus formels au fil du temps.

L'innovation et l'adaptation seront essentielles pour réglementer les conventions d'occupation des déplacés internes et les aider à passer des marchés locatifs abusifs à des modes d'occupation et des logements plus sûrs. Les approches progressives des politiques de logement et des marchés informels nécessitent également d'investir dans de nouvelles approches de l'habitat informel qui leur permettent de se développer d'une manière bénéfique pour la ville dans son ensemble.

Fixer des objectifs et suivre les progrès au niveau local

Pour mesurer les progrès réalisés en vue de réduire le déplacement urbain et ses risques au niveau mondial, la recherche de solutions durables locales doit être supervisée au niveau des villes.⁴⁸² L'ODD 11 contient des objectifs et des indicateurs sur la planification et le financement du développement urbain qui devront également faire l'objet d'un suivi efficace de bas en haut. Ces derniers devraient en principe fournir une base solide non seulement pour le reporting mais également pour la planification.

Toutefois, lorsque les données sont agrégées et que les progrès sont mesurés au niveau national, les indicateurs ne reflètent pas nécessairement les réalités urbaines. La désagrégation des données par lieu, sexe, âge et statut de mobilité a également été encouragée, mais il existe peu d'outils et de capacités pour collecter et analyser systématiquement les données de cette manière.⁴⁸³ En ce sens, la plupart des indicateurs des ODD seront plus efficaces pour suivre les performances des gouvernements nationaux que pour informer et orienter l'action au niveau local.⁴⁸⁴

CONCLUSION

Des solutions globales aux locales

En 2018, l'IDMC a fait le point sur les progrès accomplis pendant les 20 dernières années, depuis l'adoption des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Cette année marque le 10e anniversaire de la Convention de Kampala et, à cette occasion, l'Union africaine a proclamé 2019 comme étant « l'Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ». Les activités menées sur le continent attireront l'attention sur le déplacement interne et la nécessité de solutions durables, mais la situation des personnes déplacées ne s'est pas sensiblement améliorée au niveau régional ou mondial.

Les chiffres présentés dans ce rapport montrent que dans de nombreux pays touchés par un conflit, non seulement les déplacements se prolongent, mais de nouveaux déplacements continuent de se produire, aggravant les crises nationales et régionales. Certains pays et régions sont également touchés par des catastrophes, année après année. De nombreuses personnes déplacées font face à de graves vulnérabilités et lacunes en matière de protection et risquent fort d'être de nouveau déplacées dans les milieux urbains, en particulier en l'absence d'une sécurité d'occupation, d'un emploi et d'un soutien social garantissant leur intégration locale.

À elles seules, les réponses humanitaires ne résoudront pas les crises de déplacement interne affectant de nombreux pays, ni ne réduiront le risque de déplacement futur. À mesure que les villes grandissent et que le déplacement urbain change, les municipalités sont de plus en plus en première ligne pour répondre aux crises et réduire les risques sur le long terme. La prise en charge de cette question par les institutions, tant au niveau international que national, doit donc s'accompagner d'un soutien concret et marqué envers l'action locale. Étant donné le nombre sans cesse croissant de déplacés internes vivant en milieu urbain, l'action locale devra de plus en plus avoir lieu dans les villes et les villages.

La prestation de services de base reste un défi humanitaire majeur durant les crises et au sein des camps de personnes déplacées, mais est aussi au cœur des efforts de développement dans les situations complexes de déplacement urbain et prolongé.⁴⁸⁵ Dans un contexte socioéconomique déjà défavorable, le déplacement prolongé entrave la capacité des autorités locales à fournir des services à l'ensemble

de la population urbaine. Des décennies de conflits et de déplacements rendent les structures et les services municipaux incapables de répondre aux besoins des personnes pauvres. De nombreuses personnes déplacées sont prises dans un piège de pauvreté qui prolonge leur situation de déplacement. Dans de telles circonstances, les interventions humanitaires isolées et à court terme doivent laisser la place à des efforts concertés et cohérents de lutte contre la pauvreté, comprenant une assistance ciblée et une couverture sociale renforcée.⁴⁸⁶

Les villes sont également chargées de transposer et d'appliquer à l'échelle locale les cadres normatifs internationaux et nationaux de développement durable, ce qui représente souvent un défi. La manière dont le pouvoir et les ressources sont décentralisés et l'étendue de cette décentralisation détermineront la capacité des villes à assurer une gouvernance et une mise en œuvre efficaces des mesures. Les capacités financières pour atteindre les objectifs de développement et faire face aux crises humanitaires varient considérablement d'un pays et d'une ville à l'autre. La taille, la productivité économique, l'égalité sociale et les dispositions institutionnelles déterminent toutes la capacité de l'administration et des communautés d'une ville à prévenir les crises, y compris les crises de déplacement interne, et à y faire face.⁴⁸⁷

Des changements à l'échelle des villes demandent des progrès dans au moins trois domaines majeurs. Des connaissances et des preuves sur les causes, les impacts et les risques de déplacement urbain, ainsi que sur les approches adéquates et efficaces pour y faire face, sont nécessaires pour agir efficacement. Les capacités à agir face aux preuves doivent aussi être renforcées, en particulier dans les pays à faible revenu ou confrontés à des crises importantes de déplacement.

Mais surtout, des mesures incitatives visant à accroître la volonté politique sont nécessaires aux niveaux municipal et national pour adapter la planification urbaine, l'investissement, la réglementation et la prestation de services à l'informalité et au déplacement prolongé. Les opportunités urbaines ne pourront être créées sans solutions politiques, et ces solutions devront s'étendre au delà des réponses à court terme, dans une optique de réduction des risques dans le futur et de développement inclusif des villes.

Pour progresser dans ces trois domaines, une liste de contrôle peut être utile pour prioriser des actions au niveau local et encourager le renforcement du soutien national et international aux secteurs et institutions concernés, avec une aide adaptée à chaque ville. À cet égard, il est essentiel de disposer de données et d'informations, et de pouvoir présenter des preuves pour susciter la volonté politique requise et proposer un premier ensemble de domaines d'action prioritaires au niveau local (cf. Figure 24).

En ce qui concerne les années à venir, les conclusions de nos derniers rapports mondiaux restent alarmantes. Plus de 20 ans de déplacements massifs et de plus en plus prolongés dans le monde nous laissent aujourd'hui le nombre le plus élevé de personnes déplacées. Malgré les progrès réalisés dans plusieurs pays, les causes premières des déplacements internes persistent.

Ce rapport montre cependant que malgré des défis importants, des approches prometteuses existent. Dans un monde en urbanisation rapide, de nombreuses opportunités de solutions au déplacement existent dans les villes et dans leurs périphéries. Pour que les déplacés urbains puissent sortir de leur situation de déplacement prolongé et cyclique, une législation inclusive, la mise à disposition de logements et la prestation de services doivent faire partie de l'ADN de la gouvernance urbaine.

L'implication et, à terme, le rôle prééminent des personnes déplacées dans la planification urbaine et la prestation de services sont essentiels à leur succès. Avec le soutien de la communauté internationale, une étroite collaboration entre les États responsables, les gouvernements locaux et la population, des solutions peuvent être trouvées pour réduire le risque global de déplacement et garantir un futur moins sombre aux personnes actuellement déplacées.

FIGURE 24 : Vers une liste de contrôle pour l'action sur le déplacement urbain : commençons par les données factuelles

Données et analyses

- | Recenser de manière systématique les personnes déplacées en zones urbaines. Enregistrer leur nombre, ainsi que des informations sur la durée et la sévérité de leur situation désagrégées par sexe, âge, handicap et tout autre critère pertinent.
- | Suivre les mouvements et les situations des personnes déplacées, non seulement au moment des crises mais aussi dans le temps.
- | Mettre en place des exercices de profilage incluant les personnes déplacées et les populations d'accueil.
- | Collaborer avec le secteur humanitaire, celui du développement et toute autre partie prenante œuvrant pour réduire la vulnérabilité et les risques de déplacement pour assurer une interopérabilité des données.

Capacité et participation

- | S'appuyer sur les capacités existantes des communautés pour recueillir des informations sur leur vulnérabilité et leurs besoins mais aussi sur leurs ressources, compétences et services.
- | Renforcer les capacités d'analyse des données et statistiques des institutions locales et des organismes gouvernementaux.
- | Travailler avec les personnes déplacées et les personnes à risque en vue d'établir les priorités en matière de services et de développement des infrastructures.
- | Identifier des approches de développement urbain qui concilient l'informalité, y compris par le biais d'arrangements fonciers souples et sûrs et de stratégies adaptatives du marché du travail conformes aux initiatives nationales et internationales de développement durable.

Mesures d'incitation et volonté politique

- | Évaluer les effets du déplacement sur le développement des villes et les risques que comporte l'inaction, notamment pour l'économie, la sécurité, la stabilité et le bien-être collectif.
- | Utiliser les évaluations de risques pour plaider en faveur de nouveaux mécanismes de financement adaptés pour soutenir l'action municipale et intégrer le risque de déplacement au cœur des stratégies d'urbanisme.
- | Fournir des exemples de mesures efficaces de gestion et d'atténuation du déplacement interne en milieu urbain et établir une plateforme d'échange et d'acquisition de connaissances à la disposition des municipalités et de leurs partenaires.
- | Considérer les personnes déplacées internes comme citoyennes de leur communauté d'accueil en leur permettant de voter et de prendre part à la vie publique, et en facilitant leurs démarches d'obtention de documents personnels, et ce, même si à terme, elles souhaitent retourner dans leur région d'origine.

GLOSSAIRE

Catastrophe : perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société à n'importe quel niveau par suite d'événements dangereux, dont les répercussions dépendent des conditions d'exposition, de la vulnérabilité et des capacités de la communauté ou de la société concernée, et qui peuvent provoquer des pertes humaines ou matérielles ou avoir des conséquences sur les plans économique ou environnemental.⁴⁹²

Cause de déplacement : facteurs structurels sous-jacents qui se combinent, se chevauchent et s'accumulent pour déclencher une crise. Les synonymes comprennent la cause première, le facteur de répulsion ou le facteur de stress. Les causes de déplacement comprennent, par exemple, les facteurs environnementaux (p. ex., la désertification), sociaux (p. ex., les tensions ethniques), politiques (p. ex., la corruption) et économiques (p. ex., la pauvreté ou les inégalités).⁴⁹³

Conflit armé : affrontement armé entre les forces armées d'États (conflit armé international) ou entre des autorités gouvernementales et des groupes armés organisés ou entre de tels groupes au sein d'un État (conflit armé non international).⁴⁸⁸

Déclencheur : événement dans l'environnement plus large qui menace la sécurité des personnes. Les déclencheurs peuvent entraîner ou non le déplacement, les personnes évaluant le niveau de menace qu'un événement fait peser sur leur sécurité physique et économique immédiate, ainsi que leur capacité à fuir leur domicile. Bien que ces événements déclenchent directement un déplacement, celui-ci résulte de l'interaction complexe de plusieurs facteurs sous-jacents.⁵⁰⁰

Déplacement prolongé : situation dans laquelle le processus visant à trouver une solution durable au déplacement est bloqué et/ou les déplacés internes sont marginalisés en raison du manque de protection de leurs droits humains.⁴⁹⁷

Déplacement transfrontalier : mouvement forcé de personnes à travers les frontières, en raison d'un conflit, d'une catastrophe ou d'autres facteurs, y compris de projets de développement, quel que soit leur statut juridique dans les pays d'accueil.⁴⁹¹

Déplacement urbain : comprend les mouvements forcés de personnes des zones rurales vers les zones urbaines (déplacement rural-urbain), entre les zones urbaines (déplacement interurbain) et à l'intérieur des zones urbaines (déplacement intra-urbain).

Expulsions forcées : le fait de contraindre des individus, familles et/ou communautés à quitter définitivement ou temporairement les habitations et/ou les terres qu'ils occupent sans leur fournir ni leur donner accès à des formes appropriées de protection juridique ou autre.⁴⁹⁵

Flux : nombre d'individus ou d'instances de déplacement entraînant une augmentation ou une diminution du nombre total de personnes déplacées (stock). Les flux comprennent les nouveaux déplacements, les retours, les déplacements transfrontaliers, l'installation dans un autre endroit et l'intégration locale.

Quartiers informels : cette expression est utilisée dans le présent rapport pour désigner les diverses habitations inadéquates se trouvant dans les zones urbaines. Bien que propre au contexte, la définition la plus largement applicable est probablement celle utilisée par ONU-Habitat, qui comprend : i) les zones résidentielles où les habitants n'ont aucune sécurité foncière et peuvent occuper ou louer un logement de manière informelle ; ii) les quartiers dépourvus de services et d'infrastructures de base, et iii) les logements non conformes aux réglementations en matière d'aménagement et de construction et construits dans des zones écosensibles.⁴⁹⁶

Intégration locale : situation dans laquelle d'anciens déplacés internes, sur la base d'une décision volontaire et informée, se sont intégrés de manière sûre, digne et durable là où ils ont été déplacés. Ceux qui ne répondent pas aux critères énoncés dans cette définition restent considérés comme des déplacés internes.

Personnes retournées : il convient de faire une distinction entre les « réfugiés de retour » et les « déplacés internes de retour ». Dans le cas d'un déplacement interne, une personne de retour est un ancien déplacé interne qui, sur la base d'une décision volontaire et informée, a regagné son lieu de résidence habituel en toute sécurité et dans la dignité. Les anciens réfugiés ou migrants qui ne peuvent pas regagner leur lieu de résidence habituel pour l'une des raisons énoncées dans les Principes directeurs et qui ne peuvent pas s'intégrer de manière durable ailleurs sont des déplacés internes. De même, les anciens réfugiés ou migrants qui, après leur retour, sont contraints de fuir ou de quitter leur domicile ou leur lieu de résidence habituel pour l'une des raisons énoncées dans les Principes directeurs, sont des déplacés internes.

Réinstallation : situation dans laquelle d'anciens déplacés internes, sur une décision volontaire et informée, se sont installés dans un lieu autre que leur lieu de résidence habituel ou leur lieu de déplacement, et s'y sont intégrés de manière sûre, digne et durable.

Relocalisation : le fait de déplacer des personnes évacuées vers un lieu où elles restent jusqu'à ce que leur retour ou leur installation ailleurs dans le pays devienne possible (relocalisation temporaire), ou le fait de déplacer et d'installer des personnes ailleurs dans le pays sans possibilité de retour chez elles ou dans leur lieu de résidence habituelle (relocalisation permanente).⁴⁹⁸

Retour : pour un déplacement interne, le retour désigne un mouvement du lieu de déplacement vers le lieu de résidence habituelle, idéalement l'ancien domicile. Dans le cas d'un déplacement transfrontalier, le retour désigne un mouvement du pays d'accueil vers le pays d'origine.

Risque : le risque de pertes en vies humaines, de blessures, de destruction ou de dégâts matériels pour un système, une société ou une communauté au cours d'une période donnée, dont la probabilité est déterminée en fonction du danger, de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités existantes.⁴⁹⁹

Solutions durables : dans le contexte des déplacements internes, une situation dans laquelle les personnes déplacées n'ont plus besoin d'assistance et de protection spécifiques liées à leur déplacement et peuvent jouir de leurs droits fondamentaux sans discrimination en raison de leur déplacement.⁴⁹⁴

Stock : nombre de personnes vivant en situation de déplacement interne en raison de conflits, de catastrophes ou d'autres facteurs à un moment donné. En l'absence de solutions durables, le chiffre du stock peut inclure les déplacés internes qui ont tenté de retourner dans leur région d'origine, de se réinstaller ailleurs ou de s'intégrer localement sur leur lieu de déplacement.

Violence communautaire : violence perpétrée par des clivages ethniques, religieux ou communautaires qui n'a pas atteint le seuil d'un conflit armé non international. La violence communautaire, en particulier intercommunautaire, peut se chevaucher dans une large mesure avec la violence politique, un type de violence déclenchant l'autre.⁴⁸⁹

Violence criminelle : homicides, menaces, extorsion et climat général de violence imputables notamment aux cartels de la drogue, au crime organisé ou aux activités de gangs, dans une situation qui n'a pas atteint le seuil d'un conflit armé non international.⁴⁹⁰

Violence politique : usage de la force par un groupe ayant un but ou une motivation politique, par exemple lors d'un processus électoral ou de troubles civils, d'émeutes, d'une répression exercée par l'État ou de manifestations, dans une situation qui n'a pas atteint le seuil d'un conflit armé non international.

Vulnérabilité : condition provoquée par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés et les biens matériels ou les systèmes plus sensibles aux aléas.⁵⁰²

Zone urbaine : en l'absence de définition commune de ce qui constitue une zone urbaine, celle-ci est définie, aux fins du présent rapport, comme « une concentration spatiale de personnes et de richesses qui repose généralement sur une économie monétaire, dans laquelle les relations entre elles sont régies par un ensemble d'institutions politiques, sociales, juridiques et économiques ». En ce sens, les villes et les villages sont considérés ici comme des zones urbaines.⁵⁰¹

NOTES

1. Human Rights Watch, « Yemen : Key Concerns for Hodeida Battle », 15 juin 2018.
2. Reuters : « As Hodeidah battle grinds on, residents suffer lack of clean water, electricity », 22 juin 2018.
3. The Independent, « Saudi airstrike kills 19 civilians, including children, near Yemeni city of Hodeida », 25 octobre 2018 ; BBC News, « Battle for vital Yemeni port intensifies », 7 novembre 2018.
4. OCHA, « Yemen Humanitarian Update, 7-21 October », numéro 30, 2018.
5. Le nombre correspond à un chiffre vérifiable. Plusieurs reportages non validés dans les médias ont fait état de centaines de milliers de déplacements et le chiffre réel devrait être beaucoup plus élevé. Voir l'aperçu régional concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que le tableau 3 pour en savoir plus sur le chiffre du Yémen.
6. NRC, « 10 things to know about the crisis in Yemen », 22 février 2019.
7. HCR, « The power of cities », 25 novembre 2016.
8. Voir : <http://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/>
9. La désagrégation par région utilisée dans ce rapport est basée sur la classification par région de la Banque mondiale, sauf qu'elle fusionne l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes dans une seule région, à savoir les Amériques.
10. Ethiopian News Agency, « Newly Formed Ministry of Peace Aims to Enhance Cherished Values of Peace among Public », 16 octobre 2018.
11. UNITAR-UNOSAT, « Ethiopia-Flooding, Flash Update 2. The National Meteorology Agency forecast continued risk of localized flooding », 10 mai 2018.
12. Congo Research Group, « What's happening in Ituri? », 5 mars 2018.
13. ACAPS, Start Network « DRC/Congo-Brazzaville, Yumbi - IDPs and refugees to Congo-B, Briefing note », 14 février 2019.
14. The Guardian, « He will bring light into our darkness' : DR Congo pins hope on a new leader », 15 décembre 2018 ; Al Jazeera News, « DR Congo election observers say setbacks kept many from voting », 3 janvier 2019.
15. NRC, « Troubling trend sees evictions in Somalia double », 28 août 2018 ; IDMC, « City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia », novembre 2018.
16. Conseil de sécurité des Nations Unies, « Report of the Secretary-General on Somalia », 2 mai 2018.
17. Radio Ergo, « Life unbearable for 7,000 families cut off by floods in villages in Bala'ad », 22 novembre 2018.
18. International Crisis Group, « Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence », 26 juillet 2018.
19. HCR, Fleeing violence, « Cameroonian refugee arrivals in Nigeria pass 30,000 », 9 novembre 2018.
20. ACLED, « South Sudan : This War is not Over », 5 octobre 2018.
21. Reuters, « Aid delivered after deadly mudslides in Sudan's Darfur », 24 septembre 2018.
22. Sudan Tribune, « Darfur rebels declare three-month ceasefire to rescue landslides victims in Jebel Marra », 19 septembre 2018.
23. Radio Dabanga, « Again voluntary returnees killed in South Darfur », 22 avril 2018.
24. Sudan Tribune, « S. Darfur begins to transform IDPs camps into permanent residential areas », 12 février 2018.
25. Human Rights Watch, « By Day We Fear the Army, By Night the Jihadists, Abuses by Armed Islamists and Security Forces in Burkina Faso », 21 mai 2018.
26. OCHA, « Flash Update #5 , Floods in Kenya », 10 mai 2018.
27. Union africaine, « African Union Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention) », 2009.
28. HCR, « Niger becomes the first country in Africa to adopt a national law for the protection and assistance of Internally Displaced Persons », 5 décembre 2018.
29. Banque mondiale, « Urban population (% of total) | Data », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=ZG>.
30. DESA, « World Urbanization Prospects - Population Division - United Nations », disponible sur <https://population.un.org/wup/Download/> ; Patel, « Figure of the week : Africa is home to the 10 fastest growing cities in the world », 5 octobre 2018.
31. Satterthwaite, « The impact of urban development on risk in sub-Saharan Africa's cities with a focus on small and intermediate urban centres », 1er décembre 2017.
32. Lall et al., « Africa's cities : opening doors to the world », 2017 ; Dr. Ibadun O. Adelekan, « Urban Dynamics and Everyday Hazards and Disaster Risks in Ibadan, Nigeria », septembre 2018.
33. de Boer et al., « Conceptualizing City Fragility and Resilience », octobre 2016 ; Lall et al., « Africa's cities : opening doors to the world », 2017.
34. Satterthwaite, « The impact of urban development on risk in sub-Saharan Africa's cities with a focus on small and intermediate urban centres », 1er décembre 2017.
35. IDMC, « City of Challenge and opportunity Employment and livelihoods for internally displaced people in Maiduguri », État de Borno, février 2018 ; International Rescue Committee, « Urban Refuge : How Cities Are Building, Inclusive Communities », 31 octobre 2018 ; IDMC, « City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia », novembre 2018.
36. Union africaine, PNUD, Banque africaine de développement, « 2018 Africa Sustainable Development Report, Towards a Transformed and Resilient Continent », novembre 2018.
37. Addis Fortune, « Ethiopia : Displacement, No Easy Way Out », 28 août 2018.
38. OCHA, « Ethiopia : Oromia - Somali. Conflict-Induced Displacement. Situation Report no.4 », 20 juin 2018.
39. IDMC, « Ethiopia : Government recognition of conflict IDPs crucial to addressing their plight. A profile of the internal displacement situation », avril 2006.
40. Refugees International, « The crisis below the headlines : Conflict Displacement in Ethiopia », novembre 2018.
41. OCHA, « Humanitarian Bulletin, Ethiopia », 16-29 juillet 2018.
42. Ethiopia Insight, « Tens of thousands flee Benishangul after Oromia border dispute flares », 4 octobre 2018.
43. OCHA, « Humanitarian Bulletin, Ethiopia, 29 October-11 November », 2018.
44. ECHO, « Ethiopia : Internal Conflict, Displacement, Daily Flash », 21 décembre 2018.
45. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Emergency Plan of Action (EPoA), Ethiopia : IDP Population Movement », 29 août 2018.
46. The New York Times, « Thousands Are Arrested in Ethiopia After Ethnic Violence », 25 septembre 2018.
47. OCHA, « Ethiopia : Conflict Displacement Situation Report », 23 janvier 2018.
48. Gouvernement de l'Éthiopie, OIM, « Somali region durable solutions strategy 2017-2020 », 6 octobre 2017.
49. Refugees International, « The crisis below the headlines : Conflict Displacement in Ethiopia », novembre 2018.
50. Human Rights Watch, « These killings can be stopped : abuses by government and separatist groups in Cameroon's Anglophone regions », 19 juillet 2018.
51. Journal du Cameroun, « Rights group says over 100 villages burnt in Cameroon's Anglophone regions », 22 août 2018.
52. OCHA, « Emergency Response Plan, Summary, Cameroon North-West and South-West », mai 2018.
53. UNICEF, « Humanitarian Action for Children - Cameroon », 2019, disponible sur <https://www.unicef.org/appeals/cameroon.html>.

54. OCHA, « Emergency Response Plan, Summary, Cameroon North-West and South-West », mai 2018.
55. OCHA, « Cameroon : Situation Report N°1, North-West and South-West Crisis », 30 novembre 2018 ; UNICEF, « Humanitarian Action for Children - Cameroon », 2019, disponible sur <https://www.unicef.org/appeals/cameroon.html>.
56. OCHA, « Cameroon : Situation Report N°2, North-West and South-West Crisis, 31 December 2018 », 18 janvier 2019.
57. OCHA, « Emergency Response Plan, Summary, Cameroon North-West and South-West », mai 2018.
58. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Nigeria : Floods, Emergency appeal », 23 septembre 2018 ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « 1.4 million people in Nigeria affected by floods disaster », 25 septembre 2018.
59. OCHA, « Lake Chad Basin : Crisis Update no.23 », avril 2018.
60. OCHA, « North-East Nigeria : Humanitarian Situation Update », novembre 2018.
61. Al Jazeera, « Nigeria displaced return to ruin homes, fear violence », 12 août 2018.
62. OCHA, « Fact Sheet North East Nigeria : Bama LGA », 6 octobre 2018.
63. HCR, Gouvernement du Nigéria, « Borno State Return Strategy, Draft », septembre 2018.
64. International Crisis Group, « Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence », 26 juillet 2018.
65. ACAPS, Start Network, « Nigeria, Displacement in Plateau State », 10 juillet 2018.
66. Nigerian Tribune, « 102,000 children of IDPs out of school in Benue », 25 mars 2018.
67. ACAPS, Start Network, « Nigeria, Displacement in Plateau State », 10 juillet 2018.
68. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « 1.4 million people in Nigeria affected by floods disaster », 25 septembre 2018.
69. ACAPS, « Nigeria : Floods Update II », 2 octobre 2018.
70. BBC News, « Reality Check : Why does Nigeria keep flooding? », 27 septembre 2018.
71. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Nigeria : Floods, Emergency appeal », 23 septembre 2018.
72. Business Report, « These are the biggest economies in Africa - IMF », 10 juillet 2018.
73. Bukar, « Nigeria needs to take responsibility for its IDPs », août 2012.
74. International Crisis Group, « Five Steps to Save Yemen's Stockholm Agreement », 15 janvier 2019.
75. Shelter Cluster, « Iraq, Jan-August 2018 », 2018.
76. IDMC, « Nowhere to return to, Iraqis' search for durable solutions continues », novembre 2018.
77. OIM, « DTM Iraq Water Crisis (Central-South) », novembre 2018.
78. Human Rights Watch, « Egypt : Army Intensifies Sinai Home Demolitions », 22 mai 2018.
79. Banque mondiale, « Urban population (% of total) | Data », 2018, disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=ZQ>.
80. CICR, « I saw my city die : the human toll of urban warfare, 15 juin 2017 ; Foreign Policy, The New Frontlines Are in the Slums », 3 juillet 2018.
81. CICR, « Displaced in Cities. Experiencing and Responding to Urban Internal Displacement Outside Camps », 16 août 2018.
82. Syria Deeply, « A Timeline of the Tightening Siege in Eastern Ghouta », 27 décembre 2017 ; OCHA, « East Ghouta, Humanitarian Update, Facts and Figures », 22 avril 2018.
83. IDMC, « For cities, specify the neighbourhood, Expert opinion », octobre 2018.
84. Foreign Policy, « The New Frontlines Are in the Slums », 3 juillet 2018.
85. IDMC, « Nowhere to return to, Iraqis' search for durable solutions continues », novembre 2018 ; New Yorker, « A Year After the End of ISIS Control in Raqqa, a Ruined City Looks to Rebuild », 5 décembre 2018.
86. CICR, InterAction, « When War Moves to Cities : Protection of Civilians in Urban Areas », mai 2017.
87. Time, « Raqqa Needs Rebuilding After ISIS Fight. Who'll Pay for It? », 2019, disponible sur <http://time.com/rebuilding-raqqa/>.
88. The World Bank, « Cities of Refuge in the Middle East, Bringing an Urban Lens to the Forced Displacement Challenge », September 14, 2017.
89. La loi prévoyait à l'origine pour les propriétaires fonciers un délai de 30 jours pour prouver leurs droits de propriété, mais en juin 2018, le gouvernement syrien a prolongé cette période à un an. The Washington Institute, « Assad's Law 10 : Reshaping Syria's Demographics », 17 septembre 2018.
90. Human Rights Watch, « Q&A : Syria's New Property Law, May 29 », 2018.
91. OCHA, « Turkey | Syria : Recent Developments in North-western Syria (Idlib Governorate and Afrin District), as of 13 February », 2018.
92. OCHA, « East Ghouta, Humanitarian Update, Facts and Figures », 22 avril 2018.
93. OCHA, « Syrian Arab Republic : East Ghouta Response to the East Ghouta Crisis in rural Damascus Situation Report No. 3 », avril 2018.
94. NRC, « Intense fighting in southern Syria creates largest displacement since start of war », 6 juillet 2018.
95. OCHA, « Syrian Arab Republic : Dar'a, Quneitra, As-Sweida, Situation Report No.1 », 4 juillet 2018.
96. The Independent, « UN warns of "worst humanitarian disaster" of 21st century as 30,000 flee Syria's Idlib », 10 septembre 2018.
97. Entretiens avec une organisation d'aide sur le terrain, Syrie, 2018.
98. The Economist, « Turkey and Russia cut a deal over Syria », 20 septembre 2018.
99. Entretien avec le personnel du NRC en Syrie, 2018.
100. Syria Direct, « Life after reconciliation marred by arrests, broken promises as Syria's southwest returns to government control », 16 octobre 2018.
101. Entretiens avec le personnel du NRC en Syrie, 2018.
102. BBC News, « Who will help rebuild the former "capital" of IS? », 22 octobre 2018.
103. Washington Post, « Why Syrian refugees are at risk of a forced return to Syria », 13 février 2019.
104. HCR, « Internally displaced persons and returnees in Libya », avril 2018.
105. International Crisis Group, « Watch List 2018, Third update », 5 octobre 2018.
106. OCHA, « Flash Update #1 », 4 septembre 2018 ; HCR, Protection Cluster, « Protection sector update on the protection situation in Tripoli, Libya », 5 septembre 2018 ;
107. Médecins sans Frontières, « Conflict in Tripoli puts lives in danger, demonstrating that Libya is not a place of safety », 31 août 2018 ; HCR, « Tripoli violence threatens civilians, displaced, refugees and migrants », 4 septembre 2018.
108. Voice of America News, « Armed Clashes in Tripoli Take Heavy Toll on Migrants, Refugees », 31 août 2018 ; ECHO, « Libya, Inter-militia Fighting in Tripoli, Daily Flash », 4 septembre 2018 ; The Guardian, « Libya is a war zone. Why is the EU still sending refugees back there? », 4 octobre 2018.
109. Reuters, « Impact of fighting on civilians in Libya's Derna "devastating" : U.N. », 24 mai 2018.
110. REACH Initiative, « Libya : Public services break down as conflict escalates in encircled city of Derna », 5 juin 2018.
111. Groupe de coordination intersectorielle pour la Libye, « Sebha Rapid Situation Overview », 27 mars 2018.
112. OCHA, « Sebha Flash Update 2 », 13 mai 2018.
113. Groupe de coordination intersectorielle pour la Libye, « Sebha Rapid Situation Overview », 27 mars 2018.
114. UNSMIL, « Statement on the Security Situation in Southern Libya », 19 octobre 2018.

115. HCR, « UNHCR convoy reaches displaced people in southern Libya », 20 avril 2018.
116. International Crisis Group, « Libya's Economic Reforms Fall Short », 25 octobre 2018.
117. Agence France-Presse (AFP), « Libya's south falls prey to foreign armed groups », 29 octobre 2018.
118. The Guardian, « Libya : reconciliation conference delay could fuel military solution », 18 janvier 2019.
119. OMM, « Devastating tropical cyclones Florence and Mangkhut raise renewed questions about climate change », 12 septembre 2018.
120. The Diplomat, « Bringing Peace to the Philippines' Troubled South : The Bangsamoro Organic Law », 2 octobre 2018.
121. ACAPS, Start Network, « Myanmar : Floods in Yedashe, Taungoo, Oktwin and Kyaut Gyi Townships, Bago Region », 10 septembre 2018.
122. ACLED, « Myanmar's Changing Conflict Landscape », 17 janvier 2019.
123. ACLED, « Understanding Inter-Ethnic Conflict in Myanmar », 28 septembre 2018.
124. Phys.org, « Australia drought extends despite widespread, significant rain », 9 septembre 2018.
125. AHA Centre, « Disaster Monitoring », disponible sur <https://ahacentre.org/disaster-monitoring/>.
126. Gouvernement des Fidji, « Planned Relocation Guidelines, A framework to undertake climate change related relocation », 2018.
127. Gouvernement du Vanuatu, « National Policy on Climate Change and Disaster Induced Displacement 2018 », 2018.
128. Banque mondiale, « Urban population (% of total) | Data », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=Z4-ZJ-8S-Z7-ZG-ZQ>.
129. Banque mondiale, « East Asia and Pacific Cities : Expanding Opportunities for the Urban Poor », 19 juillet 2017.
130. ESCAP, « Measuring Disaster Risk for Urban areas in Asia-Pacific », disponible sur http://communities.unescap.org/system/files/urban_areas_at_risk.pdf.
131. National Geographic Society, « Ring of Fire », 6 janvier 2015.
132. Banque asiatique de développement, « The emergence of Pacific urban villages, urbanization trends in the Pacific Islands », 2016 ; Australian Council for International Development, « Pacific Island Towns and Cities, A resilience agenda urbanisation and urban growth in Pacific Island Countries », février 2019.
133. Banque mondiale, « East Asia and Pacific Cities : Expanding Opportunities for the Urban Poor », 19 juillet 2017.
134. Bureau du Cabinet du Japon, « White Paper, Disaster Management in Japan 2017 », 2017.
135. Bureau du Cabinet du Japon, « The July 2018 Heavy Rainfall Emergency Response Headquarters : Disaster Prevention Information », 2018.
136. D'après l'extrapolation d'une enquête menée par l'Université préfectorale d'Hiroshima sur les besoins des personnes évacuées et les problèmes liés à la gestion des abris à Hiroshima, Okayama et Ehime après le typhon Jongdari, seulement 400 des 10 000 personnes interrogées ont été considérées comme des personnes évacuées – The Japan Times en ligne, « Only 3.6 percent of Hiroshima residents had evacuated when July rain disaster struck », 3 août 2018.
137. The Japan Times en ligne, « Japan hit by worst weather disaster in decades », 11 juillet 2018.
138. Takabatake et al., « Field Survey of 2018 Typhoon Jebi in Japan », novembre 2018.
139. The Straits Times, « Powerful Typhoon Jebi kills at least 10 in Japan; 3,000 stranded at Kansai airport transferred to Kobe by boat », 5 septembre 2018.
140. Takabatake et al., « Field Survey of 2018 Typhoon Jebi in Japan », novembre 2018.
141. Bureau du Cabinet du Japon, « Damage situation on Heisei 30 Hokkaido Eastern Chubu Earthquake : Disaster Prevention Information Page », 2018.
142. Reuters, « Power returning to Hokkaido, but quake exposes flaws of Japan grid », 7 septembre 2018.
143. Bureau du Cabinet du Japon, « White Paper, Disaster Management in Japan 2017 », 2017.
144. Informations fournies par Japan Platform, organisation d'aide humanitaire d'urgence, disponible sur <https://www.japanplatform.org/E/>.
145. Bureau du Cabinet du Japon, « White Paper, Disaster Management in Japan 2017 », 2017.
146. The Straits Times, « Philippines' longest urban war ruins Marawi », 20 octobre 2017 ; Disaster Response Assistance and Management Bureau, « Armed Conflict in Marawi City as of 03 April 2018 », 2018 ; HCR, Protection Cluster Philippines, « Mindanao Displacement Dashboard », octobre 2018.
147. South China Morning Post, « Philippine troops using 'maximum force' to drive militants out of Marawi », 27 mai 2017 ; Philstar, « Marawi crisis : What we know -and don't know- so far », 29 mai 2017 ; South China Morning Post, « Life after Islamic State : Marawi faces its next battle – rebuilding », 8 décembre 2018 ;
148. Al Jazeera News, Duterte : Marawi "liberated" from ISIL-linked fighters, 19 octobre 2017 ; South China Morning Post, Life after Islamic State : Marawi faces its next battle – rebuilding, 8 décembre 2018.
149. MindaNews, « Marawi's Ground Zero residents can start rebuilding homes by "middle of 2020" », 3 novembre 2018 ; South China Morning Post, « Life after Islamic State : Marawi faces its next battle – rebuilding », 8 décembre 2018.
150. HCR, Protection Cluster Philippines, « Mindanao Displacement Dashboard », octobre 2018.
151. HCR, Protection Cluster Philippines, « IDP Protection Assessment Report, Armed Confrontations and Displacement in Marawi », 16 avril 2018.
152. Ibid ; ABS-CBN News, « Palace satisfied with Marawi rehab efforts », 22 mai 2018 ; HCR, Protection Cluster Philippines, « Mindanao Displacement Dashboard », octobre 2018.
153. Ibid.
154. ABS-CBN News, « A year after the war, displaced Marawi children still "at risk" - UNICEF », 22 mai 2018.
155. The Straits Times, « Philippines' longest urban war ruins Marawi », 20 octobre 2017 ; Gouvernement des Philippines, « Gov't working on funding mix for P62-B Marawi rehab », 16 juillet 2018 ; Gouvernement des Philippines, « PHL receives P35.1-B pledges for Bangon Marawi rehab program », 28 novembre 2018.
156. Al Jazeera News, « India's Kerala state hit by worst flood in a century », 19 août 2018.
157. ACT Alliance, « Cyclone Gaja Emergency Response in Tamil Nadu, India, Rapid Response Fund », 5 décembre 2018 ; BBC News, « Cyclone Titli : Eastern India battered by deadly storm », 11 octobre 2018.
158. ACLED, « ACLED 2018 : The Year in Review », 11 janvier 2019.
159. Banque mondiale, « Urban population growth (annual %) | Data », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.GROW?locations=8S-Z7-ZJ-ZG-Z4-XU>.
160. Deb, « City Systems in South Asian Urbanization and Growth », document élaboré pour la conférence IARIW-ICRIER : « Experiences and Challenges in Measuring Income, Inequality and Poverty in South Asia », 30 octobre 2017.
161. Humanitarian Policy Group, « Sanctuary in the city? Urban displacement and vulnerability in Peshawar, Pakistan », mai 2013 ; UNESCAP, « Urbanization trends in South Asia : Issues and Policy options, Presentation », 17 décembre 2014 ; Banque mondiale, « Leveraging Urbanization in South Asia », 2016 ; World Economic Forum, « These are the world's most populous cities », 30 octobre 2017.
162. Banque mondiale, « Slums. End Poverty in South Asia », 10 février 2016.
163. Banque mondiale, « South Asian Urbanization : Messy and hidden. End Poverty in South Asia », 28 septembre 2015.

164. Kanbur et al., « Inequality in Asia and the Pacific : Trends, drivers, and policy implications », 24 février 2014.
165. Patel, « Upgrade, rehouse or resettle? An assessment of the Indian government's Basic Services for the Urban Poor (BSUP) programme », avril 2013.
166. Jain, « India : Building 20 Million Homes », 2016 ; De, « Slum improvement in India : determinants and approaches », 3 octobre 2017 ;
167. Environmental Justice Foundation, « Climate Displacement in Bangladesh », 20 mars 2019, disponible sur <https://ejfoundation.org/reports/climate-displacement-in-bangladesh>.
168. IDMC, « 2018 GRID, South Asia, Regional Overview », 2018.
169. Ahsan et al., « Climate Migration and Urban Changes in Bangladesh », janvier 2016.
170. Alam et al., « Building Climate-Resilient, Migrant-Friendly Cities and Towns », juillet 2018.
171. Abdoh, Hirsch-Holland, « Stuck in the Mud, Urban Displacement and Tenure Security in Kabul's Informal Settlements », 2019.
172. Gouvernement de l'Afghanistan, « White paper on tenure security and community based upgrading in Kabul », 2006 ; Nazire et al., « Afghanistan : A Case Study of Afshar Area, Effects of Informal Settlement Upgrading in Kabul City », 28 décembre 2016.
173. Seconded European Standardization Expert in India, « Report on Smart City Mission-India », 2018.
174. Housing and Land Rights Network, « India's smart cities mission : Smart for whom? Cities for whom? », 2018.
175. OCHA, « Afghanistan Drought Impact & Needs Assessment, Part I : Internally Displaced People in Badghis, Ghor and Hirat Provinces », août 2018.
176. OCHA, « Afghanistan : Drought Response Situation Report No. 2 », 16 septembre 2018.
177. Reuters, « Drought drives desperate Afghans to marry off children for money », 27 novembre 2018.
178. Résultats provisoires de l'enquête de l'OIM sur les intentions de retour, janvier 2019 : DTM Afghanistan, « Drought Response Situation Report, Herat, Badghis », 1er février 2019.
179. Abdoh, Hirsch-Holland, « Stuck in the Mud, Urban Displacement and Tenure Security in Kabul's Informal Settlements », 2019.
180. *Ibid.*
181. Cette partie a été élaborée à partir des informations fournies par le bureau national du NRC en Afghanistan.
182. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Swathes of South India underwater after worst floods in a century », 20 août 2018.
183. Sphere India, « Kerala Floods 2018 Joint Detailed Needs Assessment Report », septembre 2018.
184. Ministère des affaires étrangères, Inde, « Situation report on Heavy Rain fall in Himachal Pradesh, Kerala, Karnataka, Assam, Odisha, Nagaland and Punjab », 10 octobre 2018.
185. NDTV, « Over 11,000 Evacuated In Odisha As Cyclone Phethai Hits Andhra », 18 décembre 2018.
186. Hindustan times, « Cyclone Gaja leaves 40 dead, over 80,000 stranded; TN seeks Central funds », 17 novembre 2018 ; Times of India, « Tamil Nadu announces relief package of 1,000 crore for cyclone relief », 20 novembre 2018.
187. Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte ne sauraient constituer une quelconque approbation ou acceptation officielle de la part de l'IDMC. Le statut définitif du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été convenu par les parties.
188. Hindustan Times, « India, Pakistan hold flag meet to discuss Jammu and Kashmir border firing », 4 juin 2018.
189. Firstpost, « Incessant ceasefire violations by Pakistan derail life in Kashmir's border towns as India struggles to protect locals », 28 mai 2018.
190. Contraloría General de la República, Colombie, « Gestión de las autoridades ambientales en el proceso de licenciamiento, Proyecto Hidroeléctrico Ituango », août 2018.
191. BBC News, « The bridge of desperation », 22 août 2018.
192. HCR, « UNHCR to intensify aid to Venezuelans in Colombia », 8 octobre 2018.
193. IMF Blog, « Outlook for the Americas : A Tougher Recovery », 23 juillet 2018.
194. Chiffres communiqués par le gouvernement de l'Équateur.
195. UNODC, « Colombia, Monitoreo territorios afectados por cultivos ilícitos 2017 », septembre 2018.
196. Cámara de Diputados, México, « Ley General de Víctimas con Reformas 2017 », 3 janvier 2017 ; Senado de la República de México, « Presentan propuesta de ley para atender a víctimas de desplazamiento forzado interno », 3 avril 2018.
197. IDMC, « Crime and displacement in Central America », disponible sur <http://www.internal-displacement.org/research-areas/crime-and-displacement-in-central-america>.
198. IDMC, « Understanding and estimating displacement in the Northern Triangle of Central America », septembre 2018.
199. Jordán et al., « Desarrollo sostenible, urbanización y desigualdad en América Latina y el Caribe », septembre 2017.
200. Leguizamo, Solano, « El Desplazamiento Forzado como generador de nuevos ordenes sociales, culturales y urbanos : los casos de Puebla-México y Bogota-Colombia », 2016.
201. DESA, « 2018 Revision of World Urbanization Prospects », 16 mai 2018.
202. Jordán et al., « Desarrollo sostenible, urbanización y desigualdad en América Latina y el Caribe », septembre 2017.
203. University of Maryland, Texas A&M University, « The growing threat of urban flooding : a national challenge », 2018.
204. Banque mondiale, « Population living in slums (% of urban population) », 2019, disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/EN.POP.SLUM.UR.ZS?locations=ZJ>.
205. World Economic Forum, « Latin America is the world's most dangerous region. But there are signs it is turning a corner », 14 mars 2018 ; IDMC, « Understanding and estimating displacement in the Northern Triangle of Central America », septembre 2018.
206. IDMC, « Forced displacement linked to transnational crime in Mexico », mai 2012 ; Senado de la República de México, « Estancia de Investigación Proyecto : « Organizaciones Paramilitares, Grupos de autodefensas y Desplazamientos Internos forzados en México 2006-2013 », 10 juillet 2018.
207. Martson, « The Urban Displaced : Fleeing Criminal Violence in Latin American Cities », 2019 ; IDMC, Refugee Law Initiative, « An Atomised crisis. Reframing displacement caused by crime and violence in El Salvador », septembre 2018.
208. Magalhães, Villarosa, « Slum Upgrading : Lessons Learned from Brazil », juin 2012.
209. Instituto de Desarrollo Urbano, Alcaldía Mayor de Bogota, « TransMiCable », disponible sur https://www.idu.gov.co/Archivos_Portal/Micrositios/Transmicable/.
210. Banque interaméricaine de développement, « Una mirada de la gestión de riesgo de desastres desde el nivel local en Argentina », septembre 2016 ; ONU Habitat, « Pro-Poor Climate Resilience In Marginalized Neighbourhoods », 2017 ; Centro de Estudios y Prevención Perú, « Reducción del riesgo en áreas vulnerables de Pampuna Alta, distrito San Juan de Miraflores, provincia de Lima, Perú », 2018.
211. DESA, « World Urbanization Prospects - Population Division - United Nations », disponible sur <https://population.un.org/wup/Download/>.
212. Jin et al., « Identification of two distinct fire regimes in Southern California », septembre 2015.
213. California Department of Water Resources, « Drought in California, Fall 2015 Drought Brochure », 2015 ; Auburn University, « Case Study : California - Climate, Energy, and Society », 23 mai 2018, disponible sur <https://cla.auburn.edu/ces/climate/california-case-study/>.
214. Radeloff et al., « Rapid growth of the US wildland-urban interface raises wildfire risk », 27 mars 2018 ; EcoWest,

- « Wildland urban interface », disponible sur <http://ecowest.org/fires/wui/>.
215. Gouvernement de la Californie, « Fire Statistics », 24 janvier 2018, disponible sur http://cdfdata.fire.ca.gov/incidents/incidents_stats?year=2018; Gouvernement de la Californie, Archived Fires, disponible sur http://cdfdata.fire.ca.gov/incidents/incidents_archived.
 216. Gouvernement de la Californie, « Camp Fire Incident Update 11/25/2018 », 2018.
 217. National Fire Protection Association, « Old & In Harm's Way : How demographics and topography collided to make the Camp Fire California's deadliest and most destructive wildfire ever », 2 janvier 2019.
 218. *Ibid.*
 219. USA Today, « Camp fire : Paradise, California destroyed, 27,000 forced to evacuate », 9 novembre 2018.
 220. Wired, « The Terrifying Science Behind California's Massive Camp Fire », 9 novembre 2018.
 221. Science News, « Development near natural areas puts more Californians in the path of wildfires », 15 novembre 2018.
 222. National Fire Protection Association, « Old & In Harm's Way : How demographics and topography collided to make the Camp Fire California's deadliest and most destructive wildfire ever », 2 janvier 2019.
 223. CityLab, « What California's Cities Can Do to Prevent Wildfires », 16 novembre 2018.
 224. NBC News, « 'Where's everybody going to go?' Survivors of California's Camp Fire struggle to find housing », 21 novembre 2018.
 225. Vox, « The Paradise fire is catastrophic. And the wildfire threat to California is only growing », 16 novembre 2018.
 226. HCR, « Venezuelan outflow continues unabated, stands now at 3.4 million », 22 février 2019.
 227. Especiales Semana, « Venezolanos en Colombia, las cifras oficiales », consulté le 11 janvier 2019.
 228. Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela, « Regional Refugee and Migrant Response Plan for Refugees and Migrants from Venezuela, January - December », 2019 ; Banque mondiale, « Migración desde Venezuela a Colombia », octobre 2018.
 229. Refugees International, « Crises Colliding : The Mass Influx of Venezuelans into the Dangerous Fragility of Post-Peace Agreement Colombia », 13 janvier 2019.
 230. Unidad de Manejo y Análisis de Información Colombia, « Proyección de desplazamiento forzado en Colombia para 2016-2018 », décembre 2018 ; OCHA, « 2019 Humanitarian Needs Overview », 15 janvier 2019.
 231. Red Nacional de Información, Unidad Víctimas, Gobierno de Colombia, « Reportes », 1er mars 2019, disponible sur <https://cifras.unidadvictimas.gov.co/Home/Vigencia>.
 232. Defensoría del Pueblo, Colombie, « Defensoría del Pueblo urge proteger derechos de la población en el Catatumbo », 17 avril 2018.
 233. UNODC, « Colombia, Monitoreo territorios afectados por cultivos ilícitos 2017. », septembre 2018.
 234. Agencia EFE, « La Defensoría de Colombia registró 172 líderes sociales asesinados durante 2018 », 10 janvier 2019.
 235. OCHA, « Boletín Humanitario Mensual, Colombia, Marzo 2018 », mars 2018.
 236. NRC, « Colombia : escalamiento del conflicto, civiles en riesgo », 20 mars 2018 ; NRC, « Attacks on schools deny access to education », 10 juillet 2018.
 237. HCR, « UNHCR to intensify aid to Venezuelans in Colombia », 8 octobre 2018.
 238. HCR, « Hay más víctimas de desplazamiento forzado en Colombia que número de habitantes en Costa Rica », 26 décembre 2018.
 239. La Opinión, « Aumentó el desempleo en Cúcuta », 28 décembre 2018.
 240. La Opinión, « Cúcuta sigue siendo líder en empleo informal », 15 août 2018.
 241. IDMC, « "Stuck in the middle" - Seeking durable solutions in post-peace agreement Colombia », mars 2019.
 242. Brookings, « Integrating Venezuelans into the Colombian labor market », 3 décembre 2018.
 243. Semana, « Alerta por xenofobia en contra de los venezolanos en Colombia », 2 juin 2018 ; HCR, « UNHCR to intensify aid to Venezuelans in Colombia », 8 octobre 2018.
 244. HCR, « Vulnerable Venezuelans find help in Colombia », 5 octobre 2018.
 245. HCR, « Campaña somos panas Colombia - Fact Sheet », décembre 2018.
 246. Especiales Semana, « Venezolanos en Colombia, las cifras oficiales », consulté le 11 janvier 2019.
 247. Reuters, « Ukraine suspects sabotage after ammo depot explosions », 9 octobre 2018.
 248. Reuters Graphics, « Kurdish heartland of Turkey reshaped », 7 mai 2018 ; The New Humanitarian/IRIN, « For Kurds in Southeast Turkey, the urban conflict continues », 9 juillet 2018.
 249. Reuters, « In Turkey's Kurdish heartland, a battle for homes and votes », 7 mai 2018 ; The New Humanitarian/IRIN, « For Kurds in Southeast Turkey, the urban conflict continues », 9 juillet 2018.
 250. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Tajikistan : Floods. Emergency Plan of Action (EPoA) », 2 juin 2018 ; FloodList News, « Tajikistan – Floods in South Leave 6 Dead », 6 juin 2018.
 251. BBC News, « River Seine bursts banks in Paris », 24 janvier 2018.
 252. Munich Re, « Heatwaves, drought and forest fires in Europe : Billions of dollars in losses for agricultural sector », 31 juillet 2018.
 253. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « Greece : Wildfires, Emergency Plan of Action Final Report », 26 mars 2019.
 254. Commission européenne, « rescEU : a new European system to tackle natural disasters », 23 novembre 2017.
 255. Banque mondiale, « Urban population (% of total) », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=Z7>.
 256. OSCE, « Internal Displacement in Ukraine », 12 août 2014.
 257. OCHA, « Breaking the impasse, Reducing Protracted Internal Displacement as a Collective Outcome », 2017.
 258. NRC, « Housing, Land and Property Rights of Displaced and conflict-affected communities in Eastern Ukraine », janvier 2016.
 259. NRC, « Pursuing compensation for properties damaged or destroyed as a result of hostilities in the armed conflict in eastern Ukraine : Gaps and opportunities », octobre 2018.
 260. NRC, « Social housing solutions for internally displaced and conflict-affected population : comparative analysis of Bakhmut, Slovyansk and Kramatorsk projects », 2018.
 261. Gouvernement du Kosovo, « Kosovo : Regulation on the Return of Displaced Persons and Durable Solutions (GRK) - NO. 01/2018 », 5 février 2018.
 262. Cette politique s'appuie sur les politiques antérieures des années 2002, 2008 et 2013. Pour plus d'informations, voir : Global Protection Cluster, « Serbia, Global Database on IDP Laws and Policies », disponible sur <http://www.globalprotectioncluster.org/2018/07/27/serbia/>.
 263. Ivlevs, « Are IDPs satisfied with the quality of public health and education services they receive? », 2019.
 264. The Diplomat, « Spectacular Cities and Urban Transformation in Central Asia », 17 octobre 2018.
 265. Conseil de l'Europe, « Humanitarian needs and rights of internally displaced persons in Europe », 9 avril 2018.
 266. ONU, « Guiding Principles on Internal Displacement », 1998 ; Projet Brookings-Bern sur le déplacement interne, « Addressing Internal Displacement : A Framework for National Responsibility », avril 2005 ; Projet Brookings-Bern

- sur le déplacement interne, « IASC Framework on Durable Solutions for Internally Displaced Persons », avril 2010 ; Projet Brookings-Bern sur le déplacement interne, « IASC Operational Guidelines : The Protection of Persons in Situation of Natural Disasters », janvier 2011.
267. Eurostat, « Technical Report on Statistics of Internally Displaced Persons : Current Practice and Recommendations for Improvement », mars 2018.
268. IASC, « Guidelines Common Operational Datasets (CODs) in Disaster Preparedness and Response », novembre 2010.
269. JIPS, « Indicator Library », disponible sur <http://inform-durablesolutions-idp.org/indicators/>.
270. Humanitarian Exchange Language (HXL), disponible sur <http://hxlstandard.org/>.
271. Nadeem, The Centre for Humanitarian Data, « IOM and OCHA : Partners in Displacement Data », 28 juin 2018.
272. Megginson, The Centre for Humanitarian Data, « Using HXL to Combine IOM's Displacement Data », 5 février 2019.
273. OCHA, « HDX Tools », disponible sur <https://tools.humdata.org/>.
274. O'Donoghue, Punch, « Qualitative Educational Research in Action : Doing and Reflecting », 2003.
275. IDMC, « Part 2 : Making progress in reducing internal displacement. », 2018 ; IDMC, « Getting to 2030 : internal displacement and sustainable development, summary report », 18 octobre 2018.
276. UNICEF, « A Call to Action : Protecting children on the move starts with better data », 14 février 2018.
277. Overseas Development Institute, « Mass displacement and the challenge for urban resilience », 2017 ; IDMC, « Unsettling : Urban displacement in the 21st century. Research Agenda and call for partners », février 2018.
278. Moreno, ONU-Habitat, « Concepts, definitions and data sources for the study of urbanization : the 2030 Agenda for Sustainable Development », 5 septembre 2017.
279. Hazeu et al., « European environmental stratifications and typologies : An overview », 1er juillet 2011 ; Goerlich, Cantarino, « Urban/Rural Areas : Population density (from a 1 km² grid), land cover and remoteness as basic elements for an urban/rural typology at LAU2 level », 2013 ; Beynon et al., « Measuring and understanding the differences between urban and rural areas », 1er novembre 2016 ; Dijkstra, Pesaresi, « Applying the degree of urbanisation to the globe : a new harmonised definition reveals a different picture of global urbanisation », septembre 2018 ; Eurostat, « Glossary : Functional urban area », disponible sur https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Functional_urban_area.
280. Commission européenne, « Global Human Settlement Layer », disponible sur <https://ghsl.jrc.ec.europa.eu/>.
281. Melchiorri, Siragusa, « Analyzing Cities with the Global Human Settlement Layer : A Methodology to Compare Urban Growth Using Remote Sensing Data », avril 2018.
282. Voir IDMC, « GRID Methodological Annex », 2019.
283. OIM Iraq, « Displacement Tracking Matrix, DTM Round 107 », décembre 2018.
284. iRevolutions, « Tracking Population Movements using Mobile Phones and Crisis Mapping : A Post-Earthquake Geospatial Study in Haiti », 13 octobre 2011.
285. Hodge et al., « Comparing Population Displacement Estimates from Mobile Network Data and Other Sources, Working Paper : Evidence from the Highlands Earthquake in Papua New Guinea », 2019.
286. IDMC, « GRID 2018 », 2018.
287. Banque mondiale, « Tanzania Urban Resilience Program (TURP) », disponible sur <http://www.worldbank.org/en/programs/tanzania-urban-resilience-program>.
288. Winsemius et al., « Global drivers of future river flood risk », décembre 2015 ; NRC, « Disasters will displace 14 million people every year », 20 octobre 2017.
289. Dar Ramani Huria, « Community Mapping for Flood Resilience », disponible sur <http://ramanihuria.org/>.
290. Humanitarian OpenStreetMap Team, « Urban flood resilience : Ramani Huria, 1er avril 2015 », disponible sur https://www.hotosm.org/projects/dar_ramani_huria_dar_open_map ; Msilanga, Community Mapping for Flood Resilience – The case of Dar es Salaam, Tanzania, 12 juin 2018.
291. Humanitarian OpenStreetMap Team, « Students Complete Industrial Training – 228 Mapped Subwards and Action Maps for Disaster Management of Dar es Salaam », 26 septembre 2018.
292. IDMC, « The ripple effect : economic impacts of internal displacement », juin 2018.
293. Selon le cadre de l'IASC sur les solutions durables pour les personnes déplacées dans leur propre pays, « une solution durable est trouvée lorsque les personnes déplacées dans leur propre pays n'ont plus aucun besoin d'assistance et de protection spécifiques liées à leur déplacement et peuvent jouir de leurs droits humains sans discrimination en raison de leur déplacement ». Projet Brookings-Bern sur le déplacement interne, « IASC Framework on Durable Solutions for Internally Displaced Persons », avril 2010.
294. JIPS, « Indicator Library », disponible sur <http://inform-durablesolutions-idp.org/indicators/>.
295. IDMC, « The ripple effect : economic impacts of internal displacement », juin 2018.
296. IDMC, « Unveiling the cost of internal displacement », février 2019.
297. IDMC, « Impact and experience, Assessing severity of conflict displacement. Methodological Paper », février 2019.
298. Gouvernement de l'Inde, « Kutcha House », disponible sur <https://data.gov.in/keywords/kutcha-house> ; The Hindu, « New houses for flood-hit », 15 août 2006.
299. Bureau du Cabinet du Japon, « The July 2018 Heavy Rainfall Emergency Response Headquarters : Disaster Prevention Information », 2018.
300. Natural Hazards Center, « Do I stay or do I go? Hurricane risk perception and evacuation behavior », 1er novembre 2017.
301. Horney, « Thousands of people didn't evacuate before Hurricane Matthew. Why not? », 17 octobre 2016.
302. IDMC, « Crime and displacement in Central America », disponible sur <http://www.internal-displacement.org/research-areas/crime-and-displacement-in-central-america>.
303. IDMC, « Global Disaster Displacement Risk - A Baseline for Future Work », 2017.
304. UNISDR, « The GAR Atlas - Unveiling Global Disaster Risk », disponible sur <https://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/atlas/>.
305. IDMC, « Global Disaster Displacement Risk - A Baseline for Future Work », 2017.
306. Selon les estimations du gouvernement colombien, « Censo Nacional de Población y Vivienda », en 2018, 8 159 307 personnes vivaient à Bogota – disponible sur <https://censo2018.dane.gov.co/resultados-ecenso>.
307. Alcaldía Mayor de Bogota, « Víctimas de Bogota cuenta con Centros Locales de Atención », 20 mai 2017 ; Alcaldía Mayor de Bogota, « Información para población vulnerable, 2018 », disponible sur <http://www.gobiernobogota.gov.co/transparencia/control/informacion-poblacion-vulnerable>.
308. Especiales Semana, « Venezolanos en Colombia, las cifras oficiales », consulté le 11 janvier 2019.
309. Alcaldía Mayor de Bogota, « Alcalde Peñalosa anuncia atención integral a venezolanos migrantes en Bogota », 12 septembre 2018 ; Alcaldía Mayor de Bogota, « Distrito adelantó la primera mesa de trabajo para atender migración venezolana », 29 novembre 2018.
310. Voir : IDMC, « GRID 2017 », 2017 ; IDMC, « Positioned for action : Displacement in the Sendai Framework for disaster risk reduction », 16 février 2017 ; IDMC, « Two steps forward, one step back : Internal displacement and the 2030 Agenda on Sustainable Development », 13 juillet 2017 ; IDMC, « Leaving no one behind : internal displacement and the New Urban Agenda », 2016.

311. Maha Al-Zu'bi, Radovic, « SDG11 and the Associated Challenges to Implementation », 24 octobre 2018.
312. European Commission, « The Urban Amplifier : Adapting to Urban Specificities », 2018.
313. IDMC, « Unsettling : Urban displacement in the 21st century. Research Agenda and Call for Partners », février 2018.
314. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.
315. ONU, « Guiding Principles on Internal Displacement », 1998.
316. IDMC, « City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia », novembre 2018; The Oakland Institute, « The highest bidder takes it all. The World Bank's scheme to privatize the commons », 2019.
317. Adow, « Pastoralists in Kenya », octobre 2008 ; Bonneau, « Drought and Internal Displacements of Pastoralists in Northern Kenya in 2012 : An Assessment », septembre 2013 ; NRC et al., « On the margin : Kenya's pastoralists. », mars 2014.
318. Raeymaekers, « Forced Displacement and Youth Employment in the Aftermath of the Congo War : From Making a Living to Making a Life », janvier 2011.
319. Jacobsen, « Khartoum, Sudan : Case 1 of the Tufts-IDMC Profiling Study of IDPs in Three Urban Areas », août 2008.
320. FAO, « Achieving the Sustainable Development Goals requires investing in rural areas », octobre 2017.
321. Beall et al., « Cities and Conflict in Fragile States in the Developing World », 1er novembre 2013 ; CICR, « I saw my city die : the human toll of urban warfare », 15 juin 2017.
322. OCHA, « Explosive Weapons in Populated Areas », disponible sur <https://www.unocha.org/es/themes/explosive-weapons-populated-areas>.
323. CICR, « Urban Services during Protracted Armed Conflict : a call for a better approach to assisting affected people », 2015 ; International Rescue Committee, « Mosul in crisis : The end of the battle does not mean an end to suffering », 9 juillet 2016 ; CICR, « I saw my city die : the human toll of urban warfare », 15 juin 2017 ; CICR, « Displaced in Cities. Experiencing and Responding to Urban Internal Displacement Outside Camps », 16 août 2018.
324. IDMC, « For cities, specify the neighbourhood, Expert opinion », octobre 2018 ; IDMC, « Nowhere to return to, Iraqis' search for durable solutions continues », novembre 2018.
325. Damluji, « « Securing Democracy in Iraq » : Sectarian Politics and Segregation in Baghdad, 2003-2007 », 2010 ; Sassen, « Welcome to a New Kind of War : The Rise of Endless Urban Conflict », 30 janvier 2018.
326. Cottyn, « Small towns and rural growth centers as strategic spaces of control in Rwanda's post-conflict trajectory », 3 avril 2018.
327. UNHCR, « Humanitarian evacuations in violence and armed conflict », 17 juin 2016 ; CICR, « I saw my city die : the human toll of urban warfare », 15 juin 2017.
328. IDMC, « Nowhere to return to, Iraqis' search for durable solutions continues », novembre 2018.
329. Kang, « Urbanization as a Result of Displacement. A Case Study of Bentiu », Soudan du Sud, 2019.
330. ONU-Habitat, « UNESCO, The Initial Planning Framework for the Reconstruction of Mosul », 2018 ; IDMC, « Nowhere to return to, Iraqis' search for durable solutions continues », novembre 2018.
331. IDMC, « Understanding and estimating displacement in the Northern Triangle of Central America », septembre 2018 ; Martson, « The Urban Displaced : Fleeing Criminal Violence in Latin American Cities », 2019.
332. Martson, « The Urban Displaced : Fleeing Criminal Violence in Latin American Cities », 2019.
333. IDMC, Refugee Law Initiative, « An Atomised crisis. Reframing displacement caused by crime and violence in El Salvador », septembre 2018.
334. Voir : IDMC, « Understanding and estimating displacement in the Northern Triangle of Central America », septembre 2018 ; *Ibid* ; IDMC, « Cristosal, Refugee Law Initiative, A web of violence, Crime, corruption, and displacement in Honduras », avril 2019.
335. Conseil économique et social de l'ONU, « International Decade for Natural Disaster Reduction, Note by the Secretary-General », 21 juin 1994 ; UNISDR, « Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction », 2009 ; UNISDR, « Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction », 2013 ; UNISDR, « Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction », 2015.
336. ONU, « Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015 - 2030 », 18 mars 2015.
337. IDMC, « Leaving no one behind : internal displacement and the New Urban Agenda », 2016 ; ONU, Secrétariat d'Habitat III, « New Urban Agenda », 2017.
338. Fuchs, « Cities at Risk : Asia's Coastal Cities in an Age of Climate Change », juillet 2010.
339. IDMC, « GRID 2016, Nepal Spotlight, Obstacles to protection and recovery », 2017 ; Rimal et al., « Monitoring Urban Growth and the Nepal Earthquake 2015 for Sustainability of Kathmandu Valley », Népal, juin 2017.
340. German Federal Foreign Affairs Office, EMI, « Risk-Sensitive Land Use Plan, Kathmandu Metropolitan City, Nepal », 28 février 2010.
341. IDMC, « GRID 2018 », 2018.
342. UNISDR, « Making development sustainable : the future of disaster risk management, Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction », 2015.
343. Assis Dias et al., « Estimation of exposed population to landslides and floods risk areas in Brazil, on an intra-urban scale », 1er octobre 2018.
344. Gupta, « Urban flood resilience planning and management and lessons for the future : a case study of Mumbai, India », 1er septembre 2007 ; Rumbach, « Do new towns increase disaster risk? Evidence from Kolkata, India », juillet 2014.
345. Urama et al., « Impact of extreme climate events on poverty in Nigeria : a case of the 2012 flood », 2019.
346. DESA, « World Urbanization Prospects - Population Division - United Nations », disponible sur <https://population.un.org/wup/Download/>.
347. Quartz Africa, « It's only just started, flooding is going to get a lot worse in Nigeria », 17 août 2017.
348. Reinoso et al., « Evaluation of building code compliance in Mexico City : mid-rise dwellings », 17 février 2016.
349. HCDH Mexico, « Comunicado de Prensa : A un año de los sismos, la ONU-DH llama a proteger los derechos humanos en emergencias humanitarias y procesos de reconstrucción », 18 septembre 2018.
350. IDMC, « Civil society engagement in urban displacement : lessons from Mexico City a year after the 19-S earthquake », septembre 2018.
351. Banque mondiale, « IBRD, Flood Risk Management in Dhaka : A Case for Eco-Engineering Approaches and Institutional Reform », janvier 2015.
352. Gupte et al., « Forced evictions, demolitions and wellbeing in the city », 2019.
353. HCDH, « Basic Principles and Guidelines on Development based Evictions and Displacement », 2007 ; ONU-Habitat, UNCHR, « The Right to Adequate Housing : Fact Sheet No. 21/ Rev.1 », November 2009.
354. IDMC, « GRID 2018 », 2018.
355. Banque asiatique de développement, « Resettlement Plans », disponible sur <https://www.adb.org/projects/documents/doctype/Resettlement%20Plans>; Banque mondiale, « Involuntary Resettlement », disponible sur <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSOCIALDEVELOPMENT/EXTINVRE/S/O,,menuPK:410241~pagePK:149018~piPK:149093~theSitePK:410235,00.html>.
356. Ghertner, « India's Urban Revolution : Geographies of Displacement beyond Gentrification », 1er juillet 2014 ; Gupte et al., « Forced evictions, demolitions and wellbeing in the city », 2019.

357. Banque mondiale, « Urban land acquisition and involuntary resettlement : linking innovation and local benefits », 1er février 2017.
358. Satterthwaite, Mitlin, « Reducing Urban Poverty in the Global South », 2014.
359. Sheng, Brown, « Prosperity for all : Enhancing the informal economy through participatory slum upgrading », février 2018.
360. Gupte et al., « Forced evictions, demolitions and wellbeing in the city », 2019.
361. Voir en particulier le Principe 7 : ONU, « Guiding Principles on Internal Displacement », 1998.
362. Gupte et al., « Forced evictions, demolitions and wellbeing in the city », 2019.
363. HCDH, « Basic Principles and Guidelines on Development based Evictions and Displacement », 2007.
364. Urban Displacement Project, disponible sur <http://www.urbandisplacement.org/>.
365. Clark, « The order and simplicity of gentrification-a political challenge », 2005, p. 258 ; Freund, « Perpetuating segregation or turning discrimination on its head? Affordable housing residency preferences as anti-displacement measures », avril 2018 ; Gupte et al., « Forced evictions, demolitions and wellbeing in the city », 2019.
366. CityLab, « The Complex Connection Between Gentrification and Displacement », 8 septembre 2015.
367. Nic Jay, « 20 Years of evictions in San Francisco », disponible sur https://public.tableau.com/profile/nic.jay#!vizhome/SFEvictions_0/20YearsofEvictions ; Eviction Lab, Eviction Rankings, disponible sur <https://evictionlab.org/rankings/>.
368. Zuk, Chapple, « Case studies on Gentrification and Displacement in the San Francisco Bay Area », juillet 2015.
369. The Homeless Hub, « Pushed Out - The Hidden Costs of Gentrification : Displacement and Homelessness », 2009 ; Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Report of the Special Rapporteur on adequate housing », 30 décembre 2015.
370. IDMC et al., « National Instruments on Internal Displacement. A guide to their Development », août 2013.
371. UNISDR, « Disaster Displacement : How to Reduce Risk, Address Impacts and Strengthen Resilience. A companion for implementing the Sendai Framework target E », 2018, p. 2.
372. Ngetich et al., « Policies and strategies for tackling informal settlements : lessons from Kenya », 1er avril 2016 ; Patel, « Figure of the week : Africa is home to the 10 fastest growing cities in the world », 5 octobre 2018.
373. Metcalfe et al., « Sanctuary in the city? Urban displacement and vulnerability in Nairobi », septembre 2011 ; Omari, « From rhetoric to practice : a study on the right to accessible and adequate housing in Kenya », 18 mars 2015 ; Mwangangi, « Elections Related Evictions in Urban Slums : the Case of Mukuru Kwa Njenga Nairobi, 1991-2013 », décembre 2017.
374. Lines, Makau, « Taking the long view : 20 years of Muungano wa Wanavijiji, the Kenyan Federation of Slum Dwellers », 3 août 2018.
375. Mwaniki et al., « Urbanisation, Informality and Housing Challenge in Nairobi : A Case of Urban Governance Failure? », 2015 ; Njiru, « Outsiders in their own nation : Electoral violence and politics of 'internal' displacement in Kenya », 31 octobre 2017 ; ReliefWeb, « Kenya : Floods - Mar 2018 », disponible sur <https://reliefweb.int/disaster/ff-2018-000030-ken>.
376. République du Kenya, « Prevention, Protection and Assistance to Internally Displaced Persons and Affected Communities Act. No.56 », 2012.
377. HCDH, « Kenya : Stop forced evictions from Nairobi's Kibera settlement, say UN rights experts », 26 juillet 2018.
378. Arup, « Urban Africa Risk Knowledge, Risk beyond the red line. Urban risk and large scale infrastructure projects in Kenya », 2018.
379. Guju, Siddiqui, « Cities as a refuge, cities as a home », 2019.
380. IDMC, « City of Challenge and opportunity. Employment and livelihoods for internally displaced people in Maiduguri, Borno State », février 2018.
381. Davis et al., « Comparing the Experiences of Internally Displaced Persons in Urban vs. Rural Areas : Findings from a Longitudinal Study in Iraq », 2015-2017, 2019.
382. IDMC, « Unsettlement : Urban displacement in the 21st century. Research Agenda and call for partners », février 2018 ; Cotroneo, « Specificities and challenges of responding to internal displacement in urban settings », 7 mai 2018.
383. National Centre of Competence in Research North-South, « Addressing issues and concerns of Internally Displaced Persons in Nepal », 2011 ; Syria Response Education Cluster, « Schools under Attack in Syria », 2015 ; Ibáñez, Moya, « The Impact of Intra-State Conflict on Economic Welfare and Consumption Smoothing : Empirical Evidence for the Displaced Population in Colombia », 2016 ; Cotroneo, « Migration and Displacement : Specificities and challenges of responding to internal displacement in urban settings », 2017 ; Overseas Development Institute, « Mass displacement and the challenge for urban resilience », 2017 ; Boyd et al., « Emerging Infectious Diseases », 2017 ; Faust, Kaminsky, « Building Water & Wastewater System Resilience To Disaster Migration : Utility Perspectives », 2017 ; CICR, « Displaced in cities : experiencing and responding to urban internal displacement outside camps », 2018 ; Ilevs, « Are IDPs satisfied with the quality of public health and education services they receive? » 2019.
384. Global Alliance for Urban Crises, « Resource Library », disponible sur <http://urbancrises.org/resource-library/>.
385. JIPS, « Joint IDP Profiling Service, Homepage », disponible sur <https://www.jips.org/> ; Weihmayer et al., « Displacement profiling in urban areas. Methodological approaches for collecting and analysing data on internal displacement in cities », 2019.
386. IDMC, « City of flight, New and secondary displacements in Mogadishu, Somalia », novembre 2018.
387. Brandt, Earle, « The Global Compact for Refugees. Bringing Mayors to the table : why and how », 2018.
388. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.
389. OCHA, « Breaking the impasse, Reducing Protracted Internal Displacement as a Collective Outcome », 2017.
390. OIM, « Framework for Addressing Internal Displacement », 2017.
391. Huang, Graham, « Are Refugees Located Near Urban Job Opportunities? », juin 2018.
392. Davis et al., « Comparing the Experiences of Internally Displaced Persons in Urban vs. Rural Areas : Findings from a Longitudinal Study in Iraq, 2015-2017 », 2019.
393. Florida et al., « Global Metropolis : Assessing Economic Activity in Urban Centers Based on Nighttime Satellite Images », 1er mai 2012 ; Duranton, « Growing through Cities in Developing Countries », 1er février 2015 ; Graham, « Where are the World's IDPs and What Does that Mean for Their Economic Integration? », 2019.
394. *Ibid.*
395. Brown et al., « Urban refugee economies : Addis Ababa, Ethiopia », mars 2018.
396. Mathys, Büscher, « Urbanizing Kitchanga : spatial trajectories of the politics of refuge in North Kivu, Eastern Congo », 21 mars 2018.
397. Furlanetto, Robstad, « Immigration and the macroeconomy : Some new empirical evidence », 10 décembre 2016 ; Calderón-Mejía, Ibáñez, « Labour market effects of migration-related supply shocks : evidence from internal refugees in Colombia », 2016 ; Depetris-Chauvin, Santos, « The Impacts of Internal Displacement Inflows on Host Communities in Colombia », 2017 ; World Economic Forum, « Migration and Its Impact on Cities », octobre 2017 Ruhs, Vargas-Silva, « The Labour Market Effects of Immigration », 14 décembre 2018.
398. Adekola et al., « Unemployment in Nigeria; a challenge of demographic change? », mai 2016.

399. Banque mondiale, HCR, « Forced Displacement by the Boko Haram Conflict in the Lake Chad region », juin 2016 ; IDMC, « City of Challenge and opportunity. Employment and livelihoods for internally displaced people in Maiduguri, Borno State », février 2018.
400. ILO, « Informal economy », disponible sur <https://www.ilo.org/global/topics/employment-promotion/informal-economy/lang-en/index.htm>.
401. Brown, Smith, « Topic Guide : Livelihoods and urbanisation », mars 2016 ; Sheng, Brown, « Prosperity for all : Enhancing the informal economy through participatory slum upgrading », février 2018.
402. Aysa-Lastra, « Integration of Internally Displaced Persons in Urban Labour Markets : A Case Study of the IDP Population in Soacha, Colombia », 1er juin 2011.
403. Anyanzu, « Livelihood and Informality : The Case of Urban Refugees and Internally Displaced Persons in Kampala », octobre 2016.
404. NRC, « Living conditions of displaced persons and host communities in urban Goma, DRC », 15 octobre 2014.
405. JIPS, « Internal displacement profiling in Mogadishu », avril 2016.
406. NRC et al., « Challenges of IDP Protection. Research study on the protection of internally displaced persons in Afghanistan », novembre 2012.
407. Aysa-Lastra, « Integration of Internally Displaced Persons in Urban Labour Markets : A Case Study of the IDP Population in Soacha, Colombia », 1er juin 2011.
408. ILO DWT, Country Office for Central and Eastern Europe, « Employment needs assessment and employability of internally displaced persons in Ukraine : summary of survey findings and recommendations », 2016.
409. Nor et al., « Forced Migration and the City : the urban experience of IDPs in Abuja, Nigeria », 2019.
410. Graham, « Where are the World's IDPs and What Does that Mean for Their Economic Integration? » 2019.
411. Satterthwaite, Mitlin, « Reducing Urban Poverty in the Global South », 2014.
412. Sheng, Brown, « Prosperity for all : Enhancing the informal economy through participatory slum upgrading », février 2018.
413. Davis et al., « Comparing the Experiences of Internally Displaced Persons in Urban vs. Rural Areas : Findings from a Longitudinal Study in Iraq, 2015-2017 », 2019.
414. Smith, Mohiddin, « A review of evidence of humanitarian cash transfer programming in urban areas », décembre 2015.
415. Oxfam GB, « Cash-transfer programming in emergencies », 2006.
416. Smith, Mohiddin, « A review of evidence of humanitarian cash transfer programming in urban areas », décembre 2015.
417. Humanitarian Policy Group, « Protracted displacement : uncertain paths to self-reliance in exile », septembre 2015 ; Clemens et al., « The Economic and Fiscal Effects of Granting Refugees Formal Labor Market Access », 9 octobre 2018.
418. ONU-Habitat, UNESCO, « The Initial Planning Framework for the Reconstruction of Mosul », 2018.
419. Graham, « Where are the World's IDPs and What Does that Mean for Their Economic Integration? », 2019.
420. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.
421. Satterthwaite, Mitlin, « Reducing Urban Poverty in the Global South », 2014.
422. NRC, « Living conditions of displaced persons and host communities in urban Goma, DRC », 15 octobre 2014.
423. Global Shelter Cluster, « The State of Humanitarian Shelter and Settlements 2018 », 18 décembre 2018.
424. Oxfam, « Returning to Fragility : Exploring the link between conflict and returnees in Afghanistan », janvier 2018.
425. Abdoh, Hirsch-Holland, « Stuck in the Mud, Urban Displacement and Tenure Security in Kabul's Informal Settlements », 2019.
426. Day, Wewerinke-Singh, « Learning from Survivors of Development-Induced Displacement : Operationalising Vanuatu's New Displacement Policy toward an Inclusive Capital City », 2019.
427. ONU-Habitat, « Toolkit and Guidance for Preventing and Managing Land and Natural Resources Conflict », 2012 ; NRC, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « The Importance of addressing Housing, Land and Property (HLP). Challenges in Humanitarian Response », avril 2016.
428. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.
429. Sudan Tribune, « South Sudan's Kiir directs to vacate newcomers from IDPs land », 11 décembre 2018.
430. Cernea, Maldonado, « Challenging the Prevailing Paradigm of Displacement and Resettlement. Risks, Impoverishment, Legacies, Solutions », 2018.
431. Banque mondiale, « The Toll of War : The Economic and Social Consequences of the Conflict in Syria », 10 juillet 2017.
432. Daher, « Decree 66 and the Impact of its National Expansion », 7 mars 2018 ; Daher, « Reconstructing Syria : How the al-Assad regime is capitalizing on destruction », décembre 2018.
433. Human Rights Watch, « Q&A : Syria's New Property Law », 29 mai 2018.
434. *Ibid.*
435. HCR, « Situation Syria Regional Refugee Response », 11 mars 2019, disponible sur <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>.
436. Prettitore, « Will forcibly displaced Syrians get their land back? », 21 juillet 2016.
437. PAX for Peace, « Legal Obstacles to Housing, Land and Property Rights in Syria », 6 mars 2019.
438. Daher, « Reconstructing Syria : How the al-Assad regime is capitalizing on destruction », décembre 2018 ; Chatham House, « Property Law no.10 and its implications on Syrian cities », juin 2018.
439. IRIN, « Decree 66 : The blueprint for al-Assad's reconstruction of Syria? », 20 avril 2017.
440. PAX for Peace, « Legal Obstacles to Housing, Land and Property Rights in Syria », 6 mars 2019.
441. McGuirk, « Radical cities : across Latin America in search of a new architecture », 2014.
442. World Resources Institute, « Confronting the Urban Housing Gap », 12 juillet 2017. ONU, « Goal 11 : Sustainable Development Knowledge Platform », disponible sur <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg11> ;
443. NRC, « From Shelter to Housing : Security of Tenure and Integration in Protracted Displacement Settings », décembre 2011 ; ONU-Habitat, « Housing at the Centre of the New Urban Agenda », octobre 2015 ; ONU, « Tracking Progress Towards Inclusive, Safe, Resilient and Sustainable Cities and Human Settlements. SDG 11 Synthesis Report. High Level Political Forum », 12 juillet 2018.
444. World Economic Forum, « Migration and Its Impact on Cities », octobre 2017.
445. Ministerio del Interior, República de Colombia, « Ley 1448, Ley de Víctimas y Restitución de Tierras », 2011 ; Congreso de Colombia, « Ley 1523 », 24 avril 2012 ; Defensoría del Pueblo, Colombia, « Derecho a la vivienda para los desplazados », novembre 2014.
446. Corte Constitucional de Colombia, « Pautas y criterios para el levantamiento del estado de cosas inconstitucional en materia de desplazamiento forzado », 23 août 2016.
447. Ministerio de Vivienda, República de Colombia, « Decreto 2231 », 27 décembre 2017.
448. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.

449. Bredenoord, van Lindert, « Pro-poor housing policies : Rethinking the potential of assisted self-help housing », 1er juillet 2010 ; McGuirk, « Radical cities : across Latin America in search of a new architecture », 2014.
450. OCHA, « Addressing Protracted Internal Displacement : National and Sub National level workshops. Presentation », novembre 2018.
451. McGuirk, « Radical cities : across Latin America in search of a new architecture », 2014.
452. OCHA, « Addressing Protracted Internal Displacement : National and Sub National level workshops. Presentation », novembre 2018.
453. CICR, « Urban Services during Protracted Armed Conflict : a call for a better approach to assisting affected people », 2015.
454. ONU, « Sustainable Development Knowledge Platform », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.BASS.UR.ZS?end=2015&locations=XM-XN-XT-XD&start=2000>.
455. ONU, « Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015 - 2030 », 18 mars 2015.
456. Banque mondiale, « People using at least basic sanitation services, urban (% of urban population) », disponible sur <https://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.BASS.UR.ZS?end=2015&locations=XM-XN-XT-XD&start=2000>.
457. Boyd et al., « Centers for Disease Control and Prevention Public Health Response to Humanitarian Emergencies, 2007–2016 », décembre 2017.
458. IDMC, NRC, « Nepal : Failed implementation of IDP Policy leaves many unassisted », 28 janvier 2010.
459. OCHA, « 2015 Libya : Humanitarian Needs Overview », septembre 2015.
460. Ivlevs, « Are IDPs satisfied with the quality of public health and education services they receive? », 2019.
461. Conflict in Cities, « Rethinking Conflict Infrastructure : How the built environment sustains divisions in contested cities », novembre 2012 ; McKinsey Global Institute, « Bridging Global Infrastructure Gaps », juin 2016 ; Watkins et al., « Lessons from Four Decades of Infrastructure Project-Related Conflicts in Latin America and the Caribbean », 7 septembre 2017.
462. European Commission, « The Urban Amplifier : Adapting to Urban Specificities », 2018.
463. CICR, « Urban Services during Protracted Armed Conflict : a call for a better approach to assisting affected people », 2015.
464. IDMC, « For cities, specify the neighbourhood, Expert opinion », octobre 2018.
465. Paragas et al., « Tacloban after Haiyan Working together towards recovery », septembre 2016.
466. Kang, « Urbanization as a Result of Displacement. A Case Study of Bentiu, South Sudan », 2019.
467. Rufat et al., « Social vulnerability to floods : Review of case studies and implications for measurement », 1er décembre 2015 ; University of Maryland, Texas A&M University, « The growing threat of urban flooding : a national challenge », 2018.
468. McGuirk, « Radical cities : across Latin America in search of a new architecture », 2014.
469. Lerner, « Acupuntura urbana », 2005.
470. Faust, Kaminsky, « Building Water and Wastewater System Resilience to Disaster Migration : Utility Perspectives », août 2017.
471. Oxford Economics, Global Infrastructure Hub, « Global Infrastructure Outlook. Infrastructure investment needs. 50 countries, 7 sectors to 2040 », juillet 2017.
472. IDMC, « Two steps forward, one step back : Internal displacement and the 2030 Agenda on Sustainable Development », 13 juillet 2017.
473. Global BRTData, available at, <https://brtdata.org/>.
474. Pérez Caballero, « Acupuntura Urbana. Intervención en la ciudad y participación : cuatro experiencias. Thesis », 2016.
475. Telemédellin, « Así se aplica la teoría de la Acupuntura Urbana en Medellín », 20 juin 2018.
476. Verdad Abierta, « La comuna 13, en continuo desplazamiento forzado », 25 novembre 2011 ; Saville, « Comuna 13 : How Medellín's Most Infamous Community Reinvented Itself », 5 mars 2018 ; The Telegraph, « How Medellín went from murder capital to hipster holiday destination », 4 janvier 2018.
477. *Ibid.*
478. Muungano wa Wanavijiji, « Railway Relocation - A Collaborative Development Approach », 5 juin 2015 ; Muungano wa Wanavijiji, « Homeless but not hopeless : Working together for eviction alternatives in Kibera », 30 juillet 2018.
479. Build a Better Future, « Reimagining Lima », disponible sur <https://bartlett100.com/article/reimagining-lima>.
480. *Ibid.*
481. Metcalfe et al., « Sanctuary in the city? Urban displacement and vulnerability in Nairobi », septembre 2011.
482. Global Taskforce of Local and Regional Governments et al., « Roadmap for localizing the SDGs : Implementation and monitoring at subnational level », 2015.
483. Independent Expert Advisory Group, « United Nations Secretariat, A World that Counts. Mobilising the data revolution for sustainable development », 2014, p. 22.
484. Satterthwaite, « Where are the local indicators for the SDGs?, International Institute for Environment and Development », 9 mars 2016.
485. CICR, « Urban Services during Protracted Armed Conflict : a call for a better approach to assisting affected people », 2015.
486. Gutierrez, « A coherent approach to poverty reduction, development and displacement, Ideas for Development », 26 novembre 2009.
487. Sampaio, « Our fast-growing cities are becoming hotbeds of unrest. It doesn't have to be that way », 10 novembre 2016.
488. CICR, « Exploring Humanitarian Law. Glossary. Terms used in EHL », 2009.
489. UNODC, « Chapter 4 : Homicide, Violence and Conflict. Global study on homicide, Trends, Contexts, Data », 2013.
490. IDMC, « Forced displacement linked to transnational organised crime in Mexico », mai 2012.
491. IDMC, « The displacement continuum, research agenda and call for partners », novembre 2017.
492. Assemblée générale de l'ONU, « Report of the open-ended intergovernmental expert working group on indicators and terminology relating to disaster risk reduction », 1er décembre 2016.
493. IDMC, « Understanding the root causes of displacement : towards a comprehensive approach to prevention and solutions », 8 décembre 2015.
494. The Brookings Institution-Bern Project on Internal Displacement, « Annex I : Glossary, IASC Operational Guidelines on the protection of persons in situations of natural disasters », janvier 2011.
495. ONU-Habitat, HCDH, « Forced Evictions, Fact sheet No.25/ Rev.1 », 2014.
496. ONU-Habitat et al., « Informal Settlements, Habitat III Issue Paper 22 », mai 2015 ; Brown, « Topic guide : Planning for sustainable and inclusive cities in the Global South », 2015.
497. OCHA, « Breaking the impasse, Reducing Protracted Internal Displacement as a Collective Outcome », 2017.
498. The Brookings Institution-Bern Project on Internal Displacement, « Annex I : Glossary, IASC Operational Guidelines on the protection of persons in situations of natural disasters », janvier 2011.
499. Assemblée générale de l'ONU, « Report of the open-ended intergovernmental expert working group on indicators and terminology relating to disaster risk reduction », 1er décembre 2016.
500. IDMC, « Understanding the root causes of displacement : towards a comprehensive approach to prevention and solutions », 8 décembre 2015.

501. IDMC, « Home sweet home : housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs », 2015.
502. Assemblée générale de l'ONU, « Report of the open-ended intergovernmental expert working group on indicators and terminology relating to disaster risk reduction », 1er décembre 2016.

TABLEAU 1

Nouveaux déplacements en 2018

Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)	Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)
Afghanistan	2 598 000	372 000	435 000	Chypre	228 000		8
Afrique du Sud			2 100	Colombie	5 761 000	145 000	67 000
Albanie			110	Congo	107 000		
Algérie			19	Corée			1 100
Allemagne			510	Costa Rica			5 800
Angola			11 000	Croatie			140
Arabie saoudite			2 000	Cuba			52 000
Argentine			16 000	Côte d'Ivoire	302 000	700	3 200
Australie			11 000	Djibouti			9 400
Azerbaïdjan	344 000		390	Dominique			350
Bahamas			230	Espagne			3 300
Bangladesh	426 000	300	78 000	Eswatini			110
Belgique			50	Fidji			12 000
Bolivie			2 400	Finlande			51
Bosnie-Herzégovine	99 000			France			6 300
Botswana			1 600	Ghana	5 000	5 000	61 000
Brésil			86 000	Grenade			27
Bulgarie			50	Groenland			170
Burkina Faso	47 000	42 000	5 100	Grèce			9 200
Burundi	49 000	5 100	35 000	Guam			2 400
Bénin	3 500	3 500	23 000	Guatemala	242 000		27 000
Cambodge			37 000	Guinée-Bissau			3 700
Cameroun	668 000	459 000		Guinée			3 900
Canada			19 000	Guyane			170
Chili			2 500	Géorgie	293 000		310
Chine			3 762 000	Haïti			8 800
				Honduras	190 000	950	17 000








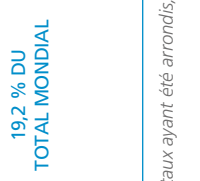
Les totaux ayant été arrondis, certains peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres individuels

Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)	Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)
Hong Kong, Chine			1 400	Monténégro			6
Inde	479 000	169 000	2 675 000	Mozambique	14 000	3 800	31 000
Indonésie	16 000	4 500	853 000	Myanmar	401 000	42 000	298 000
Irak	1 962 000	150 000	69 000	Namibie			13
Iran			74 000	Nicaragua			6 900
Israël			80	Niger	156 000	52 000	40 000
Italie			3 300	Nigéria	2 216 000	541 000	613 000
Jamaïque			7	Nouvelle-Zélande			990
Japon			146 000	Nouvelle Calédonie			48
Jordanie			2 000	Népal			12 000
Kazakhstan			400	Oman			10 000
Kenya	162 000	10 000	336 000	Ouganda	32 000	9 000	164 000
Kirghizistan			4 700	Pakistan	119 000	1 800	2 100
Kosovo	16 000			Palestine	238 000	490	
Lesotho			1 400	Papouasie-Nouvelle-Guinée	12 000	360	61 000
Lettonie			24	Paraguay			30 000
Liban	11 000			Philippines	301 000	188 000	3 802 000
Libye	221 000	70 000		Porto Rico			400
Libéria			15 000	Portugal			410
Macao, Chine			5 700	Pérou	59 000		8 600
Macédoine	140		50	RDP lao			19 000
Madagascar	2 000	1 700	75 000	Roumanie			1 200
Malaisie			38 000	Royaume-Uni			160
Malawi			20 000	Russie	2 300		3 600
Maldives			20	Rwanda			47 000
Mali	120 000	126 000	19 000	Région d'Abyei	31 000	150	2
Maurice			3 600				
Mauritanie			450				
Mexique	338 000	11 000	20 000				
Mongolie			5 900				

Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)	Pays ou territoire	Nombre total de déplacés internes au 31 décembre 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (conflits)	Nouveaux déplacements en 2018 (catastrophes)
Rép. démocratique du Congo	3 081 000	1 840 000	81 000	Tonga			5 700
Rép. populaire démocratique de Corée			69 000	Trinité-et-Tobago			860
République centrafricaine	641 000	510 000	9 300	Tunisie			3 300
République dominicaine			27 000	Turquie	1 097 000		640
République tchèque			12	Ukraine	800 000	12 000	
Salvador		246 000	4 700	Uruguay			300
Samoa			330	Vanuatu			13 000
Samoa américaines			4 600	Venezuela			32 000
Serbie			130	Vietnam			143 000
Sierra Leone	3 000	3 000		Yémen	2 324 000	252 000	18 000
Slovaquie			270	Zambie			21
Slovénie			340	Zimbabwe			1 100
Somalie	2 648 000	578 000	547 000	Égypte	97 000	15 000	8
Soudan	2 072 000	41 000	121 000	Équateur		420	4 200
Soudan du Sud	1 869 000	321 000	6 600	États-Unis			1 247 000
Sri Lanka	37 000	1 100	100 000	Éthiopie	2 137 000	2 895 000	296 000
Suisse			18	Îles Mariannes du Nord			14 000
Suède			130	Îles Salomon			1 100
Syrie	6 119 000	1 649 000	27 000				
Sénégal	18 000		2				
Tadjikistan			5 400				
Taiwan, Chine			19 000				
Tanzanie			29 000				
Tchad	90 000		2 000				
Thaïlande	41 000		4 600				

TABLEAU 2

Les plus grandes catastrophes à l'origine des déplacements par région en 2018

Région	Catastrophe	Mois du début de la catastrophe	Pays et territoires	Nouveaux déplacements*	Source(s) des chiffres
  Asie de l'Est et Pacifique 9 332 000 54,3 % DU TOTAL MONDIAL	Typhon Mangkhut	Septembre	Chine Philippines Chine (Macao) Guam Chine (Hong Kong) Îles Mariannes du Nord Thaïlande	3 191 000 1 610 000 70 804 5 650 2 143 1 400 1 116 6	Gouvernement Gouvernement Gouvernement Autorités locales Autorités locales Gouvernement et ECHO Autorités locales
	  Mouson du Sud-Ouest (Habagat) Dépressions tropicales multiples, typhons, tempêtes : Son-Tinh (Henry), dépression tropicale Josie, tempête tropicale Inday, etc.	Juillet	Philippines Cambodge Laos Chine Vietnam Thaïlande	970 000 902 312 31 990 18 000 14 000 3 852 262	Gouvernement Humanitarian Response Forum Nations Unies Gouvernement Gouvernement Autorités locales
  Asie du Sud 3 303 000 19,2 % DU TOTAL MONDIAL	Typhon Maria	Juillet	Chine Chine (Taiwan)	521 000 517 800 3 430	Gouvernement Gouvernement
	Saison de la mousson	Mai	Inde	1 967 000	Gouvernement, autorités locales
	Cyclone Titli	Octobre	Inde	400 000	Gouvernement et ONG
  Sécheresse	Janvier	Afghanistan	371 000	OIM et OCHA	

* Les totaux ayant été arrondis, certains peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres individuels





Région	Catastrophe	Mois du début de la catastrophe	Pays et territoires	Nouveaux déplacements*	Source(s) des chiffres
Amériques  1 687 000 9,8 % DU TOTAL MONDIAL	Ouragan Florence	Août	États-Unis d'Amérique (Floride)	464 000	Gouvernement et autorités locales
	Ouragan Michael	Octobre	États-Unis d'Amérique (Floride) Cuba	375 000 375 000 300	Gouvernement et autorités locales Comité international de la Croix-Rouge
	Incendie de forêt Woolsey	Novembre	États-Unis d'Amérique (Californie)	182 000	Gouvernement
Afrique subsaharienne  2 611 000 15,2 % DU TOTAL MONDIAL	Inondations au Nigéria	Août	Nigéria	600 000	OCHA
	Inondations au Kenya	Avril	Kenya	327 000	OCHA et Croix-Rouge du Kenya
	Inondations en Somalie	Avril	Somalie	289 000	OCHA et Protection and Return Monitoring Network
Moyen-Orient et Afrique du Nord  214 000 1,2 % DU TOTAL MONDIAL	Séisme de Sarpol-e Zahab	Novembre	Iran	47 000	Relief and Rescue Organization, Iran
	Inondations en Irak	Novembre	Irak	35 000	OIM, OCHA et Iranian Red Crescent Society (IRCS)
	Tempêtes de neige en Iran	Janvier	Iran	23 000	IRCS
Europe et Asie centrale  41 000 0,2 % DU TOTAL MONDIAL	Feux de forêt en Attique	Juillet	Grèce	7 200	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)
	Inondations au Tadjikistan	Mai	Tadjikistan	5 400	FICR
	Glissements de terrain de Jalal-Abad	Avril	Kirghizistan	4 700	FICR

TABLEAU 3

Déplacements liés à des conflits en 2018

Définitions.

Nouveaux déplacements : nouveaux cas de déplacement interne en 2018.

Nombre total de déplacés internes : nombre total de personnes vivant en situation de déplacement interne au 31 décembre 2018.

Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable : nombre de déplacés internes que nos fournisseurs de données ont identifiés comme étant retournés, réinstallés ou intégrés localement en 2018 et pour lesquels les données factuelles obtenues par l'IDMC indiquent que les progrès vers des solutions durables ne sont que partiels compte tenu de leurs conditions de vie. Dans quelques cas, ce nombre peut faire référence à des mouvements plutôt qu'à des personnes.

Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés : nombre de déplacés internes que nos fournisseurs de données ont identifiés comme retournés, réinstallés ou intégrés localement en 2018, mais pour lesquels il n'existe aucune preuve permettant de confirmer la réalisation de progrès vers des solutions durables. Dans quelques cas, ce nombre peut faire référence à des mouvements plutôt qu'à des personnes.

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Région d'Abyei	150	31 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'IDMC a estimé le nombre total de déplacés internes dans la région d'Abyei sur la base sur deux enquêtes d'intention réalisées par l'OIM à Abathok et Agok en avril et novembre 2017. Sur la base d'une analyse des données DTM de l'OIM, l'IDMC a soustrait l'estimation du nombre de ménages qui se considèrent comme intégrés localement dans leur lieu de déplacement, selon l'étude, mais a inclus les nouveaux déplacements internes en 2018.</p> <p>L'IDMC a estimé le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sur la base d'une analyse des données du système de suivi des événements DTM de l'OIM, qui a principalement identifié les déplacements provoqués par des attaques armées dans la ville d'Abyei mi-juillet 2018.</p>

Les totaux ayant été arrondis, certains peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres individuels

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Afghanistan	372 000	2 598 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'IDMC a estimé le nombre total de déplacés internes en Afghanistan sur la base d'une analyse des données obtenues de l'OIM, qui ont été recueillies auprès d'informateurs clés entre décembre 2017 et décembre 2018.</p> <p>L'IDMC a estimé le nombre de nouveaux déplacements internes en 2018 principalement sur la base du nombre de nouveaux déplacements internes enregistrés par le système de suivi des déplacements de l'OCHA et vérifiés. L'estimation de l'IDMC prend également en compte les personnes déplacées à la suite d'expulsions arbitraires signalées par l'OCHA, ainsi que les déplacements temporaires non enregistrés signalés par le programme d'aide humanitaire de l'OIM. Étant donné que de nombreux déplacements à court terme ne sont pas vérifiés par les organisations humanitaires, le nombre de nouveaux déplacements indiqué par l'IDMC est susceptible d'être sous-estimé.</p>
Arménie				8 400 (En 2004)	<p>L'IDMC a estimé les déplacements internes en Arménie sur la base des données d'une étude cartographique réalisée par le NRC et le Département d'État pour les migrations et les réfugiés d'Arménie et publiée en 2004. Selon le rapport de cette étude, la plupart des quelque 8 400 personnes déplacées en Arménie, en raison du conflit avec l'Azerbaïdjan en 1994, s'étaient réinstallées dans des conditions inconnues en 2004. En raison du manque d'informations à jour sur leurs conditions, l'IDMC a qualifié ces réinstallations de solutions non vérifiées.</p>
Azerbaïdjan		344 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	301 000 (Au 31 décembre 2018)		<p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées en Azerbaïdjan sur la base d'une analyse des données fournies par le Comité d'État de l'Azerbaïdjan pour les questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées dans leur propre pays. Selon ses données, l'Azerbaïdjan comptait environ 644 000 déplacés internes en décembre 2018 à la suite du conflit non résolu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la région du Haut-Karabakh. Ce chiffre est divisé en deux groupes : 344 000 personnes vivant en situation de déplacement prolongé et ayant encore des besoins non couverts en termes d'accès au logement, d'emploi, d'éducation et de santé ; et 300 000 personnes signalées par le gouvernement comme ayant été réinstallées dans des logements temporaires.</p> <p>L'IDMC a considéré ce deuxième groupe comme ayant trouvé une solution partielle au déplacement parce que ces personnes ont été relogées et ont reçu une aide du gouvernement. Le gouvernement a également signalé le retour de 750 personnes à Jojuq Marjanli en 2018. L'IDMC considère également ces retours comme relevant de la catégorie des solutions partielles dans l'attente d'informations supplémentaires sur les conditions de vie dans le village.</p>

Bangladesh	300	426 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2007)	<p>L'estimation par l'IDMC du nombre total de personnes déplacées au Bangladesh inclut deux cas de déplacements prolongés associés à un conflit : les déplacés internes des Chittagong Hill Tracts (CHT), chassés par un conflit armé interne entre 1973 et 1997, ainsi que les déplacés internes du Bihari parlant l'ourdou, également appelés « Pakistanais oubliés », qui ont été chassés par la guerre d'indépendance du Bangladesh en 1971. Les estimations récemment mises à jour de la taille de ces populations ne sont pas disponibles. L'estimation de l'IDMC concernant le cas des CHT est basée sur une enquête réalisée en 2009 par le Human Development Research Center, une ONG bangladaise, selon laquelle environ 31 % des ménages ruraux des CHT avaient été déplacés au moins une fois entre 1977 et 2007. Compte tenu de ce chiffre et des données du recensement, l'IDMC estime à 275 000 le nombre de déplacés internes à Chittagong. L'estimation de l'IDMC concernant les personnes déplacées dans le Bihari provient d'une étude de profilage réalisée en 2006 par Al-Falah, une ONG locale, à la demande du HCR. Selon cette étude, plus de 151 000 personnes ont été déplacées dans des camps ou des quartiers informels à cette époque.</p> <p>L'IDMC a estimé le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sur la base du suivi des événements à l'aide de sources médiatiques.</p>
Bénin	3 500	3 500 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Bénin et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont toutes deux basées sur des données de la FICR et concernent les personnes déplacées par les affrontements entre pasteurs et agriculteurs dans le département d'Atakora en juillet 2018. L'IDMC a triangulé ces informations à l'aide de rapports d'organisations locales de la société civile. L'IDMC n'a reçu aucun élément probant selon lequel les personnes déplacées seraient rentrées chez elles ou auraient trouvé un autre type de solution durable, et les a donc incluses dans le chiffre de fin d'année.</p>
Bosnie-Herzégovine		99 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2015)	<p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine sur la base des statistiques officielles du gouvernement, qui reposent largement sur les listes de la commission électorale. La Mission permanente de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'ONU à Genève a communiqué les statistiques à l'IDMC. Les déplacements ont été déclenchés par les guerres qui ont suivi la dissolution de l'ex-Yougoslavie. Les données relatives aux déplacements ont été mises à jour pour la dernière fois en 2015. Plus de la moitié des déplacés internes du pays vivent en Republika Srpska, plus d'un tiers en Fédération de Bosnie-Herzégovine et une minorité dans le district de Brcko.</p>
Burkina Faso	42 000	47 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Burkina Faso et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont basées sur l'analyse de rapports de l'OCHA, qui se réfèrent à des données recueillies par la Croix-Rouge de Belgique, la Croix-Rouge du Burkina Faso, le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation, le CICR, le Conseil danois des réfugiés, l'UNICEF, etc.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Burundi	5 100	49 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		25 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Burundi repose principalement sur son analyse des données obtenues de l'OIM. La plupart des déplacés internes sont des personnes qui ont fui la violence politique en 2015, bien que la menace de violence politique ait continué de générer des déplacements au cours des années suivantes, notamment en 2018. L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de déplacés internes inclut également les réfugiés rentrés de Tanzanie en 2018 et déplacés à leur retour.</p> <p>L'IDMC a estimé le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sur la base d'une analyse des augmentations nettes des chiffres mensuels de l'OIM, ainsi que d'une analyse d'événements spécifiques ayant entraîné des déplacements en 2018.</p> <p>Parallèlement à l'amélioration de la sécurité, le nombre total de personnes déplacées en raison d'un conflit, tel que communiqué par l'OIM, a diminué d'environ 25 000 entre 2017 et 2018. L'IDMC considère ce changement comme une solution non vérifiée en l'absence d'informations supplémentaires sur la situation.</p> <p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées au Cameroun et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sur la base des données obtenues auprès de l'OIM. Les chiffres incluent les personnes déplacées par la crise régionale provoquée par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord et par la violence dans les régions anglophones du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral. La crise anglophone s'est considérablement aggravée, ce qui a donné lieu à des évaluations dans de nouvelles régions et explique l'augmentation notable du nombre de nouveaux déplacements et du nombre de déplacés internes en 2018.</p> <p>Sur la base de son analyse des données de l'OIM sur le nombre de personnes déplacées signalées comme étant retournées, l'IDMC considère les 288 000 personnes qui ont regagné des logements non endommagés et les 94 000 personnes vivant dans des logements ou des abris endommagés ou détruits comme ayant trouvé des solutions partielles, en raison de leurs conditions de vie et du manque général de sécurité dans ces zones.</p>
Cameroun	459 000	668 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	382 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		

République centrafricaine	510 000	641 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	175 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées en RCA sur la base des rapports de la Commission Mouvement de Populations (CMP).</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant les nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur les rapports de l'OCHA, que l'IDMC a complétés par une analyse d'informations supplémentaires provenant des rapports du Conseil de sécurité des Nations Unies et des médias locaux. IDMC considère que le chiffre est sous-estimé en raison du manque d'accès à tous les rapports sur les déplacements.</p> <p>Sur la base de son analyse des données de la DTM de l'OIM et d'Action contre la faim concernant 175 000 déplacés internes qui seraient retournés, l'IDMC a classé ces mouvements comme non vérifiés car aucune information sur leur situation après leur retour n'a été obtenue.</p>
Tchad		90 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		<p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées au Tchad sur la base des données des rapports DTM de l'OIM. Le chiffre concerne principalement les personnes déplacées par l'insurrection de Boko Haram, principalement concentrées autour de la région du Lac, à l'Ouest. Malgré les preuves de nouveaux déplacements en 2018, l'IDMC n'a pas pu estimer leur nombre en raison du suivi limité et du manque de données quantitatives publiées recueillies en 2018.</p>
Colombie	145 000	5 761 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	1 902 000 (Au 31 décembre 2018)	<p>L'IDMC a estimé le nombre total de personnes déplacées en Colombie sur la base d'une analyse des données provenant du Registre des victimes (RUV), qui conserve une trace de toutes les victimes de la guerre civile. Les données du RUV recensent toutes les personnes déplacées depuis 1985 et incluent les personnes décédées ou ayant progressé dans la recherche de solutions durables. L'IDMC a travaillé avec le RUV pour estimer le nombre de personnes restant déplacées sans ces deux cas de figure.</p>
				<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de solutions partielles est fondée sur une analyse des données du RUV relatives aux indicateurs sociaux et économiques pour les personnes inscrites dans le registre. Elle prend en compte les 1 089 000 personnes ayant surmonté les vulnérabilités en matière de logement, de regroupement familial, d'accès aux documents personnelles, de nutrition, de santé, d'éducation et de revenus, ainsi que les 813 000 personnes qui n'ont apparemment surmonté que les vulnérabilités en matière de logement.</p>
				<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est une projection réalisée par l'Unité de gestion et d'analyse d'informations de la Colombie (UMAIC), organisation des Nations Unies, sur la base des données du RUV des années précédentes.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Congo		107 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Congo est fondée sur une analyse des données recueillies par le ministère des affaires sociales et humanitaires du gouvernement et concerne les personnes déplacées dans les départements du Pool et de la Bouenza. Le ministère est la principale source de données sur les personnes déplacées en République du Congo. Il recueille et publie ces informations en collaboration avec l'OCHA. Étant donné que de nombreuses personnes déplacées sont apparemment rentrées de la Bouenza au Pool en 2018, le chiffre total est probablement surestimé. L'IDMC a inclus ces personnes dans son estimation de 107 000 déplacés internes et n'a pas considéré ces retours comme des solutions non vérifiées, car ni le nombre de personnes rentrées ni leur situation n'étaient connus.
Côte d'Ivoire	700	302 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Côte d'Ivoire repose principalement sur une évaluation réalisée par le JIPS en 2014 et concerne les personnes déplacées pendant la guerre de 2002-2003 et la crise politique de 2010-2011. Cette estimation prend également en compte les personnes déplacées en 2017, à la suite de conflits fonciers entre les communautés Baoulé et Wé, et demeurant déplacées. Elle comprend aussi les personnes dont les logements ont été détruits en mai 2018 lors d'un conflit foncier entre les autochtones Toura et la communauté burkinabé à Giandé dans le département de Biankouma.
Chypre		228 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des reportages des médias locaux et fait référence aux personnes déplacées en mai 2018, mentionnées ci-dessus. L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de personnes déplacées à Chypre est fondée sur le rapport de recommandations intitulé « Besoins et droits humanitaires des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Europe » (document N° 2126) qui a été présenté en 2018 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à l'occasion du 20e anniversaire de l'adoption des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Ce rapport inclut le dernier chiffre communiqué par la délégation chypriote à l'assemblée. Il s'agit des personnes déplacées depuis le conflit armé avec la Turquie et l'occupation par cette dernière du nord de l'île en 1974.

République démocratique du Congo	1 840 000	3 081 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	1 480 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en RDC est dérivée de données provenant d'évaluations menées au niveau des villages par l'unité DTM de l'OIM tout au long de 2018 dans les provinces du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental, de la Lomami, du Sankuru, du Tanganyika et du Sud-Kivu. Elle repose également sur l'analyse par l'IDMC des données sur les populations des camps du Nord-Kivu, publiées par le groupe de coordination et de gestion des camps, ainsi que sur les données de l'ACAPS relatives aux déplacements liés à la violence à Mai-Ndombe. L'IDMC considère ce chiffre comme une sous-estimation importante, car il ne tient pas compte des données sur les provinces fortement touchées par les déplacements mais non encore couvertes par la DTM de l'OIM, telles que l'Ituri, le Maniema et la majeure partie du Nord-Kivu.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des informations relatives aux nouveaux arrivants dans les villages couverts par la DTM de l'OIM, les données publiées par l'ACAPS au sujet de Mai-Ndombe et les alertes de mouvements de population pour les provinces couvertes par l'OCHA, notamment le Haut-Katanga, le Haut-Lomami, l'Ituri, le Maniema, le Nord-Kivu et Tshopo. L'unité DTM de l'OIM et l'OCHA ont également signalé un nombre important de retours en 2018.</p>
Équateur	420		420 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'IDMC répertorie dans la catégorie des solutions partielles les personnes qui sont rentrées chez elles et qui n'ont plus l'obtention d'un abri comme principal besoin humanitaire, mais qui ont encore d'autres besoins liés à leur déplacement.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en Équateur en 2018 sont fondées sur des rapports officiels de l'Unité nationale de gestion des risques et des catastrophes (UNGRD) de l'Équateur. Elles font référence aux déplacements provoqués par la violence liée aux groupes de trafiquants de drogue dans la province d'Esmeraldas, à la frontière avec la Colombie. Les personnes déplacées ont apparemment réussi à rentrer chez elles et ont donc été ajoutées dans la catégorie des solutions partielles.</p>
Égypte	15 000	97 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Égypte repose principalement sur les rapports de Human Rights Watch (HRW) de 2015 et 2018, qui s'appuient sur l'analyse d'images satellitaires des destructions de logements et sur des entretiens avec des familles touchées pour estimer les déplacements dans le nord du Sinaï. L'IDMC a complété et vérifié l'analyse avec des informations supplémentaires obtenues auprès de médias locaux.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur le dernier rapport de HRW. Étant donné l'absence de collecte systématique de données, le chiffre risque d'être sous-estimé.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Salvador	246 000				L'estimation de l'IDMC concernant les nouveaux déplacements au Salvador en 2018 est fondée sur l'analyse d'une enquête représentative réalisée en novembre 2018 par l'Institut d'opinion publique (IUDOP) de l'Université de l'Amérique centrale (UCA) José Simeón Cañas. L'IDMC a extrapolé les résultats de l'enquête à partir des projections démographiques du dernier recensement publié en 2007.
Éthiopie	2 895 000	2 137 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	412 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Éthiopie repose sur une analyse de plusieurs sources : les données DTM de l'OIM au 31 décembre 2018 couvrant la majeure partie du pays ; les données DTM de l'OIM datées du 30 novembre et couvrant Guji-Ouest et Gedeo ; et les données gouvernementales de décembre 2018 pour Benishangul Gumuz. L'IDMC a également ajouté au nombre total de personnes déplacées environ 11 000 Éthiopiens expulsés d'Arabie saoudite et vivant apparemment dans des conditions précaires.
					L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 a été calculée en analysant les chiffres publiés par l'unité DTM de l'OIM et les nouveaux cas identifiés par d'autres sources telles que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le gouvernement, les médias locaux et internationaux, ainsi que la Commission européenne.
					L'estimation de l'IDMC concernant les solutions partielles est fondée sur des rapports gouvernementaux. Elle fait référence aux déplacés internes qui sont rentrés chez eux à Addis-Abeba mais sont toujours dans le besoin, et à ceux qui sont rentrés chez eux le long de la frontière des régions d'Oromia et de Somali et dont la situation après leur retour est inconnue.
Géorgie		293 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Géorgie fait référence à trois cas de figure. Les deux premiers concernent des personnes déplacées en Ossétie du Sud évaluées par le HCDH et l'OCHA, en 2008 et 2009. Le troisième concerne le nombre de personnes déplacées dans 11 provinces, selon des données fournies par le ministère géorgien des personnes déplacées des territoires occupés, de l'hébergement et des réfugiés en février 2018. Les déplacements se sont déroulés en deux vagues principales, toutes deux associées au conflit avec la Fédération de Russie en 1991-1992 et en 2008.

Ghana	5 000	5 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Ghana et de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur un rapport de l'OCHA qui cite les autorités locales. L'IDMC a triangulé ces chiffres à l'aide des médias locaux. Les déplacements ont été provoqués par des conflits fonciers entre deux communautés ethniques de la région du Nord le 31 décembre 2018.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Guatemala est fondée sur un chiffre de 1997 du FNUAP relatif aux personnes en situation de déplacement interne après la guerre civile. Ce chiffre est à présent obsolète, mais l'IDMC n'a obtenu aucun élément factuel indiquant que ces personnes ne seraient plus déplacées.</p>
Guatemala		242 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 1996)	
Honduras	950	190 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2016)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Honduras est fondée sur des données obtenues du HCR. La projection du HCR concernant le nombre de déplacés internes a été calculée à partir du nombre annuel moyen de personnes déplacées de 2004 à 2014, selon une étude de profilage menée par la Commission interinstitutions pour la protection des personnes déplacées par la violence en 2015. L'étude a été mise à jour en 2018, mais le rapport et la méthodologie n'ont pas encore été publiés.</p>
			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur le dernier rapport du Commissariat national des droits de l'homme (CONADEH), publié en mars 2019, qui contient des informations sur au moins 950 personnes qui se sont signalées aux autorités comme déplacées en 2018, principalement à cause de la violence criminelle.</p>
Inde	169 000	479 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Inde est fondée sur l'examen de rapports sur les déplacements publiés par les médias et sur des études universitaires. Les chiffres incluent les personnes déplacées par le conflit armé et la violence intercommunautaire et politique dans le pays. L'IDMC considère son estimation comme une approximation étant donné qu'une grande partie des données sur lesquelles elle est fondée sont à présent obsolètes.</p>
			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur le suivi des événements et s'appuie principalement sur les données publiées par les médias et d'autres publications.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Indonésie	4 500	16 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		1 500 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées et le nombre de nouveaux déplacements en Indonésie en 2018 sont fondées sur le suivi des médias. Le total en fin d'année inclut les personnes qui ont été chassées par la violence intercommunautaire et liée à l'insurrection entre 1998 et 2004, et qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez elles. L'estimation prend également en compte les personnes déplacées par les attaques perpétrées contre des minorités religieuses entre 2007 et 2013 et qui n'ont pas réussi à trouver une solution durable, les personnes expulsées de force à la suite de conflits fonciers et les personnes déplacées par un conflit séparatiste de longue date en Papouasie, qui a provoqué la plupart des nouveaux déplacements en 2018. Le nombre estimé de nouveaux déplacements est également dérivé de l'examen de rapports sur des personnes transgenres fuyant une violence ciblée.</p> <p>L'IDMC considère les 1 500 retours signalés par l'armée indonésienne en 2018 comme des solutions non vérifiées parce qu'il n'y a pas suffisamment de preuves concernant les retours ou les conditions de vie après les retours.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Irak repose principalement sur une analyse des données provenant des évaluations de l'unité DTM de l'IOM. Ce chiffre inclut près de deux millions de personnes déplacées par le conflit armé dans le pays depuis 2014 et 9 000 personnes déplacées qui sont rentrées en 2018 et vivent dans des familles d'accueil, des quartiers informels ou des abris collectifs.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 comprend 28 000 personnes déplacées pour la première fois et 122 000 qui étaient déjà déplacées et l'ont été de nouveau au cours de l'année. Sur la base de son analyse des données de l'unité DTM de l'IOM, l'IDMC a considéré plus d'un million de retours déclarés comme des solutions partielles parce que les personnes rentrées vivaient dans un hôtel, un logement loué ou leur ancien domicile et restaient confrontées à des vulnérabilités liées à leur déplacement.</p>
Irak	150 000	1 962 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	1 085 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		

Kenya	10 000	162 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	780 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation par l'IDMC du nombre total de personnes déplacées au Kenya concerne plusieurs cas de figure et repose sur des données provenant de diverses sources, notamment l'autorité nationale de gestion de la sécheresse du gouvernement, l'OIM, les médias locaux, des ONG et des organisations de la société civile. Le chiffre inclut les personnes déplacées par la violence liée aux élections en 2007, 2008 et 2017, ainsi que les personnes déplacées par la violence intercommunautaire, les conflits en matière de ressources et les attaques d'Al-Shabaab en 2017 et 2018.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des données publiées par les médias locaux, l'autorité nationale de gestion de la sécheresse du gouvernement et Amnesty International. L'IDMC considère que son chiffre correspondant aux nouveaux déplacements est sous-estimé car la collecte de données est limitée dans sa portée géographique et sa régularité.</p> <p>L'IDMC considère que les 780 personnes qui ont été déplacées par un conflit foncier et ont ensuite reçu l'ordre de retourner dans la partie orientale de la forêt de Mau sont parvenues à une solution non vérifiée parce qu'aucune information n'était disponible pour confirmer leur retour ou leurs conditions de vie.</p>
Kosovo		16 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	200 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Kosovo est fondée sur une base de données nationale gérée par le ministère des communautés et des retours et fait référence aux personnes déplacées pendant le conflit de 1998-1999. Cette base de données est mise à jour avec le concours du HCR et d'autres partenaires et elle est utilisée pour fournir une assistance aux familles déplacées.</p> <p>La légère diminution de ce chiffre depuis 2017 représente le nombre de personnes signalées comme « retournées » par le gouvernement. Étant donné qu'aucune information n'était disponible sur ces personnes, l'IDMC a considéré ces retours comme des solutions partielles.</p>
Liban		11 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	280 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Liban est fondée sur des données de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Elle correspond principalement aux Palestiniens déplacés en 2007 du camp de réfugiés de Nahr el-Bared, considéré comme leur lieu de résidence habituel, qui n'ont pas pu y retourner.</p> <p>Selon les informations publiées par les médias locaux, l'IDMC estime qu'environ 280 personnes déplacées en 2007 ont trouvé une solution partielle en revenant au camp en 2018.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Libye	70 000	221 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	107 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Libye repose principalement sur les rapports de l'unité DTM de l'OIM et fait référence aux personnes déplacées par le conflit armé du pays. L'IDMC inclut dans son chiffre global le nombre de personnes qui ont tenté un retour, mais en vain, ce qui a été estimé sur la base d'une analyse des données de l'unité DTM de l'OIM relatives aux retours.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur une analyse des événements signalés par l'unité DTM de l'OIM via son système de suivi d'événements, le Protection Cluster et l'ACLED. La plupart de ces mouvements ont été déclenchés par un conflit entre les forces armées libyennes et des milices, ainsi que par des affrontements entre différentes milices.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant les solutions partielles reposent sur une analyse des rapports de l'unité DTM de l'OIM sur les retours et correspondent au nombre de personnes retournées qui vivent dans leur ancien domicile ou un nouveau domicile, un logement temporaire ou un autre type de refuge.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Macédoine est fondée sur des données obtenues du ministère du travail et de la politique sociale du gouvernement et concerne les minorités albanaises déplacées par la violence en 2001.</p> <p>Le nombre inférieur communiqué par l'IDMC par rapport à 2017 reflète 10 personnes qui ont été radiées des déplacés internes. En raison du manque d'informations sur leur emplacement et leur situation, l'IDMC en rend compte comme relevant de la catégorie des solutions non vérifiées.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 à Madagascar sont fondées sur une analyse de données provenant de l'OIM et d'articles de presse, qui font tous référence aux déplacements provoqués par le banditisme. C'est la première fois que l'IDMC rend compte des déplacements liés aux conflits et à la violence à Madagascar.</p>
Macédoine		140 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		10 (Au 31 décembre 2018)	
Madagascar	1 700	2 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			

Mali	126 000	120 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Mali est fondée sur les données mises à disposition par la Commission sur les mouvements de population (CMP) qui sont elles-mêmes dérivées des données DTM de l'OIM compilées à partir de l'enregistrement des déplacés internes. Le chiffre représente les personnes déplacées par les conflits intercommunautaires et ethniques ainsi que la violence liée à Al-Qaïda.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des données provenant du mécanisme de réaction rapide du Mali, dirigé par le NRC, qui signale les cas de déplacement vérifiés associés aux mêmes causes.</p>
Mexique	11 000	338 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	72 (1er janvier - 31 décembre 2018)	1 800 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Mexique et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 reposent sur une analyse des données fournies par la Commission mexicaine pour la défense et la protection des droits de l'homme (CMDPDH). Le nombre total de déplacés internes fait référence aux personnes déplacées par la violence politique et les conflits fonciers, ainsi que par la violence liée aux groupes criminels organisés.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements et les solutions partielles ou non vérifiées en 2018 sont fondées sur les données recueillies par la CMDPDH dans le cadre de son suivi de la couverture médiatique des événements. L'estimation par l'IDMC du nombre de personnes ayant trouvé des solutions partielles concerne 72 personnes qui seraient rentrées chez elles dans de meilleures conditions de sécurité, ce qui n'a pas pu être certifié. L'IDMC a classé dans la catégorie des solutions non vérifiées les 1 800 personnes qui seraient rentrées chez elles mais pour lesquelles aucune information n'était disponible.</p>
Mozambique	3 800	14 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Mozambique repose principalement sur un rapport publié par l'UNICEF en 2016, indiquant le nombre de personnes vivant sur des sites de réinstallation dans les provinces de Manica, Sofala et Tete. Ces personnes ont été déplacées par la violence entre le gouvernement et un groupe d'opposition. Le chiffre de l'IDMC inclut également les personnes déplacées en 2018 à cause de la violence liée à des groupes extrémistes dans la province de Cabo Delgado et demeurant déplacées à la fin de l'année.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est dérivée des reportages des médias locaux sur les destructions de logements liées aux attaques dans la province.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Myanmar	42 000	401 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Myanmar a été produite à partir de diverses sources de données couvrant différentes régions du pays : 131 000 à Rakhine, 97 000 à Kachin, 50 000 à Karen, 40 000 à Tanintharyi, 27 000 à Karenni, 22 000 à Bago, 18 000 à Mon, 15 000 à Shan et 1 300 à Chin. La majeure partie de l'estimation est fondée sur les données recueillies par les groupes de coordination et de gestion des camps et des centres d'hébergement, ainsi que par le Border Consortium. Le chiffre de l'IDMC représente également des groupes de personnes déplacées plus petits, pris en compte sur la base d'informations et de données provenant du gouvernement de l'État Chin, des autorités du canton de Rakhine et d'agences des Nations Unies. Les chiffres incluent les personnes vivant en situation de déplacement prolongé en raison de divers conflits armés internes et de violences intercommunautaires.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des rapports de l'OCHA, du Border Consortium et d'organisations de la société civile, notamment le Karen Human Rights Group (KHRG) et Free Burma Rangers, ainsi que de sources médiatiques. Compte tenu de l'accès limité aux populations déplacées, l'IDMC considère que toutes ses estimations sont approximatives.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Niger et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 reposent principalement sur des données communiquées par le gouvernement, obtenues au moyen d'enquêtes menées par les autorités locales. Les données couvrent la région sud-est de Diffa, qui borde le lac Tchad et a été sévèrement touchée par l'insurrection de Boko Haram. Les estimations de l'IDMC reflètent également les informations obtenues du Protection Cluster sur les déplacements provoqués par les attaques à Tillabéri et à Tahoua à la suite du débordement de la violence qu'a connu le Mali. L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de déplacés internes prend également en compte les réfugiés nigériens que le gouvernement a signalés comme étant retournés dans des camps de personnes déplacées dans le pays.</p>
Niger	52 000	156 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			

Nigéria	541 000	2 216 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	311 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Nigéria et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur les rapports DTM et de l'outil de suivi des urgences (ETT) de l'OIM couvrant le nord-est du pays. À partir de ces sources, l'IDMC a identifié les personnes déplacées par les conflits ou la violence. Le nombre de nouveaux déplacements en 2018 combine également des données provenant de l'ETT de l'OIM et de médias pour la période non couverte par le dernier rapport DTM de 2018. L'IDMC a également inclus des informations provenant de l'International Crisis Group et de médias sur les déplacements dans les régions centrales du pays, où la propagation de la violence dans des zones du pays auparavant plus pacifiques explique en grande partie l'augmentation du nombre de déplacés internes et de nouveaux déplacements par rapport à 2017, ainsi qu'une couverture géographique plus étendue dans le Nord-Est, où les collecteurs de données ont pu accéder à davantage de zones.</p> <p>À partir de son analyse des rapports DTM de l'OIM, l'IDMC a classé dans la catégorie des solutions partielles 225 000 retours déclarés dans des logements non endommagés dans des zones très dangereuses et 86 000 retours dans des logements ou abris endommagés ou détruits.</p>
Pakistan	1 800	1 19 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	83 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Pakistan repose principalement sur des données vérifiées produites par l'autorité de gestion des catastrophes dans les anciennes zones tribales administrées par le gouvernement fédéral (FATA). Elle couvre l'ancienne FATA, qui fait maintenant partie de la province de Khyber Pakhtunkhwa, où des personnes vivent en situation de déplacement prolongé à la suite d'opérations militaires. Les données de l'autorité nationale de gestion des catastrophes (NDMA) sur d'autres régions sont moins complètes et risquent de sous-estimer le nombre total de déplacés internes. C'est pourquoi l'IDMC a complété sa couverture de ces zones par le suivi des médias.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 inclut des estimations des mouvements associés à des événements de petite envergure, réalisées à partir de publications dans les médias et de rapports de la société civile.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant les solutions partielles est fondée sur les données relatives aux retours déclarés provenant de l'autorité de gestion des catastrophes dans les anciennes zones tribales administrées par le gouvernement fédéral.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Palestine	490	238 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	15 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Palestine est fondée sur une analyse des données obtenues de l'OCHA, du Shelter Cluster et du centre de ressources BADIL pour le droit à la résidence et le droit des réfugiés palestiniens. Ce chiffre inclut les nouvelles personnes déplacées en 2018 et les personnes déplacées depuis plusieurs décennies au sujet desquelles peu d'informations à jour sont disponibles.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 comprend les personnes déplacées en Cisjordanie en raison de l'en-dommagement ou de la destruction de leurs logements, d'expulsions, de mise sous scellés de propriétés ou de confiscations. L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de solutions partielles est fondée sur une analyse des données du Shelter Cluster sur le nombre de logements reconstruits à Gaza en 2018.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Papouasie-Nouvelle-Guinée repose principalement sur les données recueillies et publiées par l'unité DTM de l'OIM. L'IDMC considère que cette estimation est approximative et conservatrice compte tenu du manque d'accès à toutes les communautés déplacées et de l'absence de sources supplémentaires utilisables pour la validation.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des reportages dans les médias faisant état de violences à l'encontre de personnes accusées de sorcellerie et conduisant à des expulsions, qui ont été validées de manière indépendante par des partenaires dans le pays.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Pérou est fondée sur des informations fournies par le ministère des femmes et des populations vulnérables, qui tient un registre des déplacés internes. Elle fait référence aux personnes déplacées lors du conflit entre le gouvernement et les groupes armés entre 1980 et 2000, et à 90 personnes déplacées par le gouvernement en raison d'actes de terrorisme. Le chiffre est le même que l'année dernière car aucune mise à jour n'a été fournie et l'IDMC n'a pas été en mesure de trouver des informations supplémentaires.</p>
Papouasie-Nouvelle-Guinée	360	12 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			
Pérou		59 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2017)			

Philippines	188 000	301 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	65 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées aux Philippines et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur des rapports publiés par le centre de suivi et d'information sur les opérations de secours et d'intervention du gouvernement (DROMIC) et le Protection Cluster, qui fournissent des chiffres actualisés et cumulés sur des cas de déplacement spécifiques. Comme les années précédentes, la plupart des déplacements qui ont eu lieu en 2018 ont été déclenchés par le conflit de Mindanao, notamment par des attaques armées, des violences politiques et des tensions communautaires.</p> <p>Sur la base de son analyse des données publiées par le DROMIC et le Protection Cluster, l'IDMC considère que le retour de 65 000 déplacés internes est une solution partielle, car il se peut que ces personnes soient encore confrontées à des vulnérabilités liées à leur déplacement.</p>
Russie		2 300 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Russie est fondée sur des données provenant du gouvernement. L'estimation de l'IDMC n'inclut que les citoyens russes déclarés « déplacés de force » dans le pays à la suite de violences, de harcèlement ou de persécutions.</p>
Sénégal		18 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2017)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Sénégal repose principalement sur un rapport de l'OCHA de 2015, mis à jour avec des données plus récentes du CICR. Les déplacements ont été déclenchés par un conflit séparatiste opposant le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) à l'armée sénégalaise dans les années 1990 et au début des années 2000.</p>
Sierra Leone	3 000	3 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Sierra Leone et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur des articles de presse citant Caritas comme source. Les deux chiffres concernent les déplacements provoqués par les violences post-électorales d'avril 2018. L'IDMC n'a pas été en mesure d'obtenir la preuve que les personnes déplacées avaient réussi à rentrer chez elles ou à trouver un autre type de solution durable. Ces personnes ont donc été prises en compte comme demeurant déplacées à la fin de l'année.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Somalie	578 000	2 648 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		200 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Somalie est fondée sur l'estimation de février 2018 du Groupe de travail sur la gestion de l'information. Celle-ci a été établie à partir de plusieurs sources, dont des entretiens avec des informateurs clés, des évaluations de sites, des évaluations de l'unité DTM de l'OIM et d'ONG locales, ainsi que les données d'enregistrement recueillies par le cluster de coordination et de gestion des camps. Comme les données n'étaient pas clairement désagrégées par cause de déplacement, le chiffre représente un ensemble de déclencheurs, y compris les catastrophes et les conflits.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des données provenant du réseau de protection et de surveillance des retours (PRMN) dirigé par le HCR et le NRC, auxquelles l'IDMC a ajouté des chiffres provenant des rapports du NRC et d'ONU-Habitat sur les expulsions forcées. Les données du PRMN ne font pas la distinction entre les mouvements forcés et volontaires, ce qui signifie que les mouvements n'étaient pas tous nécessairement des déplacements internes.</p> <p>Le nombre de solutions non vérifiées a été estimé à partir des données du PRMN qui indiquent seulement que 200 personnes sont revenues, mais sans preuves corroborantes.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Soudan du Sud est fondée sur les données publiées par l'OCHA, qui compile les chiffres de ses partenaires dans le pays. Les méthodologies des partenaires varient et les données sur certains cas sont obsolètes.</p> <p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements et les solutions non vérifiées en 2018 sont dérivées d'un suivi des événements qui s'appuie sur des informations et des données provenant de l'OCHA, de la DTM de l'OIM, de REACH, du HCR, du Protection Cluster, des Commissions de secours et de réhabilitation, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS) et des médias locaux. Les deux chiffres risquent de constituer une sous-estimation importante du fait de la couverture géographique limitée et de l'absence de collecte systématique de données sur le terrain à ce sujet.</p>
Soudan du Sud	321 000	1 869 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		12 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	

Sri Lanka	1 100	37 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Sri Lanka inclut les personnes demeurant en attente de leur réinstallation depuis la fin de la guerre civile en 2009, selon le ministère de la réinstallation, de la réhabilitation, du développement du Nord et des affaires religieuses hindoues. Elle inclut également un très petit nombre de personnes identifiées comme étant déplacées grâce au suivi de la couverture médiatique des événements. Ce cas de figure constitue la base de l'estimation par l'IDMC du nombre de nouveaux déplacements en 2018.</p>
Soudan	41 000	2 072 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)		5 600 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Soudan repose sur une analyse des données du rapport d'août 2018 de l'unité DTM de l'OIM, qui couvre les cinq États du Darfour et le Kordofan méridional et occidental, ainsi que sur les données publiées par la Commission d'aide humanitaire (HAC) et les chiffres de l'OCHA pour l'État du Nil Bleu. L'état de Sennar, où des déplacés internes sont censés vivre, n'est pas couvert, ce qui signifie que le chiffre de l'IDMC est sous-estimé.</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 est fondée sur des données de l'OCHA et des reportages des médias locaux. Elle couvre Jebel Marrah à l'intersection du Sud, du Nord et du Darfour central.</p> <p>L'IDMC a classé dans la catégorie des solutions non vérifiées tous les déplacés internes déclarés comme étant retournés, en raison du manque d'informations tangibles sur leur situation. L'estimation est fondée sur des données recueillies par l'OIM et publiées en juin 2018. Étant donné qu'elle ne prend en compte que les retours enregistrés pendant une partie de l'année dans les États mentionnés ci-dessus, le nombre réel de personnes retournées est probablement beaucoup plus élevé que le nombre communiqué.</p>
Syrie	1 649 000	6 119 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	715 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)		<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Syrie repose sur l'analyse de données publiées par le Programme d'évaluation des besoins humanitaires (HNAP). L'IDMC a combiné le nombre de personnes déplacées avec le nombre de personnes dont les abris ont été endommagés et qui sont déplacées au sein de leur communauté.</p> <p>Le nombre estimé de nouveaux déplacements en 2018 est dérivé de l'analyse par l'IDMC de données provenant du HNAP, du cluster de coordination et de gestion des camps et du groupe de travail sur les déplacés internes en Syrie. Le nombre de nouveaux déplacements est sous-estimé du fait que la couverture des données est limitée entre janvier et avril 2018 et exclut les personnes déplacées depuis moins de 30 jours.</p> <p>Compte tenu du niveau élevé d'insécurité et du manque de services et d'infrastructures, l'IDMC considère comme des solutions partielles tous les retours dans les logements d'origine ou des logements temporaires signalés par le HNAP.</p>

Pays ou territoire	Nouveaux déplacements	Nombre total de déplacés internes	Solutions partielles ou non vérifiées		Commentaires sur les chiffres
			Nombre de personnes déplacées ayant progressé partiellement dans la recherche d'une solution durable	Nombre de personnes déplacées dont les progrès vers des solutions durables ne peuvent pas être vérifiés	
Thaïlande		41 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2007)			L'estimation de l'IDMC concernant par le nombre total de personnes déplacées en Thaïlande est fondée sur les données d'une étude réalisée en 2010 par l'Université Harvard et s'appuyant sur les résultats d'une enquête menée par l'Université Prince Songkhla afin d'évaluer les impacts sur les bouddhistes de l'insurrection séparatiste ethnique dans le sud du pays. Étant donné qu'il n'existe pas de mécanisme systématique d'identification des victimes et d'assistance aux personnes déplacées et aux communautés touchées, et que les données disponibles datent de plusieurs années, l'IDMC considère que son estimation est approximative.
Turquie		1 097 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Turquie comprend deux groupes : des personnes vivant en situation de déplacement prolongé depuis le conflit turco-kurde dans les années 1990 et des personnes déplacées à la suite de la destruction de leur logement lors d'une nouvelle flambée du conflit et d'opérations de sécurité connexes dans la région du sud-est de l'Anatolie en 2015 et 2016. L'estimation de l'IDMC pour le premier groupe est fondée sur des données publiées par l'Université Hacettepe en 2006. L'IDMC a identifié ce cas de figure dans la transcription d'une session de la Grande Assemblée nationale de novembre 2018, au cours de laquelle des responsables ont mentionné le nombre de logements détruits lors d'opérations de sécurité à Cizre, à Diyarbakir Sur, à Hakkâri, à Idil, à Mardin Nusaybin, à Silopi, au centre de Sirtak et à Yüksekova.
Ouganda	9 000	32 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)			Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Ouganda et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur des données publiées par Amnesty International, Human Rights Watch et les médias. Le nombre estimé de déplacés internes représente les personnes déplacées entre 2016 et 2018 et pour lesquelles il n'existe aucune preuve tangible de retour ou de toute autre solution durable. Le nombre estimé de nouveaux déplacements concerne trois événements de 2018 déclenchés par des affrontements intercommunautaires et des conflits fonciers entre la population locale et le gouvernement.

Ukraine	12 000	800 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	12 000 (1er janvier - 31 décembre 2018)	<p>Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées en Ukraine et le nombre de nouveaux déplacements en 2018 sont fondées sur des données et des informations fournies par l'ONU, les médias et le Protection Cluster. L'estimation par l'IDMC de 800 000 déplacés internes est dérivée d'une projection démographique produite par l'ONU et ses partenaires. Elle comprend des personnes vivant de manière plus permanente dans des zones contrôlées par le gouvernement et des nouvelles personnes déplacées au cours de l'année. Le chiffre de 1,5 million de personnes enregistrées comme déplacées dans la base de données gérée par le ministère ukrainien de la politique sociale est largement considéré par les intervenants humanitaires comme étant surestimé, car il comprend au moins 477 000 personnes qui ne sont plus déplacées mais qui restent inscrites au registre pour accéder à leurs pensions.</p> <p>L'IDMC a pris en compte le nombre de personnes qui seraient rentrées chez elles après avoir été évacuées en octobre 2018 à la suite d'une série d'explosions survenues dans un dépôt de munitions en considérant que ces personnes avaient trouvé des solutions partielles.</p>
Yémen	252 000	2 324 000 (Dernière mise à jour du chiffre : 2018)	1 009 000 (Juin 2018)	<p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées au Yémen correspond aux personnes déclarées comme déplacées par le conflit dans le 17e rapport du groupe de travail sur les mouvements de population (TFPM), publié en août 2018. Le TFPM intègre des données provenant de la DTM et de l'ETT de l'OIM, du suivi des mouvements de population effectué par le HCR et de l'Autorité nationale de gestion et de coordination des affaires humanitaires et du relèvement après catastrophe (NAMCHA).</p> <p>L'estimation de l'IDMC concernant le nombre de nouveaux déplacements en 2018 a été calculée à partir de données communiquées par le Protection Cluster et par la DTM et l'ETT de l'OIM. Les estimations de l'IDMC concernant le nombre total de personnes déplacées et le nombre de nouveaux déplacements sont approximatives et conservatrices, étant donné l'accès limité aux personnes déplacées et du fait que la collecte de données n'a pas continué jusqu'en décembre 2018. Par exemple, les données du TFPM concernant le gouvernorat d'Al Jawf n'ont pas été mises à jour après janvier 2018.</p> <p>L'IDMC compte plus d'un million de retours déclarés par le TFPM mais dont les conditions étaient inconnues comme des solutions partielles.</p>

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le GRID 2019 a bénéficié des contributions de nombreux partenaires, instituts de recherche et experts indépendants qui ont soumis des documents de référence étayant le rapport principal. Les versions complètes de ces documents sont disponibles en ligne à l'adresse <http://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/>.

« Are IDPs satisfied with the quality of public health and education services they receive? »

A long-term perspective from urban areas in the post-socialist countries »

Artjoms Ivlevs, University of the West of England

Les moyens de subsistance et le bien-être des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dépendent de la mise à disposition de services publics, dont l'accès et la qualité ont tendance à être meilleurs dans les zones urbaines. Cette étude analyse les expériences directes des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en matière d'utilisation des services publics clés – santé et éducation – dans les zones urbaines des pays post-socialistes d'Europe centrale et orientale ayant connu des conflits dans les années 1990 et 2000. Selon les résultats, ces personnes sont plus insatisfaites de la qualité des services de santé que les personnes non touchées par un conflit, ce qui souligne leur vulnérabilité et leur désavantage persistants dans le domaine de la santé. Dans le même temps, aucun désavantage n'est observé en matière d'éducation, ce qui reflète la volonté des personnes déplacées de force d'investir dans l'éducation pour compenser la perte de biens matériels.

« Cities as a refuge, cities as a home »

The relationship between place and perceptions of integration among urban displaced populations in Iraq »

Roger Guiu, Nadia Siddiqui, Enquête sociale

Comment le contexte socio-écologique et la morphologie urbaine des villes où résident des déplacés internes influencent-ils leur sentiment d'intégration ? En intégrant une double définition de l'intégration (appartenance et influence dans le déplacement), nous utilisons des jeux de données à grande échelle couvrant différents points dans quatre gouvernorats irakiens pour vérifier si, outre les caractéristiques des ménages, des facteurs de localisation (développement, gouvernance et sécurité, capital social et démographie) déterminent la probabilité que les déplacés internes se sentent intégrés. Nous constatons que les facteurs de localisation importent et qu'il est plus difficile pour les déplacés internes de s'intégrer dans des environnements d'accueil plus stables et fonctionnant mieux. Nous plaidons pour l'importance non seulement d'améliorer les conditions de vie pour tous dans les zones urbaines fragiles où résident des personnes déplacées, mais également de rendre les environnements plus stables plus inclusifs.

« Comparing Population Displacement Estimates from Mobile Network Data and Other Sources »

Working paper : Evidence from the Highlands Earthquake in Papua New Guinea »

Pamungkas Prahara, Annissa Zahara, Muhammad Rheza, Muhammad Rizal Khaefi, Dikara Alkarisya, Yulistina Riyadi, Rajius Idzalika, George Hodge, Pulse Lab Jakarta

Mesurer avec précision et en temps utile les déplacements de population dus à des catastrophes naturelles et à d'autres facteurs s'est avéré complexe. Ce rapport d'étude explore les données anonymes de réseaux mobiles en tant que source d'informations sur les déplacements et compare les résultats avec la bonne pratique actuelle en matière de suivi des déplacements, à savoir la matrice de suivi des déplacements de l'OIM. Nous comparons également les résultats avec les informations sur le ciblage des ressources humanitaires, en concluant que le ciblage des enquêtes et l'affectation de l'aide humanitaire sont d'une efficacité respectable. Les résultats ouvrent de nouvelles perspectives sur la quantification des déplacements et soulignent le potentiel des données de réseau mobile, qui peuvent fournir des informations extrêmement utiles au cours des jours et des semaines souvent chaotiques qui suivent une catastrophe.

« Comparing the experiences of IDPs in urban vs rural areas : Findings from a Longitudinal Study in Iraq, 2015-2017 »

Rochelle Davis, Salma Al-Shami, Grace Benton, Jake Moran, Caila McHugh, Nicole Ruggiero, Moez Hayat, OIM Irak et Université de Georgetown

Des millions d'Irakiens ont été déplacés par l'Etat islamique entre 2014 et 2017. Cette étude longitudinale analyse les besoins, les défis et les solutions élaborées par les déplacés internes qui ne vivent pas dans des camps. La grande majorité des déplacés internes disent avoir un sentiment de sécurité là où ils vivent actuellement. Mais en termes de moyens de subsistance et de niveau de vie, ils n'ont trouvé que des solutions temporaires plutôt que permanentes. Les personnes déplacées en milieu urbain qui travaillaient dans le secteur agricole ne peuvent pas recréer leurs activités d'agriculture et d'élevage sans une aide considérable pour rétablir la sûreté des terres. Le soutien des initiatives agricoles publiques et privées, des projets immobiliers et des programmes de microcrédits permettra aux réfugiés de rentrer chez eux et de reconstruire leurs logements ou de s'intégrer avec succès dans leurs nouvelles communautés.

« Demolition, forced evictions and wellbeing in the city »

Jaideep Gupte, Dolf te Lintelo, Sheela Patel, Vinod Kumar Rao, Allister McGregor, Rajith Lakshman, Institute of Development Studies, University of Sussex, Society for the Promotion of Area Resource Centres, University of Sheffield

Les expulsions forcées et les démolitions d'habitations ont été décrites comme créant un nouveau type de crise des réfugiés dans les pays en développement. En Inde, nous constatons que les personnes qui ont connu une démolition ont un moindre sentiment de satisfaction quant à la réalisation des objectifs de vie qui sont importants pour elles ; que cette tendance est manifeste tant chez les femmes que chez les hommes ; que la vision de ces personnes sur la vie est moins positive que celle des autres membres du même ménage qui n'ont pas connu de démolition, même s'ils ont le même âge, le même niveau d'instruction et le même profil professionnel, et même s'ils vivent sous le même toit. Cependant, nous constatons également que cet impact se dissipe avec le temps et, surtout, qu'il s'atténue lorsque le processus de relocalisation est facilité par une action participative locale.

« Displacement profiling in urban areas

Methodological approaches for collecting and analysing data on internal displacement in cities »

Melissa Weihmayer, Margharita Lundkvist-Houndoumadi, Laura Kivelä, Joint IDP Profiling Service

Bien que l'on s'accorde généralement à reconnaître l'impact des déplacements sur les environnements urbains, les preuves concernant le vécu des populations déplacées dans les villes restent rares. Cependant, certaines techniques et procédures de collecte de preuves comblent peu à peu cette lacune. Cet article présente trois études de cas sur le profilage des déplacements en milieu urbain qui ont adapté la collecte et l'analyse de données à ces contextes de différentes manières. Les approches adoptées ont permis de disposer d'une base de données solide pour éclairer les réponses apportées aux déplacements internes dans ces villes. Les études de cas de Mogadiscio en Somalie (2015 - 2016), d'Erbil en Irak (2015 - 2016) et de plusieurs villes en Syrie (2018 - 2019), transposées par des partenaires humanitaires, de développement et gouvernementaux avec l'appui et les conseils techniques du Joint IDP Profiling Service (JIPS), ou service commun de profilage des déplacés internes interorganisations, témoignent d'un apprentissage continu pour l'amélioration des données probantes.

« How urban are IDPs and what does that mean for their economic integration? »

Cindy Huang, Jimmy Graham, Center for Global Development

Les déplacés internes sont confrontés à de graves problèmes économiques. Étant donné que les opportunités économiques se concentrent autour des zones urbaines, il est essentiel de savoir où se trouvent les personnes déplacées pour comprendre leur potentiel d'autonomie. En analysant les emplacements connus des personnes déplacées dans les pays en développement et en les affichant sur une carte interactive, nous montrons que des millions de personnes déplacées se trouvent dans des zones urbaines. Cela étant, les parties prenantes peuvent et doivent rechercher des solutions pour aider les déplacés internes à devenir autonomes, car une autonomie accrue devrait se révéler bénéfique tant pour les déplacés internes que pour leurs hôtes. Notre analyse souligne également le manque de données sur l'emplacement des déplacés internes, ce qui implique que les taux urbains que nous présentons constituent un minimum plutôt qu'une estimation. De meilleures données permettraient aux décideurs de mieux cibler les programmes et les politiques d'autonomisation.

« Learning from survivors of development-induced displacement

Operationalising Vanuatu's new displacement policy toward an inclusive capital city »

Jennifer Day, Margaretha Wewerinke-Singh, The University of Melbourne et University of the South Pacific

Ce rapport documente certains impacts du déplacement lié au développement dans la capitale du Vanuatu, dans le Pacifique Sud, dans le contexte d'une nouvelle politique : la politique nationale du Vanuatu sur le changement climatique et le déplacement causé par les catastrophes. Cette politique du Vanuatu est la première de ce type dans le Pacifique et pourrait servir de modèle aux pays comparables. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que la politique du Vanuatu soit inclusive pour les survivants des déplacements urbains, en particulier pour les personnes vivant en périphérie des villes. À l'aide de récents travaux sur le terrain, nous illustrons les défis de la mise en œuvre de la politique à Port Vila. Nous analysons également le texte de la politique, en soulignant que les droits humains qui n'y sont pas abordés. Nous formulons des recommandations que le gouvernement du Vanuatu pourrait prendre en compte lors de la mise en œuvre de cette politique.

« Stuck in the mud

Urban displacement and tenure security in Kabul's informal settlements »

Mohammad Abdoh, Anna Hirsch-Holland, Norwegian Refugee Council

Ce document examine trois des 55 quartiers informels de Kaboul afin d'analyser les effets de la dynamique du pouvoir local et des intérêts individuels sur le déplacement et ses effets défavorables. Sur un des trois sites décrits dans l'étude, les résidents ont réussi à acheter des terres avec un document écrit prouvant leur propriété. Sur les deux autres sites, des prétendus propriétaires terriens et des bureaucrates semblent exploiter les faiblesses des dispositions politiques et juridiques pour perpétuer l'insécurité du régime foncier dans leur propre intérêt, par exemple pour tirer des revenus substantiels de loyers, protéger spéculativement des terres pour un éventuel projet de construction immobilière ou s'emparer de terres d'autres personnes susceptibles de détenir des droits sur celles-ci. L'étude révèle une différence marquée entre ces sites : dans le premier cas, les résidents ont pu construire des structures permanentes, créer une école et élaborer des plans pour l'avenir ; dans le second cas, ils ne peuvent ni améliorer leurs abris ni inscrire leurs enfants à l'école, et vivent au jour le jour dans la crainte d'être expulsés et de se retrouver sans abri.

« The urban displaced

Fleeing Criminal Violence in Latin American Cities »

Jerome Marston, Université Brown

Les organisations criminelles et la violence qu'elles produisent contraignent des individus et des familles à fuir à l'intérieur ou à l'extérieur de villes d'Amérique latine. Pour aider à mieux comprendre cette question peu étudiée, ce document pose les questions suivantes : Qui fuit à l'intérieur ou à l'extérieur de villes d'Amérique latine ? Qu'est-ce qui déclenche leur fuite ? Et quand ils s'enfuient, où vont-ils et quelles sont leurs expériences ? Ce document décrit les grandes tendances des déplacements urbains provoqués par la violence criminelle en Amérique latine, tout en présentant une analyse détaillée de Medellín, en Colombie. Enfin, des recommandations politiques concrètes sont proposées pour réduire les déplacements urbains dus à la violence criminelle. La moitié des recommandations proviennent des analyses de l'auteur sur les données d'enquête ; la moitié sont des données qualitatives provenant de personnes déplacées et décrivant ce qui aurait pu les aider à rester chez elles.

« Urbanisation as a result of displacement

A Case Study of Bentiu, South Sudan »

Dr Tarnjeet K Kang, unité DTM de l'OIM, Soudan du Sud

Ce rapport analyse l'urbanisation à Bentiu et à Rubkona dans l'État d'Unité, au Soudan du Sud. Sur la base d'une enquête sur la perception de la communauté d'accueil et d'entretiens qualitatifs menés en août 2018, cette étude de cas examine l'impact de l'introduction d'un site de protection des civils sur l'urbanisation, établit la perception de la communauté d'accueil et clarifie ce que constitue l'urbanisation dans un environnement sud-soudanais. Les résultats ont révélé que l'insécurité dans la région avait interrompu le développement des deux villes, ce qui avait freiné l'urbanisation dans la région. L'accès de l'État aux revenus pétroliers était considéré comme une source de financement viable pour le développement futur et la stabilité économique, mais les personnes interrogées ont souligné que cela dépendait de la sécurité dans la localité et dans le pays.

« Forced Migration and the City : the urban experience of IDPs in Abuja, Nigeria

Living at the brink of the city : the urban experience of IDPs in Abuja »

Chiahemba J. Nor, Sherif Y. Abdulrazak, Bashir Abdullahi, Zainab T. Gajiga (Autorité fédérale pour le développement des capitaux, Abuja, Nigéria, Groupe Konad, Université d'État de Taraba)

Les personnes déplacées par la violence ou les conflits fuient de plus en plus vers les villes, où elles espèrent trouver une sécurité et des opportunités. Cette étude est le fruit de 17 mois d'étude qualitative de l'expérience des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui ont fui la violence et les conflits dans leurs régions d'origine pour se rendre à Abuja, capitale du Nigéria. Elle met l'accent sur les difficultés auxquelles ces personnes sont confrontées lorsqu'elles tentent de trouver des lieux de vie et des moyens de générer des revenus. Les personnes déplacées ont parlé des lois et réglementations en matière de planification qui, plus que tout autre facteur, les empêchent d'accéder aux conditions de vie sûres et stables qu'elles recherchent. Plus précisément, elles ont constaté que la structure organisationnelle et de planification d'Abuja, loin de les aider, leur rendait la vie plus difficile. L'étude examine également l'importance de l'adaptation des concepts de planification urbaine aux contextes urbains et à la réalité du déplacement.

REMERCIEMENTS

Équipe IDMC :

Direction : Alexandra Bilak et Bina Desai.

Coordination : Vicente Anzellini.

Auteurs principaux : Vicente Anzellini, Adrián Calvo Valderrama, Bina Desai, Justin Ginnett, Sylvain Ponserre, Schâdi Sémnani et Avigail Shai.

Auteurs collaborateurs : Christelle Cazabat, Vincent Fung, Ivana Hajžmanová, Clémence Leduc, Marta Lindström, Luisa Meneghetti, Leonardo Milano, Maria Teresa Miranda Espinosa, Raphaëlla Montandon, Elizabeth Rushing et Chloe Sydney.

Données et analyses : Clémentine André, Ali Anwar, Adrián Calvo Valderrama, Vincent Fung, Justin Ginnett, Ivana Hajžmanová, Marta Lindström, Andrés Lizcano Rodriguez,

Luisa Meneghetti, Leonardo Milano, Maria Teresa Miranda Espinosa, Raphaëlla Montandon, Álvaro Sardiza Miranda, Georgios Stathopoulos et Sylvain Ponserre.

Analyse des politiques et recherche : Vicente Anzellini, Christelle Cazabat, Bina Desai, Clémence Leduc, Raphaëlla Montandon, Romain Pawlak, Elizabeth Rushing, Schâdi Sémnani, Avigail Shai, Chloe Sydney et Marco Tucci.

Communications et relations extérieures : Thami Essabih Eddafali, Caressa Kok, Hacem Mohammedi, Rachel Natali, Frankie Parrish, Francesca da Ros et Dawn Vout.

Mise en page, conception, cartes et graphiques : Gregory van der Donk, Maria Teresa Miranda Espinosa et Rachel Natali.

Édition : Jeremy Lennard et Rory O’Keeffe.

Contributions et soutien externes :

L’IDMC remercie tout particulièrement les personnes suivantes pour leurs conseils avisés :

Groupe d’experts du GRID 2019 : Alison Brown (Université de Cardiff), Lucy Earle (IIED), Elizabeth Eyster (HCR), Elizabeth Ferris (Brookings Institution/Université de Georgetown), François Gemenne (Université de Liège), Soraya Goga (Banque mondiale), Catherine-Lune Grayson (CICR), Miloon Kothari (consultant indépendant et ancien rapporteur spécial sur le logement convenable, Allan Lavell (FLACSO), Robert Ndugwa (ONU-Habitat), Sorcha O’Callaghan (indépendante), Duncan Sullivan (OIM) et Greta Zeender (OCHA).

Révision par des paires : Gabriela Aznar Siguan (ETHZ), Astra Bonini (UNDESA), David Bresch (ETHZ), Martina Caterina (conseillère auprès du rapporteur spécial sur les droits humains des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays), Ksenia Chmutina (Université de Loughborough), Jimena Cuevas Portilla (UNAM), James Daniell (Karlsruher Institut für Technologie – CATDAT), Rochelle Davis (Université de Georgetown), Christian Donaldson (Oxfam), Eugenia Giraudy (Facebook), Claus Hansen (UNICEF), Priyadarshani Joshi (UNESCO), Laura Kivelä (Save the Children), Sarah Koeltzow (Platform on Disaster Displacement), Andrew Kruczkiewicz (Université Columbia), Shankar Lyer (Facebook), Daniel Macguire (HCR), Barbara McCallin (consultante en matière de déplacement forcé, de logement, de terre et de propriété), Erin Mooney (PROCAP), Champa Patel (Chatham House), Laura Rubio Diaz-Leal (Instituto Tecnológico Autónomo de México), Mario A. Salgado-Galvez (consultant en gestion des risques liés aux catastrophes), Samer Saliba (International Rescue Committee), David Sanderson (Université de Nouvelle-Galles du Sud) et Atle Solberg (Platform on Disaster Displacement).

Documents de référence et contributions externes : Jacob Aronson (Université du Maryland) ; Rochelle Davis, Salma Al-Shami, Grace Benton, Jake Moran, Caila McHugh, Nicole Ruggiero, Moez Hayat, OIM Irak et Université de Georgetown) ; Jennifer Day, Margaretha Wewerinke-Singh, The University

of Melbourne et University of the South Pacific) ; William Evans, Sara Amand et Amedeus Kimaro (équipe humanitaire d’OpenStreetMap en Tanzanie) ; Roger Guiu, Nadia Siddiqui (Enquête sociale) ; Jaideep Gupte, Dolf te Lintelo, Sheela Patel, Vinod Kumar Rao, Allister McGregor, Rajith Lakshman (Institute of Development Studies, Université du Sussex, SPARC, Université de Sheffield) ; Jonathan Hall (Université d’Uppsala) ; Anna Hirsch-Holland, Mohammad Abdoh (NRC Afghanistan) ; Cindy Huang, Jimmy Graham (Centre for Global Development) ; Paul Huth (Université du Maryland) ; Tarnjeet K. Kang, Unité de la Displacement Tracking Matrix (OIM, Soudan du Sud) ; Artjoms Ilevs, University of the West of England) ; Jerome Marston, Université Brown) ; Barbara McCallin (consultante en matière de déplacement forcé, de logement, de terre et de propriété) ; Chiahemba J. Nor, Sherif Y. Abdulrazak, Bashir Abdullahi, Zainab T. Gajiga (Autorité fédérale pour le développement des capitaux, Département des parcs et des loisirs d’Abuja, Groupe Konad et Université d’État de Taraba) ; Pamungkas Prahara, Annissa Zahara, Muhammad Rhea, Muhammad Rizal Khaefi, Dikara Alkarisya, Yulistina Riyadi, Rajius Idzalika, George Hodge (Pulse Lab Jakarta) et Melissa Weihmayer, Margharita Lundkvist-Houndoumadi, Laura Kivelä (JIPS).

Nous remercions tout spécialement les gouvernements des pays suivants pour leur engagement et leur soutien dans la collecte et l’analyse de données sur les déplacements internes : Afghanistan, Albanie, Australie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Colombie, République de Corée, El Salvador, Équateur, Géorgie, Guatemala, Honduras, Indonésie, République de Macédoine du Nord, Mali, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, Qatar, Serbie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Togo et Ukraine.

Nous remercions les bureaux du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) en Afghanistan, au Cameroun, en République centrafricaine, en Colombie, en République démocratique du Congo, au Bureau régional pour la Corne de l’Afrique, en Équateur, en Éthiopie, au Honduras, en Jordanie, au Kenya, au Liban, au Mali, au Myanmar, au Nigéria, en Ouganda, au Pakistan, en Palestine, au Soudan du Sud, au Sri Lanka, en Syrie, en Ukraine et au Yémen.

Nous remercions les bureaux de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Afghanistan, en Algérie, au Bangladesh, au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Égypte, en Éthiopie, en Inde, en Indonésie, en Irak, en Libye, à Madagascar, au Mali, au Myanmar, au Népal, au Nigéria, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, au Salvador, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, au Sri Lanka, en Syrie, au Tchad, en Thaïlande, en Ukraine et au Yémen.

Nous remercions les bureaux de l'Office for Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires) en Afghanistan, au Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, au Burkina Faso, en République centrafricaine, en Colombie, au Congo, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Myanmar, aux Philippines, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, en Syrie, au Tchad, en Territoire palestinien occupé (TPO); au Bureau régional pour la Thaïlande, en Ukraine et au Yémen.

Nous remercions les bureaux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Afghanistan, en Arménie, au Burundi, en Colombie, en Jordanie, au Kosovo, au Mozambique, au Niger, au Pakistan, aux Philippines, en Serbie, en Somalie, en Syrie, en Ukraine et au Yémen.

Nous remercions le Programme de volontariat en ligne des Nations Unies, notamment Shaikha Al Suwaidi, Ayush Banerjee, Camila Braga, Lukas Carvalho, Anna Chtorkh, Yunjia Olivia Ding, Olivia Engle, Maria Fraile Moreno, Sonja Heikkinen, Natallia Hurko, Elliot Jones, Olaya Lombardero Martinez, Meg McLellan, Andrew Nelson, Anna Pott, Daniel Price, Fazle Rabbi Chowdhury, Julianne Romy, Sudeshna Sinha, Ruchi Sravasti, Jevgenia Tarassova, Virginia Vargolska, Priyanka Vakil et Li Leng Wong.

Nous remercions les institutions suivantes pour leur collaboration continue : Al-Haq, BADIL Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights ; CCCM Cluster Syrie - Opérations transfrontalières en Turquie ; CCCM Cluster Myanmar ; Civic United Nations Holding Group of Influence ; Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (CMDPDH) ; Consultoría para los derechos humanos y el desplazamiento (CODHES) ; CrimeaSOS ; Cristosal ; Department of Environmental

Systems Science, ETH Zurich (ETH) ; Directorate of Disaster Preparedness and Refugees ; Centre commun de recherche (Joint Research Centre, JRC) de la Commission européenne ; Human Rights Watch (HRW) ; Humanitarian Needs Assessment Programme (HNAP) ; Humanitarian Aid Commission (HAC) ; Instituto Universitario de Opinión Pública (IUDOP) - Universidad Centroamericana (UCA) ; Inter-institutional Commission for the Protection of Persons Displaced by Violence (Honduras) ; Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; International Crisis Group ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ; Organisation internationale pour les migrations (OIM), en particulier Stéphanie Daviot, Nuno Nunes, Raúl Soto et les coordinateurs régionaux de la DTM (Juliette Hallaire, Chiara Lucchini, Muhammad Rizki et Lorenza Rossilvona Zakoska) ; Service commun de profilage des personnes déplacées (Joint IDP Profiling Service, JIPS) ; Haut Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) ; Centre PRIO Chypre ; Protection Cluster Ukraine ; R2P-Right to Protection ; Université Rafael Landivar ; Initiative REACH (Afghanistan, Soudan du Sud, Ukraine) ; Comité d'État de la République d'Azerbaïdjan pour les réfugiés et les personnes déplacées ; Shelter Cluster Palestine ; The Border Consortium pour le Myanmar ; The Executive Unit for Displaced Persons (Yémen) ; Unit for Integral Attention and Reparation of Victims (Colombie) ; Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme des applications satellitaires opérationnelles (UNITAR-UNOSAT) ; Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) ; Bureau de la population, des réfugiés et des migrations des États-Unis et Programme alimentaire mondial (PAM)

Traduit par AMPLEXOR International S.A. (Luxembourg)



L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) est la principale source d'information et d'analyse sur les déplacements internes à l'échelle mondiale. Depuis 1998, notre rôle est reconnu et approuvé par les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'IDMC fait partie du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), organisation humanitaire indépendante et non gouvernementale.

Observatoire des situations de déplacement interne
3 rue de Varembe, 1202 Genève, Suisse
+41 22 552 3600 | info@idmc.ch

www.internal-displacement.org

 www.facebook.com/InternalDisplacement

 www.twitter.com/IDMC_Geneva